

HISTOIRE

DE LA

GLORIEUSE RENTRÉE

DES VAUDOIS

DANS LEURS VALLÉES

PAR

HENRI ARNAUD

PASTEUR ET COLONEL

DES VAUDOIS



PIGNEROL

IMPRIMERIE CHIANTORE ET MASCARELLI

1880.

HISTOIRE

DE LA

GLORIEUSE RENTRÉE DES VAUDOIS

DANS LEURS VALLÉES

Où l'on voit une troupe de ces gens,
qui n'a jamais été jusqu'à mille personnes,
soutenir la guerre contre le Roi de France,
et contre S. A. R. le Duc de Savoye:
faire tête à leur armée de vingt deux mille hommes:
s'ouvrir le passage par la Savoye, et par le haut Dauphiné:
battre plusieurs fois les ennemis,
et enfin miraculeusement rentrer dans ses héritages,
s'y maintenir les armes à la main,
et y rétablir le culte de DIEU,
qui en avoit été interdit depuis trois ans et demi.
Le tout recueilli des mémoires,
qui ont été fidèlement faits
de tout ce qui s'est passé
dans cette guerre des Vaudois,
et mis au jour
par les soins, et aux dépens

de

HENRI ARNAUD

PASTEUR

ET COLONEL DES VAUDOIS

M. DCC. X

A SA MAJESTE

TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE

PRINCESSE

ANNE

REINE DE LA GRANDE BRETAGNE

DE FRANCE D'ECOSSE ET D'IRLANDE

PROTECTRICE DE LA FOI

MADAME

Un des plus grans évènemens qu'on puisse trouver dans l'histoire est cause, que celle-ci n'a pû voir le jour plûtôt: cet évènement si surprenant, est celui de son Altesse Roïale le Duc de Savoye, qu'on a vû en Piémont à la tète de l'armée des

Hauts Alliés, et à la tête de celle de France en Italie, la même campagne: mais on entrevoïoit assés, que c'étoit un coup de la fine politique de ce Prince, plûtôt que de son inclination, comme le tems l'a fait connoître à toute l'Europe. Elle sait, cette Europe, que les François désarmèrent honteusement les troupes que ce Prince avoit au service de la France dans le Milanois, et ce sera là aussi que nous commencerons le second livre de cette histoire. Ce premier que je prens la liberté de présenter à Vôtre Majesté, *et de mettre sous sa glorieuse protection, a été composé sur les mémoires de deux hommes de lettres, dont l'un est Vaudois et l'autre François, lesquels avoient ordre de marquer jour par jour tout ce qui se passoit de plus considérable au sujet des Vaudois, lors qu'ils traversèrent les plus hautes montagnes de la Savoye, pour s'en retourner en leur patrie. Il est vrai qu'on y a ajoûté des faits très-essentiels, qu'on*

n'avoit pû mettre par écrit en courant, et que les François, les Italiens, les Piémontais, les Savoyards, les Suisses et les Espagnols peuvent facilement reconnoître en lisant cette histoire, puis qu'on n'avance pas la moindre circonstance, qui ne soit avérée par plus de 4000 *témoins, qui vivent encore. Toutes ces Nations ont été emploïées par la France, et par le Duc de Savoye, pour détruire absolument tous les pauvres Vaudois, qui pourtant par une merveille toute singuliere du DIEU des armées, se sont toujours maintenus, depuis qu'ils sont rentrés dans leurs Vallées. Les Histoires de feu Messieurs Moreland, Perrin, Gilles, Leger, etc., apprennent à tout le monde que ces Vallées: savoir celles de Luzerne, de Perouse; de S. Martin, et de Valcluson ou Prajelas, ont conservé la pureté et la simplicité du S. Evangile de tems immémorial, mais on peut voir aussi, qu'elles ont souffert trente trois guerres ou persé-*

cutions à cause de cet Evangile, exemple qu'on ne trouvera jamais parmi aucun autre peuple de la terre. La France, qui muguette le Piémont depuis deux cens ans, aussi bien que toute l'Europe, avoit pris des mesures si justes, qu'elle disoit déjà: C'en est fait. *En effet, si la main toute puissante de ce Grand DIEU n'eût arrêté la rapidité des progrès des armes de cette terrible couronne, les Républiques, les Roïaumes, et la Religion même, tout auroit été détruit de cette nation, qui portoit la terreur de ses armes jusques au bout du monde: témoin en soit Messine, Gygery; témoin en soit le bombardement d'Alger, la terreur à Tunis, le brûlement de Gênes, la prise de presque toute la Hollande, la trahison de Strasbourg et de Brisac, la vente de Pignerol et de Casal, le soulèvement des mines sourdes en Angleterre, Ecosse et Irlande, les intrigues et les espions par toutes les Cours du monde, l'or et l'argent qu'on distri-*

buoit par tout avec profusion à ces âmes qui en étoient avides, la France s'étant même avisée de donner de pensions jusques aux femmes de quelques Messieurs, de ceux qui sont toujours députés dans les Conseils. Ce petit échantillon avec les intrigues dans les cabinets, et celles avec ceux qui commandoient les armées, tant par mer que par terre, sur tout font voir clairement à Vôtre Majesté, *que la France tenoit déjà avec le Roïaume d'Espagne toute l'Europe dans sa main : mais souvent l'orgueil des titres va devant l'écrasement; Pharaon est jetté dans la mer, Moab le très-orgueilleux est détruit, Hérode frappé et rongé de la vermine. Cet arbre grand, long et fort de France faisait déjà trop d'ombrage sur toute la terre, il a fallu que DIEU ait envoïé non un Ange, mais trois pour en couper les branches. C'est,* Grande et Incomparable Reine, *le Roi Guillaume et la Reine Marie de glorieuse et immortelle mémoire; c'est*

aujourd'hui Vôtre Majesté *régnante avec la sagesse de Salomon, la force de Samson, et la fermeté et le cœur du Roi David.* Vôtre Majesté *est dans ce tems bien heureux la seule Ester de nos jours contre ce cruel et fier Haman, qui avoit donné les ordres par tout, pour détruire le peuple du DIEU vivant; les ordres que* Vôtre Majesté *donne de son Cabinet à ces deux incomparables héros de notre siècle, savoir le Prince et Duc de Malbourouck et son Altesse Sérénissime le Grand Prince Eugène, sont donnés avec tant de sagesse, et exécutés avec tant de fidélité, de courage et de promptitude, qu'ils sont l'admiration de tout le monde: et ces deux incomparables Princes seront toujours en bénédiction sur la terre, et leurs noms ne mourront jamais. J'ai l'honneur de connoître le dernier, et l'un et l'autre sont dignes de posséder la plus belle principauté qu'il y ait en Italie, en Allemagne et en France. Je laisse à ces esprits su-*

blimes l'honneur de les faire briller dans leurs écrits, et de pousser leurs éloges jusqu'au dessus des Cieux. Pour moi je ne puis louër en Vôtre Majesté *aucune singulière vertu : mais je puis dire seulement, qu'elle les possède toutes dans un souverain degré, et sur tout celle que DIEU appelle la plus grande, savoir la charité, que* Vôtre Majesté *répand si secrètement dans son Roïaume, et si universellement sur les Pasteurs des Vallées de Piémont, et sur les sept exilés qui exercent leur Ministére au Duché de Wirtemberg, et autour de Francfort sur le Mein. Je suis aussi ravi de faire savoir au public, que* Vôtre Majesté *seule a bien voulu honorer ma famille de sa Royale pension, et qu'elle a toujours la bonté de se souvenir d'un serviteur de DIEU qui passe* 60 *années : qui en a quarante de Ministère, qui a été persécuté dès sa jeunesse ; qui a couru de tems à autre, d'une montagne et d'un rocher à l'autre, en résistant par plusieurs*

mois, avec une poignée de monde, aux armes de la France et du Duc de Savoye. Cette histoire a roulé par des précipices, et couru d'un vallon à l'autre, elle sera donc rude et aspre: mais elle n'en sera pas moins véritable, et si elle n'a pas ce langage poli, qu'on cherche dans ce siècle, on y remarquera un air de sincérité, et la vérité toute pure. Avant que de mettre fin à cette épitre, Vôtre Majesté, *toute bonne, toute sage et toute charitable, me permettra bien de lui représenter, qu'on a dit de l'Europe, que si l'Angleterre ne rompt ses fers, elle sera esclave. Béni soit à jamais le DIEU des Cieux, qui a pris* Vôtre Majesté *par sa bonne main droite, pour la poser sur le trône ou elle règne si glorieusement. Les fers sont rompus pour l'Europe: ce grand DIEU veut encore que* Vôtre Majesté *n'oublie point la Sion de son fils, qu'elle ne fasse point de paix, que le chandelier de JESUS Chrît ne soit rallumé dans les lieux, où*

la persécution l'a éteint, comme en Hongrie, en France, et dans la vallée de la Perouse, etc. Que Vôtre Majesté *ait aussi à cœur la délivrance des pauvres Galériens, tant François que Vaudois, dont quelques-uns sont chargés de fers depuis plus de vingt ans, seulement pour cause de leur religion. Ces grâces que les Chrétiens osent espérer de la bonté et de la charité naturelle de* Vôtre Majesté, *attireront les bénédictions du Ciel et de la terre sur sa personne sacrée, obligeront le tout Puissant de lui prolonger la vie, de lui donner un règne glorieux et heureux, de faire fleurir ses armes et ses armées tant par mer que par terre, de bénir son sage, pénétrant et éclairé Conseil, et de faire fleurir de plus en plus cette grande, intrépide et belliqueuse nation de ses Roïaumes jusqu'au tems marqué du doigt de Dieu, qui changera la couronne de ce monde en une couronne éternelle, glorieuse et immortelle, selon ses imman-*

quables promesses. C'est ce que je demande du plus profond de mon cœur au Dieu des Cieux avec des vœux continus, des prières sans cesse, étant avec des ressentiments toujours vifs, pleins de reconnoissance, avec une profonde soumission, et un très-grand respect, oui, plus que personne au monde, et jusqu'au dernier jour de ma vie,

MADAME

DE VOTRE MAJESTE

Le très-humble, le très-obéissant et très-obligé serviteur

HENRY ARNAUD,
Pasteur et Colonel des Vaudois.

PREFACE

La Renommée, les lettres particulières et les gazettes publiques ont rendu à l'Europe un témoignage si fidèle et si surprenant de la valeur extraordinaire que les Vaudois ont fait paroître dans la dernière guerre entre le Roi de France et son Altesse Roïale le Duc de Savoye, que pour avoir fait ce qu'ils ont fait, la raison te force, Lecteur, à reconnoître que l'Eternel a toujours combattu avec eux, et qu'il a voulu

faire éclater leur valeur, afin que, considérant ce petit nombre de fidèles de JESUS, on admire d'autant plus en eux la puissance de sa divine Majesté. Cependant, comme la Renommée n'a parlé qu'en passant d'une valeur si extraordinaire, et que l'Europe sera sans doute bien aise d'en savoir les particularités, avec leur origine, leur religion, les horribles persécutions qu'ils ont souffertes, et la sainte fermeté qu'ils ont néanmoins euë pour le culte divin pendant l'apostasie générale des Eglises d'Occident, et lors que toute la terre couroit après la bête, on a cru devoir donner au Public cette petite histoire. Sans doute, Lecteur, ta première surprise sera de voir que des événemens aussi remarquables que ceux que tu y verras, n'ayent point été plûtòt mis au jour, puis que (comme tu te l'imagines bien) les exemples de généreux et illustres Martyrs qu'on y remarque, auroient été depuis ce temslà, comme ils le vont être, des moïens

très-efficaces et très-puissants pour porter tous les Réformés, à avoir plus d'amour et plus de respect pour la sainte Religion qu'ils professent; mais ne t'étonne point de ce silence, contente-toi de savoir que les maximes de politique l'ayant ainsi voulu, et aïant enfin cessé, il est aujourd'hui permis de contenter ta curiosité.

Si l'on vouloit ici satisfaire au désir de tant d'âmes pieuses et dévotes, qui de tous côtés, et principalement d'Angleterre et de Hollande, demandent depuis longtems à savoir qui sont ces Vaudois dont on a tant parlé: quelle est leur origine, l'antiquité de leur religion, leur créance, leur culte: quelles sont les persécutions que leur Eglise a souffertes, et qui seroient bien aises d'apprendre en même tems les boucheries et massacres qui ont été faits de ces innocentes brebis de JESUS Chrît à la persuasion de Rome idolâtre, la constance et le courage intrépide que ces fidèles Confesseurs du nom de JESUS ont

fait paroître, l'attachement inviolable que leur pauvre Eglise a toujours eu pour la pureté et la simplicité de l'Evangile, et les moïens extraordinaires et surprenans dont DIEU s'est servi pour la conserver au milieu du feu de la guerre, sur tout pendant les dernières: si on vouloit (dis-je) faire un détail de tous ces points, on en feroit assurément une histoire plus ample que celle-ci: mais comme ce n'est point le sujet qu'on s'est proposé, je dirai seulement en passant, que ces Vaudois demeurent dans trois vallées à l'extrémité du Piémont, sous l'obéissance du Duc de Savoye, comme en font foi toutes les cartes et les histoires de Messieurs Gilles, Perrin et Leger, etc. Ces trois vallées s'appellent les vallées de Luzerne, de S. Martin et de la Perouse, et leurs habitants se nomment Vaudois, tirant leur nom du mot latin *Vallis* et non pas, comme on l'a voulu insinüer, de Valdo, marchand de Lion, qui vendit tout son bien pour acheter

la perle de grand prix: il y a encore la vallée de Cluson ou Pragelas, qui est aussi Vaudoise, mais qui a toujours été sous la domination des Rois de France. La Religion des Vaudois est aussi ancienne que leur nom est vénérable; c'est ce que leurs adversaires ont été obligés, par le témoignage de la vérité, d'avoüer eux-mêmes, et principalement Regnerus, Inquisiteur, lors que, faisant rapport au Pape de la religion de cette nation, il lui dit en ces termes, *che sono da tempo immemorabile*, qu'ils sont de tems immémorial. Il ne seroit aussi pas difficile de faire connoître à tout le monde, que ces pauvres fidèles étoient dans les vallées du Piémont, dans celle de Pragelas ou Valcluson, et dans les montagnes du haut Dauphiné, savoir du Briançonnois et de l'Embrunois, plus de trois ou quatre cens ans avant que parussent au monde ces excellens et extraordinaires personnages, Luther, Calvin et autres lumieres de la

réformation et de l'Eglise: aussi leur Eglise n'a-t-elle jamais été réformée comme les-autres; c'est pourquoi aussi elle est appelée évangélique. En effet, on peut dire sans exagération, et sans aucunement imposer au Public, que ces Vaudois sont de ces réchappés d'Italie, lesquels, du tems que l'Apôtre S. Paul y prêchoit Christ crucifié, abandonnèrent ce beau païs, pour se retirer, à l'exemple de la femme du 12. de l'Apocalypse, dans les montagnes de leurs vallées, où ils ont depuis demeuré de père en fils jusqu'à présent, dans la pureté et simplicité de leur Religion, c'est-à-dire de l'Evangile que prêchoit alors S. Paul.

Pour leurs souffrances, elles surpassent l'imagination, tant à cause de leur grande durée, qu'à cause des cruautés horribles dont elles ont été accompagnées: on n'a qu'à lire là-dessus, entre autres, l'histoire de Monsieur Jean Leger, imprimée à Leyden, et l'on verra, en frémissant

infailliblement d'horreur, inhumainement massacrer en 1655 quatorze mille personnes de ces fidèles âmes, avec des particularités si effroïables, qu'il faut avouër que si les Démons sortoient déchaînés des enfers, leur furie et leur rage contre les Chrétiens ne seroient point encore si exécrables, que la barbarie des Papistes l'a été contre les Vaudois. C'est aussi ce qui a donné lieu à Monsieur Werenfels, dans ses thèses soutenües à Basle par Monsieur Reynaudin, présentement Ministre aux Vallées, et à Monsieur Basnage dans son livre, de dire qu'on n'a counnu les Vaudois et Albigeois que par les cruautés et les barbaries qu'on leur a fait souffrir par tout le monde: car ces bonnes âmes alloient autrefois en Hongrie, en Bohême, en Italie, en France, en Angleterre, dans la Calabre et dans les Païs bas, porter la parole de vie à ceux qui la vouloient recevoir. oui, leur zèle a été si grand qu'on

les a vû confesser Christ, et porter sa croix en tous les endroits de la terre.

La France, non contente d'avoir chassé ses plus fidèles sujets: c'est-à-dire les Réformés, qui y étoient, voulant encore que ses voisins en fissent de même, ou plûtôt cherchant encore à étendre toujours de plus en plus ses frontières, fit adroitement insinuer à S. A. R. le Duc de Savoye, qu'il devoit imiter le zèle de Louis XIV, en abolissant aussi l'Eglise des Vaudois, et en les forçant à embrasser sa religion. Ce Prince, quoiqu'alors encore jeune, doüé de pénétration, et son Conseil de beaucoup de discernement et de prudence, aïant peine à en venir à une telle extrémité avec des sujets qui le servoient fidèlement[1], résista généreusement et chrétiennement à cette pernicieuse tentation, jusqu'à ce que Monsieur de Rebenac Feuquieres, Ambassadeur de France, lui aïant un jour dit que le Roi son maître trouveroit le moïen de chasser ces Hérétiques avec quatorze

mille hommes, mais qu'il garderoit pour lui les vallées qu'ils habitoient, il se trouva obligé sur cette espèce de menace de prendre d'autres mesures, et jugeant qu'il y alloit de son honneur et de son intérêt si une puissance étrangère venoit donner des loix à ses propres sujets, passant d'une extrémité à l'autre, il ordonna aux Vaudois de raser tous leurs temples, d'aller à la messe, et de faire baptiser leurs enfans dans les Eglises papistes, le tout sur peine de la vie. Ces pauvres brebis innocentes bien surprises, après avoir en vain donné plusieurs supplications pour obtenir qu'un si cruël arrêt fût révoqué, résolurent de continüer leur culte, de ne point abandonner leur patrie, et de se défendre comme avoient fait leurs prédécesseurs, en cas que s'obstinant à vouloir forcer leurs consciences, on voulût leur ôter la liberté et la vie. Leur Prince, qui ne s'étoit point attendu à une telle résolution, et à aucune résistance, ne se sentant point assez fort

et se piquant pourtant d'honneur, accepta les offres que la France lui faisoit de ses troupes. Les Vaudois se mirent en défense, et furent attaqués le 23 d'Avril 1686. Les François, commandés par Monsieur de Catinat, voulurent avoir l'honneur de donner les premiers, et le firent du côté de S. Germain: mais ils eurent aussi l'honneur d'être bien battus: car on les délogea si vigoureusement des postes qu'ils avoient occupés, qu'ils furent obligés de chercher leur salut dans la fuite, de passer en confusion la rivière du Cluson, sans en chercher le pont, et de se retirer à Pignerol. On n'a jamais pû savoir le nombre des blessés et des morts qu'ils eurent dans cette première action, car ils eurent le soin de les cacher, et de faire entrer la nuit leurs blessés dans la ville: on apprit pourtant, quelques jours après, que les régimens de Provence, du Dauphin, de Plessis Believre, de Clerambaud, comme aussi les Dragons de Provence et de Lalande, y

furent très-maltraités : cependant, on peut assurer que les Vaudois n'eurent que deux blessés, encore le furent-ils au temple de S. Germain, où Monsieur de Villevieille s'étoit jetté avec un gros détachement : il sait ce qu'il lui en coûta, et il y en a une petite relation, mais comme elle n'a pas été rendüe publique, on sera sans doute bien aise de savoir que, lors qu'on eut chassé les François desdits postes qu'ils avoient occupés, au-dessus de S. Germain, Monsieur de Villevieille se sauva dans le temple, où il fut aussitôt investi par les Vaudois : Monsieur Arnaud, qui survint dans le même temps avec un petit détachement, commanda aussitôt qu'on montât sur le toit du temple, pour les y accabler des ardoises du temple, et qu'on fît de petits canaux tout autour pour y faire entrer l'eau et les y néïer : cet ordre fut d'abord obéi, mais la nuit surprenant tout à coup ceux qui y travailloient, en arrêta l'exécution, et favorisa Monsieur de Ville-

vieille, qui se sauva avec son monde par la fenêtre. Si les Vaudois battirent le premier jour les François, ils eurent aussi la gloire et l'avantage, le lendemain, d'arrêter tout court l'armée du Duc de Savoye sur les hauteurs d'Angrogne. Il sembloit que deux si glorieuses journées devoient enfler le cœur des victorieux, mais malheureusement, et par une fatalité toute extraordinaire, ces gens, qui avoient paru intrépides à soutenir la guerre à l'exemple de leurs pères, qui en avoient surmonté trente-deux pour la Religion, devenant tout à coup mous, et leurs cœurs tout glacés, mirent bas les armes le troisième jour, se rendant lâchement à la discrétion du Duc de Savoye, qui faisant trophée d'une si honteuse lâcheté, les fit par grâce renfermer dans treize prisons du Piémont, et éteignit ainsi tout à coup le feu de cette guerre, non pas du sang des Vaudois, mais par leur soumission inespérée.

Ces misérables ne se furent pas sitôt soumis, qu'ils reconnurent la faute qu'ils avoient faite: ils étoient au nombre de quatorze mille dans les prisons, et il y en périt beaucoup davantage qu'il n'en seroit péri dans la plus rude guerre: car sans exagérer, il en mourut dans ces treize prisons jusqu'à onze mille, tant de froid, de chaud, de faim, de soif, que d'une infinité de misères qui les accabloient. Un si grand nombre de morts paroît, à la vérité, comme incroïable: cependant c'est une vérité qui se justifie, en convenant (comme on ne peut pas s'en dispenser) qu'ils étoient entrés au nombre de 14,000 dans les prisons, et que quand on vint à les relâcher, ils n'étoient plus que 3000 qui en sortirent, comme en font aussi foi les petites relations que le Public en a pû voir, et qui furent contraints et obligés d'abandonner leur patrie avec leurs biens. Ce sont ces réchappés de la barbarie des Gouverneurs, Majors, Geôliers et autres

âmes cruelles, qui ont été la semence dont DIEU s'est voulu servir pour replanter la vérité éteinte dans leurs vallées, et qui font la matière et le sujet de cette Histoire, depuis leur refuge et leur entrée en Suisse, jusqu'à la paix faite entre eux et leur Prince: tu y verras, Lecteur, des événemens si dignes d'admiration, qu'il te faudra avoüer hautement que la main de DIEU a toujours été avec eux, comme avec David, Gédéon et Josué: tu y vas d'abord voir la manière surprenante dont toutes ces brebis égarées et dispersées de côté et d'autre se rassemblent par une inspiration divine pour ensemble retourner, malgré les Puissances de la terre, dans leurs héritages dont ils avoient été chassés: mais comme tu pourrois bien peut-être avoir peine à ajouter foi à une si extraordinaire entreprise, ne te la pouvant imaginer par des gens ruinés, pauvres et de toutes manières foibles; sache, Lecteur, qu'il y a en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, à Genève,

aussi bien qu'en Suisse, des âmes saintes et zélées qui, pour le service de DIEU et pour le maintien et l'agrandissement de son Eglise, n'épargnent point les richesses qu'il leur a données; juge de ce qu'ont fait dans une pareille occasion des Couronnes, des Puissances et des Républiques, par ce qu'a fait un homme particulier que je ne puis taire au Public, quoiqu'en cela je sache certainement offenser sa modestie: c'est Monsieur Clignet, Grand Maître des postes de Leyde, dont je parle: c'est lui qui envoïa à ces pauvres gens de l'argent pour acheter les choses nécessaires pour cette entreprise; et je puis ici dire à sa gloire que sans lui la chose auroit été impossible. Ce n'est point aussi la seule charité qu'il ait faite à ceux qui ont été persécutés et le sont encore pour la véritable Eglise de JESUS Chrît, ses aumônes et celles de Mademoiselle sa sœur sont trop grandes et trop agréables à DIEU pour demeurer ensevelies dans les ténè-

bres de l'ignorance. On sait, outre cela, son zèle pour le bien et le repos public, il en a donné des marques fort sensibles, lors que les Allemans, partant pour aller secourir le Duc de Savoye, il fit à ce sujet un prêt de plus de cent mille florins de Hollande: il est vrai que cette somme lui a été rendüe par LL. HH. PP., mais sans intérêt; ce n'est point aussi l'intérêt qui le fait agir: en effet, on ne l'a jamais entendu se plaindre de la perte des grans biens qu'il avoit dans le Palatinat, aussi cette perte ne l'empêche point d'assister puissamment les Réfugiés François et Vaudois, d'une manière qu'il semble que DIEU, en récompensant sa patience par de plus grandes richesses que celles qu'il avoit, l'a établi le dispensateur d'une partie du bien qu'il veut faire à ces pauvres persécutés.

Enfin, après avoir vû toutes les merveilles que contient cette Histoire, tu verras, Lecteur, les Vaudois non seulement glo-

rieusement rentrer dans la possession de leurs héritages, mais même, en conclüant la paix avec leur Prince, entreprendre généreusement sa défense contre la France: ce qui a donné une belle et très-curieuse matière à une seconde partie de ce livre, laquelle, avec l'aide de DIEU, sera dans peu mise au jour. Mais comme je prévois bien qu'après avoir vû les Vaudois rentrés dans leurs vallées, où ils sont encore actuellement en paix avec leur Prince, tu auras sans doute, Lecteur, de la peine à concevoir pourquoi donc il se trouve encore tant de colonies de cette nation établies dans les païs étrangers: je veux bien, cher Lecteur, t'ôter tous scrupules en t'apprenant que S. A. R. le Duc de Savoye aïant, comme je l'ai déjà dit, fait la paix avec les Vaudois, les a entretenus de belles promesses si longtems qu'il a eu besoin d'eux, et que sitôt qu'il a cru pouvoir s'en passer, il a oublié les mesures qu'il gardoit à leur égard. La démarche

qu'on fit de leur faire prêter à tous serment de fidélité entre les mains de Monsieur le Comte de Martiane, Gouverneur de Pignerol, leur avoit promis à tous ensemble une tranquillité parfaite dans leurs vallées, mais, chose surprenante, ce Gouverneur avoit déjà dans sa poche les ordres du bannissement d'une partie de ce petit peuple.

En effet, le Duc de Savoye reconnoissant qu'il ne pouvoit, sans blesser son honneur, chasser de rechef des gens qui, lui aïant rendu des services si importans, avoient été par tout la fraïeur de ses ennemis : et cherchant pourtant un prétexte capable d'affoiblir une petite nation, qu'il jugeoit trop redoutable dans ses Etats, fit publier dans les Vallées Vaudoises un arrêt, par lequel il enjoignoit à tous ceux qui n'étoient pas nés dans lesdites vallées, d'en sortir en dedans deux mois, sur peine de la vie. Voilà la récompense inhumaine que fit éclater un grand Prince, en chas-

sant de ses Etats des gens qui en ont chassé ses ennemis, et qui ont puissamment contribüé à tout ce qui a empêché qu'il n'en ait été chassé lui-même. Voilà, dis-je, la manière dont en usent les Papistes envers les Fidèles de l'Eglise de JESUS Chrît; ils se servent de leur bonne foi, de leur fidélité, de leur vie, de leur sang et de leurs biens, tout autant que le demande leur intérêt, et après ils font gloire de ne leur tenir ni foi, ni parole: ils violent ouvertement, à la face du Ciel et de la terre, l'un et l'autre, et ne regardent en un mot ces Fidèles que comme des chiens, qu'on chasse sur un peu de paille, après les avoir lassés et s'en être bien servi. Prenez donc garde, vous qui lisez cette Histoire, de ne plus jamais vous fier aux promesses, ni aux flatteries des Papistes, puis qu'il n'y a rien de si sacré ni de si solennel, qu'ils ne foulent aux pieds, quand il s'agit de contenter leur ambition et leurs intérêts: songez que mille

années et plus, depuis lesquelles il continüent à tromper le vrai Christianisme, doivent être des trompettes assez fortes pour, perçant vos oreilles, vous apprendre une fois en qui vous devez mettre vôtre confiance.

Le Duc de Savoye voulant absolument que le cruel arrêt dont je viens de parler fût exécuté, et que ces gens, qui pour la plus part étoient établis depuis quarante ou cinquante ans dans les Vallées, aussi bien que ceux delà le Cluson, c'est-à-dire vallée de Pérouse, quoique devenus naturellement Vaudois par la reddition de Pignerol, sortissent tous non seulement des Vallées Vaudoises, mais même du reste de ses Etats: feignant de vouloir un peu adoucir un fiel si amer, leur promit l'étape en traversant la Savoye; mais ces pauvres exilés, au nombre d'environ trois mille, ne furent pas plûtôt en marche, qu'ils virent venir après eux courriers sur courriers, lesquels aïant, avant que d'entrer

en Savoye, demandé sur la montagne Cenis à voir l'ordre qu'ils avoient pour l'étape, la leur prirent et la remportèrent. Qui se seroit jamais imaginé que, pour épargner un peu de pain à un Prince, on l'eût ôté à ceux qui n'avoient point épargné leur sang et leur vie pour son service.

Ce sont là, cher Lecteur, ces Vaudois que tu vois encore aujourd'hui dispersés dans les païs étrangers : car, étant ainsi sortis des Etats du Duc de Savoye, et s'étant réfugiés dans les loüables Cantons Evangéliques de Suisse, ils y ont subsisté, tant des charités de ces bonnes âmes, que des collectes faites pour eux en Angleterre et en Hollande, qui leur ont été fidèlement distribuées par les soins de Monsieur Isaac Behaghel, Banquier à Francfort, qui s'en est si fidèlement acquitté, que Sa Majesté Britannique a récompensé son zèle d'une chaine et d'une médaille d'or: c'est ainsi, dis-je, qu'ils ont ainsi subsisté dans la Suisse, jusqu'à ce que Monsieur Valke-

nier, alors Envoïé de L. H. P. à Zurich, par un zèle tout extraordinaire, et par un esprit digne d'admiration, leur a procuré sous la domination de quelques Princes Allemans, avec des priviléges, des terres, où ils ont formé des colonies, savoir la plus grande partie dans le Duché de Wirtemberg, et les autres dans les Etats du Margrave de Dourlac, du Landgrave de Hesse-Darmstatt et du Comte de Hanau, où ils ont en tout quatorze Eglises Vaudoises, qui avec l'Eglise réformée de la Colonie Françoise de Canstatt, dans le Wirtemberg, font ensemble un Sinode. Des Ministres de ces Eglises, il y en a sept qui, avec leurs Maîtres d'école, sont gagés de sa Majesté Britannique, laquelle, outre cela, par une générosité Roïale, continuë d'honorer toujours Monsieur Arnaud d'une pension pour élever honorablement sa famille : et quatre autres de L. H. P. Les autres le sont de leurs Princes, et de leurs colonies, et tous comblés des faveurs,

qu'ils reçoivent des Princes sous les douces loix desquels ils sont, vivent ainsi dans leurs colonies, en priant DIEU pour la conservation de leurs Bienfaiteurs. Après avoir ainsi prévenu la curiosité, où le seul titre de ce livre peut jetter le Lecteur, allons voir comment ces Vaudois encore exilés, et ceux qui sont demeurés paisibles dans les vallées, y sont rentrés, et convenons avec Monsieur Jurieu, Pasteur et Professeur à Rotterdam, que les deux témoins dont le Saint Esprit parle au 11. chapitre de l'Apocalypse, qui ont été vaincus et mis à mort par la bête, sont justement ces peuples Vaudois, qui ont résisté à la cruelle bête Romaine pendant plus de onze cens années, et si on peut dire que la femme qui s'enfuit au désert pour éviter la fureur du Dragon, est cette pauvre Eglise qui a été dans ces montagnes de tout tems où elle a été nourrie de DIEU pour un tems, et pour des tems : on peut aussi assurer que ces deux témoins ressuscités

sont aussi justement ces pauvres Vaudois, qui sont rentrés dans leurs vallées après trois jours et demi, c'est-à-dire trois ans et demi, qui est le véritable tems qu'ils ont été hors de leur patrie, et que le véritable Evangile étoit mort dans leurs vallées, où il est miraculeusement ressuscité à la gloire de DIEU.

HISTOIRE REMARQUABLE

DE LA

GUERRE DES VAUDOIS

ET DE

LEUR RETABLISSEMENT

DANS LEUR PATRIE

L'Histoire, qu'on se propose d'écrire, est si admirable dans toutes ses circonstances, qu'une nuë exposition de ses événemens aura assez de quoi satisfaire le Lecteur, sans qu'il soit besoin de rien emprunter de l'art. Il suffira de les rapporter avec ordre et avec beaucoup de fidélité, ce que n'ont pû faire diverses personnes, que l'avidité pour le gain a portées à donner au Public, avec une précipitation accompagnée de ses ordinaires imperfections, des relations estropiées et fort éloignées de la vérité de celle-ci, qui a été dressée sur les mémoires de ceux qui ont eu la principale direction des affaires des Vaudois.

C'est le nom de cette poignée de gens, qui habitent dans les Vallées du Piémont, et c'est aussi de là qu'ils l'ont tiré, comme feu Monsieur Jean Leger l'a prouvé incontestablement dans la première partie de la grande Histoire qu'il donna, il y a plus de 30 ans. Les grands démélés qu'ils ont eus avec la Cour de Rome les ont fait passer sous ce nom, vers le milieu du douzième siècle, et ainsi avant ce Valdo de la réforme. duquel on prétend faussement qu'ils l'aient tiré.

Ils n'ont jamais manqué de traverses, et sur tout pour la Religion. On les a souvent promenés devant les tribunaux ecclésiastiques, et fort souvent aussi attaqués à main armée. Mais il faut avoüer que de trente-deux guerres qu'ils ont soutenuës avec beaucoup de conduite et de valeur, la trente-troisième, qui a été la dernière, a été la plus violente et la plus déplorable, puis qu'on y est venu à bout de les arracher de leurs demeures, ce que d'autres secousses n'avoient pû faire, quoiqu'elles les eussent fort diminués, tant par des massacres que par des proscriptions, puis qu'outre ceux qu'ils perdoient dans les combats, ils n'ont jamais fait de paix qu'il ne leur en ait coûté le bannissement de plusieurs autres et le retranchement de quelques lieux d'exercice et de quelques-uns de leurs droits.

Je ne m'arrêterai pas ici à parler des Puissances qui les ont traités si déplorablement, je me contenterai seulement de dire que l'une s'est toujours excusée sur ce qu'elle y avoit été contrainte par l'autre. Plusieurs actes publics et un manifeste publié exprès en ont assez parlé. Comme c'est précisément le retour de ces exilés que j'entreprends de décrire, je ne m'étendrai pas sur leur sortie, qui a déjà été publiée par un habile homme, qui n'a pas seulement représenté par combien de cruautés inouïes il avoit pû se faire que de quatorze mille Vaudois qui, contre la parole écrite d'un Prince de la maison de Savoye, avoient été jettés en diverses prisons du Piémont, il n'en resta qu'environ 3000, qui ressembloient plus à des ombres qu'à des hommes, lors que S. A. R. de Savoye leur donna la liberté de se retirer en Suisse, en vertu d'un traité conclu avec les Cantons Protestans: mais qui a encore si bien exprimé ce que l'arrivée de ces squelettes mouvans eut de touchant et de tendre à Genève, soit par rapport à leur misère, soit par l'empressement charitable des habitans de cette République à les soulager, que je lui suis très-obligé de ce qu'il m'a dispensé de parler d'un spectacle qu'on auroit de la peine à soutenir sans se trop abandonner à la douleur, et sur tout quand on vient à se représenter ces sentiments mêlés de joye pour ceux qui retrouvoient leurs parens, et

d'amertume pour ceux qui en apprenoient la mort par les brigades, qui arrivoient de jour en jour au Pont d'Arve. Les Genevois s'entrebattoient à qui emmèneroit chez soy les plus misérables, plusieurs même les y portoient entre leurs bras, après les être allés recevoir où les Etats se séparent: on avoit la douleur d'en voir mourir quelques uns en arrivant, et le plaisir d'en voir arriver d'autres assez à tems pour être secourus, et partant mis en état de suivre leurs camarades qui, après s'être suffisamment remis, et avoir été habillés selon leurs besoins, étoient déjà passés en Suisse pour de leur part exécuter un traité, dont on n'avoit pas fait scrupule de violer divers articles.

Suivons-les un peu dans le païs des Cantons Evangéliques: y étant tous arrivés en février 1687, ils y trouvèrent pour nourrissiers ceux qu'ils avoient eus pour libérateurs, et furent la plus part dispersés dans les villes et villages du Canton de LL. EE. de Berne, où ils auroient bien eu sujet d'être satisfaits de leur sort, si l'envie de retourner dans leur païs n'avoit incessamment agité leurs esprits. En effet, ne comptant pour rien la vie s'ils ne la passoient où ils l'avoient reçuë, ils se résolurent d'y retourner à quelque prix que ce fût. Pour cela ils firent trois tentatives, et quoiqu'il n'y ait eu que la dernière qui leur ait réussi, je dirai pourtant en passant

deux mots des deux premières, qui pensèrent leur ôter les moiens et l'espérance d'en venir à bout.

Quant à la première tentative, comme elle fut faite à l'aventure, sans chefs, presque sans armes, sans la participation de ceux qui prenoient soin de leur conduite, tumultuairement et sans avoir pris les mesures nécessaires pour une telle entreprise, il ne faut pas s'étonner si leur dessein échoüa à Lausanne, lors que le Bailli de cette ville les ayant empêchés de s'embarquer à Ouchi, leur ordonna de la part de Leurs Excellences de Berne de se retirer chacun chez soy.

Si cette première tentative se passa sans avoir fait beaucoup d'éclat, il n'en fut pas de même de la seconde, car celle-ci aïant été concertée avec prudence, les mena bien plus loin. La première chose que firent ces bonnes gens, fut d'envoier trois hommes pour reconnoître le païs. Ces trois hommes, qui étoient le premier de la vallée de S. Martin, le second de celle de Quayras, et le troisième de celle de Cluson ou Prajelas, avoient ordre non seulement de découvrir des chemins détournés, de marquer les routes par les montagnes les plus hautes, afin de passer les rivières à leurs sources, mais aussi de faire leur possible pour engager ceux qui étaient encore autour de leurs vallées, à leur faire cuire du pain pour leur arrivée, et à le leur faire tenir secrète-

ment dans les lieux dont ils convinrent ensemble. Il est bon de remarquer que dans ces vallées, on cuit presque toujours le pain jusqu'à une dureté qui égale celle du biscuit de mer, ce qui fait qu'il se conserve longtems.

Ces trois voïageurs furent assez heureux en allant, mais il n'en fut pas de même en retournant, car parce qu'ils ne suivoient pas le grand chemin, il y en eut deux qui furent regardés et pris pour des voleurs dans un lieu des plus sauvages de la Tarentaise; en effet, on les arrêta, et aïant été interrogés pourquoi ils ne tenoient pas les routes ordinaires, ils répondirent que faisant négoce de dentelle, et sachant qu'il s'en faisoit dans le païs, ils alloient ainsi d'un lieu à l'autre pour en acheter. Quoique cette réponse parût assez plausible, on ne laissa pourtant pas que de les fouiller: on leur trouva quelques feuilles de papier blanc, qui inspirèrent quelque soupçon, et effectivement on les présenta au feu, pour voir s'il ne s'y découvriroit point quelque écriture qui les rendît criminels; mais rien n'aïant paru, on s'avisa enfin de leur présenter des dentelles pour voir s'ils se connoissoient en cette sorte de marchandise, dont ils disoient faire trafic. Ce petit artifice pensa les perdre, car celui de Prajelas aïant offert six écus d'une pièce qui n'en valoit pas trois, le Châtelain et les habitans qui étoient

présens, se fortifiant par là dans la pensée qu'ils étoient plûtôt des espions que des marchands, prirent leur argent et les jettèrent dans une prison. Etant ensuite interrogés dans toutes les formes de justice, ils persistèrent dans leur première déclaration, et celui de Quayras, qui avoit porté la balle en Languedoc, aïant dit qu'il pouvoit donner bonne raison des lieux de cette province et, entre autres, de Montpellier et de Lunel, comme y aïant trafiqué, on fit venir un homme de même profession et qui avoit souvent été dans les mêmes endroits, sur tout à Lunel. Cet homme avoüa que tout ce qu'en disoit le prisonnier étoit vrai: aussi furent-ils relâchés au bout de huit jours, sans pourtant que leur argent, qui montoit à dix écus, leur fût rendu.

Le rapport que firent ces trois hommes se trouvant favorable au dessein des Vaudois, soit par rapport à ce que tout leur païs étoit habité par des étrangers, soit parce qu'ils voioient les moiens d'y pouvoir retourner par de certains chemins, qu'on croïoit jusques là impraticables, porta leurs directeurs à tenir un conseil, où la résolution fut prise de faire une seconde tentative, et étant convenu de la faire par le païs de Vallais et par le Mont S. Bernard, le rendez-vous fut donné dans la plaine de Bex, village à l'extrémité du Canton de Berne, et à une petite lieuë de S. Maurice, petite ville du Vallais.

Ils prétendoient se rendre au rendez-vous sans qu'on s'aperçût de leur dessein : mais quoiqu'ils marchassent et de nuit et par divers endroits, ils ne purent pourtant pas dérober leur marche à Leurs Excellences de Zurich et de Berne, non plus qu'à la Ville de Genève, où leur entreprise fut découverte par la désertion de quelques soixante Vaudois qui servoient dans la garnison, et qui s'étoient retirés au Païs de Vaud. Il y a aussi bien lieu de croire que les avis mutuels que se donnèrent ces trois Villes du nouveau projet des Vaudois, furent la cause qu'ils ne reçurent pas à tems un bateau qu'ils avoient arrêté quelques jours auparavant pour leur porter des armes près de Villeneuve, petite ville située au bout du lac de Genève, tout proche du Vallais. Le bruit de cette nouvelle entreprise aïant donc éclaté, les Savoyards et les Vallaisans allumèrent leurs signaux, se mirent en défense et sur tout firent bonne garde au pont de S. Maurice, par où il falloit nécessairement passer, à moins qu'ils n'eussent voulu traverser le Rhône au dessous, comme ils l'auroient aussi fait, s'il leur avoit été possible d'avoir les bateaux nécessaires. Dans le tems donc que ces pauvres gens, qui ne composoient qu'une troupe de six à sept cens hommes, songeoient à ce qu'ils pouvoient faire dans une conjoncture déjà assez fâcheuse pour eux, Monsieur Frédéric Thormann, Bailli et Gou-

verneur d'Aigle, s'étant rendu à Bex qui est de son ressort, les fit assembler dans le Temple, où il leur tint un discours tout à fait édifiant, car après leur avoir dit, les larmes aux yeux et en les exhortant à la patience, que DIEU se souviendroit des pauvres Vaudois, et qu'approuvant et favorisant le zèle qu'ils témoignoient pour rétablir la Religion, où elle n'avoit jamais été éteinte, il les remèneroit infailliblement un jour dans leur patrie, il leur fit adroitement comprendre qu'il y auroit de la témérité et même de la folie, à persister dans une entreprise qui étoit déjà éventée et dont les suites ne pouvoient plus leur être que très-funestes. Aïant ainsi un peu remis leurs esprits, et Monsieur Arnaud, leur Pasteur et Chef de l'expédition, aïant achevé de le faire en leur exposant ce petit verset du chapitre 12 de S. Luc : *Ne crains point, petit troupeau*, et leur faisant entendre que DIEU avoit son tems, ce généreux Bailli et Gouverneur, non seulement les conduisit à Aigle, où il leur fit distribuer du pain et des logemens chez les plus commodes de la ville, se chargeant lui-même des principaux officiers et sur tout dudit Sieur Arnaud, mais même, pour comble d'humanité, il leur prêta deux cens écus pour aider à la retraite de ceux qui habitoient aux extrémités de la Suisse. Toutes ces humanités et toutes ces douceurs firent qu'ils ressentirent plus vivement la

dureté des habitans de Vevay : ceux-ci, par ordre du Conseil de la ville, non contens de ne les pas recevoir, refusèrent encore de les loger aux environs de la ville, et défendirent sur de rigoureuses punitions de leur donner des vivres, comme ils l'apprirent d'une femme veuve qui, malgré les défenses et au péril de voir raser sa maison, ne laissa pas que de leur en apporter dans un pré, où ils campoient. Quoique cette espèce d'inhumanité de Messieurs de Vevay ne fût qu'une obéissance à un ordre supérieur, dont la politique et des raisons d'Etat n'avoient pour but que de faire en sorte que les Vaudois, se trouvant ainsi maltraités, s'éloignassent au plûtôt de la frontière, il seroit pourtant difficile de dissuader ceux qui croient que le Ciel les en a punis par le feu, qui quelque temps après dévora presque toute cette ville, sans avoir endommagé la maison de cette pauvre charitable veuve, quoiqu'elle fût enclavée au milieu de celles qui furent consumées.

Le contretems de cette seconde entreprise, qui fut faite en Juin 1688, fut doublement préjudiciable aux Vaudois: car le Duc de Savoye aïant par là découvert ce qu'ils avoient dans l'âme, et sachant ce qu'ils seroient capables d'exécuter quand ils s'y prendroient comme il faut, ne se contenta pas des corps de garde que les officiers de ses milices avoient fait mettre

sur toutes les routes, et principalement aux environs de Genève, comme à S. Julien, à Lancy, aux Tremblières et à Chêne, de même qu'à Belle Rive et sur tout le long du bord oriental du lac, en ce qui lui en appartient; mais il envoïa encore dans le Chablais deux régimens d'infanterie qui faisoient environ 2000 hommes. Ces régimens étoient commandés par deux personnes de naissance et de mérite: le Comte de Bernex, de la maison de Rossillon, étoit Colonel de celui de Chablais, et le Marquis de Coudrée, de la maison d'Allinges, de celui de Montferrat, et étoit outre cela Maréchal de camp, ou, comme on les nomme en Piémont, Général de bataille; ils furent suivis de quelques Dragons, ce qui, faisant quelque ombrage à la Ville de Genève, cette République renforça sa garnison.

Le deuxième inconvénient, qui arriva aux Vaudois de leur seconde entreprise, fut que leur Prince en aïant fait une grosse querelle à Messieurs de Berne, les accusant de mauvaise foi et d'avoir favorisé le projet de cette irruption dans ses Etats, ils se trouvèrent tellement offensés d'un reproche si contraire à l'honneur et à la fidélité avec laquelle ils observent leurs traités et leurs alliances, qu'ils commencèrent à regarder les Vaudois de mauvais œil, et songèrent à les éloigner de leurs frontières: pour, par une telle conduite, ôter au Duc de Savoye

tout soupçon d'intelligence. Messieurs de Zurich, concevant aussi une pareille indignation contre eux, convoquèrent à Arau une assemblée des Cantons Evangéliques : on y appela les plus considérables des Vaudois, savoir deux de ceux qui étoient réfugiés dans le Canton de Berne, deux de ceux du Canton de Bâle, autant de celui de Schaffouse, et un de ceux de S. Gall et de Neufchatel: ce fut dans cette assemblée où on leur déclara qu'on ne les vouloit plus souffrir, et qu'on leur ordonna de se retirer des Cantons et lieux où ils habitoient. Comme (depuis leur entreprise échouée il y avoit deux mois) on n'avoit pas laissé de leur donner de quoi subsister tout comme auparavant, et que même Leurs Excellences Messieurs de Berne leur avoient offert l'isle qui est sur le lac d'Iverdun et de Morat pour y habiter et pour la cultiver, ils ne furent pas peu surpris d'entendre un ordre qui leur prescrivoit de sortir du païs. On leur proposa d'aller dans le Brandebourg et ils s'en défendirent, représentant le grand éloignement: mais comme cette défaite fit entrevoir à Messieurs de Berne qu'ils s'en défendoient parce qu'ils avoient toujours à cœur leur patrie, ces Messieurs, pour vaincre une obstination qu'ils jugeoient dangereuse, commandèrent à ceux qui étoient dans leur Canton d'en sortir dans un tems qui leur fut fixé. Ils obéirent donc et aïant pris leur route par

la Capitale de Berne, ils eurent pourtant la satisfaction d'y reconnoître que la manière sévère dont on en usoit à leur égard, n'étoit qu'une maxime et une politique d'Etat : car, outre les grandes caresses qu'on leur y fit, le Secrétaire de la ville leur distribua de l'argent lors qu'ils s'embarquèrent sur l'Aar, pour aller sur les terres des Cantons de Zurich et de Schaffouse, et ensuite plus loin dès que l'occasion s'en prèsenteroit.

Le païs de Wirtemberg, qui n'étoit pas fort éloigné des lieux où on les avoit fait aller, sembla les accomoder par rapport au terroir, qui est très-fertile tant en pâturages qu'en vignobles. Ils y députèrent donc trois personnes d'entre eux, qui s'étant adressées à Monseigneur le Duc Frédéric-Charles, pour lors administrateur, oncle et tuteur du Duc Eberhard-Lonis, aujourd'hui glorieusement régnant, trouvèrent en S. A. S. et en son Conseil des dispositions favorables à leur accorder tout ce qu'ils demandoient, et en effet il leur accorda quelques terres : mais les Vaudois, dont le but étoit de toujours faire corps, ne pouvant demeurer ensemble, parce qu'on les vouloit séparer, supplièrent Messieurs de Zurich et de Schaffouse de leur permettre de passer leur quartier d'hiver dans leurs païs.

L'intercession des Ministres des Cantons, et celle de quelques-uns de Genève, ne contribuèrent pas

peu à leur procurer cette permission: les grosses collectes qu'on avoit faites pour eux en Angleterre et en Hollande n'y nuisirent pas : cette dernière montoit seule à quatre-vingts douze mille écus, et Son Altesse Sérénissime le Prince d'Orange, ensuite si glorieusement devenu le Roi de la Grande Bretagne, envoïa Monsieur de Convenant, cy devant Conseiller à Orange, pour en faire la distribution avec une juste économie.

Tout cela pourvoioit bien à la nourriture et à l'entretien de ces pauvres exilés: mais il s'agissoit toujours de leur trouver des demeures fixes, ce qui n'étoit pas fort aisé: après divers projets, dont quelques uns les envoioient jusques dans le nouveau monde, la puissance, la libéralité et les offres de feu Son Altesse Electorale de Brandebourg firent enfin déterminer Messieurs des Cantons de Suisse, et tous ceux qui avec eux s'intéressoient pour les Vaudois, de leur proposer d'aller habiter dans la marche de Brandebourg les terres qu'on leur y offroit à des conditions très-avantageuses.

Comme quelques uns des leurs avoient déjà été sur les lieux, et qu'ils leur dépeignoient le païs fort éloigné et fort incommode, soit à cause de la langue, soit à cause du climat qui est, en effet, très-différent du leur: toutes les douceurs et toutes les marques de tendresse extraordinaire qu'ils avoüoient en

même tems avoir reçuës de feu Monseigneur l'Electeur de Brandebourg, ne firent pourtant point assez d'impression dans leurs esprits pour les porter à tant s'éloigner: au contraire, ils déclarèrent ouvertement aux personnes autorisées qui leur en parloient de la part de Messieurs de Zurich, qu'ils ne pouvoient se résoudre à en prendre le chemin.

On jugea qu'il y avoit de la bizarrerie et trop de délicatesse dans un refus si obstiné, ce qui causa que, ne gardant plus de mesure avec eux, on les traita et on leur parla fort rudement; jusques là qu'il se faisoit peu de prédications, où l'on ne tombât sur leur chapitre: sans pourtant que tout cela fît aucun effet, car ils étoient déjà prévenus qu'il y avoit une dureté des plus étranges à les presser comme on faisoit. Cependant Messieurs les Suisses, scandalisés au dernier point du peu de complaisance de ces pauvres gens à embrasser un aussi bon parti, que celui qu'on leur proposoit, se trouvèrent si choqués de cette opiniâtreté, que n'en voulant eux-mêmes point démordre, ils leur firent comme par force signer un acte, par lequel ils promirent enfin d'aller où on vouloit qu'ils allassent: mais quoique Monsieur Arnaud eût lui-même signé cet acte, il ne laissa pourtant point de protester contre, disant qu'on les violentoit.

Joint à ce qu'ils avoient signé leur marche en Brandebourg, on leur insinua encore si adroitement dans l'esprit la nécessité où ils étoient de s'y rendre, qu'il y en eut enfin plus de 800, tant hommes, femmes, enfans que domestiques, qui s'y résolurent. Ceux-ci passant alors pour les plus raisonnables, on les escorta aussi loin qu'on put, et on obtint en leur faveur non seulement des passeports, mais encore toutes sortes d'offices et de facilités des Princes, sur les Etats desquels ils devoient passer jusqu'à Francfort sur le Mein. Etant arrivés en cette ville, Monsieur Choudens de Grema, réfugié du païs de Gex et Conseiller d'ambassade, vint les y prendre de la part de S. A. E. de Brandebourg, pour les conduire à Berlin. Ils y furent reçus de feu sadite Altesse Electorale avec une cordialité digne de la grandeur d'âme et de la piété incomparable de ce magnanime et auguste Prince : ce qui, joint à l'accueil favorable qui avoit déjà été fait dans son illustre Cour à tant de pauvres Réfugiés François, porta un particulier à former le beau dessein d'une estampe d'une grandeur et d'une beauté toute singulière : et cela pour la faire voir au Public, comme une espèce de monument en mémoire d'une si chrétienne et si généreuse hospitalité. La planche en fut gravée par le fameux Thurneisen de Basle, et Monsieur Hoffmann, Professeur de l'histoire en la même ville, en fit les de-

vises et les inscriptions; on ne les rapporte pas ici, parce qu'elles grossiroient trop ce volume : on se contente d'y insérer le discours qui fut adressé au digne successeur de ce grand Prince, aujourd'hui si justement élevé à la dignité de Roi de Prusse, lors que ladite estampe lui fut présentée :

SERENISSIME PRINCE

BIEN que de toutes les actions éclatantes et héroïques, qui ont rendu si considérable dans le monde la saerée personne de sa défunte Sérénité Electorale, le grand Frédéric-Guillaume de Brandebourg, il n'y en ait aucune qui ne mérite que la glorieuse mémoire s'en transmette à la postérité, non seulement par la plume des meilleurs historiens, mais encore par des monumens gravés sur le marbre et sur le bronze, tout le monde tombera d'aeeord, Sérénissime Prince, *que ce qui a sur tout couronné les grands et innombrables exploits de l'auguste Père de votre Sérénité Electorale, est cette œuvre si sainete, que ce grand Prinee non moins pieux et bienfaisant que doüé de toute les autres qualités qui font les véritables héros, a faite d'une manière si illustre, prineipalement dans les derniéres années de sa belle*

vie, puis que c'est de la sorte qu'il faut que je parle de cette généreuse et chrétienne hospitalité, par laquelle il plut à sa Sérénité d'accueillir si humainement et de soulager avec une charité si grande tous ceux d'entre les Protestans François et Vaudois qui, réduits par un dur exil à la nécessité de recourir à la bienveillance et à la protection des Puissances étrangères, ont eu dans leur disgrâce ce bonheur, que de pouvoir mettre le pied dans vos Etats; grâces, Sérénissime Prince, *qui ont monté à un tel degré, qu'on seroit obligé de dire que tous ces affligés auroient plus que mérité leurs amertumes et leurs pertes si, ayant trouvé dans ce puissant asile de quoi s'en consoler et s'en remettre, ils venoient à oublier tant de faveurs si signalées, ou si même, pour montrer combien le ressentiment en est gravé dans leurs cœurs, ils ne mettoient tout en usage pour faire que non seulement tout ce que la terre porte d'hommes aujourd'huy, mais encore tous les siècles à venir connoissent, s'il est possible, tout le prix d'une action si brillante et du plus grand exemple qui fut jamais.*

Aussi, Sérénissime Prince, *la haute estime que tous ces Réfugiés si bien reçus en font, et ce qui, en attendant que le tems leur suggère des manières de la témoigner qui passent, comme il le faudroit*

tout ce par où les hommes ont jamais tâché d'éterniser leur reconnoissance, les a portés à emprunter le burin d'un des plus fameux graveurs de l'Europe, pour s'efforcer de donner dans ces estampes que j'ai l'honneur de présenter à V. S. E., quelque ébauche du moins de ce qu'ils souhaiteroient de pouvoir exprimer plus parfaitement. Et ce qui fait, Sérénissime Prince, *qu'ils osent d'autant plus se flatter que V. S. E. daignera jetter avec agrément quelques uns de ses augustes regards sur cette marque de leur zèle, c'est que tout ce qui concouroit à rendre illustre ce grand Frideric-Guillaume, brillant avec le même éclat en la sacrée personne de son Sérénissime Successeur, ils se sentent obligés de faire savoir à toute la terre qu'ils expérimentent de la part de* Vôtre Altesse Sérénissime, *avec accroissement plûtôt qu'avec aucune diminution, les mêmes bontés qu'ils avoient éprouvées sous le règne précédent.*

Ce qui fait qu'ils ne cessent de prier Dieu, *qu'il lui plaise de donner au règne de V. S. E., avec une longue durée, une telle prospérité, qu'entre autres grandes satisfactions, elle ait sur tout celle de voir Madame son Auguste et Sérénissime Epouse, continuer de donner, par son heureuse fécondité, aux vœux ardens de l'Allemagne et de*

l'Eglise, un bon nombre de ces incomparables Princes qui ne cesseront point d'être les ornemens et les appuis de l'une et de l'autre.

Après une digression si juste, retournons au gros des Vaudois que nous avons laissé en Suisse. Ceux-là eurent besoin de toute leur constance, pour essuier toute la froideur qu'on affecta de leur continüer, comme pour leur faire comprendre qu'il falloit absolument qu'ils sortissent des Cantons, et qu'ils se cherchassent eux-mêmes des lieux d'habitation, puis qu'en refusant d'aller avec leurs camarades, ils n'avoient pas voulu agréer ceux qu'on leur avoit procurés avec beaucoup de peine. Voïant donc qu'il le falloit, ils se déterminèrent à défiler chacun suivant ses vuës et ses inclinations; il est vrai qu'ils penchoient fort à se reglisser du côté de Genève, mais comme les Magistrats de cette sage République avoient pris des mesures opposées à ce dessein, ils se virent obligés de se répandre dans le païs des Grisons, sur les frontières du Wirtemberg, et en quelques endroits du Palatinat qui leur furent assignés par ordre de l'Electeur Philippe-Guillaume de Neubourg, qui vivoit encore alors et qui auroit bien voulu repeupler ses Etats, que les guerres ont si si souvent désolés.

Il sembloit que ces pauvres errans eussent enfin trouvé ce qu'ils cherchoient, et qu'ils n'alloient plus songer qu'à bien s'établir, mais aïant toujours bien d'autres vuës, Monsieur Arnaud, après avoir eu le soin de les loger, voulant judicieusement profiter de ce petit intervalle de tems, accompagné d'un Capitaine Vaudois nommé Baptiste Besson, de S. Jean, se rendit en Hollande pour y communiquer leur dessein à Monseigneur le Prince d'Orange, depuis le Roi de la Grande Bretagne, et à quelques autres Seigneurs, qui prenoient à cœur les intérêts des Vaudois. Ce Prince de glorieuse mémoire, apprenant dans une des audiences qu'il donna à Monsieur Arnaud, que les Vaudois persistoient toujours dans le dessein de rentrer dans leurs vallées, dit à ce Ministre qu'il loüoit fort son zèle et sa piété, et l'exhorta sur tout à les tenir en corps, afin que ces anciennes Eglises ne vinssent point à se perdre par leur séparation, et lui aïant recommandé d'avoir encore un peu de patience et de ne point perdre courage, il leur donna à tous deux de quoi faire leur voïage, en retournant vers leurs gens.

La Providence, qui conservoit ce petit peuple, pour en faire un exemple des merveilles que l'on verra ci-après avec étonnement, sembloit n'avoir pas voulu mener ce petit troupeau dans un païs où il pût demeurer, comme pour faire voir qu'elle vouloit que

ces pauvres gens retournassent dans leur patrie. En effet, à peine avoient-ils commencé à s'y établir, que la suite des démêlés qui survinrent entre Monsieur le Duc d'Orléans et Monsieur le Duc de Neubourg, devenu Electeur Palatin, les obligea à chercher leur sûreté dans la fuite, ne jugeant point à propos de devenir la victime des François, dont ils n'avoient déjà que trop ressenti la fureur. Sans donc se laisser trop éblouïr des terres et des priviléges dont l'Electeur Palatin les mettoit en possession, ni même des offres du Duc de Wirtemberg, qui vouloit donner service aux plus valides et nourrir les autres, ils se résolurent d'abandonner tous ces avantages, pour échapper à leurs ennemis. Mais la question étoit de savoir où se retirer : car de passer plus avant en Allemagne, ils prévoïoient bien que l'embarras de leurs familles les retardant, causeroit leur perte, en les faisant tomber en proie à ceux qu'ils vouloient fuir. Dans cette incertitude, ils conçurent, comme inspirés de Dieu, qu'ils ne pouvoient mieux faire que de rechercher leur premier asile, c'est-à-dire de retourner en Suisse, où ils furent effectivement, comme on le va voir, après une petite réflexion qu'il est à propos de faire en cet endroit, en considérant la manière surprenante dont Dieu a remené ce peuple dans ses héritages, permettant que les François, qui les en avoient fait

sortir, aïent été les mêmes qui les aïent remis dans le chemin d'y pouvoir rentrer.

Cette nouvelle disgrâce, qui les vint accabler dans un païs où ils avoient à peine essuié et surmonté toutes les difficultés rebutantes, qui se rencontrent ordinairement quand on commence à se vouloir établir dans un païs étranger, et qui leur causa le déplaisir d'abandonner à leurs ennemis la moisson des chères semences qu'ils avoient jettées à la süeur de leurs corps, toucha par bonheur si chrétiennement les peuples des Cantons, qu'effaçant de leur mémoire tous les mécontentemens passés, non seulement ils reçurent à bras ouverts ce reste des Vaudois, mais même envoïèrent au devant d'eux un Secrétaire nommé Monsieur Speyseiger, de qui ils ont reçu mille faveurs, et Monsieur Daude, Ministre réfugié du Languedoc, qui leur a rendu beaucoup de services dans le Wirtemberg, où il étoit plus connu sous le nom d'Olimpe : aïant tenu en leur faveur un discours des plus touchans devant Messieurs de Schaffouse, ces Messieurs envoïèrent encore ledit sieur Speyseiger vers les autres Cantons, pour, en leur représentant que le leur étoit d'une trop petite étenduë pour se charger de tous les Vaudois, leur persuader d'en recevoir une partie. Les lettres de Messieurs de Schaffouse, secondées de celles de Messieurs de Zurich, gagnèrent Messieurs de Berne et les portè-

rent à suivre leur exemple, et à faire sentir à ce peuple affligé les effets de leur charité chrétienne, en les recevant dans les lieux où on n'avoit pas auparavant trouvé à propos de leur donner entrée: car l'on s'étoit d'abord contenté de les loger sur les frontières du Wirtemberg et du Canton de Schaffouse, où ils vivoient des collectes qu'on avoit faites pour eux en Angleterre, en Hollande, en Suisse et ailleurs, desquelles Monsieur Daude, ou Olimpe, qui demeuroit tantôt à Stougarde tantôt à Schaffouse, avoit l'administration. Les voilà donc derechef dispersés en divers endroits de la Suisse protestante, même dans la Comté de Neufchatel, de la Neuveville et de Bienne, gagnant leur vie de leur travail, la plus part chez des païsans, et toujours légitimement, car c'est une chose qui mérite d'être remarquée à leur loüange, que pendant tout le tems de leur exil hors des Vallées, il n'y a jamais eu aucune plainte contre eux de mauvaise conduite ou de malversation en tel lieu qu'ils aïent été, excepté qu'à Zurich un de leurs soldats, en partant, emporta le fusil de son maître, ce qui étant venu à la connoissance de quelques uns des principaux d'entre eux, qui demeuroient à Genève, ledit fusil fut aussitôt renvoïé à celui à qui il appartenoit.

Aïant eu le tems dans ce nouvel état de faire des réflexions, ils reconnurent que le malheur de s'être

vûs si longtems ballottés, ne leur étoit venu que parce qu'ils avoient trop penché à oublier leur patrie, et jugeant que Dieu n'avoit permis cette disgrâce, que pour leur faire d'autant mieux comprendre qu'ils ne trouveroient jamais de repos que chez eux, ils résolurent de rechef d'y entrer à quelque prix que ce fût. Ce qui contribua beaucoup à cette résolution fut que les espions qu'ils avoient envoïés, il y avoit déjà plus d'un an, leur donnoient de bonnes espérances, et qu'ils savoient que le Duc de Savoye avoit retiré les troupes qu'il avoit de deça les montagnes, dès le printems de 1689: soit parce que ce Prince ne craignoit plus les Vaudois, qu'il voïoit éloignés, soit qu'il eût besoin de tout son monde pour mettre à la raison les Mondovisains qui, selon leur loüable coutume, s'étoient encore soulevés.

Si ces deux raisons avoient puissamment contribué à leur dessein, la grande et l'heureuse révolution, qui arriva en Angleterre, fut le sceau qui imprima dans leur cœur la résolution de n'en point démordre. Ils voïoient que le Prince d'Orange, qui les avoit assûrés de son auguste protection, étant entré dans ce Roïaume pour, par une entreprise la plus noble et la plus héroïque qui ait jamais été, y rétablir le pouvoir des loix, qu'on avoit altéré, avoit été proclamé Roi de la Grande Bretagne, et élevé au trône que la désertion du Roi Jaques second venoit de

laisser vacant. L'antipathie qui régnoit comme naturellement entre ce nouveau Roi et celui de France, son zèle pour la religion protestante, qui le regardoit comme son principal protecteur, et ce qu'il devoit à toutes les Puissances qui avoient favorisé et appuié son avénement à la couronne: tout cela flattant doucement les esprits, leur promettoit que l'Angleterre ne manqueroit pas de déclarer la guerre à la France, comme en effet il arriva peu après. Les Vaudois prévoïant donc bien que cette guerre alloit donner assez d'occupations à Louis quatorze, qui s'opposoit le plus à leur retour, et que ce Monarque, se voïant enveloppé dans de grandes affaires, en négligeroit ou mépriseroit sans doute une aussi petite que la leur: ils crurent qu'il étoit tems de lever le masque, et profitant de l'occasion qui leur rioit si à propos, de faire l'entreprise dont nous allons parler.

Comme ces pauvres exilés avoient assez bien reconnu que leurs premières tentatives n'étoient échoüées, que parce qu'ils n'en avoient pas assez exactement gardé le secret: leurs chefs s'attachèrent particulièrement à bien cacher leur nouveau dessein, afin qu'on ne leur fermât point le passage dans les Etats de Savoye, qu'il falloit traverser, et que Messieurs de Berne, ignorant la chose, n'y apportassent aucun empêchement et pussent même se justifier, au cas

qu'on vînt à leur en faire des reproches. Ils prirent donc si bien leurs mesures, concertèrent et conduisirent l'affaire si secrètement, que tout leur monde marchoit sans savoir où.

Leur rendez-vous étoit au Païs de Vaud, dans une grande forêt appelée bois de Nion, qui est entre Nion et Rolle, lieu fort propre à leur dessein, parce qu'ils pouvoient y demeurer facilement cachés, et qu'étant entre deux villes assez bonnes, et fort proches de quelques bons villages, ils en pouvoient très-commodément tirer des vivres; outre qu'étant tout proche du lac, il leur étoit très-facile de s'embarquer la nuit à la sourdine, sans être découverts de qui que ce fût. Ils étoient pour la plus grande partie heureusement arrivés au rendez-vous, où ils n'attendoient plus que quelques uns des leurs, qu'ils jugeoient n'avoir pû sitôt arriver qu'eux, parce que venant de l'autre extrémité de la Suisse, du Wirtemberg et du païs des Grisons, ils avoient plus de chemin à faire, et couroient plus risque d'être découverts, et en effet ils le furent: car il arriva que Monsieur le Comte de Cassati, Ambassadeur d'Espagne vers les Cantons, s'étant aperçu de quelque mouvement qui lui parut suspect, en avertit aussitôt Monsieur le Comte de Govon, Envoïé du Duc de Savoye. Cet Envoïé en fit une si exacte perquisition, qu'enfin il découvrit ces pauvres malheureux au

nombre de 122, y compris quelques étrangers qui n'étoient point du complot, et qui eurent pourtant le même sort que les autres. Non seulement on leur prit leur argent, qui montoit à 500 écus, mais même ils furent dépouillés, garrottés et exposés à toutes sortes d'insultes et d'inhumanités, lors qu'étant transférés à Turin, ils passaient par les païs papistes, jusques là même que passant par le Canton de Fribourg, en haine de la Religion, le Médecin Bastie fut laissé comme mort sous la pesanteur des coups dont on le chargea, et dont il a porté les marques toute sa vie, et enfin ils furent renfermés dans les prisons de ladite ville de Turin, où ils ont croupi misérablement plusieurs mois, pendant lesquels il en mourut quatre qui, comme une chose assez remarquable, s'appeloient tous quatre Daniel, ce qui donna lieu à nos Vaudois de faire allusion à l'histoire de Daniel et des trois autres Hébreux, qui furent jettés dans la fournaise: mais pourtant la comparaison sembleroit beaucoup plus juste, si ces quatre Daniels modernes étoient sortis sains et saufs de leur prison, comme les autres de la fournaise.

Laissons ces infortunés prisonniers attendre leur délivrance, dont nous parlerons quand nous en viendrons à l'endroit surprenant, qui fera le dénouëment de cette Histoire. Ceux qui les attendoient, ignorant ce qui se passoit, lassés d'attendre et craignant

d'être découverts s'ils s'arrêtoient plus longtems, ne songèrent plus qu'à passer le lac au nombre de 8 à 900 qu'ils étoient, et en effet il étoit temps: car un bruit sourd s'étoit déjà répandu aux environs, qu'il y avoit des gens cachés dans le bois de Nion. Ce bruit qui sembloit leur devoir être contraire, leur fut, par une grâce toute divine, fort favorable: car s'étant fait dans les lieux circonvoisins plusieurs gageures, que c'étoient les Vaudois qui vouloient faire quelque nouvelle entreprise, la curiosité porta divers particuliers à se transporter en bateaux aux endroits où on disoit qu'ils étoient.

Les Vaudois, qui n'avoient que quatre petits bateaux arrêtés en païant, jugeant bien que ce n'étoit point assez pour les passer de l'autre côté du lac avec toute la diligence que la nécessité demandoit, se saisirent sans balancer des bateaux de ceux que la curiosité avoit ainsi amenés: de sorte qu'en aïant par ce moïen 14 ou 15 et Monsieur Arnaud, qui se faisoit alors appeler Monsieur de la Tour, aïant fait la prière, ils s'embarquèrent entre neuf et dix heures de la nuit du Vendredi 16 au Samedi 17 d'Août 1689. Comme il y avoit eu le jour auparavant un jeûne général dans toute la Suisse protestante, et qu'on y étoit encore tout plongé dans la dévotion, cela ne contribua pas peu à la tranquillité avec laquelle ils passèrent le lac. Cependant tout cela ne

se passa pas sans une trahison des plus noires: car un nommé Monsieur Prangin, fils de feu Monsieur de Baltazar, qui avoit acheté un bien proche de Nion en Suisse, étant accouru par curiosité comme bien d'autres, après avoir entendu à genoux la prière que fit Monsieur Arnaud, s'en courut comme un Judas tout le reste de la nuit à Genève, et y déclara ce qu'il venoit de voir au Résident de France, qui fut aussitôt à Lion pour faire marcher des Dragons contre cette troupe de Vaudois.

Leur premier trajet fut heureux et sans accident, et si un vent qui s'éleva sépara leurs bateaux en les écartant quelque peu, ce ne fut apparemment que pour en joindre un de Genève, qui leur amenoit 18 personnes de leurs gens. Cependant ils eurent le malheur qu'aïant, après ce premier trajet, renvoié les bateaux pour chercher ceux qui n'avoient pû passer la première fois, il n'en revint que trois, les autres aïant pris le chemin de la fuite, quoiqu'ils fussent païés d'avance: ce qui causa que, ne pouvant attendre, ils se virent obligés d'abandonner plus de 200 hommes des leurs au rivage de Suisse, pour au plus vite lever le piquet d'un lieu où ils étoient trop en danger; ils eurent même le déplaisir de voir que les trois bateaux qui leur étoient demeurés fidèles, remmenèrent plusieurs bons hommes, qui ne voulurent point passer plus avant à moins qu'on ne leur

donnât des armes, et d'apprendre que plusieurs autres encore, qui étoient partis de Lausanne la nuit du 15, aïant été arrêtés en chemin, avoient été relâchés trop tard pour avoir pû arriver au tems de leur embarquement.

Je n'entrerai point dans les motifs qui portèrent les bateliers à en user de la manière susdite: il y a apparence que la crainte de perdre la vie en Savoye, s'ils y étoient pris, et d'être maltraités en Suisse, s'ils y étoient recherchés, y contribua beaucoup: je rapporterai seulement en passant un fait assez particulier, qui est qu'un nommé Signat, réfugié de la ville de Tonneins en Guienne, homme zélé et établi à Nion en qualité de batelier, s'offrit de passer les Vaudois pour rien; en effet, il le fit avec les autres bateliers: mais étant sorti avec son monde de son bateau, pour prendre congé de ses amis, pendant qu'il le faisoit, les autres ses camarades non seulement s'en allèrent, mais même emmenèrent son bateau: il eut beau courir après et crier qu'ils eussent à le venir prendre, pas un d'eux n'en voulut rien faire, de sorte qu'il se trouva fort embarrassé, car de retourner par terre chez lui, il appréhendoit qu'il ne lui en coûtât la vie si les Savoyards venoient à l'attraper. Les Vaudois le voïant dans l'embarras à cause d'eux, lui dirent qu'il ne devoit pas regretter son bateau, puis que s'il vouloit embrasser leur parti,

on lui donneroit, au lieu d'un petit bateau, une bonne maison, ce qu'il accepta en se joignant à eux.

Je puis bien m'imaginer que le Lecteur est dans l'impatience d'apprendre ce que font les Vaudois en si petit nombre, dans un païs déclaré leur ennemi. Ils prirent donc terre vis à vis du bois de Nion, savoir entre Nernier et Ivoyre, deux bourgs du Chablais, dont le premier tire son origine de l'Empereur Néron, et l'autre est formé du mot latin *aquaria*, qui désignoit sa situation sur l'eau, à cause de quoi une ancienne porte de la ville de Genève, qui servoit autrefois à ce que sert aujourd'hui celle nommée la porte de Rive, étoit appelée la porte d'Ivoyre, ou *porta aquaria*, soit par la même raison d'être près de l'eau, soit parce qu'elle menoit au Chablais, où la ville d'Ivoyre étoit peut-être alors plus considérable qu'elle n'est aujourd'huy. Quoi qu'il en soit, les voilà débarqués, avec la résolution de marcher pour recouvrer les armes à la main leur patrie, et y replanter la véritable Eglise de JESUS Chrît. Comme ce qu'ils ont fait pour parvenir à une chose qui paroît comme impossible à si peu de gens, est tout extraordinaire, pour en parler plus clairement et plus régulièrement, je vais rapporter ici jour par jour, mais très-fidèlement tout ce qui s'est passé.

PREMIERE JOURNEE

Monsieur Arnaud aïant avec 14 autres mis le premier pied sur la rive orientale de Genève, posa d'abord de bonnes sentinelles à toutes les avenuës, et s'attacha à mettre le monde en ordre à mesure qu'il débarquoit. Quand tout ce qui put passer fut arrivé, on en forma un corps, que le nommé Bourgeois, de Neufchatel, devoit commander: mais il manqua au rendez-vous; on n'en dit point ici les raisons, parce qu'il sera dans la suite assez parlé de lui. Ce corps fut divisé en 19 compagnies, dont 6 étoient composées d'étrangers, presque tous du Languedoc et du Dauphiné, et les 13 autres de différentes communautés Vaudoises.

Angrogne eut 3 compagnies, et pour Capitaines Laurent Buffe, Etienne Frasche et Michel Bertin.

S. Jean 2, sous les Capitaines Bellion et Besson.

La Tour 1, sous le Capitaine Jean Frasche.

Villar 1, sous le Capitaine Paul Pelenc.

Bobi 2, sous les Capitaines Martinat et Mondon.

Prarustin 1, sous le Capitaine Daniel Odin.

S. Germain, et Pramol 1 sous le Capitaine Robert.

Macel 1, sous le Capitaine Philippe Tron Poulat.

Prals 1, sous le Capitaine Peirot.

Les 6 compagnies étrangères eurent pour Capitaines les Sieurs Martin, Privat, Lucas. Turel, Fonfrede et Chien.

Et comme il y eut divers soldats qui ne voulurent pas se ranger dans aucune de ces compagnies, on en forma une compagnie de Volontaires, et de tous ensemble on fit trois corps, savoir avant-garde, corps de bataille et arrière-garde, selon la manière ordinaire des troupes réglées, laquelle les Vaudois observèrent toujours dans leurs marches. Ils avoient, sans Monsieur Arnaud qu'on peut nommer leur Patriarche, deux Ministres, Monsieur Cyrus Chyon, ci-devant Ministre de l'Eglise de Pont à Royans en Dauphiné, et Monsieur Montoux, du Pragelas, qui avoit premièrement en son païs été Ministre de l'Eglise de Chambons et ensuite de l'Eglise Françoise de Coire, dans le païs des Grisons, où il avoit laissé sa famille pour suivre ses compatriotes.

Après avoir pourvû à leur sûreté, ils invoquèrent le secours du Ciel, à ce qu'il voulût conduire leur entreprise, après quoi ledit Sieur Ministre Chyon alla au premier village pour tâcher d'y obtenir un guide: mais un cavalier Savoyard, qui avoit décou-

vert nos gens au bord du lac, aïant donné l'alarme partout, ce Ministre y fut arrêté prisonnier, et ensuite conduit à Chambéry, où il a été jusques à la paix entre le Duc de Savoye et nos Vaudois.

Ledit cavalier qui donnoit l'alarme, s'étant avancé le pistolet à la main vers nos gens, Monsieur Arnaud avec le sieur Turel et six fusiliers allèrent après lui: mais il fut si promt à faire volte face, qu'il évita, en fuïant, un coup de fusil qu'on lui lâcha; voïant donc par là que tout étoit déjà en alarme, et qu'il n'y avoit point de tems à perdre, on envoïa à Ivoyre quelques officiers avec douze fusiliers, pour porter les habitants de ce bourg à mettre bas les armes et à donner passage. Ceux-ci entendant qu'en cas de refus on menaçoit de mettre tout à feu et à sang, accordèrent à la vérité ce qu'on leur demandoit, et ne laissèrent pourtant pas d'allumer leur signal: ce qui pensa les perdre, car peut-être les auroit-on brûlés, si par bonheur pour eux, on ne s'étoit trouvé dans la disposition de recevoir l'excuse qu'ils apportèrent, que des enfants en avoient fait la faute: de sorte qu'on leur pardonna à condition que le Châtelain et un garde de sel serviroient de guides: il est vrai qu'on les renvoïa après une demi lieuë de marche. Ensuite on prit pour otages le Châtelain de Nernier, avec Messieurs de Coudrées et de Fora, Gentils hommes du païs, qui furent aussi bientôt

après relâchés, les Vaudois ne voulant témoigner que de l'humanité, tant qu'on ne leur résisteroit point. En effet, ils observèrent une discipline si régulière, que les païsans avec leurs Curés s'avançoient pour voir passer cette troupe, et ne pouvoient même s'empêcher de faire des vœux en leur criant: *Dieu vous accompagne;* le Curé même de Filli leur ouvrit sa cave et les fit rafraîchir, sans vouloir en recevoir aucun argent. Quelque tems après, quatre Gentils hommes Savoyards à cheval et bien armés, venant droit à cette petite armée, furent arrêtés par l'avant-garde, et aïant souhaité parler à quelques officiers, ils leur demandèrent l'ordre et pourquoi ils marchoient ainsi armés: leur aïant été répondu que ce n'étoit point à eux à demander l'ordre, et qu'on savoit rien à quel dessein on avoit pris les armes, se trouvant choqués d'une si ferme réponse, ils commandèrent de les mettre bas: mais ils n'en eurent pas plûtôt laché la parole, que découvrant tout le gros, qui s'approchoit, ils changèrent tout à coup de ton, et aïant fait retirer quelques païsans qu'ils avoient avec eux, ils auroient eux-mêmes pris la fuite, si en les arrêtant on ne leur avoit fait mettre pied à terre, et marcher comme prisonniers à la tête de la troupe, ce que l'on fit seulement pour les faire repentir de la témérité avec laquelle ils avoient commandé de mettre bas les armes. Aïant monté une

colline, on trouva environ deux cens païsans sous les armes auprès d'un bois; on fit un détachement pour leur aller donner la chasse, pendant quoi le gros par précaution joignit le bois, dans la crainte qu'il n'y eût quelque embuscade. Monsieur Gropel, Maréchal des logis dans les troupes de Son Altesse Roïale, et le Sieur Mouche, Châtelain de Boëge, qui commandoient ces païsans, ne firent pas grande résistance; après avoir brisé leurs armes et leurs caisses, on en prit quelques uns pour servir de guides, avec menaces d'être pendus au premier arbre s'ils ne s'en acquittoient fidèlement; on emmena aussi un desdits deux Messieurs qui les commandoient, afin qu'il pût rendre témoignage qu'on ne commettoit aucun désordre sur la route: comme on passa proche de sa maison, il voulut donner à rafraîchir, mais on n'y voulut pas entendre, soit parce qu'on ne s'y fioit pas, ou qu'on ne jugea pas à propos de s'arrèter. Jugeant bien qu'on seroit partout sur les armes, on trouva bon de faire écrire un des Gentils hommes dont on a parlé ci-dessus, et il le fit de la manière suivante:

Ces Messieurs sont arrivés ici au nombre de 2000; ils nous ont priés de les accompagner, afin de pouvoir rendre compte de leur conduite, et nous pouvons vous assûrer qu'elle est toute modérée; ils païent tout ce qu'ils prennent, et ne demandent

que le passage: ainsi nous vous prions de ne point faire sonner le tocsin, de ne point faire battre la caisse, et de faire retirer vôtre monde, au cas qu'il soit sur les armes.

Cette lettre, qui fut signée de ce Gentil homme et des autres, et envoiée à la ville de Viû, fit un assez bon effet, car on remarqua ensuite comme une espèce d'émulation sur la route, à qui donneroit le plus promtement ce qu'on souhaitoit. Et en effet on avoit ordonné partout aux païsans de poser les armes, et de fournir à nos voïageurs des montures et des voitures pour leurs hardes, et cela étoit si promtement exécuté, que tout étoit prêt dans tous les lieux où ils arrivoient. Cependant, comme il se trouve toujours des gens qui transgressent les ordres, un païsan tira sur un soldat Vaudois, mais l'aïant manqué et le soldat le poursuivant, il jetta ses armes et fut prisonnier. Un autre soldat tüa un païsan qui fuïoit tout armé, et on attrapa parmi ceux qui fuïoient un de ces Religieux dominicains, qu'on appelle Hermites des Oüarons, ou comme on prononce Voirons; il avoit une dague nous sa soutane; il contribüa pourtant beaucoup par ses soins à accorder le passage. A l'entrée de la nuit on s'arrêta près de Viû, villette du Foucigni, d'où on se fit apporter du pain et du vin en païant, et un des Gentils hommes ne pouvant plus marcher, on le ren-

voïa. Après avoir ainsi fait halte pour donner le tems aux habitants de Viû, où s'étoit adressée la lettre, de se retirer au cas qu'ils fussent sur les armes, on y entra entre nuit et jour, et y aïant rafraîchi, on en partit deux heures après au clair de la lune: mais après une demi heure de marche le tems s'étant obscurci, on fit écrire aux otages un autre billet pour le bourg de S. Joyre, où l'on devoit bientôt passer. En effet on y arriva demi heure après, sans opposition; au contraire, tout le monde sortoit en foule pour voir nos Vaudois, et même les Magistrats firent mettre un tonneau de vin dans le milieu de la ruë à discrétion des soldats, quelques uns en burent, et quelques autres n'en voulurent seulement pas goûter, de peur qu'il ne fût empoisonné. Après qu'on eut passé quelques planches, on arriva à une petite montée, où l'on fit halte en rase campagne: le lieu s'appeloit Carman, il étoit mi-nuit et quoiqu'il plût un peu, on y attendit le jour, passant le reste de la nuit à se délasser de la longue et continuelle marche et à dormir un peu, pour être mieux en état de passer le pont Marni, qu'on appréhendoit avoir été coupé. Ce fut là qu'aïant pris les frères de Georges, on relâcha les deux otages qu'on avoit pris à Boëge.

II JOURNEE

Le 18 d'Août, par un Dimanche, aïant trouvé ledit pont de Marni encore en bon état, on le passa sans trouver aucune résistance et on entra dans une petite vallée fort agréaale, et que les païsans avoient abandonnée; on y prit en passant quelques fruits. Sur les dix heures du matin on se trouva près de Cluse, qui est une jolie ville fermée, et située sur la rivière d'Arve. Il falloit nécessairement passer au travers de cette ville; les habitants sur les armes en bordoient les fossés, et les païsans descendans de la montagne la faisoient retentir des injures qu'ils crioient aux Vaudois qui, malgré une pluïe qui les incommodoit fort, s'avancèrent jusques à la portée du fusil, dans la résolution de forcer le passage qu'on faisoit mine de leur vouloir disputer. Dans le même tems, Monsieur de Fora ayant entendu que quelques uns disoient qu'au cas de résistance, il falloit tüer les otages, craignant pour sa propre personne, demanda qu'il lui fût permis d'écrire aux principaux de la ville: on le lui accorda et il écrivit, représentant le danger où l'on s'exposoit en refusant le passage à des gens dont on n'avoit aucun sujet de se

plaindre dans tous les lieux où ils avoient passé. Comme on portoit ce billet à Monsieur de la Rochette de la Croix, justement le Chevalier des Rides, Monsieur de la Charbonnière et Monsieur de Loche, Gentils hommes de distinction, sortirent de la ville, venant pour capituler: on retint les deux premiers, et à leur prière on renvoïa le dernier avec un officier Vaudois. Quand cet officier fut dans la ville, on lui demanda l'ordre: aïant fièrement répondu qu'il étoit à la pointe de l'épée, on vit bien que l'affaire étoit sérieuse: c'est pourquoi aussi, sans balancer d'avantage, on accorda le passage à condition qu'on ne feroit que passer, et qu'on donneroit des vivres en païant, ce qui fut exécuté. L'on traversa donc cette ville, les habitants armés étant rangé en haie. Monsieur Arnaud s'étant aperçu qu'il n'y avoit point de gardes aux portes, en mit une à celle par où l'on défiloit, pour d'autant mieux s'assurer des habitants. Pendant que l'on défiloit ainsi, Monsieur de la Rochette s'avança pour inviter quelques officiers à dîner chez lui: ceux-ci s'en étant défendus, et l'aïant insensiblement fait sortir de la ville, lui dirent qu'ils entendoient qu'on leur apportàt dans une demi heure au plus tard cinq charges de vin et cinq quintaux de pain; il écrivit sur le champ un billet à son père, qui sur l'heure envoïa un tonneau de vin et du pain autant qu'il en falloit. Plu-

sieurs burent et mangèrent, et quelques autres voïant que cela retardoit trop leur marche, jettèrent le tonneau dans la rivière, pourtant au grand déplaisir de quelques uns qui en auroient bien voulu étancher leur soif; Monsieur de la Tour, c'est-à-dire Monsieur Arnaud, païa cinq Louis d'or, de quoi les habitants parurent fort contens. Pendant qu'on avoit rafraîchi, on s'étoit aperçu que quelques enfans couroient vers Sallanches, et soupçonnant que c'étoit pour y donner avis de leur venüe, on les fit rebrousser chemin. Quand il fut question de marcher, Monsieur de la Rochette et Monsieur de Rides voulurent se retirer, sous prétexte d'aller à la messe, mais on les emmena; et s'étant aperçu que le valet du premier s'étoit mêlé parmi la troupe, on en conçut quelque soupçon, et en effet l'aïant fouïllé, on lui trouva des lettres que Monsieur de la Rochette le père écrivoit aux principaux de Sallanches: ces lettres les exhortoient à prendre les armes, dans l'assûrance que, tandis qu'ils attaqueroient en front, ceux de Cluse ne manqueroient pas de les charger en queuë. Dans l'attente donc d'une attaque, et dans la résolution de se bien défendre, ils défilèrent une longue vallée fort étroite, et bordée de grandes montagnes, desquelles on auroit pû avec des pierres défaire toute une armée: d'autant plus que la rivière d'Arve, qu'il falloit côtoïer, s'étant fort grossie par les pluïes, ne leur laissoit

presque point de chemin. On rencontra au milieu de ce défilé un bourg, et un château nommé Maglan: les païsans qui étoient sur les armes se contentèrent d'être les spectateurs de la marche, et Monsieur de Loche, qui en étoit le Seigneur, après avoir fait beaucoup de caresses aux officiers, se vit obligé de marcher avec eux, et pour le consoler on fit aussi marcher Monsieur son Curé. On affecta dans cette occasion de marcher comme en confusion, afin que ne pouvant facilement les compter, on ne pût savoir leur nombre; et comme on aperçut de l'autre côté de la rivière un cavalier, qui couroit à toute bride, on jugea bien qu'il alloit annoncer l'arrivée de nos Vaudois à Sallanches, qui est une assez bonne ville marchande, et capitale de la Comté de Foucigni. Pour y arriver il falloit gagner un grand pont de bois, sur lequel il y a des maisons, et qui en est à un quart de lieuë; ce fut là où l'année suivante Monsieur le Lieutenant Colonel Mallet, avec un seul bataillon de Religionnaires, arrêta Monsieur de Saint Ruth avec une petite armée. Etant à cent pas de ce pont, et croïant qu'on leur en disputeroit le passage, les officiers firent divers pelotons de leurs gens, à l'un desquels ils donnèrent en garde les otages, parmi lesquels il y avoit bien vingt personnes de distinction, c'est-à-dire tant Gentils hommes que Gens d'Eglise, et plus pour intimider que pour en

venir à l'exécution, on donna ordre à ce peloton de les tous tüer au cas que les Savoyards vinssent à faire feu. Pendant qu'on se rangeoit et que l'on se mettoit en état de donner l'attaque au pont, on détacha trois Capitaines escortés de six soldats pour aller demander le passage de la ville. Ceux-ci rencontrèrent à cheval six des principaux du lieu, qui les voïant gagnèrent au pied, mais nos gens furent si promts à leur trousse qu'ils en attrapèrent un, lequel ils amenèrent; les autres voïant leur camarade pris, rebroussèrent chemin et vinrent droit à nous, savoir M. de Carnillon, M. de Cartan, premier Sindic de la ville, M. Fontaine, Châtelain, les Sieurs de Bergerat et S. Amour. M. de Cartan aïant représenté que le passage, que l'on demandoit, étant une affaire de trop grande importance pour en décider eux seuls, il falloit qu'ils allassent assembler leur Conseil pour en délibérer, on y consentit en leur donnant demi heure pour se résoudre, avec menace que ledit tems écoulé, on forceroit le pont: et comme on alloit exécuter cette menace, lesdits Messieurs revinrent, disant que le tems qu'on avoit accordé étoit trop court pour pouvoir se déterminer sur une telle demande, et reconnoissant qu'on n'étoit pas d'humeur à attendre qu'ils reçussent du secours, ils voulurent s'en retourner: mais les Vaudois faisant mettre pied à terre aux Sieurs S. Amour et Fontaine, les priè-

rent fort civilement de vouloir augmenter le nombre des otages qu'ils avoient. Ce compliment n'étant point de leur goût, ils prièrent qu'un des deux avec un des autres otages fût envoïé dans la ville pour y représenter aux habitans le danger où ils étoient. Les Vaudois auroient bien pû forcer ce passage, sans s'arrêter à tous ces pourparlers; mais comme ils s'étoient proposé en bons Chrétiens d'épargner le sang humain autant qu'ils pourroient, et que d'ailleurs la politique leur disoit de ménager leur monde pour les occasions où il faudroit absolument en venir aux mains, ils voulurent bien faire encore une tentative, en laissant aller un de ces deux derniers, avec un autre des otages, sous condition de rapporter une réponse, soit bonne ou mauvaise: mais au lieu de les revoir, on entendit sonner le tocsin, et on vit au contraire quelques six cens hommes armés, qui vinrent se ranger près du pont. Nos champions voïant qu'il falloit franchir ce passage à la pointe de l'épée, formèrent divers petits corps, deux desquels s'étant avancés pour faire l'attaque, on vit venir quatre Capucins, et comme la charité chrétienne nous porte à croire que de pareils soldats cherchent plûtôt la paix que la guerre, on les reçut honnêtement: comme plénipotentiaires de la ville, ils offrirent le passage à condition qu'on relâcheroit les otages et leurs chevaux: aux offres pourtant de

donner à leur place deux des principaux de la ville. Cette condition de rendre des otages de distinction et qui, par la peur qu'on avoit de trop hasarder leurs vies, faisoient sans coup férir mettre bas les armes partout où ils passoient, parut d'abord un peu trop préjudiciable à nos Vaudois: cependant faisant, d'un autre côté, réflexion qu'on leur en offroit deux autres, et que la fortune leur en pourroit encore assez faire tomber entre les mains, ils acceptèrent la proposition: mais aïant vû que les deux otages qu'on leur amena de la ville, et qu'on disoit en être Sindics, étoient deux misérables, Monsieur Arnaud, indigné de la manière honteuse dont on vouloit les tromper, s'avança vers les Capucins, qui remarquant sur son visage le dessein de les arrèter, se sauvèrent, ce qui fit qu'il n'en arrêta que deux, car les deux autres surent si avantageusement pour la course retrousser leurs robes, qu'ils échappèrent. Les deux qui étoient arrêtés aïant demandé pourquoi on les retenoit contre le droit des gens, qui ne veut pas qu'on arrête les personnes envoïées pour capituler: on leur répondit que c'étoit pour avoir, contre la bienséance de leur robe et du caractère qu'ils portoient, trompé les Vaudois et impunément menti, en leur voulant donner le Meunier pour le Sindic de la ville: et les aïant païés de cette réponse, on les enrôla au nombre et dans la compagnie des otages.

Il faut avoüer aussi à leur honneur, qu'ils furent d'un grand secours: car dans toutes les occasions où il s'agissoit d'obtenir le passage, leurs remontrances, leurs intercessions, et leurs prières auprès de ceux qui le vouloient disputer, étoient toujours si efficaces, que les Vaudois s'étonnoient encore plus que jamais du pouvoir que ces bons Pères avoient sur les esprits de ceux de leur religion: au reste, je laisse au Lecteur à juger si le zèle qu'ils faisoient ainsi paroître, provenoit de la crainte où ils étoient continuellement, ou s'il avoit pour but un vrai motif chrétien. Pour revenir au passage en question, la capitulation étant ainsi devenuë nulle, on fit marcher un détachement qui passa sans opposition le pont, que l'on fit border de quarante soldats pour assurer le gros dans sa marche. Tout étant passé, on se mit en bataille à vingt pas des haïes, derrière lesquelles les habitants étoient retranchés, et comme on vit qu'ils ne faisoient point feu, et qu'au contraire la ville appréhendant qu'on n'allat la brûler, comme on l'en avoit menacée, renvoïa fort civilement deux soldats qu'elle avoit fait prisonniers, on passa fort tranquillement, et après de grans détours on arriva à un village nommé Cablau, où on passa la nuit, jugeant à propos de se délasser: car outre le méchant chemin, on avoit eu toute la journée la pluïe sur le dos; il est vrai que ne trouvant ni à

boire ni à manger, ni feu pour pouvoir se sécher, le repos qu'on s'étoit promis fut fort médiocre: cependant quoique ces pauvres gens fussent tout mouillés et tout percés, ils avoient sujet de rendre grâces à DIEU de ce que cette pluïe avoit sans doute été la cause de ce qu'on ne les avoit pas poursuivis, comme ils l'avoient toute la journée appréhendé.

III JOURNEE.

Si les Vaudois ne furent pas le Lundi 19 inquiétés des démarches et des projets de ceux de Cluse, de Maglan et de Sallanches, ils furent en récompense fort épouvantés, en apprenant le rude et difficile chemin qu'ils avoient à faire cette journée, ayant deux des plus rudes montagnes à monter et à descendre. C'est pourquoi aussi, passant dès le matin par un village où il y avoit du vin, ils en firent bonne provision en païant.

Le matin on fit sonner les deux trompettes qu'on avoit au lieu de caisses, qui leur auroient été trop incommodes, et étant assemblé, on jugea à propos de décharger les armes à feu pour les charger de nouveau: après quoi on se mit en marche par une petite pluïe, on passa par plusieurs petits villages, tous abandonnés, jusqu'au bourg nommé Migeves ou

Beaufort, où les habitans étoient sur les armes, mais comme ils ne firent aucune résistance, on ne fit aussi aucun désordre. Ce lieu traversé, on gagna la hauteur de la montagne, où aïant rencontré plusieurs hameaux abandonnés, on s'y reposa à cause de la pluïe: et comme il y avoit là de côté et d'autre de ces réduits où on retire le bétail, que l'on met pendant l'été au pâturage, et où on prépare le laitage et qu'on n'y touchoit point, les otages qu'on avoit ne s'accomodant pas de la frugalité avec laquelle on vivoit, se mirent à dire eux-mêmes qu'ils s'étonnoient fort qu'une si grande troupe marchât avec tant de retenuë: ajoutant qu'en fait de vivres, c'étoit la coutume des soldats d'en prendre où ils en trouvoient, sans que l'on pût s'en formaliser. Cet avertissement, ou plûtôt ce reproche de la part de gens qui étoient dans les intérêts du païs, leur exemple et l'abandonnement qu'avoient fait les bergers de leurs cabanes, joint à la faim où se trouvoient nos Vaudois, tout cela ensemble fit qu'ils commencèrent ici à sortir de la règle qu'ils s'étoient prescrite, en prenant du pain, du fromage, du lait, et généralement de tous les vivres qu'on trouvoit, et lesquels on auroit à la vérité païés, si on avoit sû à qui.

On vint enfin à monter la seconde montagne, nommée la montagne de Haute Luce, et dont le seul

abord fait peur; en effet, c'est une des plus rudes, et qui l'étoit alors encore beaucoup plus, tant à cause des pluïes que des neiges et du grand brouïllard dont elle étoit couverte: car le brouillard étoit si épais, que le guide s'en étonnant, on lui persuada facilement que c'étoient des nuages par lesquels Dieu déroboit les Vaudois aux yeux de leurs ennemis. Etant donc, après une fatigue plus aisée à s'imaginer qu'à exprimer, parvenu en haut, on trouva une grange abandonnée, où on prit du lait et quelques autres bagatelles pour la nourriture; ensuite aïant fait battre la campagne, on amena quelques païsans, pour suppléer au défaut du guide qui, croïant être dans les nuës, avoit perdu la connoissance des passages; cependant on s'aperçut peu après que ceux-ci, non par ignorance, mais par malice et sans doute pour donner le tems aux Savoyards de venir égorger les Vaudois dans des défilés si affreux, les menoient par les chemins les plus longs et les plus dangereux: à quoi Monsieur Arnaud remédia, en les menaçant fort sérieusement de les faire pendre.

Si ce zélé et fameux conducteur de ce petit troupeau sut porter la crainte au cœur de ceux qui le vouloient ainsi tromper, il ne sut pas moins, par ses bonnes et saintes exhortations, relever et ranimer le courage de ceux qui le suivoient et qui sembloient devoir succomber sous le faix de toutes sortes de

misères, augmentées en cet endroit d'une fatigue comme insupportable à franchir un passage taillé dans le roc, en montant et descendant comme d'une échelle, et d'où 20 personnes en auroient pû sans peine défaire 20,000. S'il est difficile de monter une roide montagne, on sait qu'il est aussi fort pénible de la descendre; aussi descendit-on celle-ci presque toujours assis, et se glissant comme dans un précipice, sans autre clarté que celle que donnoit la blancheur de la neige, et ce fut de cette manière qu'on arriva bien avant dans la nuit à S. Nicolas de Verose, paroisse qui n'est composée que de quelques cabanes de bergers. Ce fut dans ce lieu profond comme un abîme, désert et froid, que l'on fut obligé de faire halte, sans y trouver seulement de quoi faire du feu, de sorte que pour en faire on découvrit les cabanes, c'est-à-dire que pour apporter remède à un mal, on s'en attiroit un autre, se trouvant par là exposé à l'injure d'une pluïe qui dura toute la nuit.

IV JOURNEE.

Le Mardi 20, l'impatience de quitter un si méchant poste avant le jour, causa deux fâcheux accidens: le premier fut que le Capitaine Meynier, Vaudois et bon soldat, fut blessé aux deux cuisses d'un coup de fusil lâché par hasard dans l'obscurité; le second malheur arriva de ce que le bruit s'étant répandu qu'il s'étoit glissé dans la troupe quelque 200 Savoyards, dans le dessein d'attaquer les Vaudois en tems et lieu, un Vaudois prenant pour un de ces gens le Sr Baillif, réfugié à Lausanne et qui avoit abandonné son établissement pour se joindre à nos voïageurs, lui décharga un coup de couche ou crosse de fusil, et si ce Capitaine ne l'eût prié de lui donner le tems de faire sa prière, qu'il fit à genoux, il lui auroit sans doute ôté la vie, lui aïant déjà porté un coup de baïonnette qui ne perça que le juste-au-corps. Ce fut là aussi où le sieur Chien, Capitaine, rebuté de tant de fatigues, que sa délicatesse ne pouvoit apparemment plus supporter, déserta, emmenant un fort beau cheval d'un lieu où on en laissa six autres.

Le matin on monta, ou plûtôt on grimpa, la neige jusqu'aux genoux et la pluïe sur le dos, sur une

des plus rudes croupes de la montagne, appelée du Bon homme. Comme on savoit que l'année précédente, de peur des Vaudois et sur le bruit de leurs premières entreprises, dont il a été ci-dessus parlé, on avoit fait dans ces quartiers de très-beaux fortins, et des retranchemens avec embrasures et des couverts, dans un terrain si avantageux que trente personnes les y auroient pû non seulement arrêter, mais même entièrement défaire, on marcha dans l'attente d'une sanglante action: mais l'Eternel, qui étoit toujours avec cette troupe de fidèles, permit qu'ils trouvèrent ces beaux retranchemens vides et sans aucune garde, parce que las de les garder si longtems inutilement, on les avoit abandonnés, grâce du Ciel dont ils rendirent sur le champ loüange à Dieu. Après avoir longtems marché en descendant toujours dans la neige, on trouva quelques maisons où on acheta un tonneau de vin pour en boire en passant, et s'étant aperçu que l'arrière-garde tardoit trop à suivre, on fit halte dans un petit village pour l'y attendre; mais voïant qu'elle ne venoit point, on s'avisa de tirer quelques coups: alors ceux qui la composoient, s'imaginant qu'on en étoit aux mains, abandonnèrent le vin qui les avoit arrêtés et accoururent en diligence. Etant dans la vallée, il fallut, en côtoïant l'Isère, souvent traverser cette rivière, qui serpentant de distance en distance, coupe les

chemins: et parce que ce défilé dans une vallée fort étroite et presque toute inondée de la rivière, qui étoit pour lors débordée, paroissoit dangereux et qu'on s'attendoit d'y trouver quelque résistance, on marcha quelque tems deux à deux. Et, en effet, on découvrit sur le haut d'un coteau quantité de païsans qui, soit de leurs fusils, ou des pierres dont ils avoient fait bonne provision, auroient facilement pû, dans un lieu si serré, rendre le passage fort difficile: et pour dire la vérité, les Vaudois comptoient au moins de le païer bien cher, posé qu'ils fussent assez heureux de le forcer; aussi furent-ils agréablement trompés, quand ils virent contre toute espérance, que ces gens ne se mirent seulement pas en disposition de les arrêter.

Ces païsans aïant vû que leur présence n'avoit pas effraié nos Vaudois, retournèrent au plus vite dans leur village, et croïant mieux les épouvanter en donnant partout l'alarme, ils sonnèrent le tocsin et aussitôt on entendit de toute part un horrible carillon de toutes les cloches, lequel n'empêcha pourtant pas que l'on n'arrivât au pont que l'on cherchoit: on le trouva tout traversé de grosses poutres, barricadé d'arbres entrecroisés l'un sur l'autre, et gardé par des païsans armés, les uns de fusil, les autres de faux, de fourches et d'autres choses semblables. On n'eut pas plûtôt fait quelques dispositions pour

les attaquer, que Monsieur le Comte de la Val d'Isère, Seigneur de cette vallée, et Gentil homme de la Chambre de Madame Roïale, vint parlementer, c'est-à-dire accorder le passage, les païsans prenant encore la peine eux-mêmes de débarrasser le pont; jusqu'à Monsieur le Curé, qui mit aussi la main à l'œuvre. Après quoi, de peur d'être brûlés, comme on les en avoit menacés, ils se retirèreut dans leur village, qui étoit à une portée de mousquet de l'autre côté de la rivière. Quant à Monsieur le Comte, après avoir fait son ambassade, il se sauva à toute bride, tant il craignoit d'être associé aux otages qui, sitôt qu'ils voïoient quelque personne de distinction, disoient ordinairement à Monsieur Arnaud: *Voilà un bon oiseau pour nôtre cage.* On y mit chanter deux Prêtres, un troisième aïant été relâché à cause de son grand âge; et après avoir traversé la petite ville de Sey, sans y commettre aucun désordre, quoiqu'elle eût fait grand bruit de ses cloches, que ses habitants eussent pris les armes, et qu'on sût très-bien que ledit Seigneur s'étoit renfermé dans son château, on campa tout proche de cette petite ville, d'où on obtint en païant des vivres tant qu'on en voulut, le pain à deux sols la livre, excepté Monsieur Arnaud qui le païa volontairement à trois sous: ils en avoient aussi en si grande abondance, que quelques habitans en venoient acheter des soldats. Ce fut en ce camp où on termina ainsi le quatrième jour de la marche.

V JOURNEE.

Le Mécredi 21 on se mit en marche avant le jour, tous les villages qu'on traversoit dans la vallée d'Isère étoient tous abandonnés; cependant un homme qui n'avoit pas jugé à propos de fuir comme les autres, mais qui s'étoit enfermé dans sa maison, vendit de dessus une galerie du pain à nos soldats. Le tems étant venu de faire halte, on se reposa près d'un petit bourg nommé Sainte Foi, qui n'étoit point abandonné; ainsi en païant on en tira du pain, du vin et de la viande, sans qu'il y arrivât le moindre désordre, ce que les officiers prévinrent en mettant partout de bonnes gardes. On fut même surpris en cet endroit de la manière obligeante dont on y fut reçu: car plusieurs Messieurs avec quantité de peuple vinrent au devant de nos Vaudois, et les abordant fort civilement, marquoient de la joie de les voir, loüoient leur dessein de chercher à rentrer dans leur patrie, et enfin les prioient de passer la nuit chez eux, qu'ils vouloient faire cuire du pain, faire tüer des bêtes, et donner du vin pour rafraîchir les troupes. Toutes ces belles paroles engageantes arrêtoient insensiblement nos gens, qui peut-être auroient bien

pù à leur malheur se laisser persuader, si Monsieur Arnaud, qui étoit alors de l'arrière-garde, s'apercevant qu'on ne marchoit pas, ne se fût avancé pour en savoir la raison: les officiers lui aïant fait récit des offres honnêtes que les Messieurs de la ville faisoient, il n'y fit aucune attention, et aïant pour maxime de se défier toujours des caresses affectées de l'ennemi, il fit marcher non seulement les troupes, mais avec elles Messieurs les flatteurs, comme des gens qui sans doute avoient en vuë de les perdre au milieu de tous les biens qu'ils leur promettoient. De là on entra dans un vallon fort resserré de deux montagnes chargées de bois de haute futaïe fort touffus; ce vallon étoit entrecoupé de pas fort faciles à garder, car en ôtant les poutres qui étoient sur la petite rivière ou ruisseau qui l'arrosoit, il auroit été impossible à nos gens de forcer le passage, et ils auroient sans doute été dans l'obligation de rebrousser chemin: cependant ils arrivèrent heureusement à Villar Rougy, où l'avant-garde prit un Curé qui fuïoit et quelques païsans qui étoient avec lui.

En sortant de cet affreux vallon, on vit beaucoup de païsans qui, abandonnant leurs maisons, se retiroient de l'autre côté de la rivière: on vint ensuite à Eutigne, village situé dans une petite plaine entourée de montagnes; on n'y trouva personne,

les habitans s'étant sauvés sur le haut des montagnes, où ils se faisoient voir armés: on fit un détachement qui leur donna la chasse, cependant un François qui étoit demeuré derrière fut blessé. Sur le soir on alla camper près d'un village nommé Laval, où on passa la nuit dans un pré, en y faisant grand feu et allant chercher de quoi vivre dans les maisons abandonnées: le principal du village traita les officiers, et ce fut en ce lieu que Monsieur Arnaud et Monsieur Montoux, son collègue, après avoir été huit jours et huit nuits sans presque ni boire, ni manger, ni dormir, aïant soupé reposèrent enfin trois heures sur un lit: aussi peuvent-ils dire avec vérité que jamais repas, ni repos ne leur ont été plus agréables.

VI JOURNEE

Le lendemain Jeudi 22 on traversa le bourg de Tigne, où on se fit rendre l'argent que nous avons ci-dessus dit avoir été pris aux deux hommes que nos Vaudois avoient envoïés par avance pour épier le païs: les habitans furent même bien aises d'en être quittes pour cette simple restitution, car ils appréhendoient fort d'être encore punis d'ailleurs: et parce que de là on renvoïa quelques Gentils

hommes des otages, et qu'il s'en évada quelques autres, qui sans doute corrompirent par argent quelques uns de ceux qui les gardoient, on prit la précaution de les remplacer par deux Prêtres et un Avocat; après quoi on vint à monter la montagne de la Maurienne, que l'on nomme le mont Tisseran, pour dire mont Iseran, d'où vient le nom de la rivière Isère. Un garçon qu'on faisoit suivre brisa contre un rocher le fusil qu'on l'obligeoit de porter, et se sauva par le long et le bas d'un ruisseau; on tira sur lui trois coups, et le troisième, qui fut un coup de pistolet, le blessa. Après avoir ainsi marché quelque tems, on fit halte pour séparer les compagnies et pour créer encore quelques officiers: cela fait, on vint à passer par des chemins très-fâcheux, dans des alpes à pâturages, où il y avoit force bétail, et où les bergers qui n'avoient pas fui régalèrent nos voïageurs de leur laitage; donnant pourtant en même tems à entendre qu'ils auroient beaucoup de peine à pouvoir rentrer dans leur païs, attendu que si on ne leur avoit point encore disputé le passage, il alloit leur être disputé par un grand nombre de soldats, qui les attendoient à pied ferme au pied du mont Cenis.

Cette nouvelle, au lieu de les alarmer, leur enflamma au contraire le cœur, car sachant que le sort de leurs armes dépendoit absolument de Dieu,

pour la gloire duquel ils alloient combattre, ils ne doutoit nullement qu'il ne leur ouvrît lui-même le passage partout où on prétendroit le leur fermer. Dans cette espérance, ils descendirent courageusement ladite montagne de Maurienne, et traversant le territoire du même nom, ils passèrent dans un petit village appelé Bonneval, où le Curé s'empressa fort à faire boire les officiers, et quoiqu'un païsan, qui ne vouloit point marcher, y eût été bien battu, on obtint pourtant tout ce que l'on demanda. De là on marcha droit à un bourg qu'on appelle Besas, où on étoit déjà imbu qu'il y avoit la plus méchante canaille qui fût sous le ciel. En effet, y étant arrivé, on trouva que les habitans, loin de s'être sauvés, se montroient au contraire fort arrogans: oui, jusqu'à user de menaces et à obliger par leurs insolences les Vaudois à s'en venger, et à les en punir en leur prenant quelques mulets, et en emmenant avec eux le Curé, le Châtelain avec 6 païsans qui, pour plus grande mortification, furent attachés. Au sortir de ce bourg on traversa la rivière, et on alla camper près d'un petit village abandonné et où on eut la pluïe toute la nuit sur le corps.

VII JOURNEE.

Le Vendredi 23, en passant à Lannevillard, on y prit le Curé et quelques païsans, mais quand on vint à monter ledit Mont Cenis, jugeant que ce Curé étoit trop gras et trop âgé pour pouvoir monter si haut, on le renvoïa. Quand on eut gagné la hauteur de cette montagne, et qu'on sut que pas loin de là il y avoit un bureau de la grande poste, jugeant que par le moïen de cette poste, on pourroit bientôt porter partout la nouvelle et la certitude de leur marche: pour remédier à cet inconvénient, quelques uns y allèrent et se saisirent de tous les chevaux qu'ils y trouvèrent. Comme ils revenoient avec un butin qui ne s'étoit fait que pour la sûreté de la troupe, ils rencontrèrent en chemin faisant plusieurs mulets chargés: tentés d'une si belle occasion, ils se jettèrent dessus, et en aïant déchargé un, ils trouvèrent dans les deux ballots qu'il portoit, les hardes du Cardinal Ange Ranuzzi, qui retournant de sa nonciature de France, avoit envoïé par là son bagage tandis que Son Eminence par un autre chemin couroit à Rome pour assister au Conclave, qui se tenoit alors et qui éleva Alexandre VIII à la dignité papale.

Les muletiers étant venus en porter leurs plaintes, prièrent les officiers de vouloir leur faire rendre ce qu'on leur avoit pris, et ceux-ci ne voulant point en aucune manière hasarder la réputation qu'ils avoient de garder une bonne discipline, en ne souffrant point qu'il fût fait tort à aucun de ceux qui ne cherchoient point à leur en faire, ordonnèrent que le tout fût rendu, et ils le firent si sincèrement que, pour y porter plus facilement ceux qui avoient fait ce pillage, ils leur firent accroire que ce qu'ils avoient pris appartenoit à des marchands de Genève. Ainsi, s'il est vrai qu'il y ait eu quelque chose de perdu, les directeurs de cette troupe protestent qu'ils n'ont eu connoissance que d'une montre d'une singulière invention, sur le modèle de celle de Strasbourg, et que même ils n'ont rien sû qu'après qu'il n'étoit plus tems de la rendre auxdits muletiers; ils déclarent aussi à toute la terre, qu'ils n'ont jamais vû aucun des papiers dudit Cardinal, lequel aïant appris ce fatal accident à Fano, où il étoit et dont il avoit été Evêque, jugeant que les mémoires de sa nonciature et toutes les minutes de ses lettres, non seulement seroient perdus, mais même pourroient tomber entre les mains de gens qui s'en pourroient prévaloir, en conçut tant de chagrin qu'on peut dire qu'il lui en a coûté la vie, en perdant l'espérance au Pontificat, dignité qu'il étoit à la vérité capable

de remplir préférablement à tout autre, tant à cause de ses belles qualités que par rapport à ce qu'il avoit, avec un grand air de Prélat, une intelligence très-particulière des intérêts des Princes et des maximes de Cour. Il est pourtant vrai qu'un peu de bassesse d'âme, qu'il a fait paroître jusqu'à la mort, a beaucoup terni la gloire de Son Eminence ; en effet, si toute la France s'est etonnée de celle qu'il fit voir en versant lâchement des larmes, lors qu'au sujet des démêlés survenus entre le Roi très-chrétien et le Pape Innocent XI, il se vit garder à vuë: on a encore bien plus sujet de s'étonner de la foiblesse avec laquelle on dit qu'il s'écria plusieurs fois au lit de la mort, en disant: *O le mie carte, o le mie carte,* c'est-à-dire: O mes papiers, ô mes papiers.

On a publié tant de choses au sujet de ces papiers tant regrettés, et entre autres que le Duc de Savoye les aïant achetés des Vaudois, les avoit envoïés à la Cour de France, et que cette Cour aïant par ce moïen découvert une intrigue entre le Cardinal Ranuzzi et plusieurs Ecclésiastiques tant de Soissons, de Beauvais, d'Abbeville que d'autres lieux, en avoit jetté dix dans les prisons de Vincennes: mais quoi qu'il en soit, les Vaudois s'embarrassent enfin peu de ce que sont devenus ces papiers : cependant comme ils prévoïent bien que tout ce qu'on en a dit ou inventé peut bien avoir eu une vuë malicieuse de

noircir leur conduite, ils répètent encore une fois qu'ils ne les ont jamais eus ni vûs, et par conséquent qu'ils ne les ont pû vendre, comme on l'a publié, et que quant à ladite montre, étant tombée dans la suite entre les mains du Ministre Montoux, elle lui a été prise avec tout son équipage par les soldats de S. A. R., lors qu'il fut pris prisonnier, comme il en sera parlé ci-après.

Après la restitution dont on vient de parler, ce que les Vaudois souffrirent pour traverser le grand et le petit mont Cenis surpasse l'imagination. Etant arrivés avec une peine horrible sur ce dernier, ils trouvèrent dans des granges quelques païsans armés de hallebardes et de bâtons ferrés; ces gens à leur approche gagnèrent au pied; cependant on en attrapa deux, dont un fut blessé à la tête. On trouva en cet endroit quelque peu de pain et de vin, que l'on prit, et aïant passé outre, on s'égara malheureusement, soit par la malice du guide, soit à cause du brouillard et de la neige dont la terre étoit couverte d'un bon pied de haut: car ils descendirent de la montagne de Tourliers plûtôt par un précipice que par un chemin, et pour comble de malheur, la nuit les aïant surpris, plusieurs d'eux n'en pouvant plus de fatigue et de lassitude, demeurèrent derrière, écartés et dispersés les uns des autres dans les bois,

où ils passèrent misérablement la nuit, pendant que le gros, qui avoit gagné la vallée du Jaillon', y aïant trouvé pour tout secours du bois sec, se réchauffoit et se séchoit dans l'état morfondu où il étoit.

VIII ET TRES-MEMORABLE JOURNEE.

Le jour du 24 étant paru, on eut le bonheur de se réjoindre, après quoi il fut résolu de prendre du côté de Chaumont, au dessus de Suse, et aïant envoïé quelques soldats à la découverte, on apprit qu'il y avoit sur le haut de la montagne un grand nombre de païsans et des soldats François de la garnison d'Exiles, lesquels rouloient sans cesse de grans quartiers de rochers de sorte que le passage du vallon étant dêjà naturellement fort étroit, et le Jaillon fort rapide, on vit bien que c'étoit un endroit à périr. Cependant aïant renforcé l'avant-garde de 100 hommes, on ne laissa pas d'avancer avec un courage intrépide: et quand on se vit à 50 pas de l'ennemi, on envoïa, comme on l'a ci-devant pratiqué, pour traiter du passage. La commission en fut donnée au Capitaine Paul Pelenc, sous l'escorte de quelques soldats; on lui donna même deux Curés du nombre des otages, dans la pensée qu'ils pourroient faciliter la chose; mais au contraire ils se sauvêrent, et même à leur

instigation ledit Capitaine fut arrêté, lié et garrotté avec ses soldats, excepté un seul qui en revint, aïant trouvé la force de Samson dans ses cheveux, par lesquels on l'avoit saisi ; ce fut alors que l'ennemi faisant feu de sa mousqueterie et de ses grenades, et jettant et roulant des pierres du haut d'un poste si avantageux, obligea l'avant-garde à se retirer, à se cacher sous des rochers, et enfin à défiler par un bois de châtaigniers, qui étoit sur la droite et sur le bord de la rivière, qu'elle passa les uns à gué tout chauffés et tout vêtus, et les autres sur un tronc d'arbre parmi des broussailles, mais avec beaucoup de peine. Ce fut là que le Sieur Caffarel, de Bobi, fut pris par les Dragons, après avoir été blessé à l'estomac d'un coup qui lui lâcha un de ses gens, croïant tirer sur un des ennemis, parce qu'effectivement il s'étoit revêtu de l'habit d'un soldat qu'il avoit tüé. Ceux qui avoient passé le Jaillon, voïant qu'on ne les suivoit pas, rebroussèrent chemin et vinrent rejoindre, après quoi on jugea qu'il valoit mieux tâcher de regagner les hauteurs, prévoïant judicieusement qu'on étoit en danger d'être enveloppé dans un fond environné de tous côtés de rochers inaccessibles.

Pour regagner ces hauteurs il fallut monter, ou plûtôt grimper, en marchant le plus souvent autant des mains que des pieds, avec une peine incompré-

hensible, et dont on ne peut mieux juger qu'en faisant réflexion sur le désespoir des otages, qui rebutés de marcher ainsi, demandèrent en grâce qu'on leur ôtàt la vie, plûtôt que de les faire tant souffrir. Si les Vaudois en vinrent aussi à bout, ce ne fut que dans une confusion qui leur coûta bien cher : car plusieurs de leurs gens demeurèrent écartés dans les bois, entre autres les Capitaines Lucas et Privat, desquels on n'a pas depuis entendu parler, et deux bons chirurgiens, dont l'un nommé Jean Malanot, étant avec quelques autres demeuré caché dans le trou d'un rocher, y fut quatre jours sans autre aliment que de l'eau, qu'il alloit la nuit chercher à cent pas de là, et qui fut ensuite, avec les compagnons de son malheur, fait prisonnier et conduit à Suse, d'où on les transféra ensemble pieds et mains liés dans les prisons du Sénat de Turin, où ils ont croupi pendaut neuf mois dans des cachots : car ceux qu'on prenoit sur la dépendance de cet Etat étoient jettés dans les prisons de Savoye, et au contraire ceux qui se trouvoient malheureusement arrêtés sur les terres de France, étoient conduits à Grenoble, et ensuite aux galères, où ceux dont la mort n'a point eu jusqu'à présent pitié, sont encore, quoiqu'on ait offert de les rançonner, ou de les échanger : et c'est parmi ces pauvres innocens que se trouve le Sieur Jean Muston, de S. Jean, l'autre chirurgien

dont il a été ci-dessus parlé, et qui par sa constance et par sa fermeté dans un si long martire, mérite d'avoir part à cette histoire.

Cette déroute, qui affoiblissoit ce petit troupeau, et qui lui coûta beaucoup de butin et de braves gens, n'affoiblit pourtant point le cœur de nos Vaudois : car consolés de savoir que ce n'est ni par la force, ni par l'adresse, ni par le nombre des hommes, que DIEU exécute ses merveilleux desseins, ils se rassurèrent et aïant pris la résolution de remonter la montagne de Touliers, on sonna fort longtems de la trompette, pour donner aux égarés un signal de l'endroit où on étoit; après avoir attendu deux bonnes heures, on convint que, quoiqu'il manquât beaucoup de monde, il falloit pourtant marcher, de peur qu'il ne s'assemblât des troupes pour disputer le passage : en effet on se mit en marche avec tant de précipitation, que le pauvre Meinier du Rodoret, qui avoit été blessé par un des siens, s'étant endormi de lassitude contre une roche, fut abandonné avec la seule consolation de quelques vivres auprès de lui : deux des otages se prévalant aussi de cette occasion, se sauvèrent ; on fit à la vérité sur eux une décharge de quelques fusils, et l'un d'eux qui étoit un Prêtre, fut blessé ou tüé: mais quoiqu'il en soit, ils échappèrent. Quand on fut sur le sommet de ladite montagne, on aperçut, malgré un grand brouillard,

quelque deux cens hommes armés, qui marchant tambour battant, faisoient deux ou trois troupes, et comme on avançoit vers eux d'un courage intrépide, leur Commandant envoïa un billet par lequel il donnoit à entendre qu'il ne prétendoit pas empècher les Vaudois de passer, pourvû qu'ils voulussent prendre leur chemin un peu au dessus de lui, où le passage leur étoit libre et ouvert, offrant même en ce cas de leur donner des vivres: mais que si, au contraire, ils étoient dans la résolution de s'ouvrir le chemin par son poste, il demandoit huit heures pour délibérer sur ce qu'il y auroit à faire.

Quoiqu'on sût très-bien qu'on ne devoit point trop se fier à ce Commandant, qui étoit celui d'Exiles, on trouva pourtant plus à propos d'accepter le passage ouvert, que de hasarder à en forcer un qui étoit bien gardé: c'est pourquoi aussi on prit à droite: mais on s'aperçut peu après qu'on étoit tout doucement suivi, à la faveur de la nuit, par les mêmes troupes dudit poste.

Cette démarche fit bien connoître aux Vaudois qu'on cherchoit à les engager entre deux feux, lors qu'ils viendroient à vouloir forcer le passage du pont de Salabertran, sur la rivière de Doire: ce qui étoit à la vérité un moïen infaillible d'exterminer une poignée de gens harassés et tous abattus de lassi-

tude et de misère. Sur ce soupçon on envoïa demander à ces troupes pourquoi elles agissoient ainsi contre leur parole : à quoi aïant répondu qu'elles ne prétendoient en aucune façon la violer, elles firent semblant de se retirer, et les Vaudois croïant qu'elles le faisoient de bonne foi, continuèrent leur marche par de grandes traverses et par des bois, se tenant toujours fort serrés et faisant halte de tems en tems. Comme on approchoit d'un village à une lieuë de Salabertran, on demanda à un païsan si l'on y pourroit avoir des vivres en païant : à quoi il répondit fort froidement : *Allez, on vous donnera tout ce que vous voulez, et on vous prépare un bon souper.* Ces dernières paroles prononcées avec autant d'ingénuité que de froid, ne laissèrent pas que de faire entrevoir qu'elles contenoient quelque mystère dangereux pour les Vaudois : cependant eux sans s'ébranler, ordonnèrent aux païsans dudit village d'apporter du vin, et ils y obéirent ; après un moment de relâche on se remit en marche, et n'étant plus qu'à une demi lieuë du pont, on découvrit au bas de la vallée jusqu'à 36 feux, ce qui fit bien juger qu'il y avoit des troupes : un quart d'heure après l'avant-garde tomba dans une embuscade, qui s'étant contentée de faire sa décharge, se retira en laissant cinq morts sur la place.

Ne doutant plus qu'il n'en fallût venir aux mains, on fit la prière: et aïant envoïé à droite et à gauche, pour découvrir s'il n'y avoit plus d'embuscade, on s'avança jusqu'auprès du pont: lez ennemis, qui étoient retranchés de l'autre côté, crièrent: *Qui vive;* on leur répondit fort sincèrement: *Amis,* bien entendu pourvû qu'on les laissât passer; mais ceux-ci ne voulant point d'amis à ce prix, se mirent à crier: *Tuë, tuë,* et en même tems à faire un feu de leurs armes qui dura un bon quart d'heure, et qui fut de plus de 2000 coups à chaque décharge. Monsieur de la Tour aïant d'abord crié de mettre ventre à terre, il n'y eut qu'un seul homme qui fut blessé au cou, sur quoi un des otages, Gentil homme Savoyard, qui avoit blanchi sous les armes, avoüa qu'il n'avoit jamais vû un feu si terrible avoir eu si peu d'effet. Mais ce qui fut encore de plus remarquable, mon dit Sieur de la Tour, le Capitaine Mondon, de Bobi, encore vivant, généreux et vaillant officier, avec seulement deux réfugiés, non seulement firent tête, mais même arrêtèrent tout court deux compagnies qui venoient charger leurs gens par derrière. Nos Vaudois se voïant ainsi entre deux feux, virent bien qu'il falloit, sans perdre aucun tems, tout hasarder: dans cette pensée quelques uns se mirent à crier: *Courage, le pont est gagné,* quoiqu'il ne le fût point: cependant ces paroles animèrent tellement le cœur

des soldats, que se jettant à corps perdu sur ledit pont, les uns le sabre à la main, les autres la baïonnette au fusil, ils l'emportèrent ainsi, et allèrent tète baissée attaquer les retranchemens qu'ils forcèrent tout d'un coup, et poursuivirent lés ennemis à brûle pourpoint, jusqu'à les prendre par les cheveux. Jamais choc ne fut si rude; le sabre des Vaudois mettoit en pièce les épées des François, et se faisoit craindre au feu qui en sortoit, lors qu'il donnoit sur les fusils dont les ennemis ne se servoient plus que pour parer les coups: enfin la victoire fut si belle et si complète, que Monsieur le Marquis de Larrey, qui commandoit et qui fut dangereusement blessé au bras, s'écria, en jurant à la manière françoise: *Est-il possible que je perde le combat et mon honneur?* et voïant qu'il n'y avoit plus de remède, il ajouta: *Sauve qui peut!* Après quoi se retirant avec plusieurs officiers blessés, il se fit porter à Briançon, et ne s'y trouvant point encore assez en sùreté, il prit le chemin d'Embrun dans une litière. Le combat dura près de deux heures, et les ennemis furent mis dans une telle déroute, que plusieurs des leurs s'étant mèlés parmi les Vaudois, comme s'ils en étoient, et croïant par là échapper, furent tous tüés. D'ailleurs comme les Vaudois avoient pour mot du guet *Angrogne*, quand ils crioient: *Qui vive*, ceux des ennemis voulant le contrefaire répondoient

seulement *Grogne*, de sorte que ce mot seul coûta la vie à plus de 200 hommes: enfin le champ de bataille demeura couvert de corps morts: plusieurs des compagnies des ennemis furent réduites à 7 ou 8 hommes et sans officiers: généralement tout le bagage et toute la munition de guerre fut en proïe à nos vainqueurs Vaudois. La lune s'étant levée, on ne vit plus d'ennemis: alors Monsieur Arnaud, toujours sous le nom de Monsieur de la Tour, appela tout son petit monde, et aïant fait briser 13 caisses que l'on trouva, et jetter dans la rivière du butin ce qu'on n'en pouvoit pas porter, il ordonna à un chacun de prendre des balles et de la poudre autant qu'il en avoit besoin; après quoi il fit faire feu sur ce qui en restoit: ce qui fit un éclat si terrible dans les montagnes, qu'on put facilement l'entendre de Briançon: en même tems on fit sonner la trompette, et un chacun jettant son chapeau vers le ciel, fit retentir l'air de cette acclamation de joie: *Grâces soïent rendües à l'Eternel des armées, qui nous a donné la victoire sur tous nos ennemis.*

Quoi! une poignée de gens forcent 2500 hommes bien retranchés, parmi lesquels il y avoit 15 compagnies de troupes réglées, 11 de milice, avec tous les païsans qu'on avoit pû ramasser, et tout cela sans compter les troupes dont il a été ci-desuss parlé, qui les prenoient à dos: la chose paroît si peu vrai-

semblable, que pour la croire il faut l'avoir vuë, ou plûtôt fortement s'imaginer que la main de DIEU, non seulement combattoit avec eux, mais même avoit aveuglé les François: car, en effet, si cela n'étoit, comment seroit-il possible que cette nation, qui est si clair-voïante et si rusée dans l'art militaire, ne se fût point avisée de couper le pont, qui n'étoit que de bois, puis que par là on auroit arrêté tout court les Vaudois: la rivière étant alors trop grosse, pour la pouvoir passer sans y pêcher la mort.

Si l'on doit raisonnablement être surpris d'une si glorieuse victoire, on ne le doit pas moins être du peu de monde qu'elle a coûté aux vainqueurs, qui n'eurent en cette occasion que 10 à 12 blessés, et 14 ou 15 morts, la moitié desquels furent tüés du feu que fit leur arrière-garde. Pour les otages il y eut un Curé de tüé, et de 39 qu'ils étoient, il n'en resta que 6, savoir Monsieur le Chevalier des Rides, Monsieur de la Charbonnière, les deux Capucins, un Prêtre et le moine Dominicain des Voirons: pour les autres, ils s'évadèrent pendant le combat.

Quoiqu'après une telle action on eût plus besoin que jamais de repos, considéré que depuis trois jours on avoit toujours marché jour et nuit sans presque manger, ni boire que de l'eau: cependant de peur qu'il ne survînt aux ennemis du renfort, on trouva bon d'avancer païs, et d'employer le reste d'une si

glorieuse nuit à grimper à la faveur de la lune la montagne de Sci, en tirant vers le Pragela, ce qu'on fit avec bien de la peine, car le monde tomboit de sommeil et de lassitude à chaque bout de champ, et sans doute il s'en seroit beaucoup plus perdu qu'il ne s'en perdit, si l'arrière-garde n'avoit pris un soin tout particulier d'éveiller et de faire marcher ceux qu'elle trouvoit couchés par terre.

IX JOURNEE

Le Dimanche 25, au point du jour, on se trouva au haut de ladite montagne de Sci; on s'y arrêta pour attendre ceux qui étoient demeurés derrière, et ceux-ci aïant tous rejoint, Monsieur Arnaud sous le nom de Monsieur de la Tour fit assembler tous les gens de la troupe, et aïant fait remarquer que de là on découvroit déjà la cime de leurs montagnes, il les exhorta à remercier Dieu de ce qu'après avoir si miraculeusement surmonté tant de difficultés, il leur faisoit déjà voir quelque chose de l'endroit où ils aspiroient, et fit à ce sujet une prière qui les ranima tout de nouveau. Aïant ainsi rendu grâces à Dieu, on descendit dans la vallée de Pragela, et après avoir passé le Cluson, on fut camper vis-à-vis de l'église du village nommé Latraverse, où l'on se

fit donner des vivres en païant, malgré le refus qu'en faisoient des gens qui avoient été leurs frères par le lien d'une même religion. Ils eurent le plaisir d'entendre en cet endroit que l'on convenoit que dans l'action ci-dessus, ils n'avoient perdu que 14 des leurs, et au contraire, que leurs ennemis avoient laissé sur la place 12 Capitaines, plusieurs autres officiers et environ 600 hommes, avec confirmation que Monsieur de Larrey avoit été transporté dans une litière jusqu'à Embruu; mais aussi ils eurent le déplaisir d'apprendre que 36 des leurs, qui avoient été pris près du Jaillon, et 80 autres au bas de la montagne de Sci, avoient été conduits liés et garrottés à Grenoble.

Quoiqu'il fût Dimanche, on ne célébra pourtant aucune messe ce jour-là dans toute ladite vallée de Pragela: car tous les Prêtres songeant plûtôt à leur sûreté qu'à leur devoir, avoient pris le parti de la fuite, aussi bien que les anciens Papistes du lieu, dont le fils du Châtelain forma une compagnie, laquelle il commandoit et avec laquelle il prit pour tout exploit quatre soldats Vaudois, qui s'étoient égarés dans les bois et qui, pour avoir meilleur traitement de.lui, lui conseillèrent de ne point avancer davantage, à moins qu'il ne voulût se faire tailler en pièces: il eut peur de ces paroles, et dans l'espérance que ces quatre soldats pourroient le garantir

du danger où il se trouvoit, il leur promit qu'il ne leur seroit fait aucun mal; cependant il ne fut pas plûtôt hors de danger, qu'il envoïa ces pauvres misérables à Grenoble, pour y tenir compagnie à tant d'autres prisonniers. Comme on se disposoit à partir sur les trois heures du soir pour gagner la vallée de S. Martin, on vit paroître, du côté de Cestrieres, des Dragons qui avançoient dans la vallée, mais qui aïant vû qu'on marchoit de pied ferme vers eux, rebroussèrent aussitôt chemin. Quant aux Vaudois, ils passèrent la nuit dans le village de Jaussaud, qui est le plus haut du Cou du Pis: ils y eurent en païant bien cher des vivres, mais non pas tant qu'il leur en auroit fallu, ce qui obligea les Vaudois à reprocher aux habitans leur inhumanité si opposée à leur ancienne liaison: mais ceux-ci s'excusèrent en disant que, si on venoit à savoir qu'ils les eussent favorisés en la moindre chose, on ne manqueroit pas de les ruïner: et en effet on a sû depuis que le Prêtre étant venu chercher le calice dans l'église, il dit aux païsans que, s'ils ne prenoient pas tous ceux des Vaudois qu'ils pourroient attraper, ils méritoient qu'on les brûlât dans leurs maisons.

X JOURNEE.

Le Lundi 26, on ne partit que sur le tard, à cause de la pluïe. Etant arrivé au dessous du Cou du Pis, on vit au dessous du champ Bouchar, qui est au pied de ce Cou, des troupes de S. A. R. bien rangées; on s'arrêta pour faire la prière, que Monsieur Arnaud prononça tout haut avec une grande dévotion: cela fait, pour se rendre maîtres dudit Cou, on fit trois détachemens qui marchèrent sur trois colonnes, les deux premiers tenoient les côtés et le troisième le bas. Les Savoyards voïant la résolution avec laquelle ces détachemens marchoient, envoïèrent un officier qui témoigna vouloir parler, mais qui voïant qu'on ne vouloit point l'écouter, prit la fuite avec toutes lesdites troupes, laissant leur bagage en proïe, quoiqu'ils fussent assez avantageusement postés pour pouvoir disputer cette entrée. On les auroit bien poursuivis, mais un grand brouillard ne le permit pas; on ne tira que trois coups sur eux, qui portèrent et mirent bas chacun leur homme. Ensuite on descendit à l'Alpe du Pis, où s'arrêtant au bas de Seras, près d'une de ces cabanes où les bergers font le fromage, on y vit arriver

huit gardes de S. A. R., outre un autre qui étoit déjà dedans; y étant aussitôt couru, on en prit six, que l'on tüa, après avoir été examinés et exhortés à prier DIEU, ce qu'ils savoient si peu faire, qu'ils demandèrent en langage piémontois comme il falloit dire. On emmena de cet endroit environ 600 moutons avec les bergers: cependant on en restitua après la plus grande partie, moïennant quelque argent. Comme on s'étoit remis en marche assez tard, on fut surpris de la nuit et de la pluïe, ce qui fut cause qu'il fallut descendre avec des flambeaux par un des plus méchans chemins, jusqu'à une grange presque toute découverte et située au dessus du Cou Dalmian, auprès de laquelle on passa la nuit, non pas à dormir, mais à se sécher à des petits feux qu'on fit.

XI JOURNEE.

Le Mardi 27 on arriva à la Balsille, premier village de la vallée de S. Martin: on fut surpris d'apprendre que vingt soldats avoient déserté, et ce qui est de plus surprenant dans cette désertion, c'est qu'elle se fait dans le tems qu'on commence à mettre le pied dans le païs où on avoit avec tant de peines travaillé à parvenir. Quoi qu'il en soit, comme on avoit été dans la crainte de trouver audit village

les gens armés, et qu'au contraire on n'y trouva personne, on prit le tems de s'y délasser un peu et d'y rafraîchir autant qu'on le put faire; pour cela on tüa des moutons, qu'on avoit, dont on mangea les uns avec un peu de pain, les autres sans en avoir, parce qu'on n'avoit pas voulu leur en vendre dans le Pragela.

Comme un chacun mangeoit de ce qu'il avoit, un soldat aïant découvert un parti, qui venant par le Cou du Pis s'avançoit, cria aux armes; on y courut, et le parti voïant cette disposition, dans la croïance que les Vaudois étoient de leurs gens, firent signe avec un mouchoir qu'ils étoient des troupes de S. A. R.; aïant été d'abord investis, ils furent pris et désarmés: c'étoient 46 hommes de la milice de Cavour, envoïés sous le commandement d'un sergent pour garder le Cou: aïant tenu conseil de guerre contre eux dans un pré, on les exhorta à prier Dieu, et les aïant menés deux à deux sur le pont de la Balsille, on les y tüa, les jettant après dans l'eau, et deux païsans révoltés aïant été pris dans le même tems, eurent aussi le même sort. Après cette expédition on partit sur le tard, et on fut passer la nuit à Macel, où on trouva du pain et des vivres, que les païsans n'avoient pas eu le tems d'enterrer.

XII ET CONSOLABLE JOURNEE

Le Mécredi 28 nos voïageurs, approchant fort du bout de leur carrière, se mirent en chemin pour aller aux Prals: étant arrivés sur le haut de la colline, ils firent deux troupes, dont l'une passa au Rodoret et l'autre à Fontaines: c'est-à-dire, que l'une prit le travers des montagnes, et l'autre le bas de la vallée, afin de découvrir plus facilement où il y auroit des soldats: mais on ne rencontra que quelques Savoyards, sur lesquels on fit main basse: et aïant appris que Monsieur le Marquis de Parelle, Lieutenant Général et Commandant des troupes Ducales qui gardoient le Cou du Clapier, étoit au Perrier, ceux qui avoient pris par le Rodoret vinrent rejoindre les autres aux Prals: on y brûla une chapelle qui n'étoit bâtie que depuis trois ans. Aïant eu le plaisir de trouver encore sur pied le temple du village de Guigou, qui étoit l'église des Prals, on y ôta tout ce qui sentoit le culte Romain; après quoi on y chanta le 74 Ps.: *D'où vient, Seigneur, que tu nous as épars* etc., et Monsieur Arnaud, pour se faire entendre tant de ceux qui étoient dedans, que de ceux qui étoient dehors, monta sur

un banc placé sur le vuide de la porte, et aïant encore fait chanter le Ps. 129: *Dès ma jeunesse, ils m'ont fait mille maux* etc., il prêcha en faisant l'explication de quelques versets dudit Pseaume.

Une chose qui a été trouvée digne de remarque en cet endroit: c'est que Dieu a permis que le premier prêche que les Vaudois entendent dans leurs vallées, ait été fait dans un temple qu'avoit desservi Monsieur Leidet, ce Ministre qui, pour avoir été surpris en chantant des Pseaumes sous un rocher, et pour avoir voulu confesser publiquement la vérité de l'Evangile, a perdu, par ordre de la Cour, la vie sur un gibet en 1686, dans le fort de S. Michel, près de la ville de Luzerne.

XIII JOURNEE.

Le 29 Août, Monsieur Arnaud aïant fait publiquement la prière, on partit dans le dessein de passer le Cou Julien, pour descendre dans la vallée de Luzerne. Près de la Ferrouillarie ils rencontrèrent un cheval qui, marchant tout seul, leur fit bien juger que les ennemis n'étoient pas fort éloignés, peu après on trouva un païsan, qui fut tüé parce qu'il se sauvoit, et après avoir encore un peu marché, on vit un sergent des Gardes de S. A. R., aïant pour

guide un païsan: ce sergent étant à portée de voix d'un officier qui étoit accompagné, lui cria: *N'êtes-vous pas le Marquis de Parelle?* L'officier aïant repondu en piémontois que oüi, il s'avança et fut ainsi pris; on tüa son guide, et lui dans l'appréhension d'un tel sort, promit de découvrir tout ce qu'il savoit: en effet, il avoüa qu'il avoit été envoïé dans la vallée de S. Martin pour savoir l'état des Vaudois, qu'il étoit de l'avant-garde des ennemis, qu'il y avoit 200 des Gardes de S. A. R. qui les attendoient au Cou Julien bien retranchés, et qu'il y avoit déjà 17 jours que le régiment des Gardes étoit parti de Nice, pour venir dans les vallées, c'est-à-dire 3 jours avant le départ des Vaudois.

Sur ce rapport on se sépara à l'ordinaire en trois troupes, l'une prenant la droite, l'autre la gauche et la troisième, qui faisoit le gros, tenant la pointe. Celle de la droite aïant atteint la hauteur du bois, y voulut faire halte pour s'y reposer, mais aïant été découverte par une sentinelle ennemie, elle fit diligence pour occuper le poste avant que les ennemis le lui vinssent disputer: elle n'eut aussi que le tems de le faire, car les ennemis étant accourus dans le même dessein, peu s'en fallut qu'ils ne le gagnassent: aïant vû que les Vaudois les avoient prévenus, ils se retirèrent bien vite et à la faveur de quelques nüages fort épais, en criant de toutes leurs forces

et fort sottement: *Venez, venez, Barbets du Diable, nous avons saisi tous les postes et nous sommes plus de* 3000, ajoutant par rodomontade: *Qu'on dise à Monsieur le Chevalier qu'il prenne bien garde à son poste*, et à mesure que les Vaudois approchoient d'eux, la sentinelle se tüoit de crier: *Qui vive? qui vive? si vous ne parlez, je tire! je tire!* Cependant personne d'entre eux ne le faisoit, tant ils étoient saisis de peur. Enfin les Vaudois, transportés d'envie d'en venir aux mains, prirent la généreuse résolution d'aller attaquer ces fanfarons jusques dans les retranchemens où ils se croioient bien en sûreté: mais quand ils virent que c'étoit tout de bon, et qu'ils alloient être pris de tous côtés, après quelques décharges assez rudes pendant une demi heure, ils abandonnèrent honteusement tous leurs postes, y laissant leurs vivres, les munitions et bagage, jusqu'aux riches habits du Commandant. Cela se passa ainsi avec perte, du côté des Vaudois, d'un seul Luzernois nommé Josüé Mandan[1], mais vaillant homme, qui mourut de ses blessures le lendemain matin aux Pausettes, où il fut enterré sous un rocher.

Les fuïards firent leur retraite avec une si grande précipitation et dans une si grande épouvante jusqu'au couvent du Villar, qu'ils n'eurent seulement point la précaution de donner aucun avis ni à ceux du Serre le cruel, ni à l'Aiguille, ni à Bobi.

Le Cou Julien ainsi gagné, on poussa jusques au lieu nommé les Passarelles de Julien, où on attrapa et tüa encore 31 desdits fuïards, et trois chevaux parmi lesquels étoit celui du Commandant, avec les pistolets encore à l'arçon de la selle. On alla passer la nuit près de l'Aiguille, où on fut fort incommodé de la pluie; l'incommodité qu'on souffrit cette nuit, favorisa l'évasion du sergent dont il a été ci-dessus parlé, lequel aïant trouvé moïen de se délier, trouva celui de se sauver en se glissant et se roulant de la montagne en bas.

XIV JOURNEE.

Le Vendredi 30 Août, le tems s'étant remis au beau, on partit au point du jour, et la journée se passa à poursuivre les ennemis, qui fuioient toujours à l'approche des Vaudois; ils se retirèrent dans la ville de Bobi, qui est dans la plaine, sur la rivière au bas de ladite montagne de Julien, et appréhendant encore d'y être attaqués, ils passèrent encore plus outre, ce que nos Vaudois aïant remarqué ils jugèrent à propos de se délasser, et pour cela de demeurer à Sibaud, hameau composé de 5 ou 6 granges à une portée de fusil de ladite ville de Bobi.

XV JOURNEE.

Le dernier d'Août, on se sépara en deux bandes, l'une desquelles prit le haut de la montagne, ou des côtes de Mendron, et l'autre le flanc; celle-ci fut d'abord aperçuë de quelques sentinelles, qui s'étant aussitôt retirées, donnèrent bien à connoître que les ennemis vouloient gagner au pied; c'est pourquoi on pressa la marche pour les pouvoir atteindre, ce ce que ceux-ci voïant, après avoir fait une décharge, se mirent à fuir à toutes jambes jusques dans Bobi, où on les poursuivit et où on entra en maîtres, y tüant des fuïards ce qu'on en put attraper.

Les habitans de cette ville aïant tout abandonné en proïe, défilèrent par le pont sans attendre qu'on leur tirât un seul coup, et il faut avoüer ici, à la confusion des Vaudois, qu'au lieu de poursuivre les ennemis, ils s'amusèrent pour la plus grande partie à piller et à saccager la ville.

L'autre peloton, qui en avoit usé plus généreusement et qui avoit suivi les bois, amena douze soldats, ou païsans, dont 10 par avis du Conseil de guerre furent passés par les armes: le nommé Jean Gras, qui étoit du nombre des douze, en échappa avec sa

belle-fille et son père parce qu'un Capitaine Vaudois, qui le connoissoit, pria pour lui, disant que s'il ne leur avoit jamais fait de bien, il ne leur avoit aussi fait aucun mal.

Il ne faut pas s'étonner que les Vaudois aïent ainsi mis à mort ceux qui tomboient entre leurs mains: c'étoit pour eux une puissante raison d'Etat, ils n'avoient aucune prison pour les renfermer, de les faire garder en les traînant avec eux, ils avoient besoin ailleurs de tout leur monde; de les renvoïer, ç'auroit été vouloir publier leur marche, leur petit nombre, et enfin tout ce dont dépendoit le succès de leur entreprise. Ils n'ont que trop reconnu les conséquences de cette maxime forcée, puis qu'après avoir laissé la vie audit Gras et à son père, cette grâce ou cette humanité leur a été dans la suite très-préjudiciable, par le tort qui leur ont causé ces deux ingrats, qui pourtant quelque tems après ont justement reçu le salaire de leur perfidie.

XVI JOURNEE.

Le Dimanche premier de Septembre, on séjourna à Bobi et à Sibaud, où Monsieur Montoux, le seul adjoint de Monsieur Arnaud, ayant mis la porte d'une maison sur deux rochers, monta dessus et fit une très-belle prédication sur ces mots de nôtre Seigneur J. C., au chapitre 16 de S. Luc, v. 16: *La loi et les Prophètes ont duré jusqu'à Jean: depuis ce tems-là le règne de* Dieu *est évangélizé, et chacun le force.* Après cette prédication, on demeura assemblé pour faire divers règlemens: le premier fut celui du serment de fidélité, duquel Monsieur Arnaud fit lui-même la lecture à haute voix, et dont voici le formulaire:

DIEU par sa divine grâce nous aïant heureusement ramenés dans les héritages de nos pères, pour y rétablir le pur service de notre sainte Religion, en continüant et achevant la grande entreprise que ce grand Dieu *des armées a si divinement jusques ici conduite en nôtre faveur: nous Pasteurs, Capitaines et autres Officiers jurons et promettons devant la face du* Dieu *vivant et sur la damnation de nos âmes, d'observer parmi nous*

l'union et l'ordre, de ne point nous séparer ni désunir tant que DIEU *nous conservera la vie, et quand bien nous aurions le malheur de nous voir réduits à trois ou quatre, de ne jamais parlementer, ni traiter avec nos ennemis, tant de France que de Piémont, sans la participation de tout nôtre Conseil de guerre, et de mettre ensemble le butin que nous avons et que nous ferons, pour s'en servir aux besoins de nôtre peuple et des occasions extraordinaires. Et nous, Soldats, promettons et jurons aujourd'hui devant* DIEU *d'être obéissans aux ordres de tous nos Officiers, et leur jurons de tout nôtre cœur la fidélité jusqu'à la dernière goutte de nôtre sang, de remettre les prisonniers et le butin entre leurs mains, pour en disposer comme ils trouveront à propos. Plus, pour règlement, il est défendu sous de grandes peines à tous Officiers et soldats de foüiller pendant et après les combats et les actions aucuns morts, blessés ou prisonniers, excepté à ceux qui seront commis à cet effet. Il est enjoint aux Officiers de prendre garde à ce que tous les Soldats conservent leurs armes et leurs munitions et sur tout de châtier très-sévèrement ceux d'entre eux qui jureront et blasphémeront le saint nom de* DIEU ; *et afin que l'union, qui est l'âme de toutes nos affaires, demeure toujours inébranlable entre nous,*

les Officiers jureront fidélité aux Soldats, et les Soldats aux Officiers, promettant en outre tous ensemble à nôtre Seigneur et Sauveur Jesus *Christ d'arracher, autant qu'il nous sera possible, le reste de nos frères de la cruelle Babilonne, pour avec eux rétablir et maintenir son règne jusqu'à la mort, et d'observer toute nôtre vie et de bonne foi le présent règlement.*

Cela étant fait, on en fit la lecture, et tous prêtèrent le serment en levant la main à Dieu : après quoi on fit le rôle du butin qui se trouvoit entre les mains des officiers et des soldats, au sujet de quoi on établit quatre trésoriers et deux secrétaires, de même que l'état de guerre; on avoit fait un Major et un Aide-Major, convenant que les soldats pourroient changer de compagnie moïennant qu'ils eussent des raisons pertinentes de le faire; et on finit cette journée en descendant la cloche du clocher de Bobi, laquelle on cacha sous un monceau de pierres, où les ennemis la trouvèrent quelque tems après, en voulant fortifier Bobi.

XVII JOURNEE.

Le Lundi 2 de Septembre, on s'assembla dans la prairie, d'où, après avoir fait la prière, on marcha pour aller attaquer le Villar. A la Pianta on fit deux détachemens, le plus gros desquels suivit le grand chemin, et l'autre gagna le haut des vignes pour faire une attaque du côté de Rospard; mais on fit une grande bévüe de mener les blessés et les équipages à la Combe, car ils n'y échappèrent qu'avec grand'peine des mains des ennemis, qui y furent dans le dessein de les enlever.

Ceux qui gardoient le passage n'aperçurent pas plûtôt les Vaudois, qu'ils s'enfuirent vers la Combe du Valguichard, et ceux qui étoient dans le Villar se sauvèrent dans le couvent. Se voïant ainsi maître du bourg, on y brûla quelques maisons pour se garantir de toutes surprises. Le grand feu que les ennemis faisoient du couvent incommodant fort nos Vaudois, Monsieur Arnaud s'avisa de faire rouler par les ruës des tonneaux et des cuves, qui leur servoient de mantelets, pour à couvert approcher du couvent: plusieurs, à qui cette invention réussit, entrèrent par ce moïen dans des maisons voisines,

d'où par des trous qu'ils firent aux murailles, ils tiroient sur ceux qui faisoient feu des fenètres du clocher. On perdit d'abord trois hommes, entre lesquels le Sieur Turin, Suisse de nation, fut fort regretté, tant parce qu'il étoit bon soldat, que parce que dans les occasions il savoit très bien la manière de ranger les Vaudois en bataille: il étoit de la compagnie des Volontaires créée le 2 d'Août, et fut tüé pour s'être trop écarté du derrière d'une cuve qu'on rouloit.

Aïant appris par les prisonniers qu'on fit, que les assiégés n'avoient point du tout de vivres, et jugeant bien que si l'on s'opiniàtroit à forcer ce couvent, il en coûteroit beaucoup de monde, on jugea à propos de le tenir bloqué, et de le contraindre ainsi par faim à se rendre. Cette résolution prise et approuvée, on prit toutes les mesures nécessaires pour couper la communication des vivres, et en effet aïant aperçu un convoi de 14 mulets escorté d'une compagnie de soldats, cinquante hommes bien résolus le furent attaquer et s'en emparèrent sans peine, son escorte aïant pris la fuite. Cependant on attrapa 10 soldats de ces fuïards et un tambour: les 14 mulets, avec le pain et le vin qu'ils portoient, furent partagés entre les compagnies, après quoi pour plus grande sûreté, on posa un corps de garde à Rospard, et des

sentinelles à Pertuzel pour découvrir le secours qui pourroit venir.

Les assiégés, qui s'aperçurent bientôt que leur convoi, renforçant le cœur des assiégeans, affoiblissoit fort les leurs fort affamés, firent une vigoureuse sortie l'épée à la main; mais les Vaudois les reçurent avec une si belle décharge, qu'ils se virent bientôt obligés de rentrer dans le couvent, et même ils le firent avec tant de précipitation, qu'ils entraînèrent par les pieds le corps du Baron de Choüate, leur commandant, qui fut tüé et dont on trouva encore sur la place la perruque et le chapeau.

XVIII JOURNEE.

Le 3 de Septembre, la sentinelle de Pertuzel donna par quelques coups de fusil le signal qu'un secours s'avançoit, et comme dans le même tems on s'aperçut que ceux du couvent étoient sortis, et passoient la rivière pour se sauver dans le bois[1], on se mit à les poursuivre, et on en tüa plusieurs sans avoir qu'un seul blessé: mais aussi cette poursuite favorisa l'entrée du secours commandé par Monsieur le Marquis de Parelle: car, quoique ceux des Vaudois qui étoient restés au Villar, eussent fait toute la diligence possible pour se rendre au pont de Rospard, et qu'ils y firent

un grand feu, ils ne purent pourtant pas en défendre l'entrée aux ennemis, parce que quelques unes de leurs compagnies avoient déjà occupé le bout du vallon, pour environner et enfermer ceux des Vaudois qui se battoient au pont, et qui leur tüèrent bien du monde, et entre autres un officier de qualité.

Les Vaudois voïant le grand nombre de leurs ennemis, composés de Dragons, des Gardes de S. A. R. et d'autres soldats tous aguerris, et se trouvant d'ailleurs séparés en deux corps sans se pouvoir rejoindre, parce que les ennemis étoient au milieu d'eux, pour ne rien témérairement risquer et ménager leur petit troupeau, abandonnèrent le Villar. Le gros corps reprit le chemin de Bobi, et l'autre, qui n'étoit qu'environ de 80 hommes, échappés l'un d'un côté, l'autre d'un autre, et qui se rejoignirent miraculeusement à la montagne de Vendelin, alla jusques au haut des Alpes d'Angrogne. Pour Monsieur Arnaud, après s'être cru perdu, et avoir fait trois fois la prière avec six soldats qui étoient demeurés avec lui, il rejoignit enfin ceux qui étoient rassemblés à Vendelin: il n'en fut pas de même de Monsieur Montoux, car il fut pris par les païsans de Cruzzol et conduit dans les prisons de Turin, où il a été jusqu'à la paix avec le Prince.

XIX JOURNEE.

Le gros corps des Vaudois, qui étoit allé camper près des granges nommées Dupuy, au dessus de Bobi, envoïa le 4 du mois, un détachement à Monsieur Arnaud aux montagnes d'Angrogne, pour le renforcer et le mettre en état de combattre les ennemis qui y étoient campés ; pendant quoi le reste alla se poster aux granges du Serre de Cruël, avec les malades et les blessés.

XX JOURNEE.

Le 5 de Septembre, le détachement susdit des Vaudois se trouvant à l'Infernet, y reçut trois hommes, par lesquels Monsieur Arnaud leur envoïoit de ses nouvelles des montagnes d'Angrogne, avec promesse qu'il viendroit les joindre aussitôt qu'il le pourroit faire en sûreté, et au point du jour la garde avancée aperçut deux hommes, savoir un sergent accompagné d'un païsan : ce dernier voulant se sauver fut tüé, le sergent fut amené au camp, où étant examiné, il dit qu'il avoit été détaché du Périer où il y avoit

150 hommes pour lesquels il venoit de quérir du tabac, ajoutant qu'au dessous de la montagne, environ à un quart de lieuë du camp, il y avoit près d'un hameau onze mulets, dont dix étoit chargés de tentes, et l'autre d'un veau, d'un mouton et d'autres munitions de bouche, le tout conduit seulement par deux hommes. Ledit sergent aïant été passé par les armes, Monsieur Arnaud lui-même et six Vaudois allèrent jusqu'au pied de la montagne, et aïant trouvé lesdits mulets abandonnés, ceux qui les conduisoient aïant gagné au pied, ils les tüèrent, excepté celui qui portoit les vivres; ils brûlèrent les 17 ballots de tentes qu'ils portoient:. pour les vivres, ils s'en rassasièrent, car effectivement ils en avoient bien besoin. Etant ensuite montés plus haut, ils trouvèrent une charge de grenades que les ennemis avoient abandonnée: ils en prirent de la poudre autant qu'ils en avoient besoin, et les jettèrent après de côté et d'autre par les rochers. On envoïa un Capitaine avec 15 soldats pour reconnoître au dessous de la montagne les ennemis qui y étoient campés: ce Capitaine apercevant 4 soldats, qui alloient droit aux ennemis, leur coupa chemin et les obligea ainsi à reprendre en fuïant le chemin du couvent d'Angrogne. Enfin aïant fait reconnoître la montagne des deux côtés, à cause du grand brouillard et de peur de tomber dans quelque embuscade,

on se mit à la monter, et après deux heures de marche on trouva un baril de vin, qui leur vint fort à propos, car un détachement de 29 hommes, qu'on avoit envoïé chercher des vivres du côté d'Angrogne, revint n'aïant trouvé qu'un pain de noix, qui ne fut seulement pas capable de les rassasier eux-mêmes.

XXI JOURNEE.

La première capture qu'ils firent le 6 fut de deux hommes armés qui, aïant été examinés, furent après mis à mort. En arrivant dans un village, on vit deux païsans qui se sauvoient en chemise: on les auroit bien pû tüer, mais le Capitaine qui commandoit avoit défendu de tüer aucune personne de cet endroit, au contraire d'amener vivans tous ceux qu'on pourroit attraper, pour en faire selon ce qu'ils se trouveroient être: car les Vaudois appréhendoient extrêmement de donner la mort à quelques uns de leurs frères, c'est-à-dire à des gens de leur religion qui pouvoient encore se trouver dans ces quartiers: et effectivement ils rencontrèrent un moment après une femme, qui dans la guerre précédente avoit puissamment secouru ceux qui defendoient le païs et la religion, mais qui s'étant après mariée à un

Savoyard, avoit eu le malheur de se laisser persuader ou, pour mieux dire, de changer en apparence de religion: car regardant les Vaudois comme ses frères, non seulement elle leur donna 24 pains de 4 à 5 livres chacun, avec promesse de les servir autant qu'elle le pourroit faire, pouvû qu'elle le pût faire secrètement, à cause des rigoureuses défenses qui en avoient été faites, mais même elle donna à entendre que, s'il y avoit quartier pour son mari, qui étoit un de ceux qu'on avoit vû se sauver en chemise, elle iroit avec lui les joindre: aprés lui avoir répondu qu'il n'y avoit aucun risque pour son mari, on la laissa aller.

Ceux de ce détachement des Vaudois, s'étant aperçus que les ennemis les avoient découverts et cherchoient à les envelopper, se retirèrent en diligence chargés de leur pain, et étant montés à la Vachère, qui est une petite montagne, ils y trouvèrent trois soldats des ennemis, dont l'un ayant voulu gagner au pied, fut arrêté par un coup de fusil, qui le jettant par terre, fit faire un saut à son âme jusques dans la barque de Caron: pour les deux autres, ils furent pris et liés, et dirent ingénûment qu'ils s'étoient approchés du camp des Barbets, qui n'étoit, à les entendre, que d'une cinquantaine de personnes: puis voulant flatter, ils avoüèrent qu'il y avoit au sommet de la montagne quatre de leurs

sentinelles. On marcha droit à elles et en leur criant qu'on étoit un détachement du Marquis de Parelle: à ces paroles, deux de ceux qui étoient en sentinelle descendirent bien 60 pas vers ceux de nos Vaudois, mais aïant soupçonné ou découvert la feinte, ils se sauvèrent à la faveur d'un grand broüillard, bien qu'ils eussent pû tenir ferme dans un poste aussi avantageux que le leur, couvert par des rochers, et d'où ils auroient pû très-facilement disputer le passage à ce détachement qui, n'y trouvant point d'obstacle, retourna ainsi au camp, où il remit lesdits deux prisonniers et le pain qu'il apportoit, lequel avec du vin et du riz, que d'autres avoient pareillement trouvé, fut distribué. Lesdits deux prisonniers furent examinés: l'un, qui étoit sergent, fut passé par les armes, et parce que l'autre étoit un bon chirurgien, qu'on en avoit bien besoin pour les blessés qui pàtissoient beaucoup, n'aïant qu'un apothicaire qui ne pouvoit pas y subvenir, on lui laissa la vie sur les promesses qu'il fit de rendre bon et fidèle service.

Après avoir repû du peu qu'on avoit, on envoïa un autre détachement vers Dumian pour y chercher des vivres; il rencontra deux hommes qui, fuïant sans vouloir arrèter, furent tüés, et n'aïant rien trouvé dans les maisons du village, il revint le ventre creux et les mains vuides: mais en arrivant

au camp, il eut la consolation d'y entrer avec un autre détachement venu de Bobi, au nombre de 200 hommes, qui joignirent Monsieur Arnaud.

Monsieur Arnaud voulant rendre grâces à Dieu de ce renfort, commença publiquement la prière; mais il fut obligé de la faire courte, parce qu'on s'aperçut que les ennemis cherchoient à se rendre maîtres d'un poste au dessus de la montagne de la Vachère: c'est pourquoi ne jugeant pas à propos de leur laisser prendre un tel avantage, on y envoïa un détachement, qui fit si grande diligence et se comporta si bien, que non seulement il gagna ledit poste à la barbe des ennemis qui n'en étoient plus qu'à 50 pas, mais même leur tüa plus de 100 hommes, sans aucune perte des siens, et les obligea de chercher leur sûreté en se mettant à couvert dans des rochers. Il revint ce jour-là aux Vaudois un détachement, qui étoit parti quelques jours auparavant, et qui en avoit passé deux sans manger: on leur donna du pain à chacun, pour ainsi dire, la grosseur d'une noix, car on en manquoit: après quoi les Vaudois, le cœur rempli seulement du zèle de Dieu qui les faisoit agir, furent s'engager au mont Servin dans un combat qui dura sept heures; ils n'y perdirent que trois hommes, savoir Jacques Robert, Michel Gardiol et Jean Rostaing, et le sieur Bailli, qui demeura blessé par les chemins. Les ennemis eurent

beaucoup de morts, et entre autres six officiers, au nombre desquels se trouva Monsieur Dutry; on n'a pas pû savoir le nombre des soldats qu'ils laissèrent dans cette action, à laquelle un grand brouillard mit fin : car les Vaudois qui, n'aïant pas de munitions de reste, ne vouloient pas faire feu sans voir sur qui, comme faisoient continuellement les ennemis, et qui jugeoient d'ailleurs prudemment, que n'aïant rien à manger, non pas même de l'eau à boire, à moins d'en aller chercher à 500 pas de là sous le feu des ennemis, il seroient à la fin obligés de succomber, trouvèrent très-à propos de se retirer, pendant que le brouillard pouvoit encore favoriser leur retraite : ce qu'ils firent effectivement avec tant de conduite, que les ennemis, qui peuvoient être au nombre de 600 hommes, non seulement ne s'en aperçurent pas, mais même ne sûrent pas qu'ils étoient à une lieuë de là dans un petit hameau d'un de ces rochers, nommé Turin : où pour tout régal, ils furent obligés de manger des choux tout crus, n'aïant osé faire du feu de peur d'être découverts des ennemis, qui vinrent camper à un quart de lieuë de là, sans oser passer plus avant.

XXII JOURNEE.

Le lendemain 7, on se retira vers le Perier, mais pas des endroits si difficiles et si remplis de précipices, que c'étoit assez de faire un faux pas pour être perdu ; telle précaution que l'on put aussi prendre pour conserver le mulet dont on a ci-dessus parlé, on ne put pourtant pas le garantir d'un précipice, où il tomba. On passa bien par divers hameaux, mais on n'y trouva rien à manger, que des pommes aux arbres. Etant parvenu au Fayet, sur une petite éminence à une portée de mousquet du Perier, on reconnut que les 150 hommes dont on avoit fait le rapport, y étoient. Les habitans voïant avancer nos Vaudois, se sauvèrent, laissant et abandonnant les soldats qui, au second coup qu'on leur tira, se retirèrent dans le couvent. Une partie de ce détachement Vaudois étoit d'avis de les aller forcer, mais le sentiment contraire prévalut, tant parce que les ennemis avoient rompu le pont, que parce qu'on étoit trop affoibli faute de nourriture, et que d'ailleurs on jugea qu'il y auroit de la témérité, en cet état, de risquer à perdre autant de monde qu'il en falloit perdre pour vouloir forcer des gens si bien retran-

chés dans un couvent qui est fortifié de bastions, et qui, outre sa situation avantageuse et naturellement forte, est gardé par une hauteur nommée la Croix de l'Escasse.

Enfin, voïant qu'il n'y avoit rien à faire, on monta au Crouzet où, pour se rassasier de la faim et pour prendre des forces, on fit de la soupe avec des choux, des pois et des poireaux, sans sel, sans graisse et sans aucun assaisonnement, laquelle on mangea pourtant de bon appétit: après quoi on détacha 8 hommes pour aller à Prals voir si les ennemis y étoient, et pour chercher en même tems des vivres.

XXIII ET XXIV JOURNEE.

Un des 8 ci-dessus mentionnés aïant rapporté qu'on pouvoit aller à Prals, on s'y rendit le Dimanche 8 Septembre: et la faim pressant, on fit d'abord au plûtôt moudre, ensuite on cuisit du pain, et voïant l'occasion assez favorable pour un peu se remettre de la fatigue et de la faim, on trouva à propos d'y demeurer deux jours, pendant lesquels on envoïa butiner dans les villages d'autour, et enlever ce qu'il pouvoit encore y avoir de blé sur les champs. Après cela on fit deux détachemens, deux compagnies partant pour Bobi, dont l'une étoit celle de Michel Bertin,

avec qui Monsieur Arnaud, après avoir distribué la S. Cène à ceux du Val S. Martin, partit pour la distribüer pareillement à ceux de la Vallée de Luzerne. Et parce qu'il se doutoit bien que les blessés qui pouvoient se trouver à Bobi avoient besoin d'un bon chirurgien, il prit avec lui celui de leurs prisonniers auquel on avoit laissé la vie, à condition de servir les malades et les blessés. Etant en peine des blessés qu'on avoit laissés dans le Pragela, on y envoïa trois hommes pour avoir de leurs nouvelles: ces trois hommes en amenèrent cinq du pays, qui voulurent volontairement se joindre aux Vaudois, avec un soldat du bas Dauphiné qui y étoit demeuré blessé, et tous ensemble firent capture de 180 moutons, qu'ils amenèrent avec eux: on sçut qu'ils appartenoient à Jean Passegonet, Consul de la communauté du Pragela, qui s'étoit révolté dans la dernière persécution, à la réserve d'onze qui appartenoient au Médecin Perron, qui depuis sa révolte étoit devenu grand persécuteur; il envoïa quelque petite somme d'argent pour les retirer, mais le tout fut perdu pour lui: il étoit aussi bien juste que ces deux traîtres païassent en quelque manière leur perfidie, car ils avoient tous deux guidés les troupes de France, fortes d'environ 200 Dragons et de 400 Fantassins, lesquelles arrivèrent le même jour, 8 de Septembre, près du champ de Bouchas, où Monsieur

Arnaud avoit fait le jour précédent une belle prière avant que d'entrer dans la vallée de Luzerne, et où elles auroient deux heures plûtôt encore attrapé les Vaudois. Quoique ces troupes fussent si bien guidées et assez fortes pour chercher leurs ennemis, elles n'osèrent pourtant pas passer plus avant et se contentèrent de faire voir leur valeur à saccager le village de Jaussaud, de la vallée de Pragela, sous prétexte que les Vaudois y avoient passé la nuit en entrant dans leur vallée: les habitans eurent beau représenter qu'ils n'en avoient point été les maîtres, et qu'il avoit fallu céder à la force, rien ne fut capable d'arrèter le pillage, et le malheureux Consul, se plaisant dans ce désordre et aïant découvert trois soldats Vaudois qui, aïant été blessés dans l'action de Salabertran, s'étoient cachés dans des buissons, il les livra aux François qui, faisant une recherche plus exacte, en trouvèrent encore douze dans des caches: ces pauvres victimes furent menées à Briançon et, étant un peu remises de leurs blessures, conduites à Grenoble: mais Dieu ne voulant pas longtemps laisser impunie la perfidie du Consul, qui de leur frère étoit devenu leur persécuteur, permit que le même jour qu'il se fit connoître pour un vendeur de chair humaine, il tombât du haut d'un escalier en bas, où il pensa se casser le cou, et où il se fit

assez de mal pour reconnoître que, si sa chute n'étoit point tout à fait semblable à celle de Saul, elle avoit pourtant le même principe et devoit au moins lui servir d'avertissement.

XXV JOURNEE.

Le 10 de Septembre, on fit un détachement pour aller à la Balsille prendre des armes qu'on y avoit cachées, après les avoir gagnées sur les ennemis. Ce détachement revenant et passant à Macel, aperçut une grosse fumée qui montoit et s'étendoit sur le vallon, et s'étant avancé exprès sur une hauteur pour voir ce que ce pouvoit être, on découvrit que les ennemis brûloient les villages des environs du Perrier, ce qui fit juger qu'ils méditoient leur retraite. On envoïa 80 hommes pour les observer de près, mais la plus part de ceux-ci demeurèrent en chemin, ou s'en revinrent au camp, ne pouvant résister à une pluïe extraordinaire qui les empêchoit d'avancer: il n'y en eut ainsi que 15 qui, surmontant l'injure du tems, poussèrent jusqu'au Perrier et reconnurent que les ennemis en étoient décampés et y avoient seulement laissé une garde: ceux qui la composoient voïant venir cette petite troupe de 15 personnes si résoluës, se retirèrent sans attendre

l'attaque, de sorte que 15 Vaudois entrèrent glorieux et victorieux dans le Perrier, où voïant les bons retranchemens qui y étoient, ils ne purent assez s'étonner de la lâcheté qu'avoient eue les ennemis, d'abandonner un poste dont on n'auroit pû les chasser qu'avec une perte considérable. Ces 15 hommes aïant remarqué que les ennemis avoient brûlé tout autour, pour marque apparemment de ce qu'ils avoient été dans ces lieux, à leur exemple et pour confusion éternelle à ceux qui laissoient 15 hommes maîtres d'un tel poste, mirent le feu à l'église, au couvent et ensuite aux maisons; après quoi, voïant qu'il étoit tard, ils s'en retournèrent à Prals et au Rodoret, où étoit leur champ.

XXVI JOURNEE.

Le Mécredi 11, on fit un autre détachement de 120 hommes, qui allèrent jusqu'au pont de Pomaret, nommé le pont de Macel, où il y avoit un corps de garde des ennemis: 12 soldats Vaudois, qui étoient demeurés au pont Raut, qui est au dessus dudit pont de Macel, montèrent au fort (c'est une hauteur) pour y joindre des païsans que l'on y avoit aperçus; ils en tüerent un et en prirent un autre qui étoit un révolté depuis longtemps; après quoi, descendant

au pont de Macel, et aïant découvert ledit corps de garde, ils firent signe aux autres d'avancer, ce qu'une quinzaine d'eux aïant fait (car les autres étoient dans les vignes), on marcha droit au corps de garde, qui lâcha d'abord pied et prit la fuite, laissant le poste libre à nos Vaudois, qui en tüèrent 4, compris le révolté ci-dessus, et prirent prisonniers 2 hommes, 2 femmes avec trois petits enfans. Ce détachement s'étoit bien proposé de passer plus avant, mais les deux prisonniers, qui étoient François, aïant dit qu'il montoit sans cesse des troupes du Roi de France vers la vallée de Pragela dans le dessein d'y attaquer les Vaudois, on jugea à propos de retourner au plûtôt à Prals, où en cas d'attaque le gros des Vaudois auroit sans doute besoin de tout son monde. Comme ces deux prisonniers avoient d'abord crié qu'ils se vouloient rendre, cette considération, jointe à celle que c'étoient des frères dévoiés, et qui n'avoient point été persécuteurs, fit qu'on leur donna la vie, à condition pourtant que l'un se joindroit à la troupe, comme il fit très-volontiers, et que l'autre s'en retournant serviroit en ce qu'il pourroit. Cependant on détacha quatre hommes pour aller à Pragela s'éclaircir, si ce qu'on leur rapportoit des ennemis étoit vrai, et on alla coucher au Rodoret et à Prals.

XXVII JOURNEE.

Le 12, lesdits quatre hommes qu'on avoit envoïés revinrent rapportaut qu'il étoit bien vrai que des troupes du Roi, venant de Cazal et de Pignerol, étoient montées par la vallée de Pragela: mais qu'après avoir campé pendant trois jours au pont de Salabertran, où ils faisoient jusqu'à 8000 hommes, sur un bruit qui courut que Cazal étoit investi par les Espagnols, elles s'étoient au plûtôt retirées de ce côté.

L'on n'eut pas plûtôt appris cette bonne nouvelle, qu'on en apprit une bien fâcheuse par deux exprès que ceux de Luzerne envoïèrent à ceux de S. Martin, avec instante prière qu'on allât les soutenir contre les ennemis qui, avec un gros de cavalerie et d'infanterie, avoient donné la chasse à un de leurs détachemens et l'avoient poussé jusqu'à Bobi, dont ils s'étoient même emparés. Sur cette nouvelle, le Conseil de guerre trouva à propos de commander un détachement vers Angrogne, pour obliger les ennemis à abandonner Bobi. On y envoïa donc 80 hommes, qui furent coucher sur la montagne de la Zarra.

XXVIII JOURNEE.

Le 13, ce détachement étant parti quatre heures avant le jour et à la faveur de la lune, arriva à la pointe du jour à la vüe de Pignerol, près du couvent d'Angrogne, où s'étant arrêté, on envoïa deux soldats à la découverte, lesquels rapportèrent n'avoir rien vû des ennemis: dans le même moment un Capitaine découvrit 7 à 8 païsans, qui entroient dans une grange qui lui appartenoit: on fit la prière, après quoi on envoïa 30 hommes après ces païsans, dans l'opinion qu'il se formoit là quelque embuscade. Ces 30 hommes, à la faveur d'un brouillard, s'avancèrent assez près d'eux, mais deux autres païsans, qui étoient cachés au dessus et qu'on n'avoit pas vûs, avertirent les autres, ce qui fut cause qu'on ne les prit point. On courut pourtant après et on en tüa trois, et deux femmes qui fuïoient; il y en eut même qui poursuivirent ces fuïards jusqu'au couvent d'Angrogne, d'où ils essuïèrent quelques coups qu'on tira sur eux; après quoi ils se retirèrent et furent joindre le reste du détachement, qui pendant ce tems là avoit attrapé un homme et une femme, par lesquels on sut qu'il étoit arrivé le jour

précédent 300 hommes dans le couvent, et qu'il y avoit de la cavalerie à S. Germain; sur quoi on ne jugea pas à propos d'aller plus avant: on fit passer les prisonniers par les armes, et on envoïa dire aux autres de venir joindre. En venant ils rencontrèrent un mulet et deux ânes, qu'ils tüèrent, et prirent deux filles qui avoient changé de religion lors de la dernière persécution. Cette jonction faite, on découvrit un païsan dans un hameau un peu plus élevé, où l'on s'avança après avoir ôté le feuillage du chapeau, afin de passer pour des troupes de Savoye. Y étant arrivé, on prit le païsan et ses trois fils, dont 2 étoient aussi grands que le père, et l'autre passoit sa 15 année: on le fit passer par les armes, et on alla coucher dans des granges au Pra del Torn, qui est au dessus d'Angrogne.

XXIX JOURNEE.

Le lendemain 14, ledit détachement relâcha les deux filles, et selon l'ordre qu'il en avoit, il partit pour aller joindre ceux de la vallée de Luzerne, qui étoient campés au dessus de Bobi. Il rencontra en chemin quatre soldats, qui venoient dire de leur part qu'il falloit aller à Angrogne brûler tous les villages que l'on pourroit. La résolution prise d'aller

exécuter cet ordre, et comme on se disposoit à cette marche, on vit paroître un gros des ennemis sur la montagne, au moins de 500 hommes: on fit diligence pour gagner la hauteur, mais les ennemis en étant plus près, et s'étant aperçus de ce dessein, s'en saisirent les premiers: c'est pourquoi on prit à gauche pour s'emparer d'un poste à côté, où on arriva heureusement et sans que le grand feu que firent les ennemis en pût empêcher nos Vaudois: on se battit pendant une bonne heure et on l'auroit fait encore plus longtems, et plus rudement, si le brouillard, la pluïe et la nuit qui approchoit n'avoient obligé les ennemis à se retirer avec perte de quelques uns des leurs. On alla ensuite coucher dans des cabanes à l'Infernette, où ne trouvant point de bois, on fut obligé des découvrir lesdites cabanes pour en faire du feu, et comme on avoit envoié trois hommes à la découverte, et pour découvrir où pouvoient être les ennemis, ils rapportèrent qu'ils avoient repris le chemin par où ils étoient venus.

XXX JOURNEE.

Le 15, ledit détachement n'aïant pû pénétrer jusqu'à ceux de Luzerne, rejoignit son gros du Val S. Martin à Villeseche, où il s'étoit avancé pour y faire les vendanges; mais ceux de Pragela, qui y ont des vignes, aïant envoïé pour traiter, on leur permit de vendanger eux-mèmes moïennant cent écus de contribution, qu'ils apportèrent; et comme on fit alors deux détachemens, il arriva à l'un des deux quelque chose assez plaisant: le premier, qui étoit de 116 hommes, étant allé côtoïer S. Germain, afin de donner la chasse au corps de garde que les païsans tenoient à Girbaud, pour empècher qu'on ne vînt troubler la récolte de leur vin et de leurs châtaignes, on y arriva de bonne heure, et les aïant observés, on les attaqua dans le tems qu'ils s'exerçoient à tirer au blanc, et en effet un d'eux aïant tiré et, tout glorieux d'avoir bien adressé, s'étant écrié: *Ha! le beau coup que ç'auroit été, si un Barbet avoit été là!* on donna dessus, mais ils gagnèrent tous si promptement au pied, avec tous les païsans des hameaux voisins, que n'aïant pû être joints, ils passèrent par bonheur pour eux le pont

de Pinache, qu'ils rompirent aussitôt, voïant qu'on les poursuivoit de près, et de peur qu'on ne les poursuivit plus loin, ce qu'on n'avoit garde de faire, parce qu'on n'auroit pas voulu entrer sur les terres de France, qui pour lors sembloit ne rien vouloir entreprendre contre les Vaudois, soit que ce fût une feinte, soit qu'il y ait eu quelques autres raisons, qu'on n'a pas pû pénétrer. En s'en retournant, on mit le feu à quelques maisons des hameaux par où on passa: on y prit deux femmes piémontoises, qui s'y étoient établies: et comme on regagnoit Villeseche par le haut des vignes de Pragela, on trouva du vin dans une cabane: on s'en rafraîchit, et aïant vù que les deux femmes prisonnières y prenoient goût, on eut le plaisir de voir avec quelle répugnance et avec quel déplaisir elles se virent obligées de boire à la santé du Roi Guillaume, de S. A. S. M. l'Electeur de Brandebourg, de Monsieur le Duc de Schomberg et de L. H. P. L. E. G.

L'autre détachement, qui étoit descendu du côté de la Pérouse, avoit pris quantité d'hommes, de femmes et d'enfans, desquels on renvoïa tous ceux qui se dirent être sujets de France; mais la principale capture fut de deux insignes révoltés, qui servoient de guides au Marquis de Parelle; on les amena à la barbe du corps de garde de la Perouse, et aïant là dressé une potence, on obligea l'un de ces deux

misérables à y pendre l'autre; ce qu'aïant fait, pour son salaire il fut tüé. Comme c'étoit ce jour-là la foire et qu'il y avoit un grand concours de monde, on crut d'abord, avec un plaisir inexprimable, que c'étoit le Marquis de Parelle qui faisoit pendre des Barbets: mais quand, un moment après, on apprit la vérité de cette exécution, cette joïe se changeant tout à coup en tristesse et en épouvante, tous les marchans et tous ceux qui étoient venus à la foire gagnèrent païs en confusion.

XXXI JOURNEE.

Le 16, le Marquis de Parelle étant sorti du Pragela et aïant marché toute la nuit, passa le Cou de la Buffa et mit le feu à Villeseche, que les Vaudois avoient abandonné le soir précédent, pour se retirer deux heures avant dans la nuit au Besset. On se mit en devoir de lui aller donner la chasse, mais comme on se mettoit en devoir de l'attaquer par un endroit, où il étoit aisé de le défaire, il vint quelqu'un de la part d'un petit détachement, qui faisoit savoir que, si on vouloit les venir joindre, on battroit infailliblement l'ennemi. Cet avis, qui n'étoit pas des meilleurs, aïant pourtant été approuvé, on trouva, en voulant faire la jonction de ces deux détache-

mens, que les ennemis avoient passé le Cluson et s'étoient retirés en Val Perouse, et ensuite campés au Pomaret, d'où ils envoïèrent quelques compagnies du côté de Riouclaret, où ils se fortifièrent, de même que sur le sommet de la Zarra, qu'ils appellent la Sea: et comme ils virent que les Vaudois, qui depuis quelques jours se trouvoient comme maîtres de la vallée S. Martin, battoient à force les grains qu'ils avoient enlevés des champs, pour en faire un bon magasin à Rodoret, ils envoïèrent des païsans pour brûler tous les blés aux environs de Rioclaret et de Fayet, et tâchèrent de toutes manières à les inquiéter et à leur faire abandonner un travail qui leur paroissoit si préjudiciable: mais comme nos Vaudois avoient eu la précaution de former un camp volant, composé de volontaires, lequel les couvroit, toutes les démarches des ennemis ne furent point capables de les rebuter. Il y eut du côté du Pomaret pendant plusieurs jours des escarmouches, où un Vaudois nommé Jean Bonnet en vint aux mains avec un soldat, qu'il jetta par terre: un autre Vaudois, le voulant dans le même tems tüer, blessa malheureusement son camarade. Pour ce qui est dudit camp volant, étant fort vigilant, il fit des captures de convois assez bonnes, de sorte que tout étoit en bon état, car le gros aïant fait bonne récolte, tant de blé, de vin, de pommes que de noix et de châtai-

gnes, vivoit assez tranquillement, mais aussi, d'un autre côté, il leur arriva un grand déplaisir par l'infidélité d'un de leurs Capitaines, nommé Turel. Cet homme, sans aucun sujet de mécontentement, mais apparemment parce qu'il se mit dans la tète que les affaires des Vaudois étoient désespérées, ou qu'il ne se sentit plus capable de résister aux fatigues continuelles, médita si adroitement sa désertion, qu'on n'eut en aucune manière lieu de la soupçonner: il feignit d'aller avec un détachement à la Balsille, persuadant que de là il iroit dans le Pragela y ménager des intelligences et y fomenter le commerce et la communication dont ils avoient besoin; son dessein aïant été applaudi, on le vit partir avec plaisir: mais peu après on reconnut malheureusement sa fourbe, en apprenant qu'il avoit déserté avec son sergent, qui étoit son frère, un caporal, un cousin et deux soldats de sa compagnie. S'il avoit abandonné le parti des Vaudois par crainte d'une mort qui n'auroit pû lui être que glorieuse, il en trouva peu après une qui lui fut non seulement ignominieuse, mais même une des plus terribles, puis qu'aïant été pris et arrêté à Embrun, il mourut à Grenoble sur un échafaud, ou plûtôt tout vif sur la rouë, avec la dernière mortification de se voir le plus malheureux de tous, douze autres en aïant été quittes pour avoir été pendus, six à sa droite et six autres à sa gauche,

et plusieurs autres, selon les billets qu'ils tirèrent, envoïés aux galères, et quelques uns au service dans les troupes du Roi.

Quelques uns ont voulu croire que ce Capitaine avoit déserté pour s'approprier 60 pistoles qu'il avoit emportées, mais plusieurs autres jugent qu'il faut que cet argent lui ait été remis de quelque manière que ce soit, puis que Monsieur Arnaud, dans le témoignage qu'il a donné à sa veuve, ne fait aucunement mention dudit argent, comme on le peut voir par les termes dont il est conçu, ainsi qu'il suit:

Je déclare en vérité que lors que le sieur Turel partit de nos vallées de Piémont avec son frère et quelques autres François, il dit à quelques uns de nos gens qu'il alloit en Dauphiné pour tâcher d'avoir du secours, et qu'en ces terres il n'avoit aucun sujet de mécontentement avec qui que ce soit, et que nous n'avons eu ensemble aucune difficulté. C'est le témoignage que je rends à Demoiselle sa femme, qui m'en a prié. Fait à Neufchatel en Suisse, le 11 Octobre 1690.

HENRI ARNAUD,
Ministre Vaudois.

Si nos Vaudois du Val S. Martin s'étant rendus comme maîtres de cette vallée, et y aïant fait une bonne récolte, se trouvoient assez contens de leurs

progrès, ils étoient pourtant toujours fort inquiets de leurs frères de la Vallée de Luzerne, qui n'avoient encore pû les joindre et qu'ils n'avoient pû secourir: et comme sans doute le Lecteur est lui-même dans l'impatience de savoir les aventures d'une si petite troupe, le commencement de la deuxième partie de ce livre va contenter sa curiosité.

DEUXIEME PARTIE

Le petit corps des 80 hommes qui se trouva malheureusement séparé du gros des Vaudois sans le pouvoir rejoindre, comme on l'a vû ci-dessus dans la 18 Journée, a fait pendant ce tems là des choses si prodigieuses et si surprenantes, que c'est ici où l'on peut bien remarquer que Dieu se sert souvent des plus petites choses pour en renverser de grandes: sur tout si l'on considère que ce petit nombre fut plûtôt diminüé qu'augmenté, car la compagnie de Michel Bertin, laquelle alla joindre ces 80 hommes, n'étoit qu'un remplacement de l'escorte qu'ils avoient donnée à Monsieur Arnaud, lors que les Sieurs François Guigou, Lieutenant de la compagnie de Prals, et Mathieu Malanot, de celle de Macel, étoient allés le quérir, et avec lesquels il coucha, en revenant, sous l'avance d'un rocher près de l'Aiguille. Cette

petite poignée de monde, composée de gens fort résolus et incapables de démordre de ce qu'ils avoient si glorieusement entrepris pour la gloire de Dieu, songeant d'abord à se maintenir par la force du souverain bras de l'Eternel, forma une espèce de petit camp volant qui, le jour de la séparation (c'est-à-dire le 3 de Septembre), monta encore le même soir la montagne qui est au dessus de la Tour, et s'approchant de la place trois heures avant dans la nuit, en passa le reste dans deux ou trois maisons au dessus du Pra del Torn, où ces pauvres gens n'eurent à manger que quelques prunes et quelques noisettes, qu'ils avoient trouvées sur une montagne voisine.

Leur méchante fortune, ingénieuse à leur représenter toujours de plus en plus quelque sujet de déssespoir, suggéra à un nommé Josué Mondon, de Bobi, de leur débiter pour nouvelle que tous leurs autres frères étoient perdus, et qu'ils s'étoient rendus au Gouverneur de Pignerol. Cette nouvelle qui, pouvant bien être véritable, sembloit devoir leur abattre le courage, ne les ébranla en aucune manière, et il n'y eut que cinq qui, quoique braves gens, désertèrent sur ce rapport, s'imaginant qu'ils alloient tomber comme des victimes entre les mains des ennemis: encore le nommé Boissé de Villar, qui en étoit un, revint-il après la déclaration favorable du Prince.

Le septième de Septembre, le pain leur manquant, ils envoïèrent dix des leurs chercher des pommes, mais lassés d'en vivre ainsi à demi, après quelques jours de patience et la faim les pressant, il résolurent de faire un effort et de tout hazarder pour trouver des vivres. En effet, ils envoïèrent quelque cinquante hommes en Queiras, d'où ils emmenèrent 7 ou 800 brebis avec quelques génisses: les païsans ne manquèrent pas de les venir redemander, mais on ne leur rendit qu'une partie des jeunes vaches qu'on avoit, moïennant quelque argent, outre des médicamens et du sel qu'ils apportèrent: on avoit aussi retenu deux de ces païsans pour battre du blé, mais l'un, sous prétexte d'aller chercher du sel, échappa et l'autre se sauva de peur. DIEU les aïant favorisés d'un tel rafraîchissement corporel, ils crurent devoir aussi en chercher un spirituel et plus essentiel, en participant à la table sacrée du Seigneur dans un pré du lieu, nommé le Serre du Cruel, où Monsieur Arnaud leur distribüa la S. Cène: et ce fut aussi là qu'après la prédication, Samüel Gras et sa belle-fille, qui avoient succombé à la dernière persécution, furent reçus à la paix de l'Eglise, avec quelques autres venus de Queiras, après avoir tous fait la réparation duë et convenable en pareil cas.

De là on descendit à diverses reprises au Villar, où les ennemis ne s'étoient pas logés lors de la dé-

route causée par le marquis de Parelle, parce qu'ils l'avoit trouvé tout en feu: mais comme il étoit toujours à craindre que les troupes de S. A. R. ne revinssent se poster dans le couvent, on y mit souvent le feu, et voïant qu'à cause de l'épaisseur des murailles, aussi bien qu'à cause des voûtes, on trouvoit trop de difficultés à le mettre en ruine, on s'avisa d'en venir à la sape, pour faire tomber le clocher, et on en vint à bout le 20 de Septembre. Deux jours après, ce camp volant battit encore la campagne du côté de Cabriol, pour observer les ennemis qui étoient à la Tour, d'où ils décampèrent pour aller à Bobi, qu'ils prirent. Cependant le détachement eut divers petits avantages funestes à quelques païsans, et principalement à un insigne révolté, nommé Jean Mélie, qui pour sa récompense fut tüé. La cavalerie ennemie étant survenüe et aïant à faire à si peu de gens, les obligea à abandonner la plaine en se battant en retraite: mais aussi elle ressentit la bravoure des Vaudois par la quantité de blessés qu'elle eut, avec la confusion de n'avoir blessé qu'un seul de leurs soldats.

Le 24 de Septembre, le détachement sortant du Villar, où il s'étoit retiré le soir, rencontra une troupe de soldats ennemis: d'abord nos Vaudois attaquèrent ces gens qui, après quelque résistance, firent semblant de prendre la fuite, pour les attirer

dans une embuscade du régiment des Gardes ; mais voïant qu'on se défioit de la ruse, et qu'on ne les poursuivoit point, ils revinrent à la charge sur le détachement, lequel ils repoussèrent jusques sous Bobi, sans tüer ni blesser pourtant aucun de ses gens : marque visible que la main de l'Eternel étoit toujours avec eux. Les ennemis aïant aperçu les brebis des Vaudois paître, détachèrent quelque trente soldats pour en aller faire butin : mais au lieu d'y gagner quelque chose, ils y perdirent trois des leurs, qui restèrent sur la place.

Quoique les ennemis n'eussent qu'une si petite troupe en tête, ils ne laissoient pourtant pas d'en avoir beaucoup peur, ouï même jusqu'à se retrancher à Bobi, et jusqu'à n'oser sortir de leurs retranchemens, l'alarme étoit toujours fort grande au moindre bruit qu'ils entendoient : de sorte que les Vaudois, avec un petit camp volant de quarante-quatre hommes, battoient librement la campagne. Ce camp volant s'étant aussi rendu à Rora, y tüa plus de 30 personnes, tant hommes que femmes, qui se sauvoient : une femme fut épargnée, parce qu'elle avoit quatre ou cinq enfans ; on renversa l'église, on brûla toutes les maisons, les forges eurent le même sort, et les deux frères Roy, qui les tenoient, y perdirent la vie. Tout cela se passa à la vuë du fort S. Michel, qui ne fit pas la moindre démarche pour y mettre ordre : et le détachement

passant plus haut, et descendant son butin vis à vis de l'Essart, passa sans obstacles jusqu'au Pont Vieil, d'où il emmena encore vingt-huit vaches et quelques vingt brebis ou chèvres.

Le lendemain, les ennemis aïant reçu de la cavalerie à Bobi, allèrent camper au Collet de Garin, dans la pensée que le camp y passeroit; mais DIEU qui veilloit à sa conservation, lui inspira un autre chemin, car il descendit heureusement à la Combe de la Ferriere, au dessus de Bobi.

Le sixième, les ennemis dressèrent une embuscade à la Cercena, mais on les aperçut du Serre le Cruel, qu'ils montoient pour y attirer les Vaudois, sans balancer sur ce qu'on avoit à faire, on fut les attaquer, et cela se fit avec tant de vigueur, qu'on les fit décamper; il n'y eut pourtant qu'un homme des leurs tüé, et trois ou quatre autres blessés: pour les Vaudois, ils ne firent aucune perte, aussi bien qu'en diverses autres escarmouches, comme à la Combe de Val Guichard et aux Combettes, où les ennemis ont toujours eu quelques morts et blessés, ce qui les dépitoit tellement, que de rage et colère ils brûloient tous les blés où ils passoient.

Comme on vit qu'on ne pouvoit plus battre la campagne, ni descendre dans la plaine à cause de la cavalerie arrivée à Bobi, on songea aux moïens de l'empêcher de subsister, et en effet, la nuit du 11

au 12 Octobre, les Vaudois furent brûler toutes les granges qui étoient autour de Bobi, et qui étoient remplies de fourrage. Le même jour, comme Monsieur Arnaud prêchoit dans une hutte du Serre le Cruel, on aperçut un détachement des ennemis qui s'étoient embusqués dans les vignes: aussitôt un parti des Vaudois partit pour les en dénicher, et fut si heureux de ne perdre aucun des siens, et au contraire de tüer et de blesser plusieurs des ennemis, qui furent repoussés jusqu'à Bobi.

Le 13 Octobre, les ennemis aïant fait dessein de munir de vivres le fort de Mirebouc, firent leurs détachemens quelques heures avant le jour; ils montèrent à la Cercena afin de surprendre le Serre le Cruel, et aïant à la pointe du jour gagné le haut, les sentinelles des Vaudois les aperçurent et lâchèrent aussitôt deux coups de fusil, pour en avertir leurs gens qui, après avoir mis le feu au Serre le Cruel, afin que les ennemis n'y pussent pas habiter, se retirèrent au Pausettes, où l'on se battit tout le jour; il en coûta aux ennemis sept ou huit morts et autant de blessés, et aux Vaudois un mort sur la place, nommé Salomon, et quatre blessés, dont deux moururent quelques jours après, savoir le Capitaine Joseph Martinat, de Bobi, et David Maissemiglie, de Quairas: et comme on avoit à l'Aiguille les otages et les blessés, on les fit conduire le même

jour par un détachement à la vallée de S. Martin; mais la nuit les surprenant sur le Cou de Julien, on fut beaucoup fatigué, car il fallut marcher et fendre les neiges jusqu'à la ville de Prals, où on les laissa après avoir passé par la basse du Chœur du Cou de Julien.

Pendant que les ennemis amusoient ainsi les Vaudois aux Pausettes, ils firent d'un autre côté passer leur convoi à Mirebouc: le détachement qui le conduisit brûla le moulin au haut de Bobi et celui de Larmant, avec tout le foin et toute la paille qui y pouvoit encore rester, et de peur que les Vaudois ne s'y retirassent, il jetta en bas tous les toits des maisons, et ruina dans tous les jardins tout ce qui auroit pû contribuer à leur subsistance, espérant par là les exposer à l'injure de l'air et du tems, et les faire crever tant de faim que de froid: ce qui, paroissant comme infaillible, seroit aussi arrivé si Dieu n'y avoit par sa divine grâce pourvû, en faisant visiblement éclater la merveille de leur conservation.

Tel étoit l'état de ces pauvres gens, quand une partie d'eux se retira au Clos de Ferrand, sous un toit qui étoit échappé à la fureur des ennemis, et le reste dans des trous de rochers, qui leur tinrent lieu de baraques. Cependant chaque compagnie du camp volant se mit à faire quelques huttes à l'Ai-

guille, afin d'y pouvoir retirer quelques vivres, que l'on y apportoit des Prals, tout le reste de la communauté de Bobi étant détruit.

Pendant quelque petit relâche qu'on eut, sans être inquiété des ennemis, on se fortifia le mieux qu'on put aux Pausettes, qui sont au pied de l'Aiguille. Les ennemis de leur part, ne songeant pas moins à leur sûreté, et ne se contentant point d'être bien retranchés à Bobi, envoïoient tous les soirs une garde de 60 hommes à Sibaud, qui est au dessus dudit Bobi. Ceux-ci craignant d'être insultés, firent tout autour de leur corps de garde un fossé profond de la hauteur d'un homme. Les Vaudois, après avoir dispersé et mis en fuite un parti qui brûloit quelques maisons autour de Clerret, partirent au nombre de quelque soixante hommes (car c'étoit tout ce qui en étoit resté dans cette vallée après la bataille des Pausettes) pour aller attaquer ledit corps de garde de Sibaud. Pour le pouvoir faire avec succès, on convint qu'aussitôt qu'on auroit tiré sur la sentinelle, un chacun se jetteroit à corps perdu sur les retranchemens dudit corps de garde, pour s'en rendre maîtres les armes à la main. On se sépara donc en deux bandes, et un Capitaine aïant bien remarqué le lieu où étoit la sentinelle, s'en approcha si à propos que, l'aïant tirée, il la jetta par terre: alors chacun faisant son devoir et franchissant en un mo-

ment les retranchemens, on fondit sur le corps de garde; cela se fit avec tant de vigueur et tant de précipitation, que ceux qui y étoient, s'éveillant, cherchoient les uns leur armes, les autres du feu pour allumer leurs mèches, et d'autres à se sauver. En effet le Capitaine, quoique blessé à la cuisse, se précipita du haut de la roche de Sibaud, avec quelques autres de ses gens, dont un demeura pendu à un arbre, auquel il s'accrocha en sautant. Enfin on en tüa 34, dont on prit les armes, et les Vaudois n'eurent dans cette action qu'un homme légèrement blessé à la cuisse. Ce glorieux succès jetta ceux de Bobi dans une si grande consternation que, pour les rassurer, on leur envoïa aussitôt de la cavalerie: mais les ennemis prévoïant bien que l'entreprise de Sibaud n'avoit été faite que pour se fraïer le chemin de Bobi, et appréhendant que les Vaudois ne vinssent les en chasser pour s'y poster eux-mêmes, peu de jours après ils le rasèrent, de même que les maisons de la ville, où ils ne laissèrent pas une pierre sur pierre, et puis se retirèrent ainsi assez honteusement. Le 17, qui étoit le Jeudi, quelque vingt Vaudois, dans une fort longue escarmouche, tüèrent encore quelques soldats des ennemis. Voici mots pour mots ce qu'on écrivit ensuite de Turin touchant ladite action de Sibaud:

Ceux de Luzerne ne tiennent pas devant nos troupes, et sont éparpillés en pelotons: ils tracassent de tems en tems nos corps de garde: quand ils les trouvent sur leurs gardes, ils se sauvent, mais le dernier du passé, en aïant trouvé un endormi, ils tüèrent 13 *soldats, qu'ils dépouillèrent sur le champ, et l'officier, qui étoit tout jeune, n'eut que le tems de se sauver, avec* 4 *ou* 5 *autres tous blessés.*

Comme les ennemis choisissoient presque toujours le Dimanche pour attaquer les Vaudois, les troupes du Duc montèrent le Samedi au soir au Serre le Cruel, mais en aïant aperçu une brigade qui venoit par derrière, parce qu'elle venoit de la Combe de Val Guichard, craignant que ce ne fût une feinte pour se jetter dans Bobi, elles rebroussèrent chemin à bride abattuë. Sur la fin de la semaine suivante, les ennemis aïant assemblé non seulement tous leurs soldats, mais même tous les bandits, tous les païsans et généralement tout ce qu'ils pouvoient faire marcher, les Vaudois ne doutèrent nullement que ce ne fût pour les attaquer, et dans la vuë de les forcer à l'Aiguille. C'est pourquoi ils envoïerent promtement Michel Michelin à leurs frères du Val S. Martin, qui étoient encore au nombre de 4 ou 500, pour leur faire savoir le dessein des ennemis et que sans secours ils ne voïoient pas la moindre

apparence de pouvoir garder le Cou Julien: cependant par précaution, ils posèrent deux sentinelles pour passer la nuit à la Cercena, afin d'observer les démarches des ennemis. Ces deux sentinelles rapportèrent, le Samedi matin, que les ennemis étant sortis de Bobi quelques heures avant le jour, avoient fait trois détachemens, le plus gros desquels étoit allé à la Combe de Ferrière, le deuxième à la Cercena, montant sur la cime des côtes de Cendron, et que le troisième s'étoit venu camper au Clos de Ferrând, après avoir laissé une garde à Balangier. Sur ce rapport on envoïa deux hommes sur le Cou de la Favrie, pour découvrir si le détachement des ennemis qui étoit passé à la Combe de la Ferrière, iroit à Mirebouc ou s'il prendroit le chemin de les venir attaquer. Ces deux hommes ne furent pas plûtôt arrivés sur ledit Cou de la Favrie que, selon l'ordre qu'on leur en avoit donné, ils tirèrent trois coups, signal qui donnoit à entendre qu'on alloit être attaqué. Les Vaudois ne se trouvant point en état de soutenir avec honneur une si rude attaque, abandonnèrent les retranchemens qu'ils avoient faits aux Pausettes, et se retirèrent dans les rochers de l'Aiguille, d'où ils envoïèrent encore un petit garçon pour avertir de rechef leurs frères du Val S. Martin, que s'ils n'envoïoient point de secours, le Cou de Julien alloit être perdu. Cette appréhension n'étoit que trop bien

fondée, puis que ceux qui devoient eux-mèmes les encourager et les conduire, bien loin de garder le Cou de Julien, abandonnèrent mal à propos l'Aiguille, où, si l'on avoit fait son devoir, jamais les ennemis ne seroient entrés; mais les officiers se croïant trop foibles pour défendre ce poste, en sortirent par le haut, et les soldats les aïant suivis, on laissa ainsi en proïe les huttes et baraques aux ennemis qui, y entrant le lendemain Dimanche, les trouvèrent pleines de vivres: ils jettèrent une grande quantité de pains en bas des rochers, brûlèrent les baraques avec les châtaignes qui y étoient, et comme ils se disposoient à emmener le peu de bétail qu'ils y trouvèrent, par malheur le berger, qui gardoit les moutons de ceux qui étoient au Rodoret, et qui ne savoit point ce qui s'étoit passé, s'avisa imprudemment de mener son troupeau à l'Aiguille, de sorte que tombant entre les mains des ennemis, le tout fut pris. Un officier de S. A. R. aïant trouvé dans une des baraques un exact journal de tout ce que les Vaudois avoient fait depuis leur départ jusqu'au 17 d'Octobre, le porta à la Cour de Turin. Ce journal, après avoir passé en plusieurs mains, parvint enfin en original, par une voïe inconnüe, en celles d'un homme de lettres de Genève, et cet homme l'aïant reconnu pour être de la main du Sieur Paul Renaudin, alors jeune homme et natif de Bobi, lequel

d'étudiant s'étoit fait soldat, et est aujourd'hui Ministre dans les Vallées, en régala le bon vieillard Josué Janavel peu de jours avant la fin de ses jours. Cet excellent personnage versa comme un torrent de larmes, en partie considérant tant de merveilles que ces pauvres gens avoient faites, et en partie pénétré de douleur, voïant que leurs souffrances n'avoient point encore pris fin, quoique son courage ordinaire, et qui l'a accompagné jusqu'à sa mort, et sa confiance en DIEU lui fissent espérer qu'elles cesseroient infailliblement bientôt.

Il auroit été beaucoup plus agréable de recouvrer ce journal par une occasion moins fatale que celle de la perte de l'Aiguille : quoi qu'il en soit, aïant été écrit fort fidèlement et avec beaucoup d'exactitude, et aïant fourni plusieurs bons mémoires pour cette histoire, on a toujours été bien aise, non seulement de l'avoir recouvré, mais même qu'il ait porté si miraculeusement des nouvelles des Vaudois où on ne savoit quoi que ce soit d'eux, de même qu'eux ne savoient aussi rien de ce qui se pouvoit passer dans le reste du monde. Il est vrai qu'après cela un de leurs Lieutenans aïant été au Païs de Vaud, où il avoit demeuré, on y apprit de lui, avec autant de joie que d'étonnement, qu'en 14 combats que les Vaudois avoient essuïés ou livrés depuis leur rentrée chez eux, ils avoient presque toujours eu l'a-

vantage, et qu'ils n'avoient pas même perdu plus de 20 Vaudois, quoiqu'il restât parmi eux très-peu d'étrangers, François ou Suisses, soit qu'ils eussent été tués ou qu'ils eussent déserté.

Pour revenir à ceux qui avoient abandonné l'Aiguille en sortant par le haut, ils auroient bien pû tomber entre les mains des troupes ennemies: mais DIEU, qui les conduisoit, couvrit leurs ennemis d'un nüage si obscur, qu'ils ne virent point cette petite troupe fugitive, excepté qu'ils en découvrirent quelques uns qui étoient demeurés derrière, sur lesquels ils coururent; mais la petite troupe s'en étant aperçuë, fit aussitôt volte face et les garantit de leurs mains: de sorte que perdant l'Aiguille, ils ne perdirent pas un de leurs gens, car 3 d'eux qui étoient restés dans ledit poste, en sortirent la nuit et rejoignirent quelques jours après.

Les ennemis s'imaginant que les Vaudois n'avoient abandonné l'Aiguille que pour s'aller poster au Cou de Julien, firent aussitôt un détachement pour les prévenir, mais en vain; car ils n'en avoient seulement pas conçu le dessein, au contraire ils profitèrent de la nuit pour traverser les apparets de l'Alpe de Subiasque, qui sont des précipices effroïables, où des nüages les plus obscurs les surprenant et leur ôtant la connoissance de la route, ils ne marchoient qu'en tâtonnant et toujours tournoïant: ce qui les

fatigua d'une manière presque incomprenable, et mit ces pauvres gens dans un si grand désordre, que quelques uns dans l'obscurité prirent le chemin du Val S. Martin et quelques autres celui d'Angrogne, et pour comble de malheur la division s'en mêlant, pensa achever leur perte: car n'aïant alors point de bons chefs, capables d'empêcher qu'un chacun ne fît à sa tête, les uns vouloient aller à la Combe des Charbonniers et les autres à Balmadant, tellement que ne s'accordant point entre eux, au lieu de bien s'unir pour résister à l'ennemi et pour remédier à leur destruction, ils la cherchèrent en se séparant fort mal à propos.

Cette séparation fut cause qu'on ne put pas aller à Balmadant, ne se sentant pas assez forts pour attaquer deux corps de garde qu'il y avoit: et la contestation aïant emporté beaucoup de temps, on ne crut point pouvoir atteindre la Combe du Val Guichard, qui étoit fort éloignée: ainsi on se vit obligé de se retirer pendant le jour dans les Viailles, qui est un poste assez avantageux, mais où l'on souffrit bien du froid, parce qu'étant environné de la soldatesque ennemie, on n'osoit seulement pas montrer le nez pour recevoir la chaleur du soleil. Pendant ce tems là les ennemis ravageoient l'Aiguille et cherchoient partout ce peloton de Vaudois: aïant aussi aperçu ceux qui avoient pris le chemin d'An-

grogne, ils crurent les envelopper en allant camper les uns sur la Cime de Cavais, et les autres (sans le savoir pourtant) tout près du détachement fuïard, à l'Alpe de Subiasque, où ils se mirent aussitôt à se retrancher.

La nuit qui survint fut d'un grand secours cette fois pour les pauvres Vaudois, qui avoient les ennemis si près d'eux; ils reçurent aussi les ténèbres avec encore plus de joie que l'on ne reçoit ordinairement la clarté du jour: et craignant d'avoir été découverts, ils voulurent en profiter en se mettant en chemin, prévoïant bien que le lendemain ils ne manqueroient pas d'être attaqués, quoique si cela fût arrivé, on n'auroit pas eu bon marché d'eux, car combattant en désespérés, ils auroient vendu bien cher leur vie. Enfin décampant à la sourdine, ils ne purent pourtant point marcher dans un lieu pareil à celui où ils étoient, sans faire rouler quelques pierres, dont le fracas fut entendu des ennemis, qui en furent alarmés et tirèrent trois coups de fusil à l'aventure; mais les Vaudois n'aïant garde de leur faire réponse, avançoient toujours païs, et passèrent heureusement au Bastier: je dis heureusement, parce que cet endroit étant un passage fort étroit, et aïant toujours été gardé, ils reconnurent pour un effet visible de la Providence divine, le bonheur de n'y trouver aucun obstacle. Ils peuvent aussi dire que

tout fut miraculeux pour eux en cette occasion, comme en bien d'autres: en effet, n'est-il point surprenant que les ennemis étant campés tout autour de l'Aiguille, et occupant la cime des montagnes, les Vaudois qu'on cherchoit de tous côtés passent pourtant sans être vus ni découverts à la Cercena, de là au pont de Pagan et ensuite à la Combe Guichard, où ils se retirèrent au Fragmon. Ils y demeurèrent jusqu'à ce que les ennemis aïant appris qu'une brigade Vaudoise, sous le commandement du vaillant capitaine Laurent Buffe, faisoit de grans ravages du côté d'Angrogne, décampèrent la nuit pour lui aller faire tête. Alors nos Vaudois, qui depuis leur fuite de l'Aiguille n'avoient presque osé se montrer, commençant à respirer l'air, se rendirent promptement à la Combe de la Ferrière pour y cueillir des châtaignes qui leur furent d'un grand secours, manquant alors de vivres: car les ennemis, croïant les affamer, avoient mis des gardes à toutes les combes; mais comme, pour épargner les soldats, ils avoient mis en quelques unes seulement des païsans, il fut facile aux Vaudois de leur donner la chasse. Quand on fut revenu de la Combe de la Ferrière, ces pauvres gens envoïèrent du côté de Bobi, pour y recueillir en sûreté leurs châtaignes: ceux qui y avoient été envoïés rapportèrent que les ennemis sortoient dudit lieu de Bobi. Sur cette nouvelle, on s'embusqua à

Marbec: les ennemis, qui croioient que les Vaudois fussent du côté d'Angrogne, et qui marchoient sans se défier de rien, furent fort surpris quand cette embuscade se mit tout à coup à faire feu sur eux; on leur tüa, entre autres, un Capitaine Chevalier de Malte, et plusieurs soldats; ils eurent aussi beaucoup de blessés, desquels un mourut en chemin. Après cette expédition on alla à l'Aiguille, pour voir de quelle manière les ennemis avoient traité cet endroit: et dans le tems qu'on s'occupoit à y ramasser quantité de châtaignes et beaucoup de morceaux de pain, qu'on trouvoit de côté et d'autre, on fut bien surpris de voir arriver quelques frères qui, venant du Val S. Martin, racontèrent ce qui leur étoit arrivé. Ces frères, écartés depuis si longtems, étoient marchés droit au Rodoret, dans la pensée d'y rejoindre enfin la petite troupe des Vaudois: mais ils trouvèrent justement que les François, qui étoient venus par Abries en Queiras, en avoient emporté les retranchemens, de sorte que ne sachant de quel côté pouvoient avoir tiré leurs frères, de peur de tomber entre les mains des ennemis, ils avoient rebroussé chemin et étoient venus ainsi par bonheur à l'Aiguille.

Les ennemis aïant remarqué par leur calcul que les Vaudois avoient été chassés du Rodoret le même jour qu'ils avoient été obligés d'abandonner l'Aiguille,

se flattant et conjecturant de là tout à leur avantage, s'imaginoient les avoir déjà comme tout à fait exterminés: effectivement quelques François réfugiés, qui étoient arrivés avec ceux de la Vallée de Saint Martin, voïant les choses dans un si pitoïable état et apprenant que les François faisoient un corps de 10.000 hommes et les Piémontois un autre de 12.000, se figurant que tout étoit perdu, se retirèrent fondant en larmes.

Comme on avoit trouvé sur le Capitaine ci-dessus tüé à l'action de Marbec un mémoire au long et bien instructif de tous les endroits, ouï les plus cachés et les plus secrets, où les Vaudois avoient retiré du blé, de la farine et d'autres munitions de bouche, et qu'on s'imagina bien que ce détachement des ennemis n'étoit en marche que pour enlever tous ces vivres, on eut le soin de les transporter fort diligemment dans d'autres lieux.

Une partie des Vaudois étant retournés à la Combe du Val Guichard, les ennemis en furent si surpris, qu'ils s'en retournèrent tout confus d'où ils étoient venus. Cependant il arrivoit toujours aux Vaudois quelque chose de mortifiant, car neuf ou dix François réfugiés, qui s'étoient joints à leur troupe et qui, avec les autres, avoient juré près de Bobi de vouloir vivre et mourir avec eux, faussèrent une promesse si solennelle en désertant de la Combe des

Charbonniers: il est vrai que ces déserteurs voulurent en quelque manière adoucir la perte qu'on faisoit d'eux, car aïant sur leur route trouvé à Prals Broüe plus de quatre-vingts chèvres, ils les envoièrent aux Vaudois qui en donnèrent deux à chaque compagnie, mais le reste aïant été envoié à la Combe du Val Guichard, tomba entre les mains d'un détachement des ennemis: une trentaine de Vaudois voulurent aller après ce détachement, mais une garde, qui avoit été posée sur le Collet de Guérin, les obligea de se retirer, et on apprit même que 7 desdits déserteurs avoient été arrêtés.

Les ennemis voïant que les Vaudois trouvoient toujours le moïen de leur échapper, eurent enfin recours à la ruse: sous prétexte de faire quelques propositions, ils envoïèrent un sergent qui, bien instruit, leur vint dire que Monsieur de Haye, l'un des Commandans Piémontois, seroit bien aise de s'aboucher avec eux. Le nommé Jean Gras, dont il a déjà été parlé et qui leur étoit déserté, étant venu avec ledit sergent, étoit demeuré un peu derrière; ledit sergent l'appela, et après avoir fait quelques petites façons, il avança et fut aussitôt arrêté prisonnier. Son père l'étant venu voir à Marbec, fut épargné à cause de son âge et renvoïé avec un billet, par lequel on faisoit savoir que si Monsieur de Haye vouloit avoir une conférence avec les Vaudois, on

la pourroit tenir le Mardi suivant à la Pause de Peirela, pourvû qu'il n'amenât avec lui qu'un seul soldat sans armes. Le lendemain, le sergent vint demander aux Vaudois s'ils vouloient tenir leur parole: quoique ceux-ci vissent bien que cette seconde démarche n'étoit qu'un piége qu'on leur dressoit pour arrêter quelques uns de leurs principaux, et par là les obliger à relâcher ledit Gras, qui comme un traître étoit si nécessaire aux ennemis, ils répondirent pourtant audit sergent qu'ils étoient encore tout prêts d'entrer en conférence: mais pour prévenir toutes surprises, on envoïa des soldats à tous les ponts avec ordre d'observer exactement jusqu'au moindre mouvement des ennemis, et quoiqu'on eût avis qu'un détachement s'étoit embusqué, le jour prescrit étant venu, on ne manqua pourtant pas, de la part des Vaudois, de se rendre au rendez-vous; mais n'y aïant pas trouvé mondit Sieur de Haye, on se retira sans pouvoir parlementer et sans avoir pù découvrir par quelle raison ce Général, qui en avoit lui-même fait faire la proposition, au lieu de venir, envoïa après, par manière de gasconnade, le père de Jean Gras avec le billet suivant: *Si vous n'avés rien à me dire, j'ai encore moins à vous parler: et nous renvoïés Jean Gras, qui a été pris sur la bonne foi.* Si on avoit eu envie d'agir contre la bonne foi, on auroit arrêté aussi le ser-

gent : mais d'avoir arrêté un traître, à qui on n'avoit rien promis, et qui même n'étoit pas envoïé ni venu sur la bonne foi, puis qu'il étoit demeuré derrière, on ne peut en aucune manière et sans injustice reprocher aux Vaudois qu'ils aïent manqué de bonne foi en cette occasion. Ils ne firent aussi aucune réponse sur cet article, s'étant contentés de répondre à mondit Sieur de Haye simplement de la manière suivante: *Si vous fussiés venu au lieu assigné, comme nous y avons été, nous vous aurions parlé: ainsi la faute vient de vous, et non de nous, qui avons été si souvent trompés, que nous n'avons pas tort de nous méfier à présent de nos ennemis. C'est pourquoi nous sommes toujours les mêmes pour vous parler, si vous venés au lieu assigné.*

Les Vaudois faisant réflexion sur ce que Monsieur de Haye leur avoit marqué dans son dernier billet: *Prenés vos mesures,* conçurent bien par là qu'à cause de leur petit nombre, ils devoient éviter autant qu'ils pouvoient la rencontre de leurs ennemis: c'est pourquoi aussi ils se retirèrent partie à Marbec et partie à l'Armaglier. Ceux qui furent à Marbec n'y furent pas plûtôt, que prévoïant que les ennemis pourroient apparemment tenter quelque attaque au Val Guichard, envoïèrent au plûtôt dire à ceux qui étoient à l'Armaglier, qu'ils eussent à les venir joindre le lendemain matin: ceux-ci, obéissant à cet

ordre, se mirent en chemin et aïant rapporté que dans leur marche ils avoient découvert celle des ennemis, on trouva à propos de se retirer promptement à Barione, poste assez avantageux et qu'ils occupèrent effectivement, dans la résolution de vendre bien cher leur vie en cas d'attaque.

Les ennemis, de leur côté, furent dans toutes les combes et, y furetant de tous côtés, ils y trouvèrent à la vérité presque toutes les caches où les Vaudois avoient leurs vivres, sans pourtant les découvrir dans leur poste: ce qui leur causa tant de dépit, qu'ils resolurent de tout mettre en usage pour une fois en venir à bout. Croïant y parvenir sans que les Vaudois pussent davantage leur échapper, ils postèrent des païsans du côté de Mirebouc, dans la vuë de les attaquer tant par le haut que par le bas. Le soir étant survenu, les Vaudois descendirent dans la combe, et allèrent le lendemain à l'Essart, où les païsans les aïant découverts, vinrent non seulement fondre sur eux, mais même envoïèrent sur le champ avertir un détachement qui étoit sorti de Bobi, qu'il étoit tems de venir, qu'ils avoient trouvé les Barbets et qu'on en auroit bon marché. Ces pauvres gens se comptant perdus, et considérant le motif pour lequel ils avoient résolu de perdre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, sans beaucoup s'étonner, se retirèrent dans une maison ruinée aux

Vallons, et aïant fait des trous d'où ils pouvoient faire feu, ils se défendirent vaillamment toute la journée. Les ennemis voïant qu'ils ne pouvoient pas se rendre maîtres d'eux, s'avisèrent de les vouloir envelopper: mais nos vaillants Vaudois aïant conçu leur dessein, firent une si vigoureuse sortie, qu'ils les en empêchèrent. Sur le soir il vint aux ennemis un secours de Bobi, qui devoit effraïer les Vaudois: mais pour leur consolation la nuit venant aussi à leur secours, ensevelit dans ses ténèbres l'image de leur perte, qu'ils avoient euë toute la journée devant leurs yeux. Cependant ils n'eurent dans cette action qu'un blessé, qui s'appeloit François Martinat, et qui par la négligence de son frère tomba le lendemain entre les mains des ennemis: cet homme se battit en désespéré, tout blessé qu'il fût, car son fusil aïant manqué, il se défendit encore la baïonnette à la main, jusqu'à ce qu'enfin un coup de sabre lui tranchant la tête, trancha le fil de ses jours. Les ennemis aïant appris que cet homme étoit celui qui avoit si adroitement conduit l'affaire de Sibaud, furent fort réjoüis de sa perte, comme on le peut voir par l'extrait suivant d'une lettre de Turin, du 11 Décembre 1689:

Je vous ai marqué que l'entrevüe avec les Barbets n'a abouti à rien: il n'en reste que 40 dans la vallée de Luzerne, qui sont fort fatigués de la

guerre, et qui sont ceux qui avoient envie de se rendre, d'autant plus que leur chef s'est trouvé être un des trois que l'on arrêta dernièrement. C'est un homme de distinction par sa bravoure, et c'est lui qui égorgea si proprement le corps de garde de Bobi: il a été reconnu par les Capucins, ce qui le jetta dans une grande costernation. Il en reste 400 dans les hauteurs de Luzerne, à un village nommé Balsille: les François ont jugé à propos de les laisser assez en repos, et ils ont même commencé à défiler pour se retirer. Cependant Monsieur de l'Ombraille étant ici, on dit que S. A. R. l'a engagé à faire encore un nouvel effort, et même il est allé à ce sujet s'aboucher avec Monsieur d'Herleville. S. A. R. a aussi fait venir le Marquis de Parelle, qui attend, dit-on, le résultat; mais l'on croit que tout ce que l'on pourra entreprendre sera inutile, les Huguenots continüant d'avoir du Pragela tout ce dont ils ont besoin; jamais on n'avoit tant cuit de pain dans un village qu'un jour qu'ils allèrent justement le voler: et la fortune voulant les favoriser, fit que dernièrement un berger s'étant trop avancé, tomba entre leurs mains avec tout son troupeau, de sorte qu'ils en ont assez pour leur carnaval, et selon toutes les apparences, ils passeront tranquillement l'hiver

dans les vallées. L'on croit aussi que nos troupes seront emploïées ce printemps à autre chose.

L'auteur de cette lettre avoit sans doute ouï sonner l'horloge, comme la suite le fit voir six ou sept mois après. Mais revenons à cette pauvre petite troupe, au secours de laquelle nous avons dit que la nuit étoit venuë si à propos. Les ennemis prirent toutes les précautions les plus apparentes pour ne les pas manquer, ils postèrent des gardes dans toutes les avenuës, et s'attendoient de les attaquer avec succès le lendemain matin; mais eux s'étant divisés en trois ou quatre petites bandes, trouvèrent encore moïen d'échapper, et en effet ils se glissèrent si adroitement, qu'ils arrivèrent heureusement les uns à la Combe de Guichard, d'autres à Balmadant, et les autres à Cumïen, au dessus du Villar, où ils se tinrent cachés le mieux qu'il leur fut possible.

Dans cet état ils avoient, entre autres déplaisirs, celui de se voir divisés: mais DIEU les rassembla bientôt fort miraculeusement, lors qu'aïant été chercher des châtaignes du côté de Malpertuis, ils se retrouvèrent: bientôt après ils firent aussi rencontre des ennemis, qui alloient à la Combe de Ferrière, qui tüèrent un des leurs, et qui en prirent un autre nommé Jean Rüet, de Rora, qui, à ce qu'on dit, avoit été blessé, tandis que les autres se sauvèrent au haut du Barriont, et de là se retirèrent du côté

de Balmadant où, ne sachant de quoi vivre, ni quel poste occuper, où ils pussent demeurer en sûreté, et craignant même que les neiges ne les vinssent renfermer, ils ne virent aucun remède à tant d'inconvéniens, sinon de se séparer derechef, en allant les uns d'un côté et les autres de l'autre, sans savoir ni que faire ni que devenir, et n'aïant devant les yeux que la fatale pensée de juger que les ennemis n'attendoient rien autre chose sinon que les frimats vinssent achever de les perdre misérablement. Lors qu'ils envisageoient eux-mêmes leur perte comme inévitable, et qu'ils n'avoient pour toute consolation que leur confiance en DIEU, Sa Divine Majesté inspira à ceux du Val S. Martin de les envoïer chercher, ce qui les mit à couvert de toutes insultes; il n'y en eut que douze qui ne les suivirent point et dont les aventures passent encore tout ce qu'on a déjà vû.

Ceux-ci, qui s'étoient retirés dans une grande balme derrière l'Essart, n'osoient en sortir de peur que, laissant sur la neige leurs traces, elles ne les vendissent à leurs ennemis. Quelques jours s'étant ainsi écoulés, et le peu de vivres qu'ils avoient aïant été dissipé, la faim les obligea à tout hazarder. Un Dimanche qu'il neigeoit, ils sortirent donc de leur balme, pour aller chercher quelque peu de blé et de farine, et dans le dessein de se retirer après dans

la balme de la Biava, qui est un poste très-avantageux. Le lendemain, les païsans aïant découvert leurs traces imprimées sur la neige, se mirent à les suivre à la piste au nombre de 125, et manquèrent seulement d'un petit quart d'heure à les environner dans ladite balme: un des leurs qui y étoit resté, se sauvant, courut droit à ses camarades qui, aïant sans balancer jetté par terre les fardeaux dont ils étoient chargés, firent diligence pour occuper un poste favorable qui étoit au sommet de la montagne. Les ennemis, qui les y avoient suivis pas à pas, y furent si vigoureusement reçus, que des 15 premiers coups qu'on leur tira, ils eurent 13 blessés et enfin 12 morts sur la place, selon l'aveu qu'ils en firent eux-mêmes lors qu'ils vinrent parlementer. C'est avec juste raison qu'on peut parler de cette rencontre comme d'une merveille: 12 hommes font tête à 125, en tüent 12 et en blessent 13, sans avoir de leur côté ni morts ni blessés, et cela dans un état où la fatigue, la faim et le froid les rendoient à demi morts. Tout glorieux et victorieux, ils se retirèrent dans ladite balme de Biava, passant par des précipices dont la seule idée est capable d'épouvanter les cœurs les plus intrépides: deux jours après, prévoïant bien qu'ils périroient dans un lieu si froid, ils descendirent dans la Combe, pour aller chercher la retraite de la Lauze, au Val Guichard, faisant

leur compte d'y passer l'hiver et, en cas d'attaque, de disputer leur vie jusqu'à la dernière goutte de sang sur la pointe de quelque rocher. Dans le tems qu'ils marchoient ainsi, l'esprit rempli d'une si funeste résolution et de désespoir, un effet de la divine Providence leur fit d'abord faire rencontre d'une troupe de leurs frères du Val S. Martin: mais comme ils ne songeoient à rien moins qu'à cette rencontre, qu'ils ne pouvoient seulement pas se la figurer, et qu'au contraire leur imagination toute confuse leur représenta que c'étoient leurs ennemis, ils jettèrent derechef par terre leurs fardeaux et se retirèrent derrière le coin d'une maison, d'où aïant tiré, ils eurent le malheur d'en tüer un de leurs frères. Après ce coup fatal s'étant reconnus, ils se joignirent avec de grandes acclamations, et versant de part et d'autre des pleurs de joie de se revoir. Ils passèrent tous ensemble le Cou Julien, et se rendirent à la Balsille. dans le Château, ou plûtôt dans les rochers; ils trouvèrent aussi ceux qui avoient quitté le Rodoret, et en apprirent que les ennemis, après avoir rasé les deux tiers du bourg de Bobi, n'y laissant pas une pierre sur l'autre, avoient fortifié le reste d'une muraille et y avoient fait des guérites.

Puis qu'enfin le petit corps dont nous avons commencé l'histoire page 155, après avoir fait des choses prodigieuses, se trouve heureusement et entièrement

rejoint à ceux de la Vallée de S. Martin, reprenons présentement le fil des aventures du gros des Vaudois, c'est-à-dire des Vaudois de ladite Vallée de S. Martin que nous avons laissés, page 153, sur la fin de Septembre, à Ville Sèche et aux environs, comme aux Prals et au Rodoret.

Ceux qui étoient au Rodoret aïant appris que les ennemis paroissoient, dépêchèrent aussitôt un exprès vers ceux qui étoient aux Prals, pour leur représenter la nécessité qu'il y avoit de les venir au plûtôt joindre. Ceux-ci, tant François que Piémontois, se mirent en chemin encore le même soir, et aïant fait diligence toute la nuit, arrivèrent au Rodoret quelques heures avant le jour. Peu après leur arrivée, on découvrit un détachement des ennemis sur la cime de la montagne: comme on ne savoit pourtant pas encore si c'étoit une troupe amie ou ennemie, quelques Vaudois pour les reconnoître se mirent à les siffler; les autres aïant répondu de même, on ne douta presque plus que ce ne fussent des frères: on avança donc dans cette pensée vers eux, mais on fut bien surpris, lors qu'étant venu à la portée du fusil, ils firent feu: l'épouvante fut à la vérité si grande du côté des Vaudois, qu'aïant pris la fuite, une partie d'eux traversant de prodigieuses montagnes, pénétrèrent dans la Vallée de Luzerne, où ils se joignirent, comme nous l'avons

dit ci-dessus, page 173, à ceux qui venoient de perdre l'Aiguille: d'autres aïant tout à fait perdu courage, désertèrent lâchement, et quelques autres de ce même détachement de Prals, n'aïant point voulu suivre leurs camarades, allèrent coucher à l'Alpe de la Salse, et de là, en traversant de grands précipices, arrivèrent au sommet de la montagne, d'où ils aperçurent le gros de leurs troupes, qui travailloient à se fortifier à la Balsille, où ils s'étoient retirés après avoir de cette manière perdu le Rodoret.

Le 16 d'Octobre, Monsieur Arnaud, revenu depuis peu, distribua la Cène dans un pré proche du Bessé, et ce jour là même le Marquis de Parelle, après avoir emploïé toute la nuit à passer la montagne de la Buffa, descendit avec son armée sur Ville Sèche: à son approche on l'abandonna, et ce Général mit tout à feu jusqu'au Perrier, et un de ses soldats aïant dit qu'on les menoit à la boucherie, il le fit tüer; après quoi, étant monté à Rioclaret, les Vaudois envoïèrent un détachement de 100 hommes pour le harceler: ce détachement sut si bien prendre ses mesures, qu'au milieu de deux bataillons, il enleva un convoi des ennemis.

Quelques jours après, le camp volant que les Vaudois du Rodoret envoïoient tous les jours au Cou de Clapier, rapporta qu'il avoit vû les ennemis descendre aux flambaux, par la vallée de Salabertran.

Le Samedi 22 Octobre, le Marquis de Parelle aïant fait mettre le feu par quelques révoltés près de la Balsille, le détachement du Cou de Clapier y courut, mais en vain: car il n'y trouva personne, d'où on jugea bien que ce n'avoit été qu'une feinte des ennemis, dans la vuë qu'attirant par ce moïen ledit détachement de ce côté, le passage du Cou de Clapier leur demeureroit libre.

Un espion infidèle, qu'avoient les Vaudois, leur fit encore bien prendre le change, leur persüadant qu'il devoit descendre des troupes ennemies par le Cou de Pis: là dessus on envoïa un détachement à la Balsille, qui fit un grand amas de pierres en un endroit fort avantageux qu'on appelle le Pas du Seras, et qui, au lieu des ennemis, rencontra le Capitaine Fonfrede qui, avec son Lieutenant et 20 soldats, désertoit. Le Capitaine Poulat, qui commandoit ledit détachement, les exhorta tous à se joindre à lui; ils en firent quelques difficultés, mais comme ils appréhendoient que, s'obstinant à ne le pas faire, on ne fît main basse sur eux, ils consentirent à ce qu'on leur demandoit: cependant ils avoient si bien concerté leur complot, qu'ils levèrent le piquet ensuite, à la faveur de la nuit. Si ces misérables échappèrent à la main des hommes, celle de DIEU les attrapȧ aussitôt: car aïant été pris des ennemis, ils furent tous pendus, excepté Antoine Belion, de Saint

Jean, qui fut emprisonné dans la citadelle de Pignerol, où il a fini ses jours. Dans ce même tems on reçut une lettre d'un Capitaine Suisse, qui étoit en garnison à la Perouse: cette lettre donnoit avis que, s'il y avoit quelqu'un parmi les Vaudois qui voulût venir prendre parti dans sa compagnie, il seroit bien reçu, puis que Turel avoit été pris: on lui répondit que les exemples du passé devoient servir de règles pour le présent et pour l'avenir, et que l'exemple du même Turel étoit un beau miroir. Ce même jour là, les ennemis qui étoient campés au Pragela, au nombre de plus de 2000 François, entrèrent dans la Vallée S. Martin par le Cou de la Tanna, et furent camper aux Champs la Salse. Un petit détachement qu'on avoit fait pour les inquiéter dans leur marche, fit feu sur eux de plusieurs coups auprès du Perier: mais comme ils étoient en trop grand nombre, il fut obligé de se retirer sur des rochers, et croïant rejoindre toute la troupe, qu'il s'imaginoit encore être occupée à faire une redoute près des Fontaines, il apprit qu'elle en étoit partie, sur l'avis qu'on avoit eu que les ennemis y devoient passer pour aller à Prals: cependant, à l'entrée de la nuit, on se trouva tous ensemble au Rodoret. Après avoir laissé un corps de garde à l'avenuë du Collet, on tint d'abord conseil de guerre sur ce qu'il y avoit à faire, prévoïant bien qu'il étoit impossible de résister au

Rodoret à la grande quantité d'ennemis qui venoient fondre sur eux. Là dessus les sentiments furent partagés, les uns soutenant qu'il falloit se retirer du côté de Bobi, et les autres qu'il falloit aller chercher leur sûreté du côté d'Angrogne, attendu qu'aussi bien le Capitaine Buffe y étoit allé avec un petit camp volant. Il sembloit que ce dernier sentiment dût prévaloir, mais les autres s'y opposant, nos Vaudois demeuroient toujours ainsi indéterminés, et étoient sur le point de courir à leur perte. Alors Monsieur Arnaud, prévoïant la désunion, dit que dans un tel embarras, il falloit avoir recours à DIEU, et en effet il commença la prière; après quoi, leur aïant instamment recommandé l'union et leur en aïant fait goûter la nécessité indispensable, il leur fit comprendre que n'étant plus en possession de l'Aiguille, et les ennemis inondant toute la campagne, il étoit inutile de songer à se retirer ni du côté de Bobi, ni de celui d'Angrogne, ajoutant qu'il ne voïoit point de poste plus avantageux que celui de la Balsille: à quoi effectivement tous applaudirent unanimement. La résolution en étant donc prise, on convint qu'il falloit pourtant faire mine de bien se défendre; c'est pourquoi on se mit à faire des retranchemens nouveaux du côté par où devoient venir les ennemis. Après les avoir haussés du mieux qu'on put, et autant qu'il étoit nécessaire pour les amuser

et pour leur faire entendre qu'il ne seroit pas fort aisé de les forcer, où on les pourroit trouver, on les abandonna, se mettant en marche deux heures avant le jour et dans une obscurité si grande, que pour découvrir les guides, on fut obligé de mettre sur leurs épaules les linges les plus blancs que l'on put trouver; outre cela, la route qu'on fut obligé de prendre étant environnée de précipices, on eut toutes les peines du monde à s'en garantir: jusques là même que souvent on se trouva dans la nécessité de marcher sur les mains comme sur les pieds. Dans un tel désordre les otages, voïant l'occasion belle, corrompirent leurs gardes et se sauvèrent avec eux, sans qu'on s'en pût apercevoir, car chacun avoit assez à prendre garde à soi-même. On peut bien s'imaginer, à la vérité, que les gens de pied marchant, pour ainsi parler, à quatre pattes, en aïent été quittes pour la peine et pour la fatigue; mais ce qui surpasse l'imagination et qui fait reconnoître un secours visible de la divine Providence dans les ocasions les plus fâcheuses, c'est que deux blessés passèrent heureusement à cheval par le même chemin. Qui n'a point vû ces sortes d'endroits, ne peut pas bien s'en représenter le danger, et qui les a vus prendra sans doute cette marche pour une fiction et pour une marche supposée: cependant c'est la pure vérité, et l'on peut ajouter que ces lieux sont

si affreux que, quand les Vaudois les ont vus de jour, comme cela est arrivé plusieurs fois depuis, les cheveux leur en ont dressé, et ils n'ont pû qu'en frémissant se rappeler qu'ils avoient passé de nuit et fort heureusement des lieux qu'ils voïoient qu'on ne pouvoit pas passer de jour sans risquer la vie. Enfin ils arrivèrent à la Balsille, au lieu appelé le Château, où ils se postèrent dans une résolution inébranlable d'y attendre de pied ferme les ennemis et de ne plus se fatiguer à courir de montagne en montagne, comme ils avoient si souvent fait. D'abord, pour s'y maintenir, ils se mirent à se retrancher: ils firent des chemins couverts, des fossés et des murailles; pour leurs cabanes, au nombre de plus de 80, elles furent creusées dans la terre et entourées de conduits, ou de rigoles, pour empêcher l'eau d'y entrer. Monsieur Arnaud faisoit deux prédications le Dimanche, une fois le Jeudi, et la prière tous les jours, soir et matin, fort dévotement, tous à genoux et la face en terre. Après la prière du matin, les commandés alloient travailler aux fortifications et aux retranchemens, qui consistoient en coupures l'une sur l'autre et autant que le terrain en put permettre, ce qui alla jusqu'à dix-sept, disposées d'une certaine manière qu'en cas de besoin, on pouvoit se retirer de l'une dans l'autre, et que les assiégeans aïant emporté la première, trouvoient

à qui parler à la deuxième, et ainsi consécutivement jusqu'au sommet de la montagne. On montoit tous les jours la garde le soir, pour garder l'entrée du chemin de la Balsille, le pont et le moulin: il manquoit, entre autres choses, à ce moulin la meule; mais les frères Troncs ou Poulats, qui étoient de la Balsille, aïant dit qu'ils l'avoient jetée, il y avoit plus de trois ans, dans la rivière pour la cacher et en disant qu'elle pourroit un jour être d'un grand secours, à force de bras on la retira de la Germanasque, où elle étoit enterrée dans le sable, et aïant passé dans son trou du milieu un gros levier, douze hommes la portèrent; après quoi, on la remit dans sa première situation et en état d'agir, comme elle fit tant que les Vaudois ont été maîtres de la Balsille. Outre ce moulin, ils en avoient encore un à une demi lieuë de leur poste, savoir le moulin de Macel: mais comme le chemin en étoit tout ouvert, et qu'y allant moudre, on couroit risque d'être insulté, il n'étoit point si fréquenté que l'autre: cependant comme le premier n'étoit point suffisant, parce qu'un chacun vouloit faire ses provisions et moudre pendant qu'on avoit le tems et les moulins, on ne laissoit pas de tout hazarder.

Les ennemis étant arrivés au Rodoret, furent fort étonnés de n'y trouver autre chose que les petites provisions des Vaudois qui, parce qu'il y avoit un

moulin, y avoient fait magasin de pain et de farine, outre quoi il y avoit des châtaignes, des noix, des pommes, des raisins et du vin. Les François ne pouvant s'imaginer où pouvoient s'être retirés avec les munitions de guerre ceux qui avoient fait ces provisions de bouche, crurent que sans doute ils auroient pris le chemin droit à Prals: dans cette pensée ils y allèrent et demeurèrent quelques jours; pendant quoi les troupes du Duc, selon ce qu'ils avoient concerté, devoient occuper le Cou de Julien, pour couper la communication avec ceux qui étoient en Val Luzerne. Les François, commandés par Monsieur de l'Ombraille, se saisirent de tous les postes de Val S. Martin, de sorte qu'ils tenoient les Vaudois comme enfermés. Ceux-ci, pour assurer la Balsille, gardoient un poste avancé, appelé Passet; les ennemis les y aïant enfin découverts, vinrent les y attaquer; dans le même tems il survint un si grand brouillard, qu'on ne se voïoit pas à 7 ou 8 pas l'un de l'autre: les ennemis s'en prévalurent si à propos, qu'il fut impossible aux assiégés de découvrir leur stratagème, car aïant laissé quelques soldats vis à vis ce poste, qui faisoient beaucoup de bruit et qui crioient sans cesse: *Qui vive? Qui vive?* leur gros gagnant finement pendant ce tems là la hauteur, et faisant le tour à la faveur dudit brouillard, surprit un corps de garde, cependant sans que ceux qui l'occupoient

eussent fait aucune perte, nonobstant le grand feu des ennemis, qui tiroient pourtant comme à brûle pourpoint: ce qui paroîtra comme incroïable à ceux qui en pourront juger sans faire réflexion sur la divine Providence. Les ennemis aïant ainsi emporté le poste de Passet, et s'étant par là aplani le chemin de la Balsille, s'avancèrent le Vendredi 29 pour en attaquer le Château. Pour y parvenir, ils firent plusieurs détachemens, qui depuis le Vendredi jusqu'au Dimanche soir demeurèrent dans des bois inhabitables, exposés à l'injure du tems, qui les mortifia et les morfondit beaucoup: car pendant tout le tems qu'ils y furent, il ne discontinüa pas de neiger; on a même sû qu'ils eurent presque tous les pieds gelés, et que si on les avoit été attaquer dans cette occasion, on les auroit tous facilement précipités. Pendant trois jours qu'ils tinrent le Château bloqué, ils firent plusieurs offres, qui furent toutes rejettées. Voulant passer le pont dans le dessein de brûler une partie du village de la Balsille qui est séparée par la rivière, les deux premiers qui essaïèrent de le faire, furent tüés sur le pont et le troisième blessé. Cependant le lendemain 30, ils firent un si grand effort, qu'ils en vinrent à bout et le passèrent; mais il leur en coûta bien 60 hommes de tüés et autant de blessés, sans aucune perte du côté des Vaudois.

Le Dimanche au soir 31 d'Octobre, huit jours après avoir abandonné le Rodoret, les ennemis se retirèrent à Macel et à Salse, gardant outre cela le Cou du Clapier, afin qu'on ne pût pas aller en Pragela; mais aïant un jour fait un bon détachement, on les attaqua avec tant de vigueur au dessus dudit Cou, qu'on en défit heureusement un grand nombre, et on en fut quitte pour le Capitaine Gardiol qui, aïant été blessé à l'épaule, mourut quelque tems après, faute de médicamens.

Quelques jours après, trois hommes des Vallées qui avoient changé de religion, avec la sœur de Jean Frasche, Capitaine de la compagnie de la Tour, vinrent voir les Vaudois à la Balsille, et étant retournés à Bobi, le plus méchant d'entre eux, qui étoit fils d'un certain Jean Micol, révolté de la communauté de Chabrans, près de la Maneille, homme qui avoit changé de religion il y avoit déjà quinze ans, voulant se montrer digne d'un si méchant père, reporta à Salignac, qui étoit audit Bobi avec sa compagnie, toute composée de révoltés, que le moulin de Macel n'étoit point gardé, et qu'étant éloigné de la place, on y attraperoit sans doute quelques uns de ces gens qui y alloient moudre. Ce Salignac avec ce traître furent aussitôt à la Perouse en donner avis à Monsieur de l'Ombraille, lequel commanda cinq cens hommes pour aller faire cette grande expédition

de rompre un moulin. Ce gros détachement trouva quelques Vaudois qui faisoient du pain dans un village voisin ; il leur donna la chasse, en faisant une grande décharge tout autour dudit village qui n'aboutit qu'à prendre trois pauvres réfugiés François, dont deux qui étoient malades, se sauvant en chemise, furent tüés. Les ennemis, pour marque d'une si glorieuse expédition, coupèrent la tête à ces deux corps morts, et attachèrent au cou de l'un les marques naturelles de son sexe; après quoi ils obligèrent le troisième à porter les têtes des deux autres à la Perouse. Ce bon personnage y allant tout tremblant, prioit DIEU avec tant de zèle, que le Juge du lieu, quoique catholique romain, le demanda par pitié à Monsieur de l'Ombraille; mais lui, qui ne parloit jamais que de tout exterminer, menaça le Juge de le faire pendre avec lui : cependant Monsieur le Gouverneur de Pignerol n'aïant point voulu permettre qu'on pendît ce pauvre malheureux dans la dépendance de son gouvernement, on le fit au Château du Bois, terre de la Vallée de Pragela ; après quoi on mit sa tête au haut d'une perche, afin que les soldats qui venoient de France et qui passoient par là le vissent: et un chacun regardant ce spectacle disoit que c'étoit là la fin des Barbets. On ne peut aussi assez loüer la belle mort que fit ce pauvre patient, car on a rapporté que la prière

qu'il fit édifia tellement les assistans, dont la plus part étoient des gens qui avoient changé de religion, qu'ils ne purent retenir leurs larmes, voïant une fermeté et une constance qui leur reprochoient leur foiblesse : car en montant sur l'échelle, il dit au Juge et au bourreau, qu'il étoit bien aise de mourir, qu'il ne vouloit point changer de religion et qu'il mouroit pour une cause juste, ajoutant que les Vaudois avoient encore du pain, du blé, du sel et de la poudre, et que pour un seul homme qu'on leur ôtoit, DIEU leur en susciteroit infailliblement 500, prophétie qui eut véritablement son accomplissement quelques mois après, lors de la déclaration du Prince. Cet homme étoit si craignant DIEU, qu'il n'étoit sorti, le jour qu'il fut pris, que pour aller dans ledit village y prendre soin de ses deux camarades qui étoient malades, et même pour tâcher de les faire venir avec les autres si leurs forces leur permettoient. Avant que de mourir, on voulut, entre autres choses, savoir de lui où les Vaudois prenoient le sel qu'ils avoient; mais ne voulant point les trahir, il répondit qu'ils en tiroient du salpêtre même, en quoi il ne blessoit point sa conscience.

Quoique les François aïent témoigné toujours assez de légèreté en désertant, il faut pourtant avoüer qu'il s'en est trouvé parmi les Vaudois, qui ont fait voir beaucoup de constance et de fermeté, comme

on le vient de voir dans le sort fatal d'un malheureux qui a soutenu jusqu'à la mort les intérèts de ceux au service desquels il mouroit. Les Vaudois doivent aussi par recconnoissance quelques loüanges ici au sieur François Huc, natif de la ville de Vigan en Cévennes, qui s'étant joint à eux, les a toujours servis en qualité de Lieutenant avec un zèle et une fidélité tout à fait exemplaires, jusqu'à ce qu'enfin, pour sa récompense, il fut fait Capitaine-Lieutenant dans les Religionnaires fournis par Sa Majesté Britannique et par L. H. P. les Etats généraux de Hollande: le bon témoignage qui a toujonrs été rendu à cet homme par tous ceux qui l'ont connu, et sur tout par Monsieur Arnaud, qui a toujours fait estime de sa valeur, de son zèle et de sa probité, mérite cette petite digression à son avantage, avec d'autant plus de raison que ses mémoires ont beaucoup contribué à rapporter ici fidèlement la pure vérité des faits que contient cette histoire.

Soit parce que la saison, qui rendoit le païs impraticable, ne le permît point autrement, soit que les ennemis fussent rebutés de se morfondre inutilement, ils se résolurent enfin, après l'action du moulin de Macel, d'abandonner Macel, la Salse, Fontaines, le Rodoret et Prals, et après avoir rasé lesdits lieux, transporté tous les blés et tout ce qu'ils jugèrent pouvoir servir à l'entretien des Vaudois,

brûlé presque toutes les maisons, les granges et les pailliers, et crié aux Vaudois qu'ils attendissent jusques à Pâques, ils se retirèrent ainsi sans avoir osé attaquer les retranchements des Vaudois, et s'en allèrent à la Maneille et au Perier; et sachant par expérience qu'ils ne pouvoient assez prendre de précautions pour se garantir des insultes des Vaudois, ils s'y retranchèrent avec de hautes palissades autour de leurs corps de garde.

Les ennemis s'étant ainsi honteusement retirés, les Vaudois, encore au nombre de 400, commencèrent à respirer un peu l'air. On disoit bien qu'on les reviendroit visiter, mais tout cela ne les épouvantoit pas, se reposant toujours sur le secours divin, qui les avoit si visiblement délivrés des mains de leurs ennemis, et qui les avoit garantis de la faim, dont on avoit prétendu les faire mourir: ils étoient venus à la Balsille sans avoir de quoi vivre pour le lendemain, ils y vécurent cependant de choux, de raves et de blé, qu'ils faisoient bouillir et qu'ils mangeoient sans graisse, sans sel et sans aucun autre assaisonnement, et cela jusqu'aïant rétabli le moulin, ils firent du pain. Cette providence de Dieu doit bien avoir fait rougir de honte ceux d'entre eux qui, en aïant malheureusement désespéré, s'étoient retirés, et doit bien faire comprendre à toute la terre qu'il falloit que le Ciel se fût déclaré en

faveur des Vaudois, puis que quand ils sont enfermés comme dans une prison par deux Puissances qui, n'aïant pû les exterminer par le fer, cherchent et font tous leurs efforts à les faire crever de froid et de faim, dans un lieu d'où ils n'osent pas seulement montrer le nez, ils subsistent nonobstant tout cela, et rebutent et lassent leurs ennemis, en les rendant tout surpris et tout chargés de confusion. C'est bien avec raison qu'on a dit que le Ciel s'étoit déclaré pour eux, puis que l'Eternel qui, à leur arrivée dans les vallées de S. Martin et de Luzerne, leur fit trouver du pain, du vin, de la viande, du ris, des légumes, de la farine, du blé dans les maisons et dans les champs, coupé et à couper, avec des jardins en bon état et une très-belle récolte de châtaignes et de vin, continüoit à pourvoir si abondamment à leur subsistance, qu'il est aisé de voir qu'ils ont été miraculeusement secourus, puis que les blés qui n'avoient point été moissonnés partout, se conservèrent sous la neige en Janvier et Février, et jusques en Mai de l'année suivante, qu'ils en recueillirent et qui n'étoient point gâtés, principalement de ceux de Rodoret et de Prals, qu'on alloit recueillir lors que la venüe des François en fit abandonner le dessein: ce qu'on peut encore attribüer à une permission de Dieu, puis que, s'ils l'avoient fait, ces blés auraient été brülés dans les granges, au lieu qu'étant ainsi

demeurés dans leurs champs, ils y furent conservés pour servir à ceux à qui DIEU les avoit destinés, et qui les moissonnèrent après au cœur de l'hiver, en Février, après avoir été dix-huit mois sur le champ.

Pendant cette espèce de calme, où les Vaudois se trouvoient les coudées un peu plus franches qu'à l'ordinaire, ils envoïoient de fréquens détachemens battre la campagne, tant dans leur propre vallée pour amasser le reste des blés, que dans celle du Pragela pour chercher du pain, et dans celle de Queiras pour y avoir du sel et de la graisse. Un jour que quelques-uns d'eux étoient dans le bourg de Bourset, le Sindic leur faisant entendre que les habitans de ce lieu aimeroient beaucoup mieux accorder une contribution que d'être ainsi tous les jours exposés à leur courses, leur dit qu'il falloit qu'il vînt trois ou quatre de leurs Capitaines avec une escorte, pour conférer et accorder ensemble, et donna même à un Capitaine, qui but avec lui, un billet portant le même avis et donnant à entendre qu'il avoit quelque chose de bon à leur communiquer. Les Vaudois qui y alloient de bonne foi et qui ne se méfioient point de ce que cet insigne apostat machinoit, y envoïèrent, le jour dont on étoit convenu, un Capitaine, nommé Michel Bertin avec quelques soldats. Les François, auxquels ledit Sindic

avoit exprès donné avis de cette entrevuë, aïant envoïé 200 hommes en garnison audit Bourset, en mirent quelques uns en embuscade qui, sitôt que ledit Capitaine vint à passer avec ses soldats, firent une si cruelle décharge sur lui, qu'ils le tüèrent et lui coupèrent après la tête : il y eut aussi deux de ses soldats légèrement blessés, et il n'y en eut pas un qui ne reçut quelques coups dans leurs habits. Cette noire trahison du Sindic coûta bien cher aux ennemis, et le traître en eut peu de satisfaction et encore moins de profit : car les soldats de la garnison de Bourset paroissant ensuite sur le Cou de Clapier, à dessein d'y surprendre une vingtaine de Vaudois qui y étoient, on fit un autre détachement qui le harcela si vigoureusement toute la journée, qu'il y en eut d'eux soixante tant morts que blessés: après quoi l'on alla brûler toutes les maisons qui étoient autour de Bourset et tout le village de la Tronchée. Voilà tout le profit qu'eut le Sindic de sa perfidie, avec une garnison qu'il attira sur les habitans de son bourg et sans doute aussi á ses dépens, car on a sû depuis que cet homme avoit dit, qu'il aimoit beaucoup mieux qu'il lui en coûtât tous les jours quelques pistoles du sien à maintenir une garnison, que de voir que les Vaudois vinssent chez lui chercher des provisions.

Quand un parti sortoit de Bobi, on lui recommandoit de ne point trop s'avancer du côté des ennemis, à cause de leurs corps de garde: cependant quelques uns d'eux, méprisant cet avertissement et se souciant peu du danger qu'on leur représentoit, ne laissèrent point, sur la fin de Janvier, de hazarder du côté où on disoit qu'il y avoit à craindre, et leur sortie fut même très avantageuse: car aïant découvert trois hommes armés, qui alloient à Mirebouc, ils furent les attaquer et en tüèrent un, sur lequel ils trouvèrent des lettres qu'il portoit au Gouverneur dudit lieu. Ces lettres apprirent aux Vaudois ce qui se passoit dans le monde, et des mistères dont la connoissance leur étoit si importante pour leur conservation, qu'on ne peut pas douter que DIEU n'en ait procuré la rencontre, principalement si l'on veut considérer que ceux du côté des Vaudois, en sortant, avoient pris un chemin contraire aux avertissemens qu'on leur avoit donnés, et que celui qui portoit lesdites lettres au Gouverneur de Mirebouc étoit parti de Briqueiras pareillement contre le sentiment de ses gens: ce qui fait bien voir que la Providence divine, qui avoit ses fins, voulut que ces deux partis, qui avoient ordre de se fuir l'un l'autre, se rencontrassent, et que de trois il demeuràt sur la place justement celui dont la mort donnoit, pour ainsi dire, la vie aux Vaudois.

Le Dimanche 12 de Février, on vit arriver à la Balsille le nommé Parander, de S. Jean, une sœur de Jean Frasche et deux autres: ledit Parander apportoit un billet du Chevalier Vercellis, Commandant du fort de La Tour, pour Jean Puy, beau-frère de David Mondon, prisonnier à Turin. On reconnut bientôt que c'étoit une chose faite à la main et un artifice dudit sieur Commandant, pour découvrir par là la contenance des Vaudois, l'état du poste, si l'on étoit en grand nombre, et si l'on étoit pourvû de vivres: aussi tous les soldats de la Balsille les regardèrent comme des espions et n'approuvèrent point la trop grande complaisance qu'eurent les Officiers de les laisser aller, parce qu'ils avoient été de la religion. Ledit billet qu'ils apportèrent étoit en italien, et fut traduit en françois et dans les termes suivans:

« David Mondon souhaite de parler à son beau-frère Pierre Puy ou Pontet: pour cet effet il a parlé au Sieur Parander dans les prisons de Turin, et l'a prié de se transporter aux montagnes, pour savoir de sondit beau-frère s'il ne voudroit pas se résoudre à venir à Turin, auquel cas on lui donneroit un sauf-conduit en si bonne forme, qu'il pourra aller et s'en retourner à son poste en toute sûreté. Ledit Parander même l'accompagnera, s'il le souhaite, et c'est pour cette même raison qu'on a donné permission à ladite Anne Frasche, sœur de Jean, lequel

aura la bonté de la faire parler audit beau-frère de Mondon, aussi bien que ledit Parander. C'est ce que j'espère de Jean Frasche. A Luzerne, le 10 Février 1690.

» (*Signé*) Le Chevalier VERCELLIS,
Commandant ».

Le Sieur Puy fit la réponse suivante :

« J'ai reçu le billet qui m'est venu de la part de David Mondon, mon beau-frère, lequel est prisonnier à Turin. Je rends très-humblement grâces à Monsieur le Chevalier Vercellis, qui m'a envoïé le Sieur Parander, la Frasche et deux autres hommes, pour me donner des nouvelles de mon beau-frère Mondon ; je suis ravi d'apprendre qu'il soit en bonne santé. Pour ce qui est de l'aller voir à Turin, c'est à quoi je ne puis et ne dois pas me résoudre sous la simple foi d'un sauf-conduit ; mais si on veut mettre un otage suffisant entre les mains de nos gens, je pourrois bien prendre d'autres mesures. Les quatre personnes qui ont apporté le billet ont été renvoïées en paix et avec passeport. A la Balsille le 13 Février 1690 ».

Le dernier jour de Février, Jaques Richard revint à la Balsille avec des lettres du Chevalier de Ver-

cellis à Jean Puy, comme aussi de Monsieur Gautier, de la Tour, à Monsieur Arnaud, son beau-frère, d'Antoine Belion à Barthélemy Belion, son frère, et de M. Joseph Osasque à Jean Frasche; et comme toutes ces lettres sont essentielles à cette histoire, on a jugé nécessaire de les insérer ici avec leurs réponses.

Lettre du Chevalier Vercellis a Jean Puy dans la Vallée de S. Martin.

« Jean Puy, j'ai fait savoir à votre beau-frère, par Parander qui a été à Turin, que vous ne voulés pas vous transporter près de lui sans une caution: là dessus vôtre beau-frère a fait supplier S. A. R., qui a répondu qu'un passeport étoit suffisant et que, quand vous serés à Turin, on le fera aller avec vous dans une maison particulière. Je n'ai point voulu manquer de vous donner cet avis par Jaques Richard, accompagné du fils de Monsieur le Patrimonial Gautier, lequel porte une lettre à Monsieur Arnaud, son oncle. Au reste, j'aurai soin des intérèts de vôtre beau-frère Mondon, et si vous voulés lui faire le plaisir de l'aller voir, vous y pouvés venir en toute sûreté; je vous y accompagnerai même si vous voulés, et vous irai joindre où l'on jugera à propos et vous rendrai aussi en foi d'homme d'hon-

neur et de Cavalier moi-même au même endroit. Enfin si vous le voulés, je vous proteste de nouveau que je ne vous tromperai point, et que je n'en ai jamais eu la pensée; au contraire, je vous rendrai service en tout ce que je pourrai. Du fort de S. Marie de La Tour, le 27 Février 1690.

(Signé) Le Chevalier VERCELLIS,
Commandant ».

Réponse de Jean Puy.

De la Balsille, ce 3 Mars 1690.

Monsieur,

« Je vous ai des obligations particulières pour les soins et les peines que vous vous donnés au sujet de mon beau-frère David Mondon. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir correspondre à ce qu'il souhaite et avoir le plaisir de le voir; mais n'étant point maître de moi-même, et ne pouvant faire que ce que le Conseil trouve à propos, je ne puis pas le contenter. Il y a longtems, Monsieur, que je connois vôtre probité et que je suis persüadé que vous êtes un Chevalier d'honneur et de mérite, qui ne voudroit pas me tromper: j'en suis très-assuré et je me fierois volontiers à vôtre parole, s'il m'étoit possible

d'aller présentement à Turin. Je n'ai point vû le fils de M. Gautier : Richard dit l'avoir laissé à Bobi, à cause de la fatigue et des montagnes, et du tems. Je prie de faire tenir l'incluse à Belion, qui est à Pignerol ; elle est de son frère. Si l'on avoit quelque chose à dire pour le bien public, on pourroit convenir du temps et du lieu, et pour cela il n'y auroit point de personne plus propre et plus intelligente que vous : parce qu'à la vérité vous faites gloire de tenir vôtre parole, comme les Chrétiens et les hommes d'honneur doivent faire, et qu'on commence à se persüader qu'on ne voudra plus en user avec nous comme on a fait jusqu'à présent : car lors qu'on parloit par des billets, on cherchoit à nous surprendre pour nous détruire ce qui seroit aussi ainsi arrivé si DIEU n'y avoit mis la main. Je vous souhaite beaucoup de bénédictions du Ciel, et des degrés d'honneur toujours plus considérables dans les Vallées, pour plusieurs raisons et principalement parce que je suis avec obligation et respect,

» Monsieur,

Vôtre très-humble et très-obéissant serviteur,

JEAN PUY ».

Lettre de Monsieur Gautier
à Monsieur Arnaud.

Du fort S. Marie de La Tour, ce 27 Février 1690.

Monsieur et Beau-frère,

« J'ai eu de vos nouvelles par la femme de Jaques Oger, sœur de Jean Frasche, qui m'a dit que vous êtes en bonne santé : j'en suis ravi, mais je ne vous puis pas dire le semblable : car j'ai été fort malade et ne suis pas encore bien rétabli. J'ai appris que l'on a écrit à Jean Puy touchant son beau-frère David Mondon, qui désire lui parler : il n'en doit point faire de difficulté, aïant un sauf-conduit de S. A. et la parole de M. le Chevalier Vercellis, Commandant de ce fort, qui est un Cavalier d'honneur, à qui on se peut fier, et qui a beaucoup de crédit auprès de S. A. R., comme je l'ai remarqué moi-même dans des lettres de M. le Général des finances Marcelli. J'en ai eu des preuves en mon particulier et en la personne de ma femme depuis peu de jours, à laquelle il a fait avoir la liberté. Nous lui avons beaucoup d'obligations, c'est pourquoi je vous prie de conseiller audit Jean Puy de se fier à lui et de faire ce qu'il lui écrit : il ne trompe point, et je puis dire qu'il n'a jamais trompé personne. Vôtre

venuë en ces quartiers m'a causé bien du dommage, mais il y a encore du remède en me marquant vos sentimens par la voïe de mon fils Henri, vôtre neveu, que je vous envoie exprès, tout jeune et tout foible qu'il soit, n'épargnant aucun moïen pour voir si l'on pourroit avoir une fois quelque paix : car par la paix tout fleurit, au contraire par la guerre tout se détruit. Oh ! que sont beaux les pieds de ceux qui apportent la paix ; où elle est, DIEU y habite. M. le Chevalier Vercellis s'y emploïera aussi pour vôtre service en particulier : ayés la bonté d'avoir soin de mon fils, et renvoïés-le-moi par l'homme qui l'accompagne. J'attends cette grâce de vôtre bonté et ne vous puis dire autre chose pour le présent, sinon que je suis tout ruiné, tant à l'égard du corps que pour ce qui regarde les biens. Quant à la famille, tout se porte bien et se recommandent tous. Je suis, Monsieur et Beau-frère,

Vôtre très-humble et très-affectionné serviteur et Beau-frère

JAQUES GAUTIER ».

Réponse.

Monsieur et Beau-frère,

« J'ai reçu la lettre que Jaques Richard m'a renduë de vôtre part: vous me marqués que Henri, mon neveu, me la devoit rendre, mais je ne l'ai point vû parce que la montagne étoit trop difficile à passer et le tems trop incommode et trop fàcheux pour lui. Ledit Richard m'a dit l'avoir renvoïé à Bobi, sur quoi je me repose. Je suis bien aise d'apprendre que soïés encore au monde, mais je souhaiterois que vous fussiés en assez bonne santé pour pouvoir travailler avec succès pour le bien public: ce qui seroit la plus belle occupation d'un homme de bien et d'honneur. Vous me marqués que dans la paix tout fleurit et que dans la guerre tout se détruit, et que vous souhaiteriés savoir mes sentimens là dessus: les voicy sans aucune réserve, et avec fidélité et sincérité. Vous savés que nos pères ont possédé de tems immémorial les Vallées, qu'ils ont très-fidèlement servi LL. AA. RR., païé les impôts suivant les ordres, et obéi à tout ce qu'on leur commandoit: cependant ils ont été chassés de leurs maisons depuis quelques années, pour s'en aller errant avec leurs familles dans des païs étrangers; il ne faut donc pas trouver étrange si ce pauvre et obéissant

peuple a si fort à cœur de revenir dans les lieux de sa naissance, pour habiter et posséder les héritages que ses ancêtres lui ont laissé de tout tems. Notre intention n'étoit point, et n'est point encore, de faire la guerre à S. A. R., nôtre Prince naturel; nous savons que Dieu est le Prince de la paix et que Jésus-Christ dit: *Bienheureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfans de* Dieu, et ceux qui ne souhaitent que la guerre ne peuvent espérer ce glorieux titre. Vous voïés donc qu'on ne demande que de rendre à Dieu ce qui lui appartient et à César ce qui lui est dû, et qu'on ne fait mal à personne, à moins qu'on ne veuille nous en faire. Nous espérons qu'on aura la bonté d'y faire quelques justes réflexions, sur tout dans ce tems fâcheux, où presque tous les peuples ont l'épée tirée les uns contre les autres, et qu'on voit sur mer et sur terre ruisseler le sang des innocens. Dieu apaise envers nous son courroux, car sa colère est fort allumée contre le genre humain, et donne quelque repos à ceux qui en souhaitent. Je vous saluë avec toute la famille, et prie le Seigneur à ce qu'il veuille vous bénir et vous renvoïer la santé, étant avec passion,

» Monsieur et Beau-frère,

Vôtre très-humble et très-obéissant serviteur,

Henri Arnaud, *P.* ».

De Pignerol, le 17 Février 1690.

Mon très-cher Frère,

« J'ai été assez malheureux, en me retirant, d'avoir été arrêté dans le Gouvernement de Pignerol. Je le suis d'autant plus que tous ces Messieurs m'assurent que S. A. R. nous auroit donné des passeports, si nous en eussions demandé: ainsi profités de mon malheur et diminués-le, aïant recours à la clémence de sadite A. R., car on me fait espérer qu'elle voudra bien me comprendre dans le nombre de ceux qui lui en demanderont : envoïés-moi la réponse par la même voie que celle-ci vous sera renduë. L'on m'assure si bien de ce que je vous dis, qu'il ne tiendra qu'à vous autres de jouïr de votre liberté: l'on vous donnera toutes les assurances que vous pourrés désirer. Vous savés bien que Dieu ne commande pas de prendre les armes contre son Roi ni contre son Prince: ne faites point tort à vos enfans en les quittant ainsi, prenés bien vos mesures: car peut-être vous n'aurés pas une autre fois les avantages qu'on veut vous faire: ne manqués pas de répondre à la présente lettre : et profités de ce que je vous dis, faites-en même part à vos autres Messieurs. Grâces à Dieu

je me porte bien, je souhaite qu'il en soit de même de vous, et de tous ceux qui voudront croire ce que je marque dans la présente.

Votre affectionné frère
ANTOINE BELLION ».

Réponse.

De la Balsille, le 3 Mars 1690.

« Mon très-cher frère, je suis bien aise d'avoir appris de vos nouvelles, car j'en étois fort en peine depuis votre détention à Pignerol. Si vous êtes en santé, j'en louë DIEU avec vous : mais si vous êtes prisonnier, vous ne pouvés en attribüer la faute qu'à vous-même, car vous savés bien le serment d'union que vous avés prêté à DIEU avec tous les autres : cependant vous l'avés violé, aussi bien que plusieurs autres, qui sont tombés aussi dans le malheur où vous êtes : ainsi reconnoissés que DIEU a les bras asses longs pour châtier ceux qui ne lui tiennent pas ce qu'il lui ont promis. Vous me marqués que S. A. R. nous accordera des passeports, si nous les lui demandons, et que nous ne devons pas abandonner nos enfans, qui sont encore en Suisse, ni prendre les armes contre les Rois et contre les Princes, et que DIEU ne le commande point. Je

m'étonne que vous aïés eu de telles pensées, puis que vôtre conscience vous reproche le contraire, et que vous savés bien que nous ne sommes pas rentrés dans nôtre païs pour en ressortir, que ne voulons point le bien d'autrui, mais seulement les héritages que Dieu avoit donné à nos pères, et que nous avons nous-mêmes légitimement possédés par droit de succession : ce que nous entreprenons donc, n'est que pour remettre nos familles dans les lieux de leur naissance. Il est vrai que Dieu ne commande point de prendre les armes contre son Roi, ou contre son Prince, et qu'il défend de répandre le sang innocent, à peine d'encourir son sévère jugement : mais Dieu soit loüé, nous ne sommes point tachés de ce crime, puis que nous n'avons jamais pris, ni ne voulons prendre les armes contre aucun Prince qui soit nôtre Souverain, mais seulement nous défendre contre ceux qui brûlent nos blés, nos maisons, désolent la patrie que Dieu nous avoit donnée pour habiter', et pour en repos l'y servir, y faire le devoir d'un véritable Chrétien, en donnant à César ce qui lui appartient. Je vous prie d'examiner ces vérités avec un esprit désintéressé, et de vouloir croire que je prie sa divine Majesté à ce qu'elle vous bénisse et vous console. Je suis toujours avec affection

Vôtre frère,

Bellion ».

Lettre du Sieur Osasque à Jean Frache.

« Monsieur Frache, je vous prie de vous informer de ceux qui tüèrent les frères Chamots, forgerons, qui travailloient aux forges de Roras, si lors qu'on les conduisit audit lieu de Roras, ils n'ont point déclaré à personne où ils avoient leur argent: car je sais qu'ils offrirent 200 pistoles pour se racheter la vie. Si vous avés quelques documens ou papiers qui leur aïent été pris par vos troupes, j'espère que vous me les envoïerés, je vous en serais fort obligé, et sur tout si vous me faites la grâce de me faire réponse sur ce sujet. Au reste, je voudrois bien que vous voulussiés faire sérieuse réflexion sur vôtre état: et si j'ai encore quelque crédit auprès de vous, prenés, je vous en prie, le parti de vous éloigner d'ici, et de vous en retourner d'où vous êtes venu: ne doutant point qu'on ne vous accorde le passage.

» Je suis vôtre serviteur,

OSASQUE ».

Réponse.

De Luzerne, le 26 Février 1690.

« Monsieur, j'ai reçu vôtre lettre: je souhaiterois savoir ce qu'est devenu l'argent des frères forgerons

pris aux forges de Roras. Je vous dirai pourtant qu'aïant prié quelques uns du détachement de me dire la vérité de ce fait, je n'en ai tiré autre chose, sinon que les forgerons n'avoient point d'argent sur eux, et que, quand ils furent menés à Roras, ils confessèrent que l'argent étoit dans leurs maisons, où il est resté avec tout ce qu'ils avoient, sans qu'on leur ait pris la moindre chose. Voilà, Monsieur, ce que je vous en puis dire. Pour ce que vous nous conseillés de prendre des passeports, pour nous en retourner d'où nous sommes venus, je vous prie de vous ressouvenir que, quand nous sommes rentrés dans nôtre patrie, ç'a été dans la résolution inébranlable d'y venir rendre à DIEU l'adoration qui lui est duë, et à César ce qui lui appartient, et en même tems de reprendre la possession des héritages que nos ancêtres nous ont laissé de tems immémorial, de ne faire tort à personne, à moins que ce ne soit en nous défendant : c'est une chose naturelle même aux oiseaux de rechercher leurs nids en leur saison. Je saluê tous ces Messieurs nos amis, et je demeure,

» Monsieur,

Vôtre serviteur,

JEAN FRACHE ».

Quelques jours après, le Marquis de Parelle envoïa de rechef un exprès avec une nouvelle dépêche des parens de Monsieur Arnaud, laquelle parloit ainsi:

« La lettre que vous nous avés écrite n'est pas convenable au tems où nous sommes, ni au lieu où vous êtes: votre obstination vous perdra tous; votre ruine entière s'approche, profités encore du tems pendant que vous le pouvés et de cet avertissement, sans perdre un moment de tems. C'est vôtre frère et votre sœur qui vous le donnent, et qui vous en prient de tout leur cœur: le porteur vous en dira davantage. Adieu, croïés-le, croïés-nous: c'est fait de vous autres, si vous ne prenés d'autres mesures. Nous sommes de bon cœur

Vos cher frère et chère sœur ».

Monsieur Arnaud ne fut pas effraïé de cette lettre si pressante, et on ne le fut aussi pas plus de celle qui suit, et qui vint à la généralité de la part d'une personne de grande distinction qui, comptant que tous les pauvres Vaudois alloient être égorgés, touchée de compassion leur écrivit ainsi le 11 Janvier 1690:

A Monsieur Arnaud
et aux autres Officiers des troupes Vaudoises,
à la Balsille.

« Comme je vois que vous ètes sur le point d'ètre accablés par la multitude des troupes que le Roi envoie pour vous déloger de vòtre poste, et que ces troupes sont commandées par Monsieur de l'Ombraille, qui est pire qu'un diable, et qui a sû occuper tous les postes de Queiras et de cette vallée, ce qui le met en état de vous forcer de tous côtés: j'ai crû qu'il étoit bon de hazarder ma vie et celle du porteur de la présente pour vous apprendre que vous seriés bien reçus et auriés bon quartier, si vous vouliés franchement vous expliquer. Je vous prie de faire diligence à me faire réponse secrètement, car je serois perdu, aïant affaire à un homme comme Monsieur de l'Ombraille. Je fais partir cet homme pour votre bien; tàchés de le renvoïer en sorte qu'il ne soit pas vû. J'espère que tout ira bien; je vous conjure de penser à ce que je vous marque comme étant avec passion,

» Messieurs,

« Vôtre très-humble
et très-obéissant serviteur ».

« Mais sur tout, Messieurs, que les troupes ne voïent pas cet homme: déchirés même la présente, car si on la trouvoit, je serois perdu ».

Le sieur Richard n'emporta autre réponse aux parens de Monsieur Arnaud, sinon qu'il leur faisoit des baisemains, et qu'il ne leur répondoit point parce qu'il avoit perdu son écritoire.

La nuit du 10 au 11 Mars, les Vaudois tüèrent deux païsans du côté de S. Germain, et le Mécredi 12 on fit un détachement, qui s'en alla du côté de Pramol. Les uns s'allèrent poster aux Barricades, pour attendre ceux qui voudroient se sauver; mais comme le tems fut des plus fâcheux, plusieurs se sauvèrent à la faveur d'un grand brouillard: les autres, après avoir donné la chasse à un corps de garde d'une vingtaine de païsans, brûlèrent plusieurs maisons et poussèrent jusqu'à S. Germain, où Augustin Belleinat fut tüé par les ennemis, et en même tems David Prim Miquelot par l'imprudence d'un Vaudois: on eut aussi deux ou trois blessés du côté des Vaudois, mais il en coûta la vie à environ 90 des ennemis, qui avouèrent ensuite à ceux qui allèrent quérir du sel vers le Villar de Pinache, qu'il étoit demeuré des leurs 120. Le détachement emmena aussi une grande quantité de bétail, dont une partie demeura par les chemins, mais ce qui arriva heu-

reusement à la Balsille fut d'un grand secours, et acheva de remettre les malades, qui avoient beaucoup souffert, n'aïant pas eu de quoi faire du bouillon dans leurs maladies. Dans le même temps le sieur Droume, réfugié en Suisse, venant de ce païs par Pinache, arriva à la Balsille avec un billet portant qu'on pouvoit ajouter foi à ce qu'il diroit, et qu'on ne manqueroit pas de manufacturier (ce qui vouloit dire du secours). On sut de lui le triste succès de l'entreprise de Bourgeois, dont il sera parlé ci-après: mais il ajouta que toutes ces troupes aïant été chassées de Suisse, s'étoient retirées dans le Duché de Wirtemberg. On le renvoïa promptement, attendu qu'il avoit promis à ceux qui l'avoient envoïé d'être de retour avant Pâques. Il s'étoit servi d'un passeport de Turin, qu'un nommé Rosaro, de Pragela, qui avoit déserté avec Fonfrede, lui avoit prêté, mais qui n'empêcha pas qu'il ne fût arrêté à Suse et mené prisonnier à Turin, ayant apparemment été trahi par quelqu'un lors qu'il s'en retournoit. Cet homme étoit le seul que les Vaudois eussent jusques là vû de leurs gens depuis leur entrée dans leur patrie.

Le 22 de Mars, des soldats de la Maneille vinrent du côté de Macel et, aïant planté quelque dix piquets, ils y attachèrent des cartes avec adresse à

divers François, qu'on invitoit à se rendre, dans les termes suivans:

« Messieurs les François qui ètes dans les Vallées, nous, Retournat et Jaques Causse, vous donnons avis que le Roi fait gràce à tous les François qui viendront se rendre comme nous avons fait; vous aurés la conscience libre et même des passeports, si c'est que vous veuilliés vous retirer. Nous sommes dans la Colonelle du régiment du Plessis, fort contens: profités de l'avis que nous vous donnons.

JAQUES CAUSSE.

RETOURNAT ».

D'autres s'adressoient à divers particuliers en cette forme:

« Mes chers amis Clapier, David et Etienne, vous ètes avertis que le Roi accorde une amnistie à tous ses sujets qui viendront poser les armes comme nous. Nous sommes dans le régiment du Plessis et dans la Colonelle. S. A. R. en fait de même, profités de l'occasion.

JAQUES CAUSSE.

RETOURNAT ».

Tous ces piéges furent inutilement tendus, et toutes ces trompeuses amorces n'eurent point le succès que les ennemis s'en étoient promis. Le 2 d'Avril, ceux qui avoient été envoïés à la découverte, tuèrent deux soldats ennemis du côté de la Maneille, et autant aux Prals. Le 3 un petit détachement étant allé à Bobi, tua quatre païsans qui ramassoient des châtaignes, dont la plus part s'étoient conservées de même qu'une grande partie de grains. Le 17, les Sieurs Parander et Richard arrivèrent à la Balsille, où ils firent de nouveau des propositions de la part du Marquis de Parelle, à qui le Conseil de guerre trouva bon de faire écrire la lettre suivante:

Monseigneur,

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que le peuple des Vallées a reconnu l'affection que vous lui avés toujours témoignée. La réputation de Vôtre Excellence s'est si bien établie dans le monde, et sur tout en Allemagne, que le nom de Parelle y est dans une estime toute particulière. Vous continués encore, Monseigneur, à nous donner des marques de la générosité de vôtre âme, en nous envoïant Parander et Richard, qui nous ont fait quelques propositions pour le bien

public. Le Conseil s'étant assemblé, on a pris la liberté d'écrire à V. E. et de la prier instamment de continüer ses bons offices pour le bien et le repos des familles et des peuples, en représentant (s'il vous plaît) à S. A. R.:

» I. Que ses sujets des Vallées ont été en possession des terres qu'ils avoient de tems immémorial, et que ces terres leur ont été laissées par leurs ancêtres.

» II. Qu'ils ont de tout temps païé exactement à S. A. R. les impôts et les tailles qu'il lui plaisoit d'imposer.

» III. Qu'ils ont toujours rendu une fidèle obéissance aux ordres de S. A. R., dans tous les mouvemens qui sont arrivés dans ses Etats.

» IV. Qu'en ces derniers mouvemens suscités contre ces fidèles sujets, par d'autre ressort que celui de S. A. R., il n'y avoit seulement pas un procès criminel dans les Vallées, chacun s'occupant à vivre paisiblement dans sa maison, en rendant à Dieu l'adoration que toutes les créatures lui doivent, et à César ce qui lui appartient: et que cependant un peuple si fidèle, après avoir beaucoup souffert dans des prisons, se voit dispersé et errant dans le monde. V. E. ne trouvera sans doute pas étrange si ces gens ont à cœur de revenir dans leurs terres. Hélas! les oiseaux, qui ne sont que des bêtes dépourvuës de

raison, reviennent dans leur saison chercher leur nid et leur habitation, sans qu'on les empêche: mais on en empêche des hommes créés à l'image et semblance de DIEU. L'intention des Vaudois n'est point de répandre le sang des hommes, à moins que ce ne soit en défendant le leur; ils ne font de mal à personne: s'ils demeurent sur leurs terres, c'est pour y être comme ci devant, avec toutes leurs familles, bons et fidèles sujets de S. A. R. le Prince Souverain que DIEU leur a donné. Nous prions donc avec soumission V. E., de soutenir et d'appuïer nos justes raisons, et de croire que nous faisons une estime très-particulière de V. E., comme la connoissant depuis longtems: nous redoublerons nos prières pour vôtre conservation, et pour celle de S. A. R. et de toute sa maison Roïale, et sur tout pour apaiser la colère de l'Eternel, qui paroît courroucé contre toute la terre. Si V. E. avoit la bonté de nous honorer d'un mot de réponse, ces deux hommes pourroient nous l'apporter en sûreté. Nous espérons qu'on agira avec nous de bonne foi dans toutes ces affaires, comme nous faisons gloire de le faire de nôtre part et d'être avec respect, Monseigneur, de V. Exc.

Les très-humbles et très-obéissans serviteurs et pour tous,

HENRI ARNAUD.

P. P. ODIN ».

« *P. S.* Nous avons des obligations particulières à V. E. des soins qu'elle a pris pour nos prisonniers, et nous la prions de continüer ses charitables offices de plus en plus envers eux ».

On écrivit en même tems au Chevalier Vercellis en ces termes:

Monsieur,

« Nous avons bien voulu charger Parander et Richard d'une de nos lettres, pour vous la rendre de nôtre part. Persuadés, comme nous le sommes, que vous aimés le repos du peuple et la conservation des Etats, nous prîmes la liberté, il y a quelque tems, de vous déclarer nos sentiments par une lettre que nous eûmes l'honneur de vous écrire: nous avons véritablement crû qu'en les examinant sans passion, mais au contraire avec un esprit de paix et de douceur qui en fît connoître la justice, on y auroit égard et que vous-même, Monsieur, auriés la bonté de les appuïer de vôtre autorité, en vuë du repos des familles et du public: ce que nous nous sommes d'autant plus imaginé puis que c'est la véritable occupation des belles âmes, qui cherchent à imiter Dieu, le Prince souverain de la paix. Nous vous avons dit que nous ne croïons pas faire tort à per-

sonne, quand nous revenons pour posséder les héritages que nous avons possédés de tout tems; en rendant, comme nous avons toujours fait, à DIEU ce qui lui appartient et à César ce qui lui est dû. Vous êtes dans une estime si particulière parmi nous, que nous espérons par vôtre organe voir bientôt changer la face des affaires: car dans l'état où elles sont, il n'y a que de grandes désolations à attendre de tous côtés. Si on veut nous honorer de quelque réponse, on le peut faire en toute sûreté par ces deux hommes; pourvû qu'on agisse d'aussi bonne foi que nous le faisons de nôtre côté: étant avec une singulière affection,

Monsieur,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs et pour tous

HENRI ARNAUD.
P. P. ODIN ».

Le 22 d'Avril, un détachement de 100 Vaudois étant sorti pour tâcher de surprendre le convoi qui alloit de deux jours en deux jours à la Maneille et au Perier, tüa près du pont de la Tour dix ou douze personnes, tant soldats que païsans, et entre autres un Curé qui alloit avec des ouvriers tailler sa vigne;

ceux du Perier firent un détachement pour les attendre, mais en vain: car ils se retirèrent sans perte après avoir brûlé les baraques des ennemis du côté du Peüet. En retournant ils attrapèrent un soldat, qui se dit être de Savoye et valet d'un Capitaine de Dragons: l'aïant mené à la Balsille, on l'obligea de jetter dans la rivière les corps morts qui étoient aux environs depuis qu'on étoit entré dans la Vallée en Septembre, et qui puoient extrêmement.

Comme l'histoire que nous rapportons ici est une espèce de tragicomédie, il se trouve que plus nous approchons de son dénouement, et plus l'espérance d'un bon succès pour les Vaudois semble s'affoiblir. Les François, qui tout l'hiver avoient menacé les Vaudois d'une visite au printems, prirent à ce sujet toutes leurs précautions, et les Vaudois s'aperçurent, le Dimanche matin dernier d'Avril 1690, qu'ils persistoient dans ce dessein et vouloient faire ce qu'ils avoient dit: car on vit défiler leurs troupes par le bas de la vallée, par le Cou du Clapier et par celui del Pis. Ceux qui venoient par ce dernier étoient demeurés deux jours sur la montagne, dans la neige et sans feu, de peur d'être découverts, s'embrassant les uns les autres pour s'échauffer, et attendant le signal et l'ordre: ils avoient commandé quelque quatorze cens païsans, tant du Val Queiras que du Pragela et de la Vallée de Sésane, pour leur fraïer les

chemins et leur apporter des vivres ; et afin de bien investir la place, ils firent marcher leurs détachemens pour se rendre aux postes qui leur avoient été assignés, dans le dessein d'envelopper les Vaudois d'une manière qu'ils ne pussent plus échapper. Mais heureusement pour eux, ils avoient eu la précaution de se faire des baraques et de petits retranchemens percés de meurtrières, et cela à la deuxième hauteur du Château, d'où ils pouvoient tirer sur la montagne : chaque compagnie avoit aussi eu soin de bien munir son poste de grosses pierres, pour en régaler ceux qui entreprendroient de monter.

Avant de passer plus avant, on sera sans doute bien aise d'apprendre quelle pouvoit être la situation de ce Château. Il étoit sur un rocher fort escarpé, aïant comme trois étages ou enceintes différentes, et au dessus un terre-plain, où chaque compagnie s'étoit fait des espèces de casernes dans la terre ; il y coule aussi trois fontaines ; l'abord en est très-difficile, si ce n'est du côté d'un ruisseau qui arrose le pied de ce Château : mais comme Monsieur Arnaud reconnut d'abord que c'étoit le seul endroit par où on les pourroit attaquer, il eut un soin particulier de faire fortifier cette entrée, en y travaillant lui-même à planter de bonnes palissades et à élever de petits parapets de muraille sèche, avec des arbres que chaque compagnie avoit apportés du bois : on

disposa ces arbres d'une manière que les rameaux et les branches étoient dressés du côté des ennemis, et le tronc et la racine du côté des Vaudois: on les chargea, outre cela, de grosses pierres, savoir une rangée d'arbres, et après une rangée de pierres dessus, ce qui n'étoit point facile à surmonter.

Cependant les ennemis s'imaginant que rien ne leur seroit impossible contre une si petite troupe, firent les dispositions qu'ils crurent nécessaires pour leur attaque. Leurs Dragons se campèrent le Lundi matin dans un bois à la gauche du Château : ils traversèrent la rivière ensuite, et s'embusquèrent le long de l'eau. Le feu continuel que l'on fit sur eux, tant lors qu'ils étoient encore dans le bois que lors qu'ils furent en cette embuscade, leur tüa et leur blessa beaucoup de monde. Quelques centaines de soldats de S. A. R. ne firent qu'occuper leur poste, soit que leur ordre le portât ainsi, soit qu'ils vouloussent céder aux François la gloire qu'on espéroit remporter en cette occasion, mais dont ceux-ci se seroient bien passés. Le gros des forces ennemies, venant d'en bas, s'approcha des masures de la Balsille, mais ils s'en retirèrent bien vite, laissant beaucoup de morts et aïant quantité de blessés.

Un ingénieur, après avoir, en contemplant d'une hauteur avec des lunettes d'approche, remarqué l'endroit le plus propre pour l'attaque, jugea qu'il falloit

faire cette entreprise à la droite. Les ennemis au nombre de 22.000, savoir 10.000 François et 12.000 des troupes de S. A. R., firent un détachement de 500 François, choisis par ordre de Monsieur de Catinat: ces 500 hommes, à la faveur d'une décharge qu'ils firent tous ensemble, s'approchèrent du premier bastion. D'abord ils crurent qu'ils n'avoient qu'à tirer lesdits arbres de la place où ils étoient, et qu'ils auroient après un chemin fraïé: mais ils furent bien trompés quand, s'efforçant de le faire, ils s'aperçurent que ces arbres chargés de pierres étoient inébranlables et comme cloüés. Les Vaudois aïant vû qu'ils n'en pouvoient venir à bout, et se voïant comme à brûle pourpoint d'eux, alors commencèrent à faire feu d'une si grande force, qu'ils renversèrent par terre la plus part de ces fiers à bras qu'on avoit choisis, malheureusement pour eux, pour les mener à la boucherie. C'étoit une chose surprenante que la grèle des balles, dont l'air étoit rempli: car les Vaudois avoient si bien pris leurs précautions, qu'on avoit posé les plus jeunes soldats pour sans cesse recharger, pendant que les autres tiroient, de sorte que c'étoit un feu continuel qui abîma les ennemis, malgré une neige qui ne cessa point et qui n'empècha pas que la poudre à demi mouillée ne prit pourtant très-bien. Enfin les Vaudois voïant la plus part dudit détachement par terre, et le reste tout

en désordre, sortirent de leurs retranchemens, et poursuivirent et mirent en pièces le reste, excepté 10 ou 12 qui se sauvèrent comme ils purent, sans chapeau et sans armes, et allèrent porter à Monsieur de Catinat, qui s'étoit retiré au Clos et de là à la Perouse, la nouvelle d'une si belle défaite, à leur confusion et à l'honneur des Vaudois.

Monsieur de Parat, qui commandoit ce détachement, fut trouvé blessé à la cuisse et au bras, étant entre deux rochers: on le prit prisonnier, parce qu'il étoit le Commandant, et on l'amena justement dans la baraque où, en la montrant, il avoit dit à ses soldats quelques heures auparavant: *Mes enfans, il faut aller coucher ce soir dans cette baraque.* On prit avec lui deux sergens des plus considérables, lesquels on tüa ensuite parce qu'ils cherchoient à se sauver, et qu'on se voïoit obligé d'en user ainsi, parce qu'aïant vû et remarqué pendant quelques jours l'état des Vaudois, ils auroient pû, en se sauvant, en rendre compte. Ce qui est le plus surprenant dans une si sanglante journée, c'est que les Vaudois n'eurent ni morts ni blessés. Les ennemis bien étonnés se retirèrent encore ce jour-là même à Macel, et si on les avoit poursuivis un peu plus loin, il y a apparence qu'il n'en seroit pas beaucoup échappé. Pour les Piémontois, qui n'avoient été que les contemplateurs de la bravoure des Vaudois et les spec-

tateurs de la défaite des François, ils s'en allèrent camper au Champ la Salse.

Le lendemain 3 Mai, la première chose que l'on fit après la prière, fut de couper la tête aux morts et de les planter sur les palissades qu'on avoit dressées, pour par là faire d'autant plus voir aux ennemis qu'on ne vouloit plus rien ménager avec eux, et qu'absolument on ne les craignoit point. Comme on dit ensuite à Monsieur de Parat que, pour se fair epanser, il falloit qu'il fît venir un chirurgien, parce que celui que les Vaudois avoient miraculeusement trouvé à Angrogne, en Septembre de l'année précédente, étoit mort quelques jours auparavant, il écrivit un billet par lequel il prioit qu'on lui envoïât son chirurgien major. Ce billet fut porté par un jeune garçon de la compagnie des Volontaires, avec l'ordre de le mettre au bout d'un bâton qu'il planteroit en terre près de la Maneille: ce qu'aïant fait, il cria de loin pour le faire savoir aux François qui y étoient. Sur cet avis on envoïa ledit chirurgien avec des médicamens et de l'eau de vie. Il ne fut pas plûtôt arrivé que ledit Sieur de Parat lui demanda s'il se faisoit fort de le guérir, lui faisant entendre que, s'il en doutoit, il en feroit venir un de 200 lieuës: ce chirurgien voïant cette méfiance, voulut s'en retourner, mais on le mit avec ledit Sieur Commandant sous bonne garde, et même on

l'obligea de traiter les malades et les blessés que l'on pouvoit avoir à la Balsille. Comme on fouilla ledit Sieur de Parat, on trouva sur lui, entre autres choses, l'ordre qu'il avoit reçu de Monsieur de Catinat pour ladite attaque qui lui réussit si malheureusement, et cet ordre portoit ainsi :

Ordre pour le Regiment d'Artois.

« Il tirera les 550 meilleurs hommes de son régiment, y compris les sergens et les tambours, avec dix capitaines, dix lieutenans et dix sous-lieutenans. Il fera distribuer auxdits 500 hommes pour 4 jours le pain, en passant à la Perouse ; il avertira les soldats de se pourvoir des autres vivres nécessaires pour pareil tems : on leur distribuera trois cens livres de poudre, trois cens livres de plomb et cent livres de mèche.

» Il partira le 28 du courant pour aller ce même jour camper au Chios, autrement dit le Clos de Malanot.

» Le 29, il ira camper proche de Maniglia, un peu au dessus, montant au Cou de Clapier, pour s'approcher des endroits où il y a quelque bois, afin que les soldats en puissent couper pour se chauffer.

» Il faudra porter 50 tentes et des marmites, afin que les dits cinq cens soldats puissent faire la soupe.

» Il sera fait au camp de Maniglia un détachement de cinquante hommes avec deux sergens, commandés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, lesquels iront occuper le poste de Maniglia le trente au matin, d'où partira le régiment de Cambresis, pour s'avancer ainsi qu'il lui aura été dit par son ordre.

» Lesdites cinquante tentes avec lesdites marmites seront laissées auxdits cinquante hommes détachés, qui doivent demeurer à Maniglia.

» L'on aura soin que lesdits soldats aïent des haches et des serpes, afin de pouvoir couper du bois pour se chauffer.

» Il leur sera fourni de petits cloux pour mettre sous les talons de leurs soulieurs ».

On demanda audit Sieur de Parat de combien étoit le détachement qui avoit fait cette attaque, et il dit qu'il avoit été d'environ quatre cens cinquante hommes, outre sept cens païsans du Pragela ou de Queiras: mais quelques jours après, les Vaudois revenus de Pragela et de Perouse dirent avoir appris que les morts et les blessés des ennemis montoient à quatre cens, et qu'ils étoient sept mille soldats et sept cens païsans.

Le Jeudi quatrième de Mai, les ennemis confus et fatigués, et quelques uns à demi morts, principalement de ceux qui pendant le mauvais tems avoient

été sur les montagnes, se retirèrent sur les terres de France pour s'aller rafraîchir, et dans la résolution de revenir, ne pouvant digérer un tel affront, et voulant plûtôt périr que de ne pas venir à bout de leur entreprise. Ce même jour Monsieur Arnaud prêcha selon sa coutume, et fit une prédication si touchante, que son troupeau lui voïant couler les larmes des yeux, ne put s'empêcher de pleurer: et comme il toucha en passant la bonne foi avec laquelle on devoit partager le butin, il n'eut pas plûtôt achevé, que chacun apporta ce qu'il avoit des dépouilles de l'ennemi: le tout, consistant en armes, habits, linge et autres choses, fut exposé dans le terre-plein du Château, et aïant été vendu pour la plus grande partie, il se trouva de quoi donner quelque chose à chaque soldat; le reste fut distribué aux plus pauvres. Avant que de passer à la suite de cette action, on ne sera peut-être pas fâché de voir comme les ennemis en ont parlé.

Extrait d'une lettre de Turin.

Du 6 May 1690.

« Monsieur le Nonce faisant aujourd'hui sa sortie, je n'ai que le tems de vous dire que les François ont inutilement attaqué le fort de la Balsille, et ont

été obligés de se retirer, après avoir perdu 150 soldats, trois capitaines, dont un a été enseveli dans les neiges et les deux autres tüés, quelques subalternes et quelques autres blessés, entre autre un colonel et un lieutenant-colonel, qui a été fait prisonnier avec deux sergens qui étoient restés auprès de lui pour le secourir. Ce lieutenant-colonel a été fort surpris de trouver dans le fort dix-neuf ou vingt officiers vêtus à galons d'or et d'argent, qui l'ont traité en gens de guerre et fort humainement, jusqu'à lui permettre d'envoïer quérir le chirurgien major de son régiment et tout ce qui pouvoit lui être nécessaire. Ils lui ont aussi dit qu'ils n'étoient point des canailles de Barbets, comme on les a voulu faire passer, mais au contraire gens à la solde et bien païés d'un grand Prince. Ils ont les plus beaux et les meilleurs retranchemens qu'on puisse voir en pareil endroit. Pour conclusion, s'ils ont été bien attaqués, ils se sont aussi bien défendus ».

Voici encore une relation venüe du camp des ennemis, qui donne un détail très-bien circonstancié de toute l'affaire du 8 de Mai 1690 :

« Monsieur de Catinat, Lieutenant-Général des armées de France, étant revenu en Piémont avec ordre, entre autres choses, d'exterminer les Vaudois, et avec espérance d'y réussir mieux que n'avoit

fait l'Ombraille, de la conduite duquel la Cour est fort mal satisfaite, avoit différé de les attaquer à cause de l'obstacle que les neiges tombées en abondance sur la fin d'Avril formoient à son dessein. Cependant ne pouvant différer plus longtems à cause des autres commissions dont il étoit chargé, par rapport soit au Duc de Savoye, soit au Gouverneur de Milan, il se résolut au commencement de Mai de faire une tentative sur les Vaudois, dans la pensée que, les enveloppant de tous côtés, il les abîmeroit et les détruiroit d'un seul coup. Aïant pour cela fait réflexion sur le poste occupé par ces gens, à qui on donne le nom de Barbets, il trouva que cet endroit de la Vallée de S. Martin, et appelé la Balsille, est situé près du pied d'une langue de montagne qui, s'étendant entre la plus haute des Alpes, appelée le Guignevert, et une autre assez haute, nommée le Cou du Pis, du côté de Pragela, fait deux vallons qui en rendent l'accès comme impossible, et que s'élevant en talus au milieu de ces deux montagnes, et aïant le dessus tout hérissé de pointes de rochers, qui sont comme autant de forteresses, avec un fort que les Vaudois ont construit sur la plus haute desdites pointes, il n'étoit point si facile qu'il l'avoit crû d'en déloger les Vaudois.

» Cependant Monsieur de Catinat a entrepris de se rendre maître de la Balsille et du fortin, parce que

qui n'auroit pris que l'un ou l'autre n'auroit rien fait, puis qu'en ce cas il seroit toujours resté une forte retraite aux Vaudois. Il s'est aussi pourvû de troupes suffisantes pour la réduction de ces deux postes, y destinant les régimens de Bourbon, Vexin, Cambresis, Artois, Lasarre et Duplessis, comme aussi les Dragons du Languedoc et un détachement de quatre cens hommes que le Duc de Savoye a fourni sous le commandement de M. de Roüanette, lesquels il dirigea de la manière suivante: il assigna aux régimens de Cambresis, Vexin et Duplessis, avec les Savoyards, l'attaque du fortin, qui a communication avec la Balsille par toutes les pointes de rochers dont il est ci-dessus parlé, et dans chacune desquelles il y a des retranchemens et du monde pour les défendre.

» Pour lui, se réservant l'attaque de la Balsille, il se mit à la tête des régimens de Bourbon, d'Artois et de Lasarre, avec celui des Dragons du Languedoc. Pour bien réussir dans l'attaque du fortin, on jugea à propos de s'emparer des hauteurs qui sont à ses côtés, et qu'ainsi il falloit grimper sur le Guignevert, qui est à la gauche, et sur le Cou du Pis, qui est à la droite. Cambresis et les Savoyards prirent donc la gauche, et Duplessis la droite. Ce ne fut pas sans difficultés et sans peine qu'on monta le Guignevert, qui est une montagne la plus inaccessible; on

avoit fait dessein de se rendre sur le haut seulement le 2 de Mai matin pour attaquer tous ensemble, mais la crainte des inconvénients et des difficultés insurmontables que produit ordinairement la nuit, fit qu'aïant commencé à monter le premier dudit mois de Mai, on résolut de faire des efforts pour en venir à bout le même jour. En effet, on fit plus de trois lieuës de montée si rude, qu'on ne pouvoit pas regarder en arrière sans que la tête en tournât: les chemins fermés par la neige ne s'ouvroient qu'à la faveur des pionniers qui les fraïoient. Quand on arriva, sur les 3 heures après midi, à la portée de la hauteur, on envoïa la reconnoître, et n'y aïant trouvé personne, on y mit une garde de 70 hommes, qui furent soutenus par 50 un peu plus bas. Enfin on arriva heureusement encore de jour sur le sommet de cette montagne, et on peut bien dire heureusement, car on n'y fut pas plûtôt, qu'il se mit à tomber une effroïable quantité de neige, et qu'il s'éleva un brouillard si épais, qu'on n'auroit point pû tenir aucun chemin et qu'on se seroit infailliblement précipité dans des abîmes. La pensée d'avoir ainsi évité ces sortes de dangers fit que l'on se consola de se voir sur le haut d'une affreuse montagne, sans eau, sans bois, sans tentes, sans couvert, et exposés à l'injure du vent, de la neige et de la grêle, qui ne cessèrent pas d'incommoder nos gens toute la nuit.

» Le deuxième de Mai au matin, le régiment de Cambresis et les Savoyards parurent donc sur la hauteur de Guignevert, et les régimens de Vexin et de Duplessis sur les éminences du Cou du Pis. Ces quatre régimens formèrent l'attaque du fortin: Vexin et Duplessis, qui en étoient les plus près, furent les premiers qui donnèrent, car Cambresis n'y arriva qu'après les premières escarmouches, pendant que Monsieur de la Roüenette avec les Savoyards descendoit du Guignevert sur le Pelvou, autre horrible montagne qu'il avoit ordre de garder, comme le seul passage par où les Vaudois auroient pû se sauver, quand ils auroient été forcés: mais on reconnut bientôt qu'ils étoient bien éloignés de l'être. Vexin et Duplessis, qui avoient gagné une bonne lieüe de chemin sur Cambresis, et deux pour le moins sur le Savoyards, commencèrent sur les dix heures à former deux lignes d'attaques, qu'ils conduisirent pendant une heure assez également: mais celle de la gauche n'aïant pû tenir les chemins, tant ils se trouvèrent impraticables, on fut obligé de remonter pour se joindre à celle de la droite, laquelle, après toutes les difficultés qui se rencontrent sur une montagne couverte de dix pieds de neige, sans chemin et à travers de rochers inaccessibles, arriva enfin à la portée du mousquet du fortin, au dessus de cette montagne; mais l'aïant vuë si escarpée qu'on

ne pouvoit la descendre sans se précipiter, et d'ailleurs l'intervalle du fortin et du rocher se trouvant traversé par trois gros retranchemens, on fit avancer les pionniers soutenus de détachemens pour faciliter les approches. Cela dura trois heures, pendant lesquelles les Savoyards continuoient à descendre pour aller joindre Monsieur de Catinat à l'attaque de la Balsille, suivant l'ordre qui venoit de leur en être donné par le Commandant de Cambresis, auquel ils avoient envoïé demander ce qu'on vouloit qu'ils fissent, parce qu'ils s'ennuïoient d'être à rien faire au Pelvou, tandis que les autres étoient en action. Lors donc qu'on croïoit s'aller enfin rendre maître des Vaudois, il s'éleva tout à coup un brouillard et un orage si horrible et si extraordinaire, qu'une partie de l'armée crut, sur mon témoignage et sur celui de quelques officiers qui, comme moi, avoient vû plusieurs fois arriver la même chose et si à point nommé, que le Ciel s'intéressoit visiblement à la conservation de ce petit peuple, qui sembloit avoir les élémens à sa disposition: en effet cet événement leur fut si favorable, qu'il fit abandonner l'attaque du fortin, et quelques François aussi bien que plusieurs Savoyards pensèrent être engloutis par ces ravines, qu'ils appellent des lavanches, et ne se retirèrent que par miracle à travers d'affreux précipices, et sautant de rochers en rochers pendant

quelque trois heures, avec de la neige quelquefois jusques sous les bras une demi heure durant; à quoi il survint encore une effroïable neige, qui les auroit ensevelis, s'ils n'étoient enfin parvenus à couvert dans un bois. L'attaque de la Balsille n'a pas eu un succès plus heureux pour les François: au contraire, au lieu que de l'autre côté il n'y a eu que des fraïeurs et beaucoup de peines, de celui-ci il y a eu de la peine, de la fraïeur, de la perte et du carnage.

» Monsieur de Catinat aïant ouï le feu d'en haut, qui lui devoit servir de signal pour son attaque, fit aussitôt avancer tous les grenadiers de Lasarre, d'Artois et de Bourbon, qui furent soutenus de leurs régimens. Quoique la Balsille soit de la force dont on l'a décrite, il ne laisse pourtant pas d'y avoir au pied de la langue de montagne une montée, à la vérité de plus de deux cens pas et si roide, qu'à peine peut-on s'y tenir: aussi peut-on juger de la difficulté qu'il y a à la monter quand elle est défenduë par un aussi grand feu que celui que firent les assiégés. Il faut pourtant avoüer qu'il n'empècha pas les François de la monter avec leur courage ordinaire, et sans s'effraïer de la chûte des blessés et des morts: mais quand ils vinrent presque assez près de pouvoir s'attacher aux palissades, il ne leur fut pas possible de résister à la grêle de pierres qui les accabloit et qui, leur bouchant le peu de passage

qui leur restoit, les obligea enfin à lâcher prise avec toute la précipitation dont ils sont capables, aussitôt que leur premier feu est jetté et que la peur les gagne. Ce fut alors que les Vaudois firent un assez grand carnage, car ils nous tüèrent 200 hommes, outre une vingtaine d'officiers, dont dix furent tüés et dix blessés, le Marquis de Brac, Colonel de Lasarre, blessé à la cuisse sans danger, à ce que l'on dit, et un Lieutenant-Colonel d'Artois, nommé Monsieur Parat, qui s'étant trop avancé pour réparer la faute qu'il avoit faite d'arriver trop tard au poste qui lui avoit été assigné, fut blessé à la cuisse, sans autre secours que de deux sergens qui, dignes d'une immortelle loüange, ne le pouvant emporter, demeurèrent avec lui, aimant mieux s'exposer à tous les dangers que d'abandonner leur officier: comme ils n'étoient qu'à vingt pas des palissades, ils furent bientôt pris; les Vaudois, contre leur coutume, ont bien traité ce Lieutenant-Colonel: on dit à la vérité que c'est à la persuasion d'un de leurs Commandans qui est François et qui l'avoit connu: ils ont permis à un Chirurgien de l'aller panser, et à son homme de chambre de l'aller servir: ce qui fait douter de la nouvelle qu'on a débitée ensuite, qu'ils ont égorgé les deux sergens et jetté leurs corps sur leurs remparts, quoique la fidélité de ces deux hommes méritât un autre sort.

» Voilà le succès de cette fameuse attaque projettée depuis si longtems, et qui devoit détruire les Barbets, qui auroient tous été pendus au bout de six heures; elle a produit un effet bien contraire, puis qu'elle les a enflés jusqu'au point d'oser sortir sur l'arrière-garde des François et d'en tüer encore quelques uns lors qu'ils se retiroient de la montagne. On veut dire qu'il leur en a coûté une vingtaine des leurs, qui tombèrent dans une embuscade qu'on leur avoit dressée: mais cela n'est pas vraisemblable, vû la manière dont descendirent ceux qui avoient attaqué le fortin, et qu'ils en firent de même sur l'arrière-garde de Monsieur de Catinat, à qui ils tüèrent encore quelque dix hommes et en blessèrent bien autant. Il y a apparence que cela a rebuté les François, puis que toutes leurs troupes se sont retirées, qu'il n'y en a plus dans la Vallée de S. Martin et que Monsieur de Catinat est à Pignerol, pour se mettre à la tête des troupes destinées contre le Milanois, et qu'on fait monter jusqu'à 20.000 hommes ».

Le Lecteur prendra, s'il lui plait, de ce narré ce qui en est véritable et ce qu'il reconnoîtra tel par le récit que nous avons déjà fait ci-dessus de la pure vérité et des vraies circonstances de cette attaque, et aura la bonté d'entrer dans les raisons que nous avons marqué avoir eues d'en user avec lesdits deux sergens d'une manière qui auroit, à la vérité, quelque

chose d'inhumain, si on n'y avoit pas été forcé par des maximes et des raisons d'Etat. Au reste, on ne s'est pas proposé ici de justifier toutes les démarches des Vaudois, au cas qu'il s'y trouve quelque chose qui ne soit pas dans les règles, leur nom, quelque vénérable qu'il puisse être pour son antiquité, ne les dispensant point de la foiblesse commune des hommes, qui sont tous sujets à faillir.

Après avoir rapporté, comme nous avons fait, l'ordre qu'avoit Monsieur de Parat, les curieux seront peut-être bien aises qu'on leurs fasse part des charmes ou préservatifs, comme on voudra les appeler, qu'on trouva dans les poches des morts, et qui ne leur ont point pourtant conservé la vie, comme ils se l'étoient imaginé, croïant que ces caractères et ces invocations les garantiroient de toutes blessures: on les a en original et l'un n'est qu'un manuscrit, et voici sa forme et ce qu'il contient:

† *Agra* † *Batome.* †

Ceux qui se connoissent en ces sortes de choses pourront juger si ces prétendus charmes sont capables de pouvoir rendre un homme dur, comme plusieurs se le figurent.

Les autres sont imprimés sur de petits quarrés de papier:

I

Piscina Christus quæ nobis sit Cibus Borrus P. 1690.

II

Ecce cru†cem Domini nostri Jesu Christi, fugite partes adversæ vici leo de tribu Juda radix David Allel. Allel. ex S. Anton. de Pad. homo natus est in ea Jesus Maria Franciscus sint mihi salus.

III

Benedictio sanctæ Virg. Maria ad Apostolos benedicat vos, filii, et totum hunc mundum Dominus Deus Pater et Sponsus meus Jesus Christus Filius Unigenitus meus Spiritus Sanctus amor meus Amen.

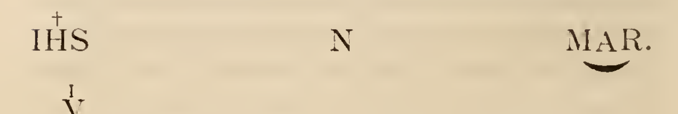
Ex S. Andrea Cretense.

IV

Christus vincit † Christus regnat † Christus imperat † Christus ab omni malo me defendat † Christus rex in pace venit Deus homo factus est verbum caro factum est Jésus Nazarenus rex Judeorum. Qui verbum caro factum est. etc.

R. Habitavit in nobis nascens ex Maria Virgine per ineffabilem pietatem, et misericordiam suam piissimam, et Angelorum, sanctorumque omnium maxime Apostolorum, et Evangclistarum morum Joannis et Mathei Marci et Lucæ, Antoni Ubaldi Bernardi, Margaretæ et Catharinæ ipsum quæso ut dignetur me liberare, et preservare ab omni infestatione sathanæ, et ab omnibus incantationibus ligaturis, signaturis et facturis ministrorum ejus, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum, Amen.

Tous ces billets sont imprimés, à la réserve du premier qui commence par ce mot *Piscina* etc., dans une carte volante, avec quelques autres semblables sous ce titre général et avec les marques suivantes:



ORATIO CONTRA OMNES TUM MALEFICORUM TUM DÆMONUM INCURSUS.

C'est-à-dire *Prière contre les attaques dcs personncs qui uscnt des maléficcs des Démons*, et au bas on lit cette approbation de l'Inquisiteur de Turin:

Fr. Bartolomeus Racca de Palermo Inqu. Taurini vidit, permittitque ut imprimatur.

Les François, quelques jours après leur retraite, envoïèrent dix Louis d'or à Monsieur de Parat; il fit aussitôt faire une baraque pour lui et son chirurgien, laquelle lui coûta quatre écus; il voulut donner le reste de son argent à Monsieur Arnaud, qui honnêtement le refusa. Et comme il demandoit sa liberté moïennant rançon, il lui fut fait réponse de la part du Conseil de guerre, que l'on n'avoit pas besoin d'argent, mais qu'on l'échangeroit volontiers avec les prisonniers qui étoient à Turin: sur quoi il donna à entendre que Monsieur de Rebenac Feuquières, qui y étoit comme Ambassadeur de France, étoit son intime ami. Les ennemis furent quelques jours sans lui envoïer le nécessaire, soit qu'ils voulussent par là feindre qu'ils ne se soucioient pas de lui, soit qu'ils eussent bien autre chose à songer. En effet, on aperçut bientôt après qu'ils emploïoient tous leurs soins à pouvoir tirer une entière vengeance de l'affront qu'ils avoient reçu à leur dernière attaque. Monsieur de Catinat médita bien cette vengeance, mais comme il avoit à sa honte éprouvé la valeur des Vaudois, il ne jugea point à propos d'exposer une seconde fois avec sa personne ses espérances au bâton de Maréchal de France; il

en remit le soin et la conduite à Monsieur de Feuquières.

Huit jours s'étoient à peine écoulés depuis la retraite des François, que revenant à la charge, ils vinrent former de nouveau le siége de la Balsille, dont ils se rendirent à la vérité maîtres en 14 jours; mais par une merveille qui ne peut jamais être assez admirée, il n'y prirent point les assiégés, qui pourtant étoient tout ce qu'ils y cherchoient. Voici comme la chose se passa. Le Samedi 10 de Mai, la garde avancée de Cuculion envoïa un homme avec avis de la venuë des ennemis: sur cette nouvelle on fit aussitôt revenir tous ceux qui occupoient les postes avancés, pour se défendre tous ensemble. Comme c'étoit justement la veille de la Pentecôte, on s'étoit déjà préparé à communier le lendemain; mais se trouvant trop dérangés pour le pouvoir faire avec toute la dévotion requise, on remit ce devoir à un autre jour. Les ennemis vinrent donc encore ce soir camper au Passet: ceux qui étoient à Bourset descendirent par le Cou du Clapier; il en descendit aussi par celui du Pis, marchant tous tambour battant. D'abord, pour environner les Vaudois de tous côtés, ils formèrent cinq corps, qui campèrent tous cinq séparément: le premier au Passet, le second au pied de la montagne près de la Balsille, le troisième dans le Clos Dalmian, le quatrième un peu

plus haut, et le cinquième dans le bois de Lenvers du Château au Serre de Guignevert. La nuit étant venuë, ils s'avancèrent près des masures de la Balsille et de la rivière, où ils élevèrent une redoute: d'où, aussi bien que du Clos Dalmian et de Lenvers, ils ne cessoient de tirer, sans pourtant autre effet que d'avoir blessé deux Vaudois, l'un desquels mourut quelques jours après.

Outre une grande quantité de pionniers qu'ils avoient, ils obligèrent tous les soldats qui n'étoient pas de tranchée ou de garde à faire des fascines et à les porter à la queuë de leurs travaux; ils s'en servirent pour faciliter leurs approches et pour retenir les terres des parapets et pour faire des banquettes. Ainsi le Château fut bientôt environné, car aussitôt qu'ils avoient gagné un pied de terrain, ils le couvroient d'un bon parapet et ne voïoient pas le seul chapeau d'un Vaudois, qu'ils ne lâchassent cent coups des fusil dessus, ce qu'ils faisoient sans courir aucun risque, car ils étoient couverts par des sacs pleins de laine, que la balle ne pouvoit percer. Au bout de quelques jours ils se servirent d'un porte-voix, par lequel ils donnèrent à entendre aux Vaudois qu'ils eussent à se rendre et à capituler, et même ils arborèrent le drapeau blanc au pied du Château. On y envoïa un soldat pour savoir plus précisément ce que l'on souhaitoit: on dit à ce soldat

qu'il y avoit lieu de s'étonner, que si peu de gens osassent faire la guerre à un si grand Roi que le Roi de France; que si l'on vouloit quitter le poste et prendre des passeports pour se retirer, on en donneroit et outre cela 500 Louis d'or à chacun; qu'à la vérité les Vaudois feroïent périr de braves gens, mais aussi qu'à la fin on les auroit tous. Les ennemis profitèrent de ce contretems pour envoïer des vivres et des remèdes audit Sieur Parat, lequel les Vaudois firent monter à la seconde enceinte du Château pour y être plus en sûreté, et qui écrivit à un officier de de ses amis nommé Chartogne, en lui marquant expressément que, pour avoir sa liberté, il ne falloit point d'argent, mais seulement demander à S. A. R. celle des Sieurs Montoux et Bastie, ministres, Malanot, chirurgien, et Martinat, armurier. Ledit Sieur Chartogne fit réponse qu'il lui rendroit compte de sa commission le soir ou le lendemain, quand il auroit parlé à Monsieur le Marquis de Feuquières, qui étoit allé visiter les postes. Monsieur de Feuquières, de retour le soir à son quartier, aïant eu rapport de la commission dudit Sieur Chartogne et ne voulant point entendre à cette proposition, soit qu'il ne trouvât pas à propos de s'exposer à un refus de S. A. R., soit qu'il eût d'autres raisons, lui écrivit le billet suivant:

« Vous pouvés dire à ces Messieurs que je n'entrerai point par échange en proposition pour la liberté de Monsieur de Parat, mais bien pour la rançon, telle qu'elle peut avoir été tenuë dans les guerres passées d'Allemagne ; que d'ailleurs ils devraient songer à éviter les dernières extrémités, aïant ordre de ne point quitter cette entreprise qu'après la fin ; et qu'ainsi s'ils veulent entrer en proposition sur cela, ils le peuvent faire, mais qu'ils doivent songer qu'on leur accorderoit présentement des choses, desquelles il ne sera plus tems lors que le canon aura tiré.

FEUQUIÈRES ».

Le Sieur de Chartogne, envoïant ce billet à son ami, l'accompagna de celui-ci :

« Monsieur le Marquis de Feuquières, qui est ici et qui est chargé du siége, m'a commandé, Monsieur, de vous mander que, sur l'échange que ces Messieurs demandent, ils vous parlassent plus clairement qu'ils ne font, parce que la liberté que l'on pourroit donner à un des prisonniers de S. A. R. ne pourroit être que pour sortir du païs : étant absolument inutile de croire que l'on voulût laisser entrer un homme dans un lieu que l'on ne quittera pas, tant qu'aucun

de ceux qui y sont à présent y seront. Vous devés être persüadé que Monsieur le Marquis de Feuquières, qui est de vos amis de longue main, fera toujours tout ce qu'il pourra pour vous. J'attends de Pignerol les onguens que vous m'avés envoïé demander, et sitôt qu'ils seront ici, je vous les envoïerai. Je n'ai pas pû trouver de poules, mais je vous envoie quatre livres de bœuf et une feuille de papier. Je suis tout à vous

CHARTOGNE ».

« *P. S.* L'on ne vous envoïe qu'une feuille de papier, afin que vous écriviés au dos; l'on en usera de même tous les jours. Le 13 Mai ».

Les Vaudois firent à cela une réponse digne de leur fermeté ordinaire, et il faudroit ne les point connoître pour la trouver téméraire ou fanfaronne.

Reponse des Vaudois aux propositions de Monsieur de Feuquières, de la manière suivante:

À TOUS LES FRANÇOIS.

Messieurs,

« Quoique vous vous imaginiés que nous soïons bien pauvres, nous n'avons pas besoin d'argent pour

la rançon de Monsieur de Parat, nòtre prisonnier. Il vous sera permis de lui envoïer ses nécessités pour 4 ou 5 jours, sans nous amuser tous les jours à monter et à descendre. Les propositions que nous avons à faire présentement sont que, n'étant point sujets du Roi de France et ce Monarque n'étant point maître de ce païs, nous ne pouvons faire aucun traité avec aucun de vos Messieurs, et étant dans les héritages que nos pères nous ont laissés de tout tems, nous espérons, avec l'aide de celui qui est le DIEU des armées, d'y vivre et d'y mourir, quand nous n'y resterions que dix. Si vôtre canon tire, nos rochers n'en seront pas épouvantés et nous entendrons tirer ».

Si les Vaudois firent paroître de la valeur et de la fermeté dans toutes les occasions ci-dessus, ils n'en firent pas moins voir dans ce siége, où ils ne s'endormirent point: car il ne se passa guère de nuits, qu'ils ne fissent quelque sortie. Entre autres, ils en firent une à la droite du Château, où les ennemis se fortifioient sur une roche qui le commandoit: ils y tirèrent à brûle pourpoint sur les François, et en tuèrent plusieurs, mais ils y perdirent avec regret Joseph Pelenc, qui fut tué malheureusement par un des siens, parce qu'étant resté en arrière, il se coupa quand, se retirant, la sentinelle qui ne le reconnoissoit pas, lui cria: *Qui vive?* Ils

envoïèrent aussi plusieurs partis dehors pour aller brûler dans le Pragela, et pour aller chercher des vivres, dont plusieurs revinrent chargés de pain et d'autres firent de grands ravages, aïant brûlé, entre autres, le village de Bourset. Quatre soldats Vaudois aïant découvert que des païsans portoient ordinairement des vivres aux Dragons qui campoient à la gauche du Château, descendirent et s'embusquèrent sur le grand chemin, entre le grand camp des ennemis et celui des Dragons : ils en tuèrent chacun un et emportèrent leur charge de pain. L'exposition du drapeau blanc et la sommation par le porte-voix de se rendre ou au Roi, ou à Madame Royale (car les François ne parloient que de cette Princesse et jamais du Duc), se faisoient presque tous les jours, disant que l'on se retiràt en Suisse, sans souffrir davantage par les montagnes, et ils ajoutoient que si Monsieur de Parat avoit besoin de quelque chose, on n'avoit qu'à arborer le drapeau, lequel on n'avoit pas plus tôt retiré, qu'il se faisoit un grand feu de part et d'autre.

Monsieur de Feuquières voïant que le feu continuel de sa mousqueterie n'aboutissoit qu'à perdre des balles et de la poudre, fit pointer le canon sur le Guignevert, où il avoit fait dresser des batteries ; après quoi il fit de nouveau arborer un drapeau blanc, et ensuite un rouge, qui donnoit à entendre

que si on ne se rendoit point avant que le canon eût commencé à tirer, il n'y avoit plus de quartier à espérer: mais voïant que ces extrémités n'ébranloient point les Vaudois, il disposa toutes choses pour un assaut général.

Le 13 de Mai, avant le jour, il fit avancer quelques unes de ses troupes au-dessus du bois du Clos Dalmian, au bord de la rivière, derrière les rochers, où elles demeurèrent toute la journée sans feu, quoiqu'il fît fort froid. Le jour se passa à s'escarmoucher les uns et les autres, et la nuit étant venuë, elles se retirèrent, et les Vaudois, qui avoient toujours fait grand feu, commencèrent à le modérer, reconnoissant qu'ils avoient besoin de ménager leurs provisions. Ceux des François qui étoient à la montagne s'étant aperçus qu'ils étoient découverts par la garde Vaudoise, affectèrent d'aller et de venir sur le sommet de la montagne, afin que les croïant en petit nombre, on ne s'en mît pas en peine: en effet, pendant qu'ils amusoient ainsi les Vaudois, ils élevèrent des parapets sur un rocher qui étoit supérieur audit corps de garde, d'où ils se mirent à tirer avec des fauconneaux, qui ne blessèrent qu'un soldat. La même nuit ils avancèrent jusqu'à la portée du pistolet de ce corps de garde, en faisant un grand feu, ce qui fit qu'on se retira plus bas. Pendant ce tems-là deux pièces de canon des ennemis jouèrent d'une grande

force sur une espèce de ravelin qui, n'étant que de simple muraille sèche, fut bientôt percé à jour.

Le lendemain 14 de Mai fut le jour de la grande attaque, et quoique Monsieur de Catinat et Monsieur de l'Ombraille se fussent vantés de prendre les Vaudois sans qu'il en coûtât une livre de poudre, le canon tira pourtant dès le grand matin sur eux d'une si grande force, qu'avant midi on en avoit déjà compté jusqu'à 114 coups, dont les boulets étoient de 12 à 14, qui firent bientôt de grandes brèches à des murailles qui n'étoient que pour résister aux mousquets. Les ennemis aïant vû un tel effet, ne songèrent plus qu'à donner l'assaut par trois différens endroits: les uns montant à l'endroit du Clos Dalmian, les autres par l'avenuë ordinaire du Château, et un troisième détachement par le ruisseau, sans se soucier du feu des assiégés, ni des pierres que l'on faisoit rouler sur eux. La mousqueterie des ennemis ne fut qu'une grêle perpétuelle, mais si épaisse que les Vaudois avoient déjà essuïé plus de cent mille coups, lors qu'ils abandonnèrent le bas, sans avoir pourtant eu aucun mort et sans autres blessés qu'un seul homme. Ils se retirèrent jusqu'au retranchement appelé le Cheval la Bruxe, où ils avoient aussi quelques baraques; il leur fallut pour cela passer sous le feu d'une redoute que les

ennemis avoient sur le ruisseau, mais un brouillard les favorisant, ils passèrent heureusement.

Ils avoient annoncé à Monsieur de Parat que, s'ils étoient forcés, ils se verroient contraints de le tüer; à quoi il répondit: *Je vous pardonne ma mort.* Et en effet, son garde l'aïant abandonné, un Vaudois qui se retiroit des derniers le tüa d'un coup de pistolet à la tête: voilà quelle fut sa fin, et non pas comme on en a voulu parler. Un Vaudois étant retourné assez témérairement dans le dessein d'aller faire butin de ses chemises, fut pris avec quelques soldats malades et blessés.

Pendant que les ennemis furetoient dans tous les postes qu'on venoit de leur abandonner, les Vaudois ne songeoient plus qu'aux moïens d'échapper: mais se voïant entourés de tous côtés, la difficulté étoit de le pouvoir faire, car si la pensée de le pouvoir la nuit les flattoit un moment, les grands feux que faisoient de tous côtés les ennemis se présentoient à leur imagination comme un obstacle invincible. Enfin ils virent bien qu'il n'y avoit que la main de Dieu qui les pût garantir de celles de leurs ennemis; se remettant aussi à la divine Providence, ils virent bientôt que Celui qui les avoit retirés de tant de dangers, ne les avoit laissé venir jusqu'à une telle extrémité, que pour mieux leur faire connoître de quelle manière il veilloit à leur conservation. En

effet, précisément au fatal moment qui leur représentoit une mort cruelle et affreuse, un brouillard épais survint avant la nuit, qui auroit été trop courte et encore trop claire pour l'exécution de leur dessein, et le Capitaine Poulat, qui étoit de la Balsille même, se déclarant vouloir être l'instrument de leur évasion, on consentit à marcher sous la protection du Ciel et sous la conduite de ce brave Capitaine.

Cet homme qui avoit une parfaite connoissance du païs et de tous ses chemins et détours, aïant à la lueur des feux que faisoient les ennemis exactement observé tous les postes qu'occupoient ceux-ci, déclara qu'il n'y avoit pas moïen d'échapper, sinon par un ravin ou précipice effroïable, qu'il savoit; en effet ils s'y acheminèrent, en défilant tout doucement par ce trou. Etant parvenus à cet abîme, ils fallut le franchir, la plus part en se glissant assis et les autres marchant un genou en terre, se prenant à des branches d'arbres et en se reposant de tems en tems. Ceux qui passoient les premiers alloient tàtonnant tant des pieds que des mains, pour savoir s'il y avoit du terrain où l'on pût en sûreté poser le pied. Poulat, qui étoit lui-même le guide de cette troupe, fit ôter les souliers, tant afin qu'on fît moins de bruit, qu'afin qu'on pût mieux sentir si on posoit le pied sur quelque chose capable de

soutenir. En cet équipage ils passèrent tout près d'un corps de garde de François, et dans le même tems qu'on faisoit une ronde, un Vaudois s'étant voulu aider de ses mains, laissa tomber un petit chaudron qui, en roulant sur des pierres, fit assez de bruit pour être entendu d'une sentinelle, qui d'abord cria : *Qui vive?* mais ce chaudron, par bonheur, n'étant pas de ceux que les poëtes feignent avoir autrefois parlé et rendu des oracles dans la forêt de Dodone, n'aïant donné aucune réponse, la sentinelle croïant s'être trompée ne redoubla pas son *Qui vive?*

Cependant les Vaudois gagnoient toujours païs, montant la montagne de Guignevert audessous et tirant vers Salse; il étoit même déjà deux heures de jour, qu'ils montoient par des degrés qu'ils faisoient dans la neige. Alors les ennemis qui étoient campés à Lautiga, sous le rocher où les Vaudois avoient tenu leur corps de garde de la montagne, les découvrirent le Jeudi 15 de Mai, et crièrent que les Barbets se sauvoient. On envoïa d'abord un détachement à leurs trousses, mais les Vaudois descendirent aux Pausettes de la Salse, de l'autre côté de la montagne, où ils se reposèrent pour, y faisant la soupe, reprendre un peu de forces. Ils en firent de même au Rodoret, où ils furent ensuite, et ils n'eurent pas plus tôt repris leur marche, qu'ils aper-

çurent ledit détachement des ennemis, lequel descendant avec beaucoup de diligence, prenoit le chemin de Rodoret. Voïant leur dessein, ils montèrent sur le sommet de la montagne de Galmon, entre Rodoret et Prals, où ils s'arrêtèrent environ deux heures, pendant lesquelles ils firent la revuë et envoïèrent les malades et les blessés dans une balme nommée le Vallon, avec le chirurgien dudit Sieur Parat, sous la garde de ceux qui étoient les moins blessés: après quoi ils descendirent fort vite du côté de Prals et s'allèrent embusquer dans le bois de Serrelemi, y attendant la nuit. Cependant un brouillard aïant heureusement rempli l'air, ils se remirent en chemin et montèrent au casage nommé la Majère, où ils n'arrivèrent que de nuit, quoiqu'il n'y eût qu'un quart de lieuë de chemin, et même ils furent d'abord assez mortifiés de n'y seulement pas trouver de l'eau pour faire bouillir la marmite: mais le Ciel voïant le besoin qu'ils en avoient et aïant compassion d'eux, leur envoïa de la pluïe, qui leur fut dans cette déroute d'un aussi grand secours qu'elle leur avoit été incommode et nuisible dans plusieurs autres rencontres.

Le Vendredi 16, aïant bien éteint les feux qu'ils avoient faits, de peur que les ennemis qui étoient au Rodoret, ou peut-être sur le sommet de Galmon, ne vinssent par là à les découvrir, ils se mirent en

chemin et vinrent au Prajet, où ils se cachèrent dans des granges, sans oser y faire du feu. Monsieur Arnaud y aïant fait une belle prière, on envoïa un homme pour prendre langue des ennemis, qu'on entendoit décharger leurs armes, apparemment parce qu'elles étoient mouillées. Cet homme rapporta qu'ils étoient encore au Rodoret: cependant en aïant vû quelque tems après qui descendoient droit à Prals, et d'autres qui marchoient comme venant droit à eux, ils jugèrent à propos de profiter du brouillard, qui ne sembloit se lever que pour les favoriser: mais comme ce brouillard se dispersoit de tems en tems, les Vaudois dans ce contre-tems s'assoïoient, et même se couchoient le ventre par terre, afin de n'être pas découverts des sentinelles que les ennemis pouvoient avoir sur le sommet du Serre de Galmon: cela leur arriva même fort souvent, et jusqu'à ce qu'ils furent à perte de vuë dudit Serre de Galmon. Enfin ils entrèrent dans un très-mauvais païs, qu'ils traversèrent montant près de la montagne de Roche blanche, lieu d'où l'on tire de très-beau marbre; ils descendirent et furent coucher au Fayet, où ils arrivèrent à minuit, fort fatigués des méchans chemins qu'ils avoient franchis avec des peines incroïables, aïant été obligés de se prendre sans cesse à des branches d'arbres pour ne pas tomber dans les précipices qui les menaçoient.

Le lendemain 17, ils levèrent le piquet, et ils ne furent pas plus tôt arrivés à la montagne de Turin à Rioclaret, qu'ils reconnurent qu'ils étoient suivis à la piste par les ennemis, qui étoient déjà au Pouët, ce qui les obligea d'aller sans différer vers Pramol, à dessein d'aller chercher des vivres à Angrogne: mais aïant appris que sans aller plus loin, il y avoit du bétail assez à Pramol, ils firent trois détachemens pour y aller, et l'un de ces détachemens étant descendu au village de la Rüa, il en ramena des vaches, des chèvres et des moutons. Comme tous les habitans et tous ceux qui étoient dans ce village s'étoient retirés et retranchés dans le cimetière de l'église, on les y attaqua si vigoureusement qu'ils y furent forcés, quoique Monsieur de Vignaux, qui y commandoit, eût ordre exprès de ne point abandonner ce poste, comme il le montra lui-même à Monsieur Arnaud en lui rendant l'épée, et lui apprenant que S. A. R. n'avoit que jusqu'au Mardi suivant à se résoudre, savoir s'il vouloit demeurer dans le parti de la France, ou s'il vouloit embrasser celui des Alliés. On fit prisonniers dans cette action, outre ledit Sieur de Vignaux, trois Lieutenans, et les ennemis y laissèrent 57 morts et eurent le déplaisir de voir brûler le village. Pour les Vaudois, ils y eurent 3 blessés et autant de morts, sans compter une de leurs femmes, qui y fut tuée en

portant de la paille pour enfumer ceux qui étoient dans l'église. Après cette expédition, ils allèrent coucher à Peumian, village à demi lieuë de là.

Le lendemain Dimanche 18, ils montèrent la montagne d'Angrogne, et ceux qui marchoient les premiers ne furent pas plus tôt sur le sommet, que les habitans les aïant découverts, donnèrent l'alarme, ce qui fit qu'ils redescendirent, trouvant à propos d'aller chercher à butiner sur quelque autre hauteur de la même montagne. S'étant arrêtés à quelques maisons d'un hameau voisin, ils furent bien surpris, mais en même tems bien réjouis, de voir et d'entendre que les Sieurs Parander et Bertin, comme envoïés de Monsieur le Baron de Palavicin, leur vinrent annoncer la paix de la part de S. A. R., en leur offrant même de leur donner sur le champ des vivres. Effectivement ils ne furent pas plus tôt arrivés au Pra del Tourn, village ruiné, que deux autres personnes vinrent leur dire que Monsieur le Chevalier de Vercellis, Commandant du fort de la Tour, souhaitoit s'aboucher avec quelques uns de leurs officiers: à quoi ils répondirent que s'il vouloit se rendre le lendemain au même lieu où ils étoient, il y trouveroit de leurs gens, et profitant de cette occasion, ils engagèrent ledit Sieur de Vignaux à écrire à Monsieur le Baron de Palavicin, pour le prier d'envoïer un chirurgien avec des onguens pour

panser lesdits trois Lieutenans qui avoient été faits prisonniers et blessés à la Rüa de Pramol.

Laissons pour un moment nos pauvres fuïards de la Balsille dans la joïe et dans la gloire de voir qu'on est réduit à leur offrir la paix; laissons-les, dis-je, respirer dans l'espérance de voir leurs maux finis, et au lieu d'entrer dans les nouveaux embarras qu'ils essuïèrent jusqu'à la déclaration authentique de la paix avec leur Prince, profitons de cet intervalle pour considérer la consternation des François qui, tout confus, ne pouvoient digérer l'affront d'avoir pris tant de peines pour prendre le nid et en voir échapper les oiseaux, malgré leurs filets de tous côtés tendus.

Comme la conquête que cherchoit à faire Monsieur de Feuquières n'étoit pas de se rendre maître de la Balsille, mais uniquement de s'assûrer enfin des personnes qui y étoient, et que, prétendant par là se signaler, il n'espéroit pas moins que d'élever sa gloire au dessus de celle de Monsieur de Catinat, on peut s'imaginer quel fut son déplaisir quand, entrant dans le dernier retranchement de la Balsille, il n'y trouva que de méchantes baraques et des pointes de rochers qui, par leur nombre et leur figure, on fait donner à ce lieu le nom de Montagne des Quatre Dens. Ce fut pour lui un coup de foudre, qui lui enleva le titre de *Dompteur des Barbets*, qu'on lui avoit

destiné par avance et, entre autres, Monsieur le Gouverneur de Pignerol dans une lettre qu'il lui écrivit et qui, aïant été interceptée, mérite bien d'avoir ici place:

A Pignerol, le 11 Mai 1690.

« Vous vous trompés, Monsieur, quand vous croïés que vos lettres me fatiguent: je n'ai jamais de plus grande joïe que quand j'en reçois, ce qui augmentera quand je vous saurai Dompteur des Barbets, que je trouve très-insolens. J'ai eu aujourd'hui avis certain qu'il n'y en avoit eu que deux dangereusement blessés et quelques autres légèrement: mais ils ont tant de peine à passer dans leurs forts des païs étrangers, que pour peu que vous les resserriés encore, leur commerce sera bientôt interrompu. 402 mousquets doivent être à présent arrivés à Perouse, le reste y sera demain de bonne heure, si on peut avoir les mulets de l'artillerie, qui ne part plus d'ici jusqu'à nouvel ordre, vous les aurés demain à Macel, où il faudra les envoïer prendre. On a remis aux Dragons 700 pierres à fusil; j'en ferai demain chercher dans la ville, et s'il n'y en a point, nous songerons à en faire venir d'ailleurs. Voici ce que m'écrit Monsieur de Catinat et ce que je viens de recevoir. Nous étions prêts d'entrer en guerre, comme vous aurez pû ap-

prendre: mais ce matin j'ai envoïé à la Cour une lettre de S. A. R. conçuë en des termes si convenables, que j'ai crû que nous devions continuer à vivre comme nous avions fait, en attendant d'autres ordres. Cette lettre m'a été apportée ce matin à une heure de jour par Monsieur le Marquis Graneri, Ministre de S. A. R. Vous voïés que ce Prince, mieux conseillé que par le passé, entre dans ses véritables intérêts. Ce changement pourroit bien contribuer à l'échange de Monsieur de Parat.

» Périgord et Robek partent demain d'ici, les Suisses et l'artillerie y restent; Vexin et Pavins vont à Macel, les Dragons de Grammont et de Languedoc à Pancalier, et tout cela pourra bien changer avant demain au soir, ne doutant point que le courrier dépêché par S. A. R., il y a aujourd'hui huit jours, ne rapporte la branche d'olive. On mande du 2 de Paris que Heidelberg est assiégé: la mort de Monsieur de Lorraine et la prise de cette place, où se trouvent toutes les munitions de guerre et de bouche des Impériaux, les déconcerteront fort. Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

BROUILLI D'HERVILLE ».

Voici de quelle manière les lettres de Turin ont parlé de la surprenante évasion des Vaudois:

« Les François ont chassé les huguenots de leurs forts ; le canon aïant éboulé leurs retranchemens de pierre sèche, ils se sont sauvés la nuit, défilant entre deux corps de garde des François, mais par un endroit si escàrpé qu'on n'y avoit mis personne, croïant qu'on n'auroit pas pû y passer : ils se sont servis de pont les uns aux autres et sont venus dans la vallée de Luzerne. On a trouvé le Lieutenant-Colonel fraîchement tüé ».

Ce morceau de lettre dit naturellement et succinctement comme la chose s'est passée, mais on verra dans celle qui suit plus amplement comme les ennemis l'ont décrite.

Copie d'une lettre
écrite de la montagne des Quatre Dens
par le Lieutenant-Colonel du Régiment de Bournazet,
le 15 Mai 1690.

« J'arrivai ici au soir avec les troupes après 24 heures de marche dans des montagnes horribles : il faut y avoir passé pour savoir combien elles sont brutes et inaccessibles. En arrivant au saut du Cou del Pis à la pointe du jour, j'entendis deux coups de fauconneaux, que Monsieur de Bournazet fit tirer du haut de la montagne des Quatre Dens, et qui fut le signal de l'attaque de Monsieur de Clerambaud ;

ses Grenadiers donnèrent en même tems dans le premier fort du haut de la montagne, où nos gens ne trouvèrent point grande résistance. Les Barbets se retirèrent de leur premier fort, sans tirer un coup: on les poussa de rocher en rocher, qui est ce qu'on appelle leurs forts. Monsieur de Clerambaud se rendit maître de 5 ou 6 de ces forts, avec perte de 4 travailleurs, qui étoient de nôtre régiment, et quelques Grenadiers blessés. Les Barbets se retirèrent dans leur pain de sucre, qui n'est qu'une espèce de petite plate-forme, où il peut tenir environ 12 ou 15 hommes, avec une petite hutte dans un rocher, et dans laquelle il en pouvoit tenir 8 ou 10.

» Voilà quelle fut l'attaque d'en haut; celle d'en bas fut faite par Monsieur d'Apremont, Lieutenant-Colonel de Clerambaud: il y emporta, sans grande résistance, ce qu'on appelle le Château, et les Barbets se retirèrent dans leur pâté, d'où ils firent grand feu; cependant ledit Sieur d'Apremont s'en rendit le maître. Cette attaque a coûté trois lieutenans ou sous-lieutenans de Clerambaud et de Lasarre, quelques seigneurs et 80 ou 100 soldats. C'est dans ce pâté où Monsieur de Parat, Lieutenant-Colonel d'Artois, étoit détenu prisonnier; il fut tüé dans le même moment qu'ils se sentirent pressés, aïant été égorgé avec une baïonnette; j'ai parlé à un sergent de Clerambaud qui le trouva encore tout

chaud dans une casernette, avec les deux Barbets qui l'avoïent tüé, lesquels furent égorgés par nos gens, aussi bien qu'une femme qui étoit avec eux dans ce pâté.

» Les Barbets se retirèrent encore de retranchement en retranchement, faisant feu de tems en tems. Monsieur d'Apremont les poussa jusqu'au pain de sucre, et se retrancha à la portée du mousquet. Il fit un prisonnier qui donna avis à Monsieur de Feuquières que les Barbets songeoient à se sauver pendant la nuit: Monsieur de Feuquières en donna aussitôt avis à Monsieur de Clerambaud par une lettre qu'il lui écrivit à 9 heures du soir; mais la lettre ne lui fut renduë que le lendemain, si bien qu'avant que Monsieur de Clerambaud eût reçu cet avis, nous vîmes les Barbets sur le haut d'une montagne, vis-à-vis de celle où ils étoient retranchés, car ils s'étoient sauvés la nuit et dans le tems qu'on n'attendoit que le jour pour donner l'assaut au pain de sucre où ils étoient. Le jour venu et Monsieur d'Apremont aïant fait avancer quelques soldats vers ce pâté, ils y entrèrent fort étonnés de n'y trouver personne, car ils ne s'étoient aucunement aperçus de l'évasion des fuïards, quoique nous les eussions déjà découverts sur le haut de ladite montagne, parce qu'effectivement nôtre quartier étoit dans la partie supérieure de celle des Quatre Dens.

» Nous donnâmes d'abord avis à Monsieur de Clerambaud de la fuite des Barbets, lequel jugea bien qu'ils avoient trop avancé pour pouvoir les atteindre. Le prisonnier dit qu'ils étoient encore 400; ils sortirent de leur pain de sucre et firent rouler la nuit quantité de pierres de ce côté pour le rendre impraticable. Je vous écris du Pàté: nous avons ordre de combler tous les travaux qui sont dans la montagne. Monsieur de Feuquières, après avoir donné tous les ordres nécessaires pour couper les Barbets, tant par les païsans que par les troupes qui sont dans les vallées où l'on juge qu'ils peuvent être, a fait descendre le régiment de Clerambaud de la montagne, et a commandé le nôtre pour l'occuper et observer les Barbets, après lequel il a détaché Monsieur de Poudens avec un régiment.

» On vient de m'assurer que Monsieur de Feuquières a reçu des nouvelles que les Barbets ont brûlé un village dans la vallée de Charbonnière, qu'ils y sont investis par quelques païsans et par quelques Dragons de Savoye, et que Monsieur de Poudens n'est point loin d'eux. Monsieur de Feuquières fait marcher deux compagnies de Grenadiers avec un détachement de trois ou quatre cens hommes ».

La circonstance de cette lettre, qui porte que Monsieur de Feuquières donnoit avis à Monsieur de Clerambaud de la fuite que les Vaudois méditoient,

jointe à la rodomontade que firent les François en faisant publier partout, et même au son de la trompette, que ceux qui vouloient voir la fin des Vaudois et les voir pendre deux à deux, n'avoient qu'à se rendre le lendemain à Pignerol, relève beaucoup ce que cet événement a de merveilleux; aussi rien ne fut jamais plus honteux pour les ennemis, que lors qu'au lieu de voir amener à Pignerol les Vaudois, on y vit au contraire entrer des chariots pleins de blessés.

Mais c'est assez parlé de la fuite, repassons aux fuïards, après avoir dit que la perte qu'ils firent aux deux attaques de la Balsille ne fut que de Joseph Pelenc, Pierre Bertinat, Jean Lantaret, malade à Bobi, Jean Cesan, de la Tour, blessé au genou, le frère du Capitaine Poulat, de Macel, qui avoit perdu un œil par maladie, avec quelques blessés, et Jaques Peiran, qui avoit mal à une cuisse et qui, aïant été pris, fut mené à Monsieur de Feuquières qui commandoit et qui, pour lui faire confesser tout ce qu'il savoit des Vaudois et où ils avoient dessein de se retirer, le traita si humainement, qu'il permit qu'on lui brûlât les pieds à petit feu. Ce Peiran avoit déjà donné des marques de son zèle dans la guerre précédente, étant de ceux à qui le Duc de Savoye avoit accordé des passeports pour se retirer à Genève et en Suisse, afin que cette troupe, qui n'étoit que

de 25 hommes restés dans la vallée de S. Martin, n'inquiétât plus les gens du Prince.

Pour revenir aux Vaudois, que nous avons laissés dans l'agréable espérance d'une paix entière et parfaite avec leur Prince Souverain, ils allèrent camper, le 19 de Mai, à l'Alpe de la Buffe, où le Chevalier de Vercellis, qu'ils y attendoient, ne se rendit point. On y partagea le butin, consistant en vaches, chèvres et en brebis; le reste fut vendu et tous les soldats en reçurent quelque argent. Le Chirurgien que Monsieur de Vignaux avoit demandé vint, mais comme après avoir pansé les blessés, il voulut s'en retourner, on lui fit entendre qu'il falloit rester comme on en étoit convenu avec les Officiers prisonniers, jusques à ce que ceux-ci eussent été échangés contre ceux qu'on avoit déjà demandés pour Monsieur de Parat, savoir contre les deux Ministres, le Chirurgien et l'Armurier.

On passa jusqu'au 24 sans pain, et un soldat Vaudois aïant tué une perdrix d'une seule balle, en fit présent à Monsieur Arnaud qui, l'aïant fait cuire sur une ardoise, en donna aux quatre prisonniers chacun un morceau, en leur disant: *Nous mangeons aujourd'hui de la perdrix sans pain, et le tems viendra que nous mangerons du pain sans perdrix*, ce qui est aussi fort souvent arrivé. Enfin dans le tems qu'on ne savoit où avoir du pain, on

eut la consolation de voir arriver les Sieurs Parander, de S. Jean, et Bertin, d'Angrogne, qui demandèrent 40 ou 50 hommes pour aller prendre du pain à la métairie de Monsieur Gautier, beau-frère de Monsieur Arnaud: mais comme ils dirent qu'il falloit y aller de nuit, cette condition donna lieu de soupçonner qu'il n'y eût quelque embuscade méditée pour les attraper; c'est pourquoi Monsieur Arnaud ordonna aux deux Capitaines qui commandoient ces 50 hommes, de ne laisser entrer que 5 hommes dans la maison, pendant que les autres seroient dehors pour prévenir tout malheur, et que lors que ces cinq hommes auroient bien visité partout et pris leur charge de pain, d'en faire entrer 10 autres et puis 20, jusques à ce que tous fussent chargés, ce qui fut exécuté, et le pain étant heureusement venu, fut partagé.

Les François, qui restoient seuls ennemis des Vaudois, firent le 21 deux détachemens, l'un desquels descendit au dessous du Pra del Tour et l'autre monta au Vandelin, montagne au dessus de la Tour. Les Vaudois de leur côté en firent aussi deux pour les observer, et ils tuèrent même quelques soldats du premier détachement des ennemis. Ce jour-là même, un soldat de Neufchatel et appelé Lorange vint se rendre aux Vaudois, les assûrant qu'il avoit eu dès long tems le dessein de les venir joindre, et

que même pour cela il s'étoit mis de la troupe du Capitaine Bourgeois, dont nous parlerons ci-après et dont il conta toutes les circonstances.

Le second détachement des Vaudois donna si à propos, qu'il en rapporta 60 ou 70 fusils ou mousquets, avec autant de juste au corps, et voilà comme la chose se passa. Les François aïant pris poste sur une hauteur, les Vaudois se postèrent sur une autre, et y aïant laissé une douzaine de fusiliers avec ordre d'amuser les ennemis en tirant de tems en tems, ils firent à la fauveur du brouillard un tour si favorable, que surprenant les François ils fondirent sur eux et les taillèrent tous en pièces, excepté douze qui, s'étant roulés dans un vallon, où il y avoit encore de la neige, échappèrent et portèrent tous estropiés, sans chapeaux et sans armes, à Pignerol la nouvelle de la défaite de leur détachement. Les deux détachemens des Vaudois s'étant joints, montèrent plus haut et furent se reposer à un endroit nommé les Jasses, d'où ils découvrirent les François qui montoient pour aller du côté de Bobi: cette découverte fut cause qu'ils s'arrêtèrent à Balmadan, où ils avoient quelques blessés et surtout les prisonniers qu'ils avoient faits à Pramol; ils y partagèrent aussi encore leur petit butin. Le jour suivant 22, comme ils mangeoient la soupe faite avec des violettes et de l'oseille sauvage, ils virent

encore avancer les ennemis, auxquels ils furent prendre le dessus, et ils se battirent tout le jour en différens endroits, parce que les François, encore comme enragés de les avoir manqués à la Balsille, avoient fait et envoïé des détachemens de tous côtés pour se venger et pour enfin les exterminer.

Monsieur de Clerembaut ne sachant point encore que le Duc de Savoye fût devenu ami des Vaudois, et se trouvant à la tête d'un détachement, voulut aller rafraîchir au bourg de la Tour, qui étoit barricadé et gardé par des Piémontois; mais il fut bien surpris, lors que la garnison l'obligea à mettre bas les armes et à se rendre prisonnier avec tout son monde: après quoi il fut mené et présenté au Prince. Quelque 4 ou 5 jours s'étant écoulés sans aucune aventure, un détachement Vaudois, qui avoit été coupé par les ennemis et qui n'avoit pû revenir plus tôt, après avoir battu la campagne du côté d'Angrogne, rejoignit enfin à la Combe des Charbonniers ou Val Guichard, au delà de Bobi, où tous ensemble eurent la consolation d'entendre la lecture d'une lettre que le Baron de Palavicin écrivoit au Gouverneur de Mirebouc, et qui portoit, entre autres choses, de laisser librement passer et repasser les Vaudois, attendu que S. A. R. étoit amie des Religionnaires et qu'elle avoit rompu avec la France.

Le troisième de Juin, ils eurent encore la satisfaction de voir revenir un de leurs détachemens, fort de 60; la joie en fut d'autant plus grande qu'on avoit compté ces gens pour perdus. Ce détachement étoit allé pendant le siége de la Balsille en Val Perouse, au devant de 50 hommes qu'on avoit dit avoir envie de se joindre aux Vaudois; il avoit monté le Guignevert, étoit descendu à Salse, monté au Cou de Fontane, passé près du Perier et à Villesèche, et enfin au pont de pierre de Pomaret, où il tüa deux soldats qu'il trouva portant aux ennemis 700 pierres à fusil. Les charmes qui, à ce qu'on croit, avoient rendu dur un de ces deux soldats, ne servirent qu'à lui rendre sa misérable fin plus affreuse: en effet, on eut toutes les peines du monde à le tüer, car il fut impossible de lui enfoncer la baïonnette dans le corps, qu'après l'avoir auparavant fait entrer en terre jusqu'à la garde; il fit toutes les instances possibles pour obtenir la vie; dans cette vuë, il déclara même un endroit auprès de Pinache, où il avoit enterré une grande quantité d'étain; mais les charmes diaboliques dont on le crut pourvû le rendoient si infâme et si indigne de vivre, que toutes ses prières furent inutiles.

Après cette rencontre, ce détachement se tint caché dans une grange et n'en sortit que la nuit, pour aller au Villar de Perouse attendre les 50 hommes

dont nous avons ci-dessus parlé. On les attendit en effet, mais il n'en vint que douze. Ceux du détachement et ces douze hommes de renfort s'étant ainsi joints, montèrent la montagne, où ils se firent apporter des vivres, et après avoir encore passé la journée dans un bois, ils rejoignirent heureusement, la nuit suivante, quelques uns de leurs gens dans un village sous la Perouse, où ils se cachèrent encore pour y attendre la nuit, et aïant envoïé de là à la Balsille une trentaine des leurs chargés de pain, ils tirèrent vers le Pragela et arrivèrent au Bourset trois heures avant le jour. Leur dessein étoit bien de chercher à rentrer à la Balsille: mais en aïant appris au Clapier la perte, ils se virent par là obligés à se retirer pendant plusieurs jours dans les bois, où ils se faisoient apporter des vivres par les païsans, lesquels ils menaçoient de brûler comme on avoit fait Bourset, s'ils n'obéissoient. En effet, ils faisoient de tems en tems des courses malgré les François, ce qui les tenant toujours en crainte d'en voir l'exécution, faisoit qu'on leur accordoit ce qu'ils demandoient. Voilà quelles furent les aventures de ce détachement qui, aïant rejoint le gros des Vaudois, en fit ce détail, ajoutant avoir appris qu'à la dernière attaque de la Balsille, il y avoit douze mille hommes de troupes réglées et quatorze cens païsans de la Vallée de Pragela, du Briançonnois et

de la Vallée de Césane. Le même jour 3 de juin, les ennemis firent un détachement de 600 hommes, lequel, après avoir passé le Cou de Julian, fut camper au Serre de Cruel; de là ils voulurent faire entrer dans Bobi quelques compagnies, mais la garnison Savoyarde qui y étoit leur en refusa la porte, leur donnant pourtant les guides qu'ils demandèrent.

Le lendemain 4 de Juin, les François aïant appris qu'il y avoit un gros de Vaudois à Balmadan, au dessus du Villar, firent diligence toute la nuit dans l'espérance de les y surprendre; mais la petite pointe du jour les aïant trahis, on se mit en disposition de les bien recevoir. En effet, on s'y battit vigoureusement toute la journée, sans autre perte que de deux hommes et deux blessés; les ennemis n'en furent pas quittes à si bon marché, car quoiqu'on n'ait pu savoir au juste le nombre ni de leurs morts, ni de leurs blessés, on a pourtant sû qu'ils en eurent beaucoup de l'un et de l'autre.

Un soldat Vaudois de la Compagnie de Monsieur Martin, de Pragela, qui est encore en vie, rejoignit à Bobi, et comme son aventure a quelque chose d'assez particulier, on a jugé à propos d'en rapporter ici au plus juste quelques circonstances. Ce soldat aïant été légèrement blessé à la cuisse pendant le siége de la Balsille, et n'aïant point de médicamens, pria Monsieur Arnaud de le laisser aller avec trois

autres soldats qui hazardoient d'aller chercher des vivres dans la Vallée de la Perouse, pour les vendre à ceux qui étoient au Château de la Balsille. Les trois soldats passèrent heureusement la rivière du Cluson, qui étoit alors assez grosse, mais celui-ci, qui étoit déjà au milieu, ne pouvant plus avancer à cause de sa blessure, rebroussa chemin le mieux qu'il put, et se voïant tout seul, fort embarrassé de sa personne, ne vit point d'autre moïen pour sauver sa vie, que celui de se cacher le jour pour marcher de nuit, ce qu'il fit pendant dix-sept jours, passant de buisson en buisson et de rocher en rocher: aïant dans ce détroit encore moins de médicamens pour sa blessure qu'il n'en avoit eu à la Balsille, il s'avisa de la laver fort souvent de son urine qui, aïant acquis une vertu toute particulière, apparemment parce qu'il ne mangeoit que des violettes et quelques autres herbes cruës, lui guérit parfaitement sa plaïe. Le plus grand bonheur que ce pauvre misérable eut, dans l'état affamé où il se trouvoit, fut de trouver deux jeunes louvetaux, qui gagnèrent au pied sitôt qu'ils l'aperçurent; la faim alors le portant à la chasse, il courut après, et en aïant étourdi un d'un coup de bâton qu'il lui porta sur la tête, il en mangea de bon appétit, quoique cru, une bonne partie, et l'auroit bien mangé entier, s'il ne s'en étoit trouvé assez rassasié pour pouvoir aller jus-

ques à Bobi, dont il étoit alors assez près, et où il apporta encore la tête dudit louveteau.

Ceci remet présent à la mémoire un passage de l'histoire qu'a faite Monsieur Leger, où il rapporte que pendant la guerre, ou plutôt le massacre de 1655, le Sieur Bianqui, Sindic de Luzerne, qui, quoique Papiste, avoit toujours témoigné de l'horreur pour les massacres, voïant après le combat de la Vachère ramener tant de morts et de blessés, ne put s'empêcher de crier: *Altre volte li lupi mangiavano li Barbetti: ma il tempo è venuto che li Barbetti mangiano i lupi;* c'est-à-dire: Autrefois les loups mangeoient les Barbets ou les chiens, mais à présent le tems est venu que les chiens mangent les loups. On donne communément en Piémont le nom de Barbet aux Vaudois, comme on faisoit en France celui de huguenot aux Réformés. Ces paroles furent pourtant funestes audit Sieur Sindic, car Monsieur de Maroles, qui étoit Gouverneur de Luzerne, s'en trouvant fort choqué, lui en fit des reproches si sensibles, et les accompagna de menaces si cruelles, que le bon homme en mourut de fraïeur. S'en piquera à présent qui voudra, nous n'avons pas pourtant pû nous empêcher de dire à la lettre qu'un Barbet, ou pour mieux dire un Vaudois, a mangé un loup.

Les Vaudois eurent ensuite la confirmation que S. A. R. avoit déclaré la guerre à la France, et les François qui étoient dans les Vallées n'en sachant encore rien, menèrent leurs blessés et leurs malades à la Tour, d'où ils furent d'abord conduits prisonniers à Saluces. Les milices de S. A. R. abandonnèrent dans le même tems Bobi et Villar, et Monsieur Arnaud reçut ordre d'en aller prendre possession avec ses gens, avec avis qu'on y avoit laissé des vivres, mais qui se trouvèrent être très-peu de chose; car les Savoyards n'avoient laissé que ce qu'ils n'avoient pû emporter, et avoient même laissé couler le vin.

Comme les Vaudois avoient renvoïé ledit Sieur de Vignaux, avec les Lieutenans et le Chirurgien qu'ils avoient prisonniers, sur la parole donnée qu'on leur renvoïeroit aussi Messieurs Bastie, Montoux, Malanot et Paul Martinat, ils eurent la joie de voir revenir ces quatre personnes. Quelques jours après, on leur envoïa ordre d'envoïer 50 hommes à Crussol pour aller chercher du pain: ils y furent et en rapportèrent aussi chacun cinq. On leur avoit aussi mandé d'aller quérir de la farine à la Tour: mais le munitionnaire de ce lieu, à qui apparemment il n'étoit point encore revenu assez de bonne volonté pour les Vaudois, leur en refusa, quoiqu'il en eût

encore plus de cent sacs et plus de mille pleins de grains.

S. A. R. aïant ordonné à ses troupes de faire sauter le fort de la Tour et d'abandonner ce poste, on se mit en fait d'exécuter cet ordre; mais les mines faites pour ce sujet se trouvèrent toutes fausses, ce qui a fait juger que le mineur étoit pensionnaire de France, et cela d'autant plus vraisemblable que les François s'y retirèrent, aussi bien qu'à Luzerne et à S. Jean, après avoir brûlé plusieurs villages.

Les affaires allant toujours de mieux en mieux pour nos Vaudois, et Bobi étant redevenu leur demeure, ils eurent aussitôt le plaisir d'y voir arriver le Capitaine Pelenc et David Mondon avec vingt autres, sortant tous des prisons de Turin: la joie redoubla et fut générale parmi eux lors que ledit Capitaine Pelenc raconta, entre autres choses toutes obligeantes, que S. A. R. les avoit assurés qu'il ne les empêcheroit point de prêcher partout, non pas même dans Turin.

Monsieur le Baron de Palavicin, qui commandoit les troupes de S. A. R. en ce païs-là, aïant fait dessein de fondre sur les François qui étoient dans le Val Queiras, envoïa ordre aux Vaudois de faire un gros détachement des leurs, pour attaquer d'un côté pendant qu'il en feroit de même de l'autre. Eux ne demandant plus qu'à signaler de nouveau leur fidé-

lité pour leur souverain, détachèrent trois cens hommes qui, partant le Dimanche 18 Juin, allèrent coucher aux Jasses du Prat et de là, après la prière que fit Monsieur Arnaud, montèrent au Cou de la Croix. Y étant, ils envoïèrent un Capitaine avec douze soldats pour prendre langue, et tant pour observer la contenance de ceux d'Abries, terre de France, que pour être avertis du moment que ledit Sieur Baron de Palavicin feroit sa descente, et en aïant eu avis, on s'avança en diligence. Quand on fut à la vue du village près de Ristolas, on aperçut que tous les habitants en fuïoient avec leurs bestiaux, de la plus grande partie desquels on fit capture; après quoi, on força les ennemis qui étoient dans Abries, et qui se retirèrent dans l'église, d'où ils firent un si grand feu que les Vaudois y perdirent le Capitaine Gril et cinq autres hommes et eurent trois ou quatre blessés, entre lesquels étoit un autre Capitaine qu'on eut bien de la peine à sauver. Lors qu'après avoir brûlé le bourg d'Abries, on se retira le soir à Ristolas, à l'Echarpe et à la Monta, d'où le lendemain on retourna aux Jasses du Prat, et le 20 à Bobi, où on partagea le butin par compagnies, et chacune aïant eu, entre autres choses, un mulet, on en destina cinq tant pour les voitures communes que pour les Volontaires, et le reste fut présenté et donné à S. A. R.

Monsieur le Chevalier de Vercellis, dont il a été ci-dessus parlé, étant venu voir les Vaudois, il en fut député avec Monsieur Arnaud pour aller s'aboucher avec Monsieur le Baron de Palavicin sur diverses choses qui regardoient le bien commun. Ils en revinrent le Jeudi 22, rapportant que ledit Sieur Baron avoit assuré qu'avec deux mille hommes de renfort qui devoient venir, on seroit en état de venir à bout de tout, sans plus inquiéter les païsans ni les piller, pourvû que de leur part ils se tinssent aussi dans l'inaction. Ledit jour 22, tous ceux de la Tour qui avoient changé de religion vinrent se joindre aux Vaudois, et aïant avec eux rompu la bialière du moulin dudit poste de la Tour, et s'y étant mis en embuscade, on fit plusieurs prisonniers.

Le Vendredi 23, un détachement qui étoit allé le jour précédent à Peirala pour quelque dessein, revint à Bobi, et le Samedi 24 on alla au Jeimet pour soutenir ceux de Mondovi, qui avoient investi le fort S. Michel. Le Dimanche 25, après avoir ouï le prèche que Monsieur Bastie fit dans la cour d'une métairie du village où on avoit couché, on fit deux détachemens, dont l'un alla au bourg de la Tour et l'autre à l'Airalbianc pour seconder le premier en cas de besoin. On entra dans le bourg de la Tour en essuïant quelques coups de canon tirés du fort, mais qui n'eurent aucun effet. On n'y épargna pas les habi-

tans, parce qu'ils se sauvoient et emportoient leurs effets dans le fort en criant: *Vive Francc*, quoiqu'ils fussent et Savoyards et Piémontois. Les François ayant fait dans le même tems un détachement des S. Jean et une sortie du fort, dans le dessein d'enfermer les Vaudois qui étoient dans le bourg, conduisirent cette entreprise si à propos que peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à bout, parce que ceux qui étoient à l'Airalbianc et qui devoient soutenir les Vaudois, ne vinrent pas assez diligemment à leur secours : cependant ils en furent quittes pour abandonner le poste et pour une légère blessure que le Capitaine Odin reçut au bras, quoiqu'on en fût venu aux mains jusqu'à faire feu l'un sur l'autre à la portée d'un pistolet. Les ennemis ont bien dit n'avoir eu qu'un Capitaine tué avec trois ou quatre soldats, et un Lieutenant blessé: cependant on a sû pour certain qu'ils eurent dans cette action neuf morts et quinze blessés; après quoi, reconnoissant que le bourg pourroit causer la perte du fort où ils étoient, ils le brûlèrent, et les Vaudois se retirèrent à Bobi, où le Mardi 27 on reçut six prisonniers qu'un détachement envoïoit: ces prisonniers étoient des maçons Luganois, envoïés de Pignerol au fort de la Tour pour y travailler; on sut d'eux qu'ils avoient été pour le même sujet à la Balsille.

Le Mecredi 28, le Capitaine Friquet revint du Pragela, où il étoit allé trois jours auparavant avec neuf de ses soldats ; il en ramena un courrier de France avec sa valise pleine de lettres, dont plusieurs étoient pour les propres affaires du Roi, et les autres pour des officiers et des soldats ; en le prenant, il l'avoit voulu faire tüer, mais il protesta tant qu'il leur seroit fidèle et qu'il vouloit vivre et mourir avec eux, son père, à ce qu'il dit, aïant été de la religion, qu'il lui fit donner la vie. On envoïa un Capitaine à Monsieur le Baron Palavicin pour l'avertir de cette capture ; Monsieur Palavicin aïant ordonné qu'on lui apportât ladite valise, Monsieur Arnaud, Monsieur Odin, Major, et le Capitaine Friquet la portèrent ensemble audit Sieur Palavicin, et de là à S. A. R.

Pendant ce tems-là les Vaudois jouissoient à Bobi de quelque repos, ne manquant point de vivres parce qu'on y apportoit vendre toutes les denrées nécessaires pour la vie et pour les commodités de l'homme ; mais toutes ces douceurs, qui ne regardoient que le temporel, n'empèchant pas qu'ils n'eussent encore quelque inquiétude pour ce qui regardoit le spirituel, ils eurent enfin la satisfaction d'entendre de la bouche de Monsieur Arnaud, revenant de l'armée, l'agréable confirmation des favorables intentions où étoit leur souverain Prince et du discours tout chrétien qu'il

avoit tenu aux prisonniers Vaudois en leur donnant la liberté, lors qu'il leur parla ainsi :

Vous n'avez qu'un DIEU *et qu'un Prince à servir. Servez* DIEU *et vôtre Prince fidèlement. Jusqu'à présent nous avons été ennemis, désormais il nous faut être bons amis. D'autres ont été la cause de vôtre malheur : mais si, comme vous le devez, vous exposez vos vies pour mon service, j'exposerai aussi la mienne pour vous, et tant que j'aurai un morceau de pain, vous en aurez vôtre part.*

S. A. R. parloit alors d'autant plus sérieusement, qu'elle étoit dans toute la chaleur de sa déclaration contre la France. Nous ne parlerons pas ici des justes raisons qu'elle avoit d'en user ainsi, leurs différens n'aïant rien de commun à la guerre des Vaudois ; il suffit de remarquer seulement en passant, que DIEU par un coup tout surprenant, non-seulement sépare ces deux Puissances, mais même permet qu'elles tournent l'une contre l'autre les mêmes armes dont elles se servoient d'intelligence contre les Vaudois : et cela justement dans le tems qu'après tant de travaux et de peines, elles se voïoient toutes deux à la veille d'abîmer et d'exterminer pour jamais la nation Vaudoise.

Après avoir donc ainsi amené nos Vaudois jusqu'à la paix avec leur Prince, remontons, comme nous

l'avons promis, à l'entreprise que le Sieur Bourgeois, dont nous avons parlé page 66, fit pour aller seconder ceux que nous laissons à présent jouïr en paix du fruit de leurs travaux, en servant DIEU comme il faut et où ils souhaitoient particulièrement le faire.

Ceux que nous avons dit, page 65, n'avoir pû être de l'entreprise que nous venons heureusement de finir les uns parce qu'ils n'avoient point d'armes, les autres parcequ'ils ne purent passer le lac, d'autres parce qu'ils étoient arrivés trop tard à Nyon, et d'autres parce que les difficultés qu'il y avoit à surmonter les avoient rebutés et épouvantés jusqu'à traiter les autres de téméraires, n'eurent pas plus tôt entendu les progrès que faisoit la troupe dont ils avoient dû être, que ne se représentant plus les Savoyards si redoutables, ils reprirent tout à coup courage, et ne comptant pas moins que d'aller cueillir les roses dont les autres venoient d'ôter les épines, ils formèrent le dessein de suivre le chemin qu'ils s'imaginoient leur être tout fraïé et tout aplani.

Ledit Sieur Bourgeois, qui vivoit dans la confusion d'entendre qu'on lui reprochoit tous les jours comme lâcheté et comme perfidie le refus qu'il fit, quand il fut question de partir, de la charge de Commandant en chef, que les Directeurs de la troupe Vaudoise, dont nous venons d'entendre tant de choses surprenantes, avoient accordée à ses empressemens

et à sa prière, voïant quantité de braves gens qui ne demandoient qu'à entreprendre, et voulant faire voir que ce n'étoit point le cœur qui lui manquoit, se déclara hautement Capitaine général de tous ceux qui voudroient le suivre. Alors quantité de misérables gens, qui étoient sur le pavé et qui ne savoient où donner de la tête, entendant cette nouvelle entreprise avec des circonstances qui sembloient leur promettre des demeures et du pain, accoururent de tous côtés: le zèle pour la religion, soit qu'il fût réel ou prétextueux, joint à l'envie assez naturelle aux hommes de suivre toutes les nouveautés, en amena encore beaucoup, de sorte que tout cela forma une troupe assez passable.

Le Sieur Bourgeois aïant été reconnu pour chef, s'appliqua d'abord aux moïens de multiplier sa troupe; mais comme il n'osoit pas compter de trouver beaucoup de gens de sa nation, à cause des rigoureuses défenses qui avoient été faites, il s'associa le Sieur Couteau, du Dauphiné, qu'il connoissoit brave soldat et qui est présentement avancé au service de Sa Majesté Britannique, et cela dans l'espérance qu'un officier de France et réfugié pourroit attirer dans le parti beaucoup de François. Mais comme ceux qui s'engageoient n'avoient point en vuë la gloire de Dieu, et que l'amour de la religion et de la patrie ne les animoit point comme les Vau-

dois, il ne faut pas s'étonner si ce nouveau projet réussit aussi mal que la suite le va faire voir.

Le chef de cette nouvelle troupe n'agissant que par une ambition de faire voir qu'il avoit plus de cœur qu'on ne lui en donnoit, loin de garder le secret qui est la clef des entreprises, se fit au contraire gloire de faire éclater ce qu'il alloit entreprendre, et le bruit aïant retenti jusqu'aux oreilles des Savoyards que 500 Luzernois, qui devoient être suivis de deux ou trois mille autres, avoient déjà passé le lac vers Cologni, près de Genève, on sonna le toxin dans toutes les paroisses du Chablais. Le Juge de S. Julien et quelques autres officiers de S. A. R., voïant que ces alarmes continuoient et que les Luzernois, sachant que le lac étoit bordé de Savoyards, faisoient état de passer sur le pont que la ville de Genève a sur l'Arve, écrivirent à Leurs Excellences de ladite ville, les priant d'empêcher que ces gens ne passassent sur leurs terres, ni sur ledit pont. Le Conseil des Soixante, que le Conseil ordinaire des Vingt-cinq trouva bon d'assembler sur cette intercession, fit réponse aux officiers de Savoye qu'on empêcheroit bien que ce prétendu attroupement ne passât par la ville, mais qu'on ne pouvoit point si bien répondre des dehors, et sur tout pendant la nuit. Cette réponse parut d'abord assez froide, mais aïant appris ensuite que Messieurs de Genève

avoient le lendemain fait publier une défense très-sévère de sortir aucunes armes de la ville, on fut entièrement rassuré de ce côté-là. Messieurs de Genève firent encore davantage, car aïant reçu une lettre de Messieurs de Berne, qui leur donnoient avis du mouvement qui se faisoit au nom des Vaudois, et qui les invitoient de s'opposer au passage de ceux qui les voudroient suivre, ils firent publier au son de la trompette défense à tous Citoiens, Bourgeois, Habitans et Sujets de se joindre à ceux qu'on disoit vouloir aller en Piémont, avec ordre exprès à ceux qui pourroient s'y être déjà joints, de retourner incessamment à Genève. Pendant ce tems-là les chefs de l'entreprise faisoient toujours du monde dans le voisinage, et comme si c'eût été pour l'Angleterre, ce qui continüant de tenir en jalousie la Savoye, elle mit quelques mille de milice sur pied, outre celle qui bordoit déjà le lac, où elle envoïa aussi quelques Dragons, et quatre à cinq cens hommes d'infanterie de troupes réglées, sous le commandement de Monsieur le Comte de Bernex.

Le païs de Gex, le Bugei, la Bresse et le Dauphiné, entendant que ces gens dont on parloit de tous côtés, prendroient leur route tantôt de ce côté, tantôt de celui-là, étoient continuellement fort intrigués et toujours sur les armes. Les petits Cantons, que Monsieur le Comte de Gavon, Envoïé de S. A. R.,

animoit par le droit d'alliance et de religion à prendre les intérêts de Savoye, faisoient dans les Diètes des reproches à ceux de Zurich et de Berne; ceux-ci, de leur côté, n'oublioient rien pour faire voir qu'ils n'avoient aucune part dans l'affaire qu'on disoit se tramer. Cependant ceux qui agissoient sous main et de leur chef pour faire cette nouvelle expédition, prévoïant bien qu'à la fin les Cantons protestants, pour se délivrer une fois de mille déplaisirs que leur causoient ces sortes de plaintes, viendroient infailliblement à donner des ordres si précis qu'on ne pourroit plus agir, hâtèrent si fort le départ des troupes, qu'on peut dire qu'ils le précipitèrent et gâtèrent tout.

Enfin le Sieur Bourgeois et le Sieur Couteau, assûrés de trouver 33 bateaux chargés d'armes, que leurs gens secrets avoient fait préparer, se mirent en chemin le 11 de Septembre avec tous ceux qui les voulurent reconnoître et suivre comme leurs chefs, et se trouvant vers le midi tout près de Vevay, ils s'y embarquèrent tous au nombre d'environ mille personnes, et non pas de plusieurs mille, comme le bruit s'en est répandu. Tous ces gens étoient païés de la collecte faite l'année précédente pour eux en Hollande, ce qu'on peut à la vérité nommer un abus des charités faites à une meilleure fin: il est vrai que cela arriva par accident, et que Monsieur de

Convenant, qui avoit la direction des deniers, en espéroit quelque chose de meilleur que ce qui est arrivé.

Quelques heures avant qu'ils s'embarquassent, il leur vint un courrier de Berne qui leur défendit de partir: mais le Sieur Bourgeois, qui couroit à son malheur, n'aïant point voulu respecter cet ordre, ne laissa point que de faire le contraire. Sa désobéissance aïant aussi été regardée comme un attentat à la souveraineté de Berne, fut le fondement de sa sentence et de plusieurs petits troubles: car dès le lendemain Monsieur de Vatteville, Intendant du païs de Vaud, étant arrivé à Rolle, s'emporta de ce qu'on les avoit laissés partir, prévoïant bien que Leurs Excellences de Berne alloient être de nouveau exposées aux plaintes et aux reproches des petits Cantons, comme ils l'avoient déjà été à cause du départ des premiers. En effet, cette affaire paroissoit avoir été trop publique pour pouvoir alléguer qu'on l'eût ignorée, ou que Messieurs de Berne n'eussent pû prévenir les suites; cependant ces Messieurs ont assez fait voir qu'il n'y a rien eu d'autorisé de leur part, et qu'au contraire ils avoient usé de leur autorité en défendant le départ en question, et qu'ainsi ils ne pouvoient être garans de la désobéissance et d'une contravention obstinée à leur ordre.

Il faut avoüer que ceux que nous venons de voir partir n'auroient peut-être pas contrevenu aux défenses de Leurs Excellences, s'ils ne s'étoient imaginé que la Régence de Berne, aïant tout à fait sujet d'être mécontente du Duc de Savoye, se soucieroit peu de veiller si exactement à ses intérêts. Il est vrai que Leurs Excellences, après avoir de leur part exécuté le traité fait avec S. A. R. et en conséquence fait sortir de leurs Etats les Vaudois, qui s'étoient retirés, il y avoit déjà un an, en Allemagne, soit dans le Palatinat, soit dans le Duché de Wirtemberg, avoient sujet de trouver mauvais que ce Prince, contre les conventions dudit traité, eût encore gardé neuf Ministres avec leurs familles et 80 Vaudois dans ses prisons, où il en est misérablement péri 75, et qu'il eût de plus retenu dans le Piémont 400 de leurs enfans. Ce procédé faisant beaucoup de bruit, principalement dans le païs, le commun peuple, qui veut juger et être arbitre de tout, ne croïant point devoir rien davantage ménager avec un Prince qui les traitoit ainsi, et s'abandonnant à sa passion toujours démesurée, ne gardoit point de mesure. Mais il n'en fut point de même de Leurs Excellences qui, se réservant à se plaindre en tems et lieu, désapprouvèrent hautement la conduite de ceux qui, s'érigeant ainsi en maîtres, avoient donné les mains à ce qui se machinoit contre

la Savoye, et les en punirent jusqu'à faire mourir le chef de l'expédition, et à condamner au bannissement et à de grosses amendes tous ceux qui furent convaincus y avoir trempé.

Mais revenons à Bourgeois et à ses gens, que nous avons laissés embarqués et encore sur le lac. Tous leurs bateaux s'étant avancés sur une ligne du côté de Savoye, abordèrent près du petit bourg de Saint Gingulfe, appelé vulgairement S. Gingou, presque à l'extrémité où le Chablais confine au Vallais. Leur descente se fit sans grand empêchement, car les Savoyards aïant fait une décharge d'assez loin, se sauvèrent aussitôt. Il vint bien ensuite deux frégates de Savoyards, faisant semblant de les vouloir charger, mais elles se retirèrent d'abord qu'elles aperçurent qu'on faisoit mine d'aller au devant d'elles, de sorte que le débarquement fut fort heureux et que les bateaux même purent s'en retourner en Suisse sans être attaqués desdites frégates.

Etant ainsi débarqués, la première chose que fit Bourgeois fut de régler sa petite troupe, qu'il divisa en 19 compagnies, savoir 13 composées de François réfugiés, 3 de Suisses, 2 de Vaudois et une de Grenadiers, dont nous parlerons sous le nom de Luzernois que les Savoyards leur donnoient. Ces Luzernois aïant donc d'abord été obligés de traverser de très-rudes montagnes, et étant arrivés, le douzième de

Septembre, près d'un village nommé Bernex, furent vigoureusement attaqués par de la milice et quelque cavalerie de Savoye, sous le commandement du Comte de Bernex. Le combat ne fut pas fort long, car à peine fut-il commencé, que les Savoyards prirent la fuite, après avoir fait une décharge de si loin qu'ils ne tüèrent personne; mais comme on les talonna d'assez près, ils laissèrent en se sauvant quelques morts et entre autres Monsieur de Champroux, Capitaine des fusiliers d'Anneci.

Nos Luzernois aîant ensuite brûlé une partie du village, continuèrent leur route au travers des montagnes et, laissant à leur gauche l'Abbaïe d'Abondance, ils arrivèrent à celle de S. Jean d'Aulps, appelée S. Guérin, communément Garin, où ceux du païs vont faire dire des messes pour la santé et pour la guérison de leur bétail, apparemment à cause que le nom de ce saint qu'ils invoquent semble être tout propre à guérir. De là ils montèrent du côté de Taninge en Foucigni: mais comme ils étoient très-mal conduits, et qu'au lieu d'avancer et de gagner païs aussi promptement qu'avoient fait les premiers, ils s'amusoient au contraire à buvoter et à aller à la petite guerre, ils trouvèrent que toutes les montagnes et passages étoient gardés par toutes les milices de Savoye, sous les ordres des Comtes de Bernex et de Montbrison. Alors la faim commen-

çant à attaquer cette troupe, et ceux qui la composoient n'aïant point pour leurs chefs la déférence et la soumission absolument nécessaires pour une telle entreprise, la division se glissa tellement entre les François et les Suisses, et ensuite entre tous, qu'ils ne purent s'accorder que sur le point de rebrousser honteusement chemin.

En effet, ils firent volte face le dix-septième de Septembre, c'est-à-dire sept jours après leur départ, et retournant vers le Chablais, ils passèrent entre Thonon et le Fort des Allinges. Ceux qui étoient de Suisse commencèrent les premiers à se débander, et les François à leur exemple en firent de même: quelques uns de ces premiers qui, sans considérer qu'ils avoient les ennemis à leurs trousses, s'étoient écartés pour s'amuser à boire et à piller, furent pris prisonniers par les Savoyards, pendant que le gros de la troupe arriva heureusement le soir sur le glacis de Genève. Ils supplièrent Leurs Excellences de vouloir bien ordonner qu'on leur fournît des bateaux pour passer en Suisse, mais pour réponse les portes leur aïant été refusées et même fermées, ils se répandirent dans les jardins et dans les métairies les plus proches du lac.

Messieurs de Genève cependant, qui appréhendoient et qui n'auroient pas volontiers vû que le Comte de Bernex fût avancé jusques sous leur canon

insulter ces misérables, commirent au plus tôt quelques députés pour conférer avec Monsieur d'Iberville, Résident de France, des mesures qu'il y avoit à prendre dans cette conjoncture; sur quoi il fut convenu que; pour prévenir les hostilités qui auroient pû troubler la tranquillité publique, en brouillant leur Etat avec le Duc de Savoye, attendu qu'on n'auroit pû se dispenser de repousser Monsieur de Bernex s'il s'étoit avisé de violer les franchises de leurs limites, il n'y avoit aucun moïen plus expédient que celui de procurer sans délai le trajet de ces fuïards au delà du lac.

En conséquence de cette résolution, dont ledit Sieur Résident de France donna aussitôt avis à Monsieur de Bernex, afin que son zèle pour son maître ne lui fît pas faire quelque fausse démarche, on embarqua, le 18, tout ce monde aux Eaux-Vives dans quatre barques et dans une douzaine de petits bateaux. Mais quand on eut remarqué par le butin qu'ils avoient, de plus de 80 chevaux et de toutes sortes d'autres choses, que leur course ressembloit plûtôt à un pillage (pour ne pas dire brigandage) qu'à un zèle de religion, on fut de toute part si indigné de leur conduite, que d'abord le Conseil de Genève fit relâcher dix ou douze prisonniers qu'ils avoient amenés, et obligea tous les particuliers de Genève qui avoient acheté quelque chose de ce butin,

de le rendre aux Savoyards: ce qui fut aussi si exactement imité et exécuté dans le Païs de Vaud, que ceux qui vinrent réclamer ce qu'on leur avoit pris, recouvrèrent presque tout.

Pour ce qui est du Sieur Bourgeois, quoiqu'il eût pris toutes les précautions possibles, lors du débarquement, pour obliger ses gens à rendre les armes, sous prétexte que Messieurs de Berne pourroient trouver mauvais qu'on marchât armé sur leurs terres, il fut pourtant arrêté par ordre du Conseil, le 19, à Nyon, et Couteau ne l'auroit aussi pas moins été, s'il n'avoit eu l'esprit de se sauver fort à propos.

Les Savoyards jugeant bien que cette entreprise étant ainsi échouée, l'envie ne viendroit pas si tôt d'en tenter une autre, congédièrent leurs milices et levèrent tous leurs corps de garde dès le 10 de Septembre, pour remédier au plus tôt au plus grand mal que ces alarmes leur avoient causé, lors que pour prendre les armes, ils avoient été obligés d'abandonner leurs champs et de les laisser en friche.

Le Dimanche 29 Septembre, Messieurs de Berne firent publier par toutes les églises de leur Canton, que tous ceux qui étoient entrés avec les armes en Chablais le 11 de Septembre, et qui se pouvoient encore trouver dans les terres de Leurs Excellences, eussent à en sortir dans les huit jours, à peine de châtiment: et Monsieur le Résident de France, aïant

reçu des lettres de Monsieur de Louvois et de Monsieur de Croissi, alla, suivant les ordres qu'il avoit de la Cour, témoigner au Conseil de la République de Genève que le Roi de France, son maître, étoit fort satisfait de leur conduite au sujet des Luzernois, et que dans les occasions il leur témoigneroit sa bienveillance.

Leurs Excellences de Berne, qui tenoient toujours prisonnier ledit Sieur Bourgeois, avec un juste ressentiment de sa téméraire entreprise et de sa désobéissance à leurs ordres, n'aïant pas voulu si tôt et tout à coup lui en faire porter la peine, de peur que la justice qu'ils en vouloient faire ne fût malicieusement imputée à quelque chagrin qu'ils eussent eu à cause du mauvais succès de cette démarche, après l'avoir gardé tout l'hiver dans leurs prisons, lui firent enfin couper la tête publiquement à Nyon, le 12 de Mars 1690, pour avoir été rebelle à leurs ordres. Voilà quelle fut sa fin, et celle de sa malheureuse entreprise.

Les témoignages que cet homme produisoit de sa conduite lui avoient fait espérer grâce, mais Messieurs de Berne se trouvoient si offensés et tellement engagés à donner satisfaction à ceux qui, sans cela, les auroient pû accuser de partialité, qu'ils crurent devoir en faire un exemple public, quoique sans doute ils eussent été touchés d'un témoignage aussi

touchant que celui qui suit, mot pour mot tiré de l'original:

« Nous, Capitaines, Officiers et Chefs des maisons des Vallées du Piémont, qui avons voulu passer auxdites Vallées sous le commandement de Monsieur le Capitaine Bourgeois, voïant avec extrême déplaisir que la conduite dudit Sieur Bourgeois n'a pas édifié tout le monde, vû que DIEU n'a pas permis que nous aïons pû surmonter tous les obstacles qui se sont présentés à l'exécution de nôtre dessein: nous avons cru cependant, persuadés, comme nous le sommes, de la bonne intention et du désir sincère qu'il avoit de nous rendre un si grand office, que nous devions au moins témoigner ouvertement que nous lui en avons des obligations infinies, et dire, comme nous le certifions en paroles de vérité, que ledit Sieur Bourgeois s'est comporté en homme d'honneur pendant le tems qu'il a été avec nous, en donnant partout des marques de son zèle, de sa valeur, de son bon commandement et de sa sage conduite, défendant expressément sur peine de la vie à tous Offlciers et Soldats de tüer, piller et saccager, non plus que de faire aucun tort à qui que ce soit dans la Savoye, jusques là même qu'il ne permettoit pas de tirer un coup de fusil, de battre la quaisse, ni de déploier drapeau, qu'en cas d'opposition, par ordre et commandement, et nous enjoignant particulièrement de

ne rien toucher aux églises, chapelles, couvens, y mettant au contraire des gardes pour l'empêcher de tout son possible, aussi bien que le brûlement qu'il a toujours défendu sous peine de châtiment exemplaire. Au contraire, nous avons remarqué que dans tous les Conseils de guerre qui se sont tenus, et où nous comme Officiers avons eu l'honneur d'assister, ledit Sieur Bourgeois y a paru extrêmement zélé pour nôtre service, et a tâché d'empêcher le désordre et la confusion de tout son possible, si bien que s'il en est arrivé, il n'en est point coupable: ce qui est arrivé étant arrivé par le mutinement des Soldats, notamment des Suisses, qui entraînèrent le plus grand nombre avec eux, sans qu'il fût possible de les ranger sous une obéissance exacte, et étant à trois lieues de Genève, Monsieur Bourgeois voïant qu'il ne pouvoit être obéi, dit avec la dernière douleur à Monsieur le Capitaine Robert, qu'il lui donnoit son drapeau, qu'il pourroit en faire ce qu'il voudroit, puisqu'il se voïoit abandonné de son monde: ainsi si Dieu ne nous donne pas les moïens de pouvoir reconnoître les services que Monsieur Bourgeois nous a voulu rendre, nous disons au moins que nous souhaiterions encore, s'il nous étoit permis, de nous voir ce chef à la tête pour rentrer dans nôtre païs. Lequel témoignage nous laissons très-volontiers à Messieurs ses parens, desquels nous avons reçu mille

grâces: et afin que foi y soit ajoutée, nous nous sommes souscrits et même avons opposé le cachet de nos armes. A Neufchâtel, ce 23 jour d'Octobre 1689: Signé JEAN ROBERT, Capitaine; J. RENAUD, Capitaine, etc. ».

Si un si bon témoignage n'eut aucun pouvoir, il arriva encore d'un autre côté, que ce qu'on avoit cru devoir infailliblement sauver Bourgeois, fut ce qui contribua peut-être à sa perte. Il sembloit que la longueur de sa prison n'attendoit qu'un bon protecteur: en effet, il s'en présenta un qui fut Monsieur Coxe, qui vint pour, en qualité d'Envoïé de Sa Majesté Britannique, résider à Berne; mais comme cet Envoïé proposa, entre autres choses, une levée de 4000 hommes, il arriva malheureusement qu'après que quelques Seigneurs eurent fait recevoir de leurs enfans pour Officiers dans ces nouvelles troupes, et eurent fait beaucoup de frais pour leurs équipages, ladite levée vint à échoüer, ce que ces Seigneurs attribüant audit Envoïé, ils en conçurent quelque aigreur contre lui, de sorte qu'on a cru que sa forte recommandation en faveur du Sieur Bourgeois avoit produit un effet contraire à celui qu'on s'étoit promis, l'arrêt qu'on va lire étant enfin sorti et aïant été exécuté dans son entier.

L'AVOYER, PETIT ET GRAND CONSEIL

de la ville de Berne

nos salutations premises a vous, cher et feal bailli.

« Après avoir fait examiner le procès criminel du Capitaine Bourgeois par une Commission à ce sujet établie, il nous a été fait par icelle ce matin un rapport tant littéral que verbal, par lequel nous avons trouvé les circonstans d'icelui de telles conséquences, que nous n'avons pu de moins, vu le mérite du fait, que de laisser le cours à la justice, et de connoître ce qu'en de pareilles occasions des Magistrats Chrétiens sont obligés de faire pour le maintien de leur autorité, et vivre avec ses voisins en bonne union et concorde. Nous avons donc, avec mûre délibération sur les faits contenus dans lesdites procédures, sentencié comme s'ensuit que ledit Bourgeois doit avoir publiquement la tête tranchée par l'Exécuteur de nôtre haute justice sur le port de la ville de Nyon, et en cas que les parens demandent le corps, vous le leur devrés faire livrer. Nous entendons que quoi qu'il arrive de son côté, ladite exécution doive avoir sa suite. Nous ordonnons en même tems que vous fassiés entourer ladite place d'exécution par des gens armés, avec défense de ne

laisser passer aucun étranger. Nous entendons que ladite exécution soit accompagnée de toutes les démarches qu'on a accoutumé de faire en pareils cas. Nous espérons que vous ferés exécuter nos ordres, sans faire réflexion sur quoi que ce soit. Nous vous recommandons à DIEU. Donné ce 17 Mars 1690 ».

Voilà quelle fut la fin tragique de cette malheureuse entreprise et de celui qui la conduisoit, lequel n'aïant point assez de confiance en DIEU, et appréhendant de rencontrer dans quelque combat la mort, qui ne lui auroit pourtant pu être que glorieuse, revient honteusement perdre avec infamie la vie sur un échafaut: et cela pendant qu'au contraire les Vaudois avec lesquels il avoit dû, mais refusé, de marcher en qualité de chef, ont surmonté tous les obstacles qui l'avoient effraîé, et qu'étant tous couronnés de lauriers, jouissent de leurs héritages et sont devenus amis de leurs plus grands ennemis, comme on le peut voir par une lettre que Monsieur Arnaud écrivit dans ce même tems à Monsieur Thorman, Gouverneur et Bailli d'Aigle en Suisse, qui, aïant appris l'heureux succès des Vaudois, lui avoit envoïé un exprès pour en savoir les vraies circonstances. La lettre est mot pour mot en ces termes:

De Turin, le 5 de Juillet 1690.

Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre dont il vous a plu d'honorer celui qui vous estime infiniment. Je vois que vous avés toujours des sentimens très-chrétiens et très-généreux, et que vous ètes en peine de savoir au juste ce qui se passe parmi nous. Voici au vrai nòtre état. Nous sommes dans la plus parfaite union du monde avec S. A. R. Monsieur Odin, nôtre Major, Monsieur le Capitaine Friquet et moi avons été ensemble mener au camp du Prince, qui est à Moncalier avec les troupes d'Espagne, de l'Empereur et de Milan, le courrier que nous avons pris neuf lieuës dans le Dauphiné et qui portoit des lettres par lesquelles on a découvert des mistères de la dernière conséquence. S. A. R. nous a très-bien reçus et nous a assurés de la protection de toute la ligue. Le Comte de Louvigni qui commande pour l'Espagne, nous en a dit de même. S. A. R. nous laisse dans une pleine liberté, elle souhaite que le païs se repeuple; nous espérions, par conséquent, que tout le monde viendroit se jetter de ce côté: cependant nous n'avons encore vu personne. Je suis en poste avec un courrier du Prince qu'on m'a donné pour aller au devant des troupes, qui doivent arriver par le

Milanois : les nôtres sont toutes à Bobi Villars, leur camp volant de quatre-vingts hommes battant l'estrade jusqu'à Briançon. Il nous faut des troupes et je sais que vous contribuerés très-assûrément en tout ce qui sera de vôtre pouvoir pour le rétablissement de nos pauvres Eglises, voïant sur tout les grands miracles que DIEU a fait depuis dix mois pour les soutenir. Il n'y aura jamais que lui seul qui sache et qui saura les peines que nous avons euës, de même que les combats horribles qu'on nous a livré tant et tant de fois, sans que nos ennemis aïent pu venir à bout de leur dessein ; au contraire, lors qu'ils crioient : *C'en est fait, ils sont à nous*, le grand DIEU des armées nous a toujours donné la victoire, et croïés outre cela, Monseigneur, que nous n'avons pas perdu trente hommes dans ces combats, quoique nos ennemis en aïent bien perdu 10,000. Je vous écris à minuit, n'aïant seulement pas le tems d'écrire à ma femme, qui doit être à Neufchâtel : aïés la bonté de la faire saluër de ma part, d'embrasser pour moi Monsieur Perrot le Pasteur, Monsieur Sandos le Conseiller et Monsieur Léger à Genève, à qui j'écrivis dernièrement. J'exhorte et prie tous les réfugiés et autres qui aiment l'avancement du règne du Fils de DIEU, de se joindre à nous : ils ne manqueront ni de terres, ni d'argent, ni de biens, car le tems est venu qu'il faut rebâtir la S. Sion. J'ai

passé pour un téméraire et un imprudent : cependant l'événement fait voir que c'est Dieu qui a fait toutes nos affaires, et le pauvre Arnaud est avec les Généraux aimé de tous ceux qui l'auroient mangé ci-devant. C'est ici l'œuvre de Dieu, à lui seul en soit la gloire. Je le prie pour vôtre conservation, et celle de toute vôtre illustre famille, embrassant de cœur ceux qui vous aiment au Seigneur, et suis fidèlement,

Monseigneur,

Vôtre très-humble et très-obéissant serviteur

H. Arnaud,

Pasteur à La Tour.

Le siècle où nous sommes est si perverti et l'esprit d'incrédulité, de vanité et d'orgueil règne si opiniâtrement dans la plus part des hommes, que de dix personnes à qui l'on conteroit aujourd'hui au juste de quelle manière s'est faite la réformation en Angleterre, en Ecosse, en Hollande, en Suisse, en Allemagne et ailleurs ; comment la Suisse s'est mise en liberté, et de quelle façon Genève a été conservée, il s'en trouveroit au moins huit qui écouteroient ces choses surprenantes et miraculeuses comme des fables et des contes des tems passés. Prévoïant bien

aussi que ces incrédules en feront sans doute de même de cette histoire, on a jugé à propos de la finir par des réflexions convaincantes de sa vérité. La naïveté et la simplicité avec laquelle elle est rapportée, fait bien voir qu'on n'a pas eu dessein d'amuser, ni de tromper le public; d'ailleurs les faits y contenus ne sont pas si vieux, qu'il n'y ait encore plus de dix mille âmes vivantes qui ont entendu parler de ces merveilles dans le tems qu'elles sont arrivées; il y a encore au monde des François, des Piémontois, des Savoyards et des Suisses qui savent, pour y avoir été présens, que tout ce dont on vient de parler est selon la pure vérité.

Ainsi si vous avez lu, Lecteurs, des choses qui ont peine à entrer dans vos imaginations, soiez aussi raisonnables que ces braves Vandois qui, ne se glorifiant que de leurs peines et de leurs travaux inexprimables pour la gloire de Dieu, en rapportent eux-mêmes tous les effets surprenans et extraordinaires, uniquement au bras de l'Eternel, lequel pour d'autant mieux faire voir sa toute-puissance et que lui seul agissoit, s'est servi non pas d'un homme consommé dans les armes, mais d'un pauvre Ministre, qui n'avoit jamais fait la guerre qu'à Satan. Vous avez pourtant vu par cette lecture cet homme sous les étendards célestes s'ouvrir le passage partout, faire prisonniers Comtes, Barons, Chevaliers, Gen-

tilshommes, Avocats, Sindics, Châtelains, Moines, Prêtres et autres jusques à soixante-sept, qu'il a menés avec lui pour être les contemplateurs de toutes les merveilles que la véritable foi est capable d'opérer, et en même tems les témoins oculaires du bon ordre qu'il tenoit, n'aïant partout où il a passé rien pris qu'en païant, et enfin vous l'avez vu avec seulement dix pistoles pénétrer avec toute sa troupe jusques dans les Vallées, c'est-à-dire dans la Canaan qu'il cherchoit, où en arrivant il lui restoit encore un demi Louis.

Par quel moïen, Lecteurs, sinon par une grâce toute particulière de Dieu, ce même M. Arnaud n'est-il point tombé entre les mains des Catholiques de Suisse, qui cherchoient à l'attraper dans le dessein de le livrer à Constance, où on l'attendoit pour lui faire le même traitement qu'on y a fait à Jean Huss et à Jérôme de Prague, lesquels y ont été brûlés tout vifs, pour avoir soutenu la vraie religion de Jésus Christ.

N'est-ce pas une chose toute miraculeuse de voir que si peu de gens, et dont la plus part n'avoient jamais manié fusil, forcent le pont de Salabertran, gardé par 2500 hommes bien retranchés, passent sur le ventre de ces troupes, leur tüent six cens hommes et n'en perdent que 14 ou 15 des leurs, dont plus de huit furent même tûés, par le peu d'expérience

de leurs camarades, ainsi qu'on a vu cette action page 103 jusques et comprise page 109.

Qui ne voit clair comme le jour que c'est par une permission toute divine, que les Catholiques Romains, qui depuis trois ans habitoient comme propriétaires les Vallées et les maisons des Vaudois, et y avoient comme en triomphant établi leurs églises profanes, à l'approche et à l'arrivée de ceux-ci, abandonnent aussitôt tout, fuïant et se sauvant honteusement avec toutes les troupes qui sembloient les devoir maintenir dans les héritages qu'ils avoient si injustement usurpés, et qu'ils avoient déjà infectés de leur contagion papiste.

Y a-t-il des gens assez simples d'esprit, pour ne pas reconnoître qu'il faut absolument que ce soit Dieu qui, non-seulement ait inspiré à si peu de gens dépourvus d'or, d'argent et d'une infinité de choses requises, d'aller rentrer dans leur patrie les armes à la main, et d'entreprendre une guerre contre leur Prince et contre le Roi de France, qui alors faisoit encore trembler toute l'Europe; mais même qui les ait conduits, protégés et si glorieusement fait réussir, malgré tous les soins et tous les moïens possibles et imaginables que ces deux Puissances ont inventés et mis de concert en usage pour les détruire et pour les exterminer; ouï, malgré tous les vœux et toutes les prières que le Pape et tous

ses adhérens ont fait pour la gloire des étendars papistes, et pour la perte et la ruine entière de ce petit nombre d'élus ?

Qui peut au monde être assez déraisonnable et assez dépourvu de raison pour ne point attribüer plûtôt à la divine Providence qu'à la nature, que les Vaudois aïent fait la moisson non pas au cœur de l'été, comme il est ordinaire, mais au cœur de l'hiver ? Pendant que leurs ennemis, ne pouvant venir à bout d'eux par les armes, prennent toutes les précautions possibles pour les affamer de tous côtés, DIEU le Père céleste conserve, malgré l'injure et les rigueurs de l'hiver, des grains sur terre pendant dix-huit mois pour leur nourriture, comme voulant dire par une chose si miraculeuse à toute la Chrétienneté : Ceux-ci sont mes vrais enfans, mes élus et mes bien-aimés, lesquels je veux repaître de ma providence : que la terre de leur Canaan, où je les ai ramenés, se réjouisse de les revoir et leur fasse des présens, non-seulement extraordinaires, mais même surnaturels ?

Peut-il tomber dans l'esprit que, sans une protection toute divine, quelque trois cens soixante-sept Vaudois qui restoient dans la Balsille, y vivant de fort peu de pain, d'herbages, de fèves et d'eau, logés presque comme les morts en terre et couchés sur la paille, après y avoir été bloqués pendant huit mois

entiers, et à la fin assiégés par dix mille François et douze mille Piémontois, aïent vigoureusement repoussé et obligé leurs ennemis à lever avec grande perte le siége, et qu'après s'y être extraordinairement défendus pendant un second siége, ils soient encore heureusement échappés à la fureur des François qui, confus et au désespoir de n'avoir pu si longtems se rendre maîtres d'une poignée de gens, résolus de les avoir à tel prix que ce fût, avoient amené des bourreaux et des mulets chargés de cordes, croïant rendre grâce à Dieu de la victoire par un sacrifice de ces pauvres gens, au haut d'une potence?

Ne faut-il pas humainement avouër que le Dieu tout puissant a combattu pour les Vaudois dans toutes les occasions et traverses où vous les avez vus: qu'il leur a mis la victoire dans les mains partout où ils ont passé, qu'il les a délivrés et garantis de tous les dangers où ils ont été à la veille de succomber, qu'il les a assisté de vivres, de nourriture, de munitions de guerre, et de toutes choses nécessaires, où ils sembloient devoir manquer de tout; qu'il a enfin ouvert les yeux à leur Prince souverain, en lui inspirant de remettre ses fidèles brebis en possession de leurs terres, héritages, patrie et de leurs églises pour y rendre le culte dû à sa divine Majesté?

N'est-ce pas une chose qui, surpassant l'imagination, doit être rapportée uniquement à la main toute-puissante qui gouverne tout le monde, d'entendre qu'en plus de dix-huit attaques que ces pauvres gens ont faites ou soutenües, ils n'aïent pas perdu plus de trente personnes de leur troupe, en pénétrant jusques dans leurs Vallées, en s'y mainnant et en triomphant de leurs ennemis, et qu'au contraire, il en ait coûté plus de dix mille hommes tant à la France qu'à S. A. R. le Duc de Savoye, sans avoir pu réussir dans leur dessein ni remporter le moindre avantage, puisque leur but étoit d'exterminer, ou du moins de chasser les Vaudois de leurs Vallées, qui y sont pourtant encore et qui y ont rétabli leurs églises ?

N'est-il pas manifeste et avéré par tant de choses surprenantes, que les armes des François et des Piémontois n'ont été fortifiées que par les bénédictions trompeuses de Rome, c'est-à-dire de celui qui veut être Dieu sur terre, mais que celles des Vaudois ont été comblées et bénites des saintes bénédictions de ce grand Dieu qui est le Roi des Rois et qui, jaloux de sa gloire, ne commet sa puissance à personne.

Enfin peut-on, sans en rendre grâces uniquement à l'Eternel, voir qu'un Prince qui avoit chassé ses pauvres sujets, et qui faisoit tous ses efforts pour

les repousser et pour les exterminer, tout d'un coup frappé et émerveillé du succès de leurs armes, de leur conduite et de leur valeur, non-seulement leur offre la paix, mais même recherche leur secours pour ensemble repousser et punir la France, qui avoit allumé le feu entre lui et eux? Ouvrez, aveugles, les yeux de vos entendemens pour considérer ici avec un esprit pur et sans passion les mistères divins qui sont renfermés dans la vérité de cette histoire, et après toutes ces réflexions, convenez, Chrétiens, tous unanimement que DIEU avoit fait choix des Vaudois, comme l'élite de ses fidèles brebis, pour, par des prodiges si au dessus de la nature et de la force naturelle des hommes, faire voir à toute la Chrétienneté désunie et surtout à l'Eglise Romaine, que ce petit peuple est et vit dans la religion, où l'Eternel souhaite que tous les rachetés vivent, le servent et l'honorent. Amen.

FIN.

APPENDICE

INSTRUCTIONS

DONNÉES À SES COMPATRIOTES

PAR

JOSUÉ JANAVEL

Le Seigneur ne permettant pas, à cause de mon infirmité, que je vous puisse suivre, à mon grand regret, j'ai cru ne devoir rien négliger pour le bien de ma pauvre patrie; c'est pourquoi j'ai fait mettre mes sentiments par écrit touchant la conduite que vous devez tenir tant dans les chemins que dans les attaques et combats, si le Seigneur vous fait la grâce de vous porter dans vos montagnes, comme telle est mon espérance, priant Dieu de tout mon cœur qu'il fasse réussir tout à sa gloire et pour le rétablissement de son Eglise. — Je vous prie donc de prendre en bonne part le contenu de la présente.

Si notre Eglise a été réduite en aussi grande extrêmité, nos péchés en sont la véritable cause; il faut donc s'humilier tous les jours, de plus en plus, devant Dieu et lui demander pardon de bon cœur..... recourant toujours à Lui; et quand il vous arrivera quelques inconvénients, prenez patience, redoublez de courage, de telle manière qu'*il n'y ait rien de plus ferme que votre foi.* Ainsi, ne doutez pas que Dieu ne vous conserve et ne fasse réussir vos desseins à sa gloire et à l'avancement du règne de Jésus-Christ.

Dès que vous serez sur les terres de l'ennemi, vous saisirez trois ou quatre hommes de l'endroit, où que vous les trouviez; ensuite vous les ferez marcher avec vous de lieu en lieu, aussi amicalement que faire se pourra, et lorsque vous arriverez en quelque part où il y ait danger d'alarmes, vous enverrez un de ces hommes, que vous tiendrez au-devant, avec un des vôtres, pour avertir les paysans qu'ils ne se mettent en peine de rien, que vous ne leur ferez aucun mal ni dommage, pourvu qu'ils vous laissent passer..... Et si vous avez besoin de quelque chose, vous le leur payerez à leur consentement. — Vous vous comporterez aussi sagement que possible à cause des voisins qui sont les Seigneurs suisses qui doivent vous être chers. — De plus, pour la conduite de la guerre, moyennant que

Dieu vous fasse la grâce d'aller où vous désirez..... premièrement il faut *tous tant que vous êtes, mettre les genoux en terre, lever les yeux et les mains au Ciel, le cœur et l'âme au Seigneur par d'ardentes prières, afin qu'Il vous donne son Esprit et vous fasse nommer les plus capables d'entre vous pour conduire les autres.*

Le soir étant venu, dit-il, vous vous assemblerez tous pour adresser votre prière à Dieu; vous poserez force sentinelles, mettant les plus peureux de vos soldats le soir et pendant la nuit, et, approchant le jour, les plus courageux et les plus experts. — Quand vous verrez venir l'ennemi, vous le laisserez s'approcher autant que faire se pourra; tirez d'abord aux officiers, ne faites aucune décharge mal à propos, et soyez prompts à recharger vos armes, tâchant d'avoir des balles qui aillent juste au calibre du fusil, afin de tirer plus droit. — Lorsque vous poursuivrez ou chercherez l'ennemi, mettez en campagne des soldats pour battre les flancs de la troupe, mais que la pointe n'avance jamais que par l'avis du flanc; ainsi faisant vous vous conserverez les uns les autres et en même temps l'Eglise du Seigneur, *pourvu que vous soyez fidèles chrétiens.* — Vous prendrez bien garde, en toute rencontre, d'épargner le sang innocent ou inutile, afin de n'avoir pas à en répondre evant Dieu; et surtout de ne jamais vous laisser

saisir par la peur ou par la colère; alors l'épée du Seigneur sera avec vous, de même que sa grâce, et celui qui espère au Dieu vivant jamais ne périra. — Quiconque passera à l'ennemi, à moins qu'il n'ait été fait prisonnier les armes à la main, sera puni de mort. Il aura la faculté de choisir et d'indiquer les personnes par lesquelles il devra être fusillé. — Il y aura peine de mort contre quiconque s'arrêtera sur le champ de bataille à dépouiller les ennemis, avant que le capitaine l'ait commandé. — Après le premier combat, il est convenable que vos officiers changent d'habit et prennent ceux des plus malvêtus de leur compagnie. Sur les lieux enfin, il est nécessaire de ne faire aucun quartier aux prisonniers.

Vous ne vous fierez ni aux lettres ni aux paroles de vos ennemis; et lorsqu'ils voudront vous parler, c'est alors qu'il vous faudra le plus vous tenir sur vos gardes. — Lorsque vous attaquerez il vous faut avoir des embuscades de flanc, et après que la pointe aura donné, vous replier, afin que l'ennemi vous poursuive; quand il sera engagé dans les embuscades, faire volte-face et ainsi vous ferez beaucoup de morts et de blessés, car *tels sont les fruits de la guerre.* — Epargnez les familles converties (*catholisées*), car autrement, Dieu en serait offensé. — Si Dieu vous fait la grâce d'arriver en vos montagnes, comme

je l'espère, il vous faut d'abord savoir où sera votre retraîte. Si vous êtes seulement six ou sept cents hommes, il vous faut attaquer en même temps la vallée de Luserne et celle de St. Martin; mais premièrement vous bien fixer une retraîte qui sera, dans la vallée de St. Martin, la *Balciglia;* et dans celle du Luserne, *Balmadant,* l'*Aiguille* et la *combe de Giaussarand* où a été la plus ancienne retraite de nos pères. — Vous tiendrez toujours des sentinelles sur le haut des montagnes, afin de n'être pas surpris du côté de Pragela, et de maintenir les passages libres d'une vallée à l'autre. Sur le col Julien vous placerez un poste qui sera composé de gens pris, la moitié d'une vallée, la moitié de l'autre. — Quant à vous autres de la *Balciglia*, continue-t-il, vous êtes tous gens de travail et de force, n'épargnez donc pas vos peines à bien fortifier ce poste qui sera votre retraîte la plus solide. — En cas que vous soyez attaqués par une grande quantité de troupes, il faut se retirer tous ensemble dans les postes les plus avantageux comme *Balmadant,* la *Sarcena,* la *combe de Giaussarand* et l'*Aiguille;* mais ne quittez jamais la *Balciglia qu'à la dernière extrémité.* Ils ne manqueront pas de vous dire que vous n'y pouvez tenir toujours, et que plutôt que d'en venir à bout, toute la France et l'Italie se tourneront là contre; mais *dites que vous ne crai-*

gnez rien, ne craignant pas la mort, et que, si le monde tout entier était contre vous, et vous seuls contre tout le monde, vous ne craignez que le Tout-Puissant qui est votre sauvegarde.

Pour rentrer en possession de vos Vallées, leur dit-il, celle de St. Martin est la première dont vous devrez vous emparer. Afin de l'attaquer bien à propos, il faudra faire trois bandes de vos soldats, une desquelles prendra le haut des montagnes, la seconde gardera le pont de la Tour (près du Pomaret), et la troisième se partagera en deux, pour investir le Perrier, dont la prise est fort nécessaire, ne pouvant sans cela donner ni secours ni retraite sans être découverts.

Pour ce qui est de la vallée de Luserne, il faut gagner le plus haut des montagnes et être prompts à renvoyer la moitié des soldats en bas les rivières pour couper les ponts, ensuite, tenir ferme en établissant des embuscades aux lieux favorables et étroits. Il faudra garder fortement le pont de Subiasq pour empêcher qu'on enlève le bétail et les vivres.

Pour ce qui est de la ville de Boby, je ne crois pas que l'ennemi s'y vienne camper. Pour le Villar, je vous dirai ma pensée de bouche, sans la mettre par écrit. Il faudra investir la Tour de nuit et y mettre le feu tout autour, afin que la fumée vous mette à couvert de la canonnade du fort. Quant à

St. Jean et à Angrogne je ne puis vous dire toutes les résolutions qu'ils supposent, et en cela vous devez vous diriger selon les circonstances.

Dès que vous serez entrés aux Vallées, il vous faut loger les ministres, les médecins et les blessés, au Serre-de-Cruel, et lorsque la ville de Boby sera prise, ils se retireront à la Sarcena; et quand le Villar sera pris, ils iront à Pertuzel, et lorsque la Tour sera prise à la Rua-de-Bonnet ou au Taillaret. Enfin, lorsque Pramol, Angrogne et Rocheplatte seront pris, il faudra les retirer au Pra-du-Tour, d'où ils départiront leurs soins et bons conseils à ceux de l'une et l'autre vallée.

PRIÈRE

Pour faire à Dieu soir et matin dans les corps-de-garde, et aussi avant que d'aller au combat.

Seigneur, notre grand Dieu, et Père de miséricorde, nous nous humilions devant ta face pour te demander le pardon de tous nos péchés, au nom de Jésus-Christ notre Seigneur, afin que, par ses mérites, ton ire (colère) soit apaisée envers nous qui t'avons tant offensé par notre vie perverse et corrompue. Nous te rendons aussi nos très-humbles actions de grâce de ce qu'il t'a plu nous avoir conservés jusqu'à présent contre toutes sortes de dangers et de malheurs, et te supplions humblement de nous continuer à l'avenir ta sainte protection et bonne sauve-garde contre tous nos ennemis, de la main et de la malice desquels nous te prions aussi de nous délivrer et garantir. Et puisqu'ils attaquent ta vérité pour la combattre, bénis nos armes pour la soutenir et la défendre, étant Toi-même notre force et notre adresse dans tous nos combats, afin que nous en sortions victorieux et triomphants. Et s'il arrivait à quelqu'un d'entre nous de mourir dans le combat,

reçois-le, Seigneur, en ta grâce, en lui pardonnant tous ses péchés, et fais que son âme soit recueillie dans ton paradis éternel. Seigneur, exauce! Seigneur, pardonne! pour l'amour de ton Fils bien-aimé Jésus-Christ, notre Sauveur: au nom duquel nous te prions en disant: *Notre Père qui es aux Cieux etc.*

Seigneur, augmente-nous la foi, et accorde-nous la grâce de t'en faire de cœur et de bouche une franche confession jusqu'à la fin de notre vie: *Je crois etc.*

La sainte paix et la bénédiction de Dieu notre Père, l'amour et la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, la conduite, la consolation et l'assistance du St. Esprit, vous soient données et multipliées, dès maintenant et à tout jamais. Ainsi soit-il.

FIN DE L'APPENDICE.


CARTE
DES
VALLÉES VAUDOISES
DU
PIÉMONT
LUX LUCET IN TENEBRIS
Conuallium Antiquissimæ Insignia
DAUPHINE
PIÉMONT
SUZE
Citadelle
Brunette fort
Bussolengo
Doire R.
Chaumont
Exilles
Port
Medna
Bardoneche
Bardoneche R.
Salabertran
Oulx
Fenestrelle
Fort
Cluson R.
Mt de l'Aiguille
Col de l'Orsiere
Col de Scez
Château du Bou
Pérouse
PÉROUSE
VAL DE St MARTIN
Perrier
Pinache
Dubbion
Pramol
S. Germain
Porte
L'Abbadia
Fort S. Brigitte
Pignerol
Barthelemi
S. Secondo
Cluson R.
Ozasco
Briqueiras
Pelice R.
Bubiana
Luzerne
LUZERNE
VAL DE LUZERNE
Luzernette
La Tour
Villar
Bobi
Mirebouc
Fort
Pelice R.
Cavour
Solomiac
Mollière
Col de l'Aigle
Col de Sestriere
Cesanne
Mt Genevre
Doire R.
Route de Briançon
Sauze de Cesanne
Ribe R.
Bessehaut
Thuras
Thuras R.
Le Bourget
Servières
Mont Glaisa
Col Abries
Mt Barreote
Val Queiras
Abries
Col de la Croix
Route de Montdauphin
Le Colet
Mt Palavas
Mt Guinevert
Col de la Vallette
Mt Vengelin
L'Aiguille
Sella Vigna
Les 13 Lacs
Tornini
Rodoret
Macel
Maneille
Villeneuve
Col Julian
Sibaud
Cerena
Serre du Cruel
Balangier
Villano
Pont Pagan
Combe du V. Guichard
Arbaud
Rorats
Charbonnier
Envers Porte
Haroshin
Turin
Penet
Fenile
Mt Cournaud

J. Vivien, fec.

DATE DUE


BW1680 .A74
Histoire de la glorieuse rentree des
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00068 4300